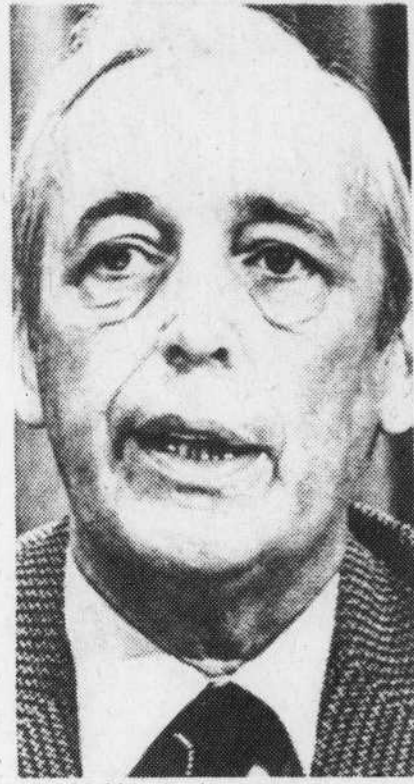


## Vers un compromis de gouvernement à gouvernement

# Abattement fiscal temporaire au Québec?



M. Maurice Lamontagne

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Le don de sagesse étant le propre d'un Conseil des anciens, la poignée de députés libéraux fédéraux qui se disent ouvertement insatisfaits de la position d'Ottawa dans le contentieux qui l'oppose au Québec, à propos de la taxe de vente, viennent de s'allier à des sénateurs pour travailler activement à la formulation d'un compromis.

Enterré pour l'heure sous la documentation et les dossiers fiscaux, le groupe veut rédiger, pour le milieu de la semaine prochaine et après consultation avec des hauts fonctionnaires, un amendement à la loi budgétaire actuellement à l'étude au Parlement. Il espère que la sagesse de cet amendement arrive à convaincre le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, de le reprendre à son compte et de l'intégrer lui-même à la loi, où il remplacerait les dispositions prévoyant un remboursement direct aux contribuables du Québec des \$186 millions en litige.

L'un des personnages-clés dans cette tentative est le sénateur Maurice Lamontagne, penseur du parti, membre du cabinet Pearson lors des négociations fédérales-provinciales de 1964 qui devaient apporter une sorte de statut fiscal particulier au Québec. La proposition de solution serait tirée en grande partie des compromis trouvés à cette époque.

Autour de lui, on retrouve le sénateur Jean Marchand, et les quatre députés qui se sont déjà manifestés la semaine dernière, MM. Pierre de Bané (Matane), Louis Ducloux (Montmorency), Serge Joyal (Maison-Neuve-Rosemont) et Claude Tessier (Compton). Ils estiment qu'une fois précisée, leur position pourrait rallier d'autres membres du caucus, inquiets de la réaction québécoise au projet de M. Chrétien.

Les grandes lignes de leur solution seraient les suivantes. Le gouvernement fédéral accorderait aux contribuables québécois un crédit d'impôt pour l'année 1978, plutôt que pour l'année 1977, comme le prévoit le projet de loi. Lors de la production des déclarations d'impôt de 1978, dans un an, les contribuables paieraient \$100 de moins au fisc fédéral et le gouvernement du Québec augmenterait d'autant son propre impôt provincial.

Le Québec récupérerait ainsi la totalité des \$226 millions que M. Chrétien lui proposait dans son budget d'avril, à la condition qu'il réduise sa taxe de vente de 3% pour six mois ou de 2% pour neuf mois. La province ayant préféré abolir plutôt sa taxe sur quatre produits pour un an, M. Chrétien se proposait de ne lui rembourser directement que \$40 millions, correspondant à la contribution fédérale à la réduction de taxe sur les quatre produits, et de remettre les \$186 millions de reste aux

contribuables eux-mêmes, par un crédit d'impôt d'un maximum de \$85 pour l'année 1977.

La formule proposée par le groupe amènerait un transfert automatique des \$226 millions d'un gouvernement à l'autre, au printemps de 1979, et éviterait ainsi les coûts administratifs importants que suppose l'envoi d'un chèque à plus de deux millions de Québécois, et la récupération individuelle des montants par le gouvernement du Québec.

Elle permettrait aussi de mettre fin à la critique partout exprimée à propos de la solution de M. Chrétien, qui veut pour le moment remettre des sommes aux seuls citoyens qui paient assez d'impôt pour recevoir des crédits, donc aux plus fortunés. Elle garantirait que ceux-ci n'en aient pas la jouissance en plus de profiter déjà de l'abolition de la taxe de vente.

En somme il s'agit de revenir à l'esprit de la formule dite "d'opting out" négociée entre les gouvernements Pearson et Lesage en 1964, qui permettait au Québec de se retirer de certains programmes conjoints entre le fédéral et les provinces, notamment en matière de santé et de services sociaux, pour administrer ces programmes à sa manière et percevoir lui-même les impôts correspondant aux coûts. Cette fois, il s'agirait d'un abattement fiscal temporaire, pour la seule année 1978.

Même si elle se trouvait à passer par les déclarations individuelles d'impôt, la récupération des sommes équivalerait, en pratique, à la solution "de gouvernement à gouvernement" que tous les opposants au projet actuel réclament.

Quant au gouvernement du Québec, il devrait accepter de faire une concession sur le mode de remboursement. Dans son budget d'avril dernier, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, indiquait qu'il s'attendait à ce qu'Ottawa percevise lui-même l'impôt de \$226 millions et qu'il remette ensuite les sommes au Québec.

La province espérait ainsi éviter l'odieuse psychologie d'avoir à augmenter l'impôt provincial. Hors Québec, les citoyens ne sont pas conscients de ces variations dans leurs contributions aux trésors provinciaux, puisque c'est Ottawa qui perçoit l'ensemble de leurs impôts, via une seule déclaration. Mais au Québec, une telle correction de \$100 devient hautement visible, à cause des déclarations distinctes que doivent produire les contribuables.

Mais il semble bien que le ministre québécois n'hésitera pas à accepter ce compromis, pour récupérer les \$226 millions. Dans une lettre qu'il expédiait à M. Chrétien le 27 avril dernier, au plus fort de la querelle, M. Parizeau, affirmait

Voir page 6: Abattement



M. Jean Chrétien

## Plus de 40 Européens massacrés par les rebelles

# 600 Français se battent à Kolwezi

KINSHASA (d'après AFP et Reuter) — Quelque 600 parachutistes français ont été largués hier sur Kolwezi tenue par les "rebelles" du FNLC, dans le cadre d'une massive opération militaire internationale pour sauver les 2.700 étrangers coincés dans cette cité minière du Shaba (Zaire).

De violents combats ont aussitôt opposé les légionnaires français aux forces "rebelles" qui semblent s'être livrées à des exécutions sommaires parmi la population étrangère de Kolwezi. 44 cadavres ont été ainsi découverts par les parachutistes français, dont 40 dans un chantier.

Le contingent français devait être rejoint durant la nuit par les parachutistes belges, dont le gouvernement de M. Leo Tindemans a décidé l'envoi hier soir après une journée d'attente et des retards d'acheminement vers le Zaïre. Les forces belges ont ordre d'occuper l'aéroport de Kolwezi et de "tout faire" pour que les Belges et les autres étrangers qui le veulent puissent être rapatriés.

M. Tindemans, premier ministre belge, a souligné à l'issue de la réunion du "comité de crise" que le "but de l'action belge reste humanitaire". Il a précisé que des "instructions sévères" ont été données aux militaires pour qu'ils ne participent pas aux combats dans Kolwezi. "Cependant, a-t-il ajouté, si nous avons connaissance que des Belges sont en danger, le contraire serait inhumain".

Les rebelles du Shaba ont emmené quelques Européens avec eux dans leur retraite, a déclaré peu après à la BBC le premier ministre belge, indiquant qu'on ne connaissait pas le sort des captifs.

Il a ajouté que les dernières nouvelles reçues par le gouvernement belge, vers 18 h 30 GMT étaient "plutôt mauvaises". "Il y a beaucoup de combats", a-t-il dit.

D'autre part, des avions de la Royal Air Force (au moins trois C-130 et un VC-10) se trouvaient à Lusaka porteurs de médicaments et de couvertures, prêts à évacuer les ressortissants étrangers libérés.

Le Foreign Office a indiqué que l'envoi d'appareils de la RAF à Lusaka "vise à être prêt à participer à toute opération qui pourrait être nécessaire pour assurer la sécurité et la protection des ressortissants britanniques et autres en danger à Kolwezi". "Le gouvernement zambien a donné son accord à cette initiative dont l'objet est entièrement humanitaire et qui sera limitée à aider l'évacuation des réfugiés", précise la déclaration officielle britannique.

En outre, à la demande des gouvernements français et belge, les États-Unis ont acheminé, à bord de dix-huit avions cargos, du personnel français et de l'équipement militaire français et belge au Zaïre, a annoncé le porte-parole de la Maison-Blanche.

Dix avions américains (des C-141) vont transporter entre la Corse et un aéroport zairois situé en dehors de la zone des combats de véhicules et du matériel de communication avec le personnel français né-

cessaire à leur fonctionnement.

Huit autres appareils vont acheminer entre Bruxelles et Kamina, à environ 200 km au nord de Kolwezi, des munitions de fabrication belge. Les États-Unis, à la requête du gouvernement belge vont également transporter entre Kinshasa et Kamina du carburant pour avions, a précisé le porte-parole, M. Jody Powell.

La Maison-Blanche et le département d'État ont déclaré en outre que les rebelles du Shaba avaient été entraînés par des



Des légionnaires français sont transportés par un camion de fabrication américaine à bord d'un avion français, à l'aéroport de Kinshasa, où ils s'étaient posés durant la nuit de jeudi à vendredi. Peu après, on apprenait que quelque 600 paras français avaient été largués sur Kolwezi pour dégager les civils européens. (Photolaser AP)

Cubains en Angola et utilisaient des armes de fabrication soviétique et est-européenne.

Cette accusation constitue, estime-t-on à Washington, une réponse indirecte aux assurances fournies jeudi par Fidel Castro au chef de la section des intérêts américains à la Havane, M. Lyle Lane, selon lequel les forces cubaines n'ont pas participé à l'invasion au Shaba.

Les combats entre parachutistes français et "rebelles" à Kolwezi ont été sporadiques, sauf en deux points: l'ancien poste de commandement rebelle situé dans la gendarmerie et à l'école technique, indiquait-on hier soir au ministère français de la Défense.

Il s'agit de 44 cadavres. La nationalité de ces victimes, découvertes à l'est

Voir page 6: 600 Français

## au sommaire

■ Bourassa revient avec une idée précise de ce qui convient au Québec — page 2

■ Serge Joyal serait candidat du GAM contre Drapeau — page 3

■ Reed Scowen sera candidat à la mise en candidature libérale dans NDG — page 3

■ Après la taxe de vente, les affaires urbaines: un éditorial de Michel Roy — page 4

■ L'âge minimum de la comparution sera porté à 14 ans — page 7

## Bérubé annonce deux projets

# Papiers d'amiante "faits au Québec"

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Contesté par plusieurs, l'objectif du gouvernement Lévesque d'accroître la transformation de l'amiante au Québec vient de franchir un premier pas: avec deux projets de fabrication de papier d'amiante, le gouvernement croit possible de faire passer de 3 à 6 pour cent le niveau de transformation de la fibre d'amiante.

Ces deux projets, l'un aux Trois-Rivières et l'autre dans la région de l'amiante, porteraient de 45.000 tonnes par année à 113.000 tonnes année le niveau de transformation d'ici 1982. Ils donnent ainsi plus de poids aux intentions gouvernementales de porter d'ici neuf ans le niveau de transformation de cette fibre à 12 pour cent, et à plus long terme à 20 pour cent.

C'est le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, qui annonçait hier en conférence de presse ces deux projets, rejetant par le fait même les prétentions de l'opposition qui, tout au long du débat du projet de loi créant la Société nationale, avait accueilli avec scepticisme cet objectif sur la transformation de l'amiante au Québec.

La Société nationale de l'Amiante (SNA), dont la création ne saurait tarder, puisque le projet de loi 70 sera adopté mardi prochain, pourra, avec les deux seuls projets annoncés hier, atteindre le seuil maximum estimé par l'opposition. Celle-ci, s'appuyant sur le rapport Sorès,

fixait à environ sept pour cent le niveau maximum de transformation possible.

Avec les projets qui mijotent dans la marmite, et M. Bérubé laisse entendre qu'il y a quelque chose de sérieux, il sera donc possible d'aller au-delà de cette limite de sept pour cent, dans la mesure où les projets annoncés hier par le ministre remplissent leurs promesses.

Rappelons que, déjà, le rapport Sorès avait identifié comme secteur le plus réaliste de transformation de l'amiante les papiers d'amiante et endos de linoléum. Et c'est dans ce secteur, justement, qu'interviennent les projets annoncés par M. Bérubé.

Le premier de ces projets se réalisera aux Trois-Rivières, dans l'ancienne usine de la Wayagamack, et avec une ancienne machine à papier. Il porte le nom de

Voir page 6: Papiers

**LE DEVOIR ne paraîtra pas lundi, 22 mai. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.**

## Le système des avantages sociaux à l'OCQ

# L'ordinateur compte 50 autres cas

par Louis-Gilles Francoeur

Tout comme certains fonctionnaires de l'Office de la construction du Québec, une cinquantaine de personnes au moins, pour la plupart membres du Local 144 des plombiers, ont obtenu des bénéfices indus au détriment des autres travailleurs du bâtiment grâce à un système d'inscriptions irrégulières dans l'ordinateur de cet organisme parapublic.

L'OCQ a ainsi permis au Local 144 de

déclarer comme ses employés certains membres n'ayant été ni ses agents d'affaires ni des employés de son secrétariat.

C'est ainsi que certains membres du 144 ont pu bénéficier de contributions qui leur faisaient défaut et ainsi être admissibles au système d'assurance vie-maladie-salaire des travailleurs de la construction.

Les rapports mensuels fournis par le 144 depuis quelques années totalisent plusieurs centaines de pages en langage in-

formatique, soit à peu près le tiers des rapports produits par l'ensemble des syndicats de la construction. Les plombiers, pourtant, constituent environ le quinzième des syndicats de cette industrie.

Le relevé des irrégularités de ce type, effectué dans le cadre de notre enquête, indique qu'au moins 26 personnes, ayant bénéficié d'inscriptions irrégulières, ont pu ainsi toucher des prestations d'assurance de la compagnie Industrielle. Les listes de travailleurs "éligibles" aux pres-

tations, envoyées à cette compagnie, provenaient du Service des avantages sociaux de l'OCQ, dirigé par M. Paul Lapointe.

LE DEVOIR a révélé cette semaine que l'OCQ maintenait dans la caisse de retraite des ouvriers de cette industrie des avantages sociaux indus, inscrits au nom de ce haut fonctionnaire après qu'il eut cessé de travailler sur les chantiers de la province. D'autre part, M. Lapointe a touché des bénéfices du régime d'assu-

Voir page 6: L'ordinateur

Dr I. Ralph Hyatt

# Stanké

des livres dont on parle

# Remariage sans échec

les questions qu'il faut se poser sur soi avant de changer de partenaire...

## Ouellet se dit prêt à rencontrer Tardif

OTTAWA (PC) — Se défendant bien de chercher à transiger directement avec les municipalités, et de contourner ainsi le gouvernement du Québec, le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet, s'est dit prêt à rencontrer son collègue du Québec, M. Guy Tardif, pour discuter des nouveaux programmes d'habitation.

M. Ouellet a précisé aux Communes que cette rencontre aura lieu probablement la semaine prochaine, en un lieu et une date choisis par M. Tardif.

Le ministre a été appelé à fournir ces explications lorsque les conservateurs l'ont accusé de tenter de rééditer le coup de la taxe de vente en versant des subsides directement aux municipalités du Québec.

On sait que le gouvernement du Québec a également exprimé certaines inquiétudes à ce sujet et M. Tardif a même proposé la tenue d'une conférence interprovinciale pour parer à la tactique du fédéral dans le financement de l'habitation.

M. Ouellet a déclaré que le gouvernement

canadien n'a pas l'intention d'empiéter dans une juridiction provinciale puisqu'il ne négociera pas directement avec les provinces.

Il a rappelé que le financement des programmes d'habitation a déjà fait l'objet de nombreuses discussions fédérales-provinciales ajoutant: "Je ne vois pas pourquoi il est anticonstitutionnel d'offrir \$150 millions aux provinces pour qu'elles approuvent des projets municipaux créateurs d'emplois."

M. James McGrath, député conservateur de St. John Est, a alors demandé au ministre quelle section de la constitution autorise le fédéral à jouer un rôle dans les arènes et les librairies. Il a demandé par conséquent au ministre de retirer son programme.

Un autre député Tory, Mme Jean Pigott, d'Ottawa-Carleton, a soutenu que "la machine à patronage des libéraux" fait fi d'une juridiction provinciale, ce qui a amené l'Ontario et le Québec à rejeter ces programmes.

## Bourassa revient avec une idée précise de ce qui convient le mieux au Québec

par Pierre O'Neill

L'ex-premier ministre, M. Robert Bourassa dit avoir "une idée assez précise" du régime politique qui conviendrait au Québec et au Canada.

Participant à l'émission "Econothon", diffusée cet après-midi sur les ondes de Radio-Canada, l'ancien leader du Parti libéral du Québec traite longuement de l'évolution de sa pensée constitutionnelle et des leçons qu'il a retenues de son stage d'enseignement en Europe et de ses études sur le fonctionnement de la Commission économique européenne (Marché commun).

Ce nouveau régime, M. Bourassa croit être en mesure de l'articuler mais n'ose le faire

pour l'instant. Dans un premier temps, il rappelle que c'est uniquement à cause d'un désaccord sur l'indispensabilité de l'union monétaire dans une association économique qu'il s'est finalement dissocié de la thèse souverainiste de René Lévesque en 1967.

Et pour bien souligner la continuité qui a marqué l'évolution de sa pensée constitutionnelle depuis 1967, M. Bourassa rappelle qu'en 1968, il parlait "d'états souverains associés" et que, devenu premier ministre, il a successivement lancé les notions de "Québec, état francophone dans un marché commun canadien", et de "souveraineté culturelle". Aujourd'hui, M. Bourassa reconnaît plusieurs "possibilités d'indépendance culturelle dans un fédéralisme économique."

Qualifiées jadis de slogans vides, toutes ces notions habitent encore aujourd'hui l'esprit de l'ancien premier ministre libéral. Il refuse de définir la nouvelle forme de fédéralisme qu'il préconiserait pour le Québec mais il rappelle toutefois que la défaite de 1976 lui a permis d'apprendre beaucoup, non seulement sur les formes d'association économique comme le Marché commun, mais, plus encore, sur l'avenir culturel du Québec et les relations de travail. Outre ces longs moments d'études, de réflexion et de recherches, M. Bourassa s'appuie sur ses sept ans d'expérience à la tête du Québec pour faire valoir sa capacité de solutionner le problème constitutionnel canadien et québécois.

Quant à la saveur politique dont ses adversaires pourraient chercher à accuser ses interventions, M. Bourassa indique qu'il se sent tout à fait indépendant d'esprit de tous les groupes politiques, y compris le PLQ, même s'il admet demeurer loyal aux libéraux. Ceci dit, tout au long de l'émission Econothon, l'ex-premier ministre n'a pas cessé de s'attaquer à M. Parizeau, à qui il conseille la lecture d'ouvrages sur le fonctionnement du Marché commun.

Pour ce qui est du premier ministre péquiste, M. Bourassa



La présence de l'ancien premier ministre Robert Bourassa au colloque organisé par les HEC cette semaine n'a pas passé inaperçue. Il est même intervenu après le discours prononcé par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau et qui portait sur les implications économiques d'un Québec indépendant.

le trouve plus enclin à donner des conférences de presse à gauche et à droite plutôt que de se consacrer à l'administration du Québec. L'animateur de l'émission, Florian Sauvageau, se permet d'ailleurs de rappeler à son invité que sa participation se voulait technique et non politique.

L'essentiel de cette entrevue de l'ancien premier ministre à Radio-Canada a toutefois porté sur les divergences fondamentales qui le séparent du ministre Jacques Parizeau à propos de l'association économique. Essentiellement, M. Bourassa reproche à M. Parizeau de ne pas être informé des difficultés que pose à la CEE la diversité des devises dans le système du serpent monétaire. Les prétentions de M. Parizeau sur l'union monétaire apparaissent d'autant plus futiles à M. Bourassa qu'il est convaincu que le Québec n'en retirerait pas beaucoup plus d'autonomie.

"Pourquoi alors ne pas garder la monnaie commune et éviter ainsi beaucoup d'inquiétude, d'incertitude et de contrôles de changes?"

Parmi les atouts que M. Bourassa reconnaît au Québec dans l'optique d'une négocia-

tion vers la souveraineté politique, il y a notamment: la situation géographique du Québec, la fonction stratégique du fleuve Saint-Laurent, les 100.000 emplois de l'Ontario, le marché attirant que représente le Québec et ses richesses naturelles considérables.

Puis, le premier ministre libéral revient à l'un des arguments-marteaux qu'il avait galvaudés au cours de glorieuses campagnes électorales: "Jusqu'à quel point peut-on presser le citron? Jusqu'où les Québécois sont-ils prêts à aller pour une nouvelle structure constitutionnelle?"

### Selon le critique financier du PC

## Des députés libéraux auraient profité de la baisse du dollar

OTTAWA (PC) — Le critique financier du Parti conservateur, M. Sinclair Stevens, déclare qu'il a appris que neuf députés libéraux, dont peut-être deux ou trois ministres, auraient essayé de profiter de la récente baisse de la valeur du dollar canadien.

M. Trudeau veut que l'on enquête sans délai sur ces allégations, a-t-on déclaré hier au bureau du premier ministre. M. Stevens, député de York-Simcoe, a dit dans une interview qu'il n'a pas les noms des députés mais, apparemment, ils sont disponibles.

"Nous avons appris des banques que neuf députés libéraux avaient joué sur le dollar à la baisse."

Les conservateurs, dit M. Stevens, ont été pris dans un dilemme, se demandant s'ils rendraient l'information publique, ce qui pouvait causer des ennuis à ceux qui l'ont fournie.

M. Stevens a dit qu'il avait été renversé de ce que M. Trudeau ait insinué deux fois que des députés conservateurs spéculaient sur la baisse du dollar.

"Je ne puis comprendre que

M. Trudeau insinue que nous faisons cela, si ce n'est qu'il n'a pas la conscience tranquille," dit-il.

M. Stevens ajoute que le bureau de M. Trudeau a essayé de concocter une riposte avant que l'affaire ne soit connue du public.

"Je sais que Jim Coutts, principal secrétaire de M. Trudeau, a peine vraiment sur cette affaire."

Au bureau de M. Trudeau, on a dit que ce dernier aimerait que M. Stevens prouve ses accusations et donne des noms.

"Dans le passé, il a fait des déclarations irresponsables et des insinuations qui rendent difficile de le prendre au sérieux cette fois, dit le porte-parole.

"Ses accusations sont encore une fois vagues et non prouvées. Toutefois, à cause de leur gravité, le premier ministre voudrait que l'on s'en occupe sans délai."

M. Stevens a dit dans l'interview que deux ou trois ministres sont censés être impliqués.

"Il est à présumer, dit-il, qu'ils n'ont pas violé leur serment d'office." Quant aux autres députés qui auraient spéculé sur le dollar, "ça aurait l'air du diable, mais je ne pense pas qu'ils aient violé aucune loi."

M. Stevens a lancé ses allégations au cours d'une interview sur d'autres sujets. Depuis le début de l'année,

le dollar a baissé de 91,5 cents U.S. à son plus bas depuis 45 ans, soit à moins de 87 cents avant de se redresser en ces dernières trois semaines jusqu'à 89,98 cents à New York, vendredi.

On a blâmé récemment les spéculateurs de cette baisse, le dollar ayant valu \$1,03 en novembre 1976.

Les membres du cabinet que l'on a pu atteindre vendredi ont nié toute connaissance de pareils actes. Certains ont laissé entendre que M. Stevens avait parlé à travers son chapeau.

M. Robert Andras, président du conseil du trésor, a dit qu'il avait entendu cette rumeur autour de la Colline du Parlement il y a une semaine ou deux.

"J'ai l'impression que quelqu'un a voulu vérifier cette rumeur et n'a rien trouvé", dit-il, en ajoutant qu'il n'avait pas spéculé et qu'il ne connaissait personne qui l'avait fait.

Un porte-parole de M. Alastair Gillespie, ministre de l'Énergie, dit que les accusations sont "complètement fausses" pour ce qui le concerne. Ses biens sont en fiducie et il n'a pas de revenus particuliers.

M. John Roberts, secrétaire d'État, a déclaré: "Je ne vois pas sur quoi ces accusations sont fondées... Je soupçonne qu'elles s'avèreront non fondées, comme la plupart de ses accusations."

## Lancement à Montréal de la Collection Études juridiques

Entente cordiale parfaite entre le juge de la Cour suprême du Canada, M. Louis-Philippe Pigeon et le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, à tout le moins pour le bref moment du lancement hier de la Collection "Études juridiques" publiée par l'Éditeur officiel du Québec. A moins qu'il ne se soit agi tout simplement de retrouvailles entre juriste et légiste québécois appartenant à une même tradition juridique et culturelle.

Le ministre de la Justice n'a pas hésité à parler "d'occasion assez unique", alors qu'il a mentionné la contribution remarquable du juge Pigeon à l'évolution du droit au Québec. La troisième édition du traité du juge Pigeon intitulé "Redaction et interprétation des lois", était l'un des trois ouvrages présentés au lancement de la Collection "Études juridiques", hier soir à la librairie du Québec au Complexe Desjardins.

Au sujet du manuel du juge Pigeon réédité par Québec, M. Bédard a dit: "Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur un ouvrage qui éclaire nos juristes depuis déjà 13 ans. C'est un vade-mecum indispensable, un modèle de clarté, un résumé unique d'expérience pratique."

"Pour nous juristes, c'est le mariage parfait du langage courant et la langue juridique, un brillant exemple de savoir penser et de savoir rédiger."

Quant au juge Pigeon il se défend d'avoir épuisé le sujet; loin de là et comme pour bien illustrer ce qu'il entend par là, il cite un certain nombre d'arrêts récents de la Cour suprême. Le manuel est le fruit de son expérience au cours d'une longue carrière comme professeur de droit à l'Université Laval mais aussi comme conseiller juridique auprès du gouvernement Godbout et en particulier avec l'ancien premier ministre Jean Lesage.

Il rappelle que "comme mon travail comme conseiller juridique du premier ministre Lesage consistait dans une large mesure à réviser des projets préparés par d'autres légistes, au service de l'administration provinciale, il m'est apparu que ma tâche serait allégée si ces légistes avaient bénéficié des leçons données aux étudiants de la faculté".

Les légistes ont donc dû suivre une série de dix leçons que M. Pigeon leur a données dans la salle des comités au Parlement de Québec au début des années '60. Ce sont ces cours qui constituent la base du manuel "Redaction et interprétation des lois".

Le juge Pigeon note que le regrette Jean-Charles Bonenfant, l'excellent bibliothécaire et politologue, décédé il y a quelques mois, a apporté une collaboration précieuse à la présentation de l'ouvrage.

"Tous les jours je constate combien la jurisprudence sur l'interprétation des lois est peu accessible", dit le juge Pigeon, qui souhaite que les chercheurs puissent un jour disposer d'un travail fouillé qu'il n'a lui-même jamais eu le loisir de préparer.

En accueillant les invités, l'éditeur officiel du Québec, M. Charles-Henri Dubé, a signalé que la Collection "Études juridiques" veut mettre en relief les ouvrages analytiques et explicatifs susceptibles de rendre la loi plus facile à comprendre et à appliquer. Il a présenté les deux autres titres lancés en même temps que l'ouvrage du juge Pigeon et qui sont: une étude de Guy Lord, Marie Odile Trépanier et Pierre Trudel sur "la protection des boisés et des espaces naturels en milieu urbain"; réalisée par le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal; et une étude de la législation québécoise réalisée par Pierre Trudel du même groupe et intitulée "les aspects juridiques du contrôle des loyers".

# Il y a choisir... et choisir.

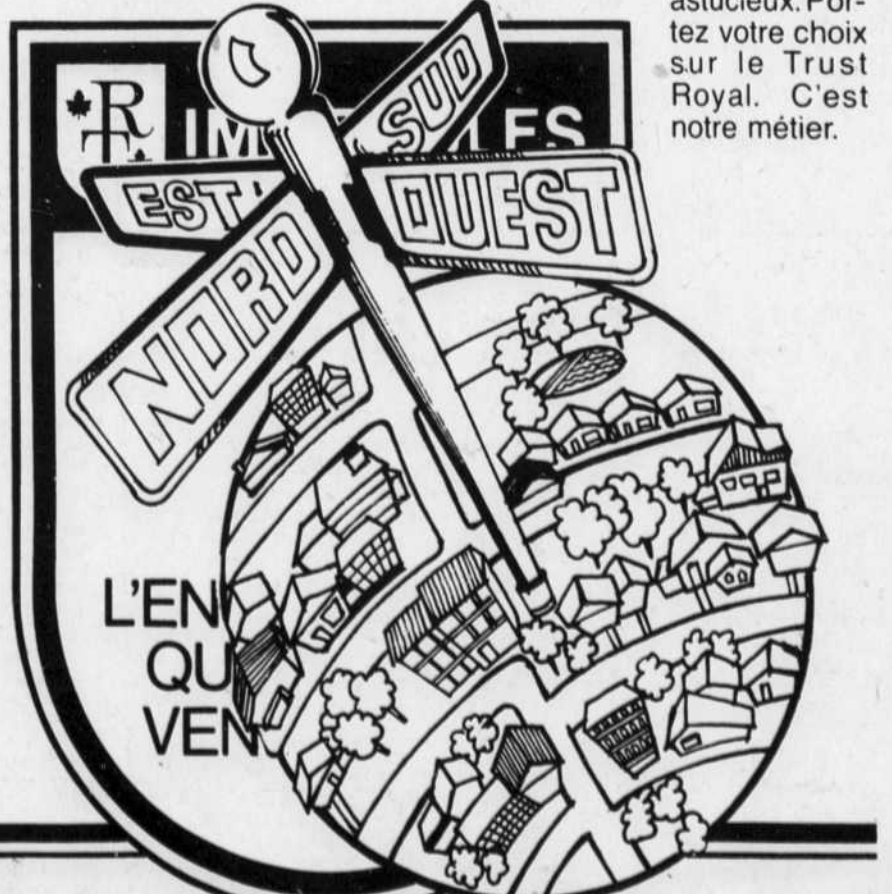
Vous cherchez la maison rêvée? Nous vous proposons un vaste choix de propriétés disponibles. Celle-ci vous offre une vue admirable, alors que cette autre vous plaît par son architecture. Il vous faut un certain nombre de pièces et vous préférez peut-être une certaine disposition de pièce. Vos préférences sont infiniment personnelles et d'une importance vitale.

Voilà pourquoi vous saurez apprécier le choix exceptionnel de maisons confortables et élégantes que vous offre le Trust Royal. Quant aux services de qualité

de nos agents immobiliers, vous les apprécierez tout autant. Après avoir tout considéré, ils vous proposeront la propriété et les facilités de financement qui vous conviendront le mieux.

C'est maintenant, avant la saison de pointe, qu'il vaut mieux dénicher la maison rêvée. Et c'est maintenant, comme toujours d'ailleurs, que vous pouvez compter sur nous. Car nous vous offrons un choix exceptionnel et un service individuel.

Suivez l'exemple des gens astucieux. Portez votre choix sur le Trust Royal. C'est notre métier.



# Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

**ENCAN PUBLIC**

PAR ORDRE DES PROPRIÉTAIRES:

**VENTE FINALE**

**DE 28 MAISONS**

**SITUÉES À BROSSARD**

**ET RIVIÈRE DES PRAIRIES**

**DIMANCHE 28 MAI 1978**

**À 1:30 DE L'APRÈS-MIDI**

**5555 RUE PANNETON, BROSSARD**

(et non 29 avril tel qu'annoncé précédemment)

**DESCRIPTION DES ACTIFS:**

**LOT 1:** Trois maisons de ville de trois et quatre chambres à coucher, construction de briques et bois; 5610, 5620 rue Panneton et 1140 Boul. Provencher. Prix: \$24.500,00 par maison

**LOT 2:** Trois maisons de ville de trois et quatre chambres; construction de briques et d'acier, escalier de marbre, nombreux suppléments; 1245, 1295 et 1325 rue Provost. Prix: \$26.500,00 par maison

**LOT 3:** Maison à deux étages avec trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 1295 Place Port-Royal. Prix: \$32.000,00

**LOT 4:** Maison à deux étages avec trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 1295 Place Port-Royal. Prix: \$29.000,00

**LOT 5:** Dix-huit cottages semi-détachés de deux étages à trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 5600, 5610 rue Paquin; 5470, 5490, 5500, 5510, 5515, 5520, 5530, 5545 rue Panneton; 1115, 1125, 1135, 1145, 1155, 1165 rue Plourde; 5310, 5320 rue Pigeon. Prix: \$34.000,00 par maison

**LOT 6:** Deux maisons de ville à trois chambres à coucher; construction de briques et bois; 11812, 11854 rue Pierre Baillargeon. Prix: \$27.000,00 par maison

**CHAQUE MAISON DE**

**CHAQUE LOT SERA**

**VENDUE SÉPARÉMENT**

**CONDITIONS DE LA VENTE:**

- Les maisons doivent être vendues comptant en sus de la première hypothèque existante;
- Si l'acheteur désire refinancer la première hypothèque, le représentant d'une compagnie d'hypothèques sera sur place pour recevoir les demandes;
- Toutes les ventes sont sujettes à ce que les acheteurs reçoivent l'approbation d'un prêteur hypothécaire certifié dans les quinze jours suivant le 29 avril 1978. Au cas où l'acheteur ne posséderait pas les qualifications requises, tous les dépôts lui seront remis;
- L'enchérisseur accepté pour chaque maison devra fournir un dépôt de \$1.500,00 par chèque certifié payable à l'ordre de Me Louis Lefebvre, notaire, en fiducie;
- Si un acheteur possède les conditions requises et ne conclut pas la vente, son dépôt sera forcé à titre de dommages et intérêts liquides et la vente sera annulée à toutes fins que de droit;
- Tous les ajustements seront faits en date de la vente;
- Les maisons avec garage portent un supplément de prix de \$500,00;
- Toutes les maisons mentionnées dans les lots 1 à 6 qui seront vendues avant la date de l'encan ne seront pas offertes lors de celui-ci;
- Toutes les maisons vendues avant l'encan seront vendues au prix prévu avec un dépôt de \$1.000,00, la balance devant être payable dans les trente jours suivants;
- Les montants des hypothèques existantes ainsi que les offres d'achat et les formules d'acte de vente sont disponibles auprès de la maison modèle.

**HEURES DE VISITE: 10:00 A.M.**

**À 9:00 P.M.**

**TOUTS LES JOURS**

**5555 RUE PANNETON, BROSSARD**

**TÉL.: 671-7401**

**672-9011**

**ENCANTEURS LIQUIDATEURS**

**Tél.: (514) 272-3195 272-9133**

**VENTES**

**TRANS-CANADA**

**SALES Inc.**

**149, AVE BEAUMONT**

Antonio Thomas refait surface dans Hochelaga-Maisonneuve

# Serge Joyal serait candidat du GAM contre Drapeau

par Rodolphe Morissette

Si le député libéral de la circonscription fédérale de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, persiste à vouloir se présenter contre M. Jean Drapeau, à titre de candidat du Groupe d'action municipale (GAM), il risque d'affronter un candidat libéral indépendant de service dans son comté, aux prochaines élections fédérales.

Au cours des derniers mois de 1976 et des premiers mois de l'année suivante, soit après la tenue des Jeux olympiques de Montréal, M. Joyal est fréquemment intervenu à la Chambre des communes afin de convaincre, mais en vain, le gouvernement fédéral de faire sa part dans le déficit olympique. Non point que M. Joyal approuvait les somptueuses dépenses qui avaient été faites à Montréal; le député tentait plutôt de faire en sorte que le fédéral contribue à limiter les dégâts.

Pendant ces quelque six à huit mois, M. Joyal travailla en étroite collaboration avec le maire de Montréal afin de mieux soutenir la cause de ce dernier à Ottawa. La rumeur a commencé à courir, et elle court encore, que M. Drapeau aurait offert à M. Joyal de se présenter sous les couleurs du Parti civique aux prochaines élections municipales; deux ans après l'élection, M. Drapeau se retirerait, laissant sa place à l'actuel député de Maisonneuve-Rosemont. Mais M. Joyal nie fermement que pareilles tractations aient eu lieu.

Quoi qu'il en soit de ces "ragots", M. Joyal a participé, depuis le début de l'année 1978, aux rencontres qui ont donné



M. Jean Drapeau

naissance au Groupe d'action municipale, lequel se constituera très bientôt en parti politique municipal opposé à la formation du maire de Montréal, le Parti civique. Or, le Parti civique ne paraît guère redouter le Rassemblement des citoyens de Montréal, mais il craint une formation rivale qui compterait des personnalités

d'un certain prestige, et il refuse de se mêler officiellement de politique fédérale.

Il n'en reste pas moins que l'ancien député libéral de Maisonneuve, auquel M. Joyal a succédé en 1974, M. Antonio-J. Thomas, un sexagénaire, a refait surface depuis quelques mois, appuyé notamment par un très bon ami personnel, M. Pierre Lorange, conseiller municipal du Parti civique dans Maisonneuve, membre du comité exécutif et organisateur en chef du maire Drapeau.

M. Lorange n'est pas un nouveau venu en politique fédérale. Il était l'agent officiel et l'organisateur de M. Gérard Pelletier, ex-ministre du cabinet Trudeau. Puis il fut, avec beaucoup moins de succès cependant, l'organisateur de M. Pierre Trudeau, l'ex-président du CRCT, lorsque ce dernier mordit la poussière en 1976, à l'élection complémentaire qui l'opposait à M. Jacques Lavoie (alors conservateur), dans le comté limitrophe d'Hochelaga.

Si des élections fédérales avaient eu lieu cet été, M. Lorange aurait travaillé, quoique discrètement, à mousser la candidature de M. Antonio Thomas, lequel se serait présenté "libéral indépendant", afin de tenter, par un croc-en-jambe bien placé, de faire trébucher le candidat Joyal.

Le plan d'attaque n'a pas été écarté avec le report des élections fédérales à l'automne ou à l'an prochain. M. Thomas est à peu près décidé de briguer les suffrages comme libéral indépendant. Interrogé sur l'aide que pourrait lui apporter M. Lorange au cours de la prochaine campagne fédérale, M. Thomas a confié au DEVOIR

qu'il "espérait que ça ne serait pas une aide officielle". Il a ajouté: "J'aimerais mieux que M. Lorange m'aide par endessous, sinon ça pourrait lui nuire aux élections municipales de novembre".

Au fait, MM. Thomas et Lorange sont de vieux collaborateurs: M. Lorange a toujours aidé M. Thomas lorsque ce dernier se présentait au fédéral et M. Thomas le lui rendait bien lors des élections municipales.

Le soir du 30 avril dernier, au restaurant Le Réveil de la rue Sherbrooke, on célébrait l'anniversaire d'une des organisatrices de M. Thomas, MM. Serge Joyal, Antonio Thomas et Pierre Lorange y étaient. M. Thomas a été extrêmement surpris, dit-il, de l'accueil dont il a été l'objet à cette occasion, surtout, ajoute-t-il, en comparaison de celui, plutôt sec, qui a été réservé au député Joyal. Empoigné par l'enthousiasme, M. Thomas a constaté: "Il va bien falloir que je me présente dans le comté" (soit aux élections fédérales), remarque que M. Lorange a ponctuée aussitôt en disant que "ça serait là une bonne chose!"

M. Thomas aurait, dans le nouveau comté de Hochelaga-Maisonneuve où se présentera M. Joyal (déjà élu à l'unanimité, il y a quelques mois, candidat officiel du Parti libéral), l'appui d'un bon groupe de militants plus traditionnels; ils supportent plutôt mal la dissidence sporadique du député par rapport aux politiques du gouvernement Trudeau, le "flirt" prolongé auquel il se livre depuis un bon moment avec l'idée de se présenter aux élections municipales et, enfin, ainsi que le soulignent plusieurs membres de l'as-



M. Serge Joyal

sociation du comté, son absence chronique de la circonscription. "Il n'est pourtant pas un ministre", fait-on remarquer à ce sujet.

Pour tout dire, les militants libéraux paraissent divisés de plus en plus dans le comté au sujet du député Joyal. C'est pourquoi l'occasion apparaît idéale aux

membres du Parti civique très mécontents que M. Joyal s'apprette à faire la lutte au maire Drapeau. On a demandé à M. Thomas si, parmi ce qu'il appelle lui-même les "tres nombreuses pressions" dont il fait l'objet, quelques-unes ne viendraient pas de la direction du Parti, qui pourrait en avoir assez d'avoir dans ses rangs un député un peu rétif. M. Thomas répond qu'il n'a pas eu encore de pressions d'une telle origine, mais qu'il "s'attend à cela". Il faut cependant ajouter à ce témoignage que la direction du Parti n'a pris aucun des "moyens techniques" qu'elle prend dans ces circonstances pour empêcher un candidat de représenter officiellement le Parti.

Entre-temps, les observateurs restent plutôt perplexes quant à l'identité des principaux boxeurs qui s'affronteront à la mairie de Montréal, car les événements des prochains mois sont loin d'être déterminés.

En effet, même si M. Joyal participe systématiquement à toutes les réunions du GAM pour préparer le congrès de fondation qui se tiendra au milieu du mois de juin, il n'est pas encore évident qu'il accepte de se présenter contre le maire Drapeau. Le sort du Parti libéral du Canada aux prochaines élections est incertain et la date du prochain scrutin est en ce moment déterminée. De son côté, M. Jean Drapeau, qui rêve de sortir gracieusement de l'arène municipale, à court ou à moyen terme, ne doit pas regarder sans envie l'ambassade canadienne à Paris qui serait vacante — dans un avenir prochain. Mais quand exactement?

À la mise en candidature libérale du 5 juin

# Reed Scowen veut être candidat dans N.-D.-G.

par André Tardif

Un candidat de taille s'est proposé hier comme représentant du Parti libéral du Québec, lors de l'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce, le 5 juin prochain.

M. Reed Scowen, jusqu'ici directeur général de la commission Pépin-Robarts, vient tout juste en effet d'abandonner son poste dans l'espoir de succéder à M. Bryce Mackasey comme député d'un véritable château-fort libéral. Il posera sa candidature lors de la mise en candidature libérale.

Deux autres candidats ont déjà annoncé leur intention de briguer la nomination. Il s'agit de MM. Robert Sauve, ingénieur et commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et Richard Lord, un avocat depuis longtemps associé à l'organisation du PLQ. Il est également question de M. Donato Taddeo, également commissaire à la CECM.

Par ailleurs, le Parti québécois a annoncé hier que son congrès pour le choix d'un candidat dans N.-D.-G. aurait lieu dimanche le 4 juin prochain, soit la veille de celui des Libéraux.

M. Scowen est originaire de Sherbrooke

et est diplômé de l'Université Bishop's de Lennoxville. Agé de 46 ans et père de quatre enfants, il habite Westmount depuis 20 ans, "à quelques rues de N.-D.-G.", précise-t-il. Il fut président et directeur général de la société Perkins Paper durant 15 ans ainsi que membre du conseil exécutif du Montreal Board of Trade.

"Il y a deux ans et demi, j'ai décidé d'entreprendre une carrière publique, au Québec même, où j'ai toujours vécu avec ma famille. Je suis alors devenu conseiller spécial de M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Bourassa, jusqu'en février 1976".

Rappelons que M. Saint-Pierre était président de la campagne qui a récemment porté M. Claude Ryan au leadership du PLQ.

M. Scowen fut prêté à la Commission de lutte contre l'inflation, ayant, à titre de directeur général, la responsabilité de l'organisation du programme de contrôle des prix au Canada.

"Je ne devais demeurer que trois mois en fonctions, mais le commissaire de la CLI, M. Jean-Luc Pépin, insista pour que je reste un peu plus longtemps. Survint ensuite les événements de novembre

1976 qui compliquèrent la situation, et M. Pépin m'entraîna avec lui à la Commission de l'unité nationale qui démarrait alors, en juillet dernier".

Comme directeur général, il était responsable de l'embauche et des activités quotidiennes du personnel, et il accompagnait les commissaires dans la plupart de leurs visites à travers le Canada, une expérience qu'il a trouvée "fascinante et enrichissante".

"Mais c'est au Québec que je voulais oeuvrer, et à ceux qui voudront m'accuser d'être parachuté par le Parti libéral du Canada, je répondrai que les fédéraux savaient pertinemment que je ne voulais pas demeurer avec eux, et je ne crois pas trouver beaucoup d'appuis dans leur groupe pour ma campagne."

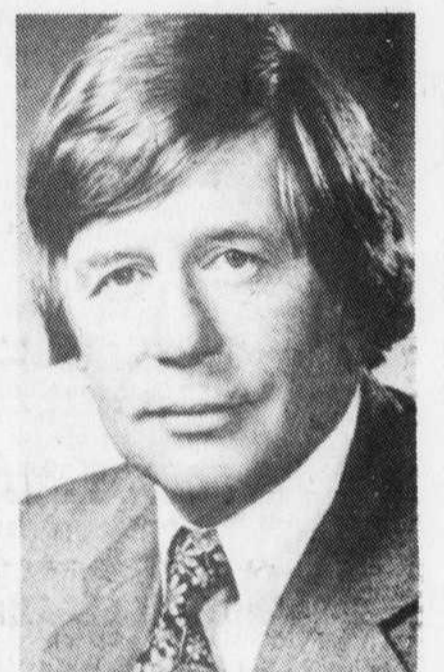
M. Scowen connaît évidemment bien

M. Ryan, et il lui a fait part de sa décision de se porter candidat dans N.-D.-G., un comté où le nouveau chef du PLQ déciderait plus tôt cette semaine de ne pas se présenter, "parce que majoritairement anglophone et pas suffisamment représentatif du Québec".

Le candidat ne connaît toutefois pas celui à qui il espère succéder et ne l'a même jamais rencontré. M. Bryce Mackasey, ancien ministre dans le cabinet du premier ministre Trudeau, avait démissionné de son poste et de son comté de Verdun en 1976 pour se présenter avec succès dans N.-D.-G., "afin de faire ma part pour combattre le séparatisme", avait-il alors expliqué. Il y a quelques semaines, désabusé, il abandonnait son siège, provoquant ainsi une élection partielle.

Le PLQ a annoncé hier qu'à l'occasion de la convention du 5 juin, seuls les membres en règle le 6 mai dernier auront droit de vote. Les candidats devront remettre leur bulletin de mise en candidature avant le 1er juin à M. Jacques Lamoureux, président du comité d'organisation de la campagne. Ce dernier sera secondé de MM. Dave Lawson et Gilles Gascon.

Le comité, après une étude de la loi régissant le financement des partis politiques, a décidé que les candidats à la convention n'auraient pas le droit de dépenser plus de \$500 chacun aux fins de la campagne. Ils devront de plus se conformer aux règlements régissant la publicité et n'auront droit de parole que pendant 10 minutes. Le scrutin sera secret.



M. Reed Scowen

# Enseignement privé: Morin fera connaître en juin sa politique

QUEBEC (PC) — C'est en juin que le gouvernement péquiste fera connaître ses politiques en ce qui a trait à l'existence du réseau québécois d'établissements privés.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin en a donné l'assurance hier à Québec, au cours d'un débat spécial convoqué à la demande du député unioniste de Gaspé, M. Michel Lemoignan.

Cette promesse du ministre a été bien loin de satisfaire les porte-parole des partis d'opposition qui ont observé que le

gouvernement péquiste, en dépit de l'existence d'une pétition signée par un demi-million de citoyens, n'a pas encore pris position dans ce dossier, à l'étude depuis le 15 novembre dernier.

"Ne vous en faites pas, a déclaré le ministre en s'adressant au député de Beauce-sud, M. Fabien Roy, cette politique s'en vient en juin et elle sera ferme".

Interpellé par le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui voulait savoir s'il souscrit toujours au principe de la liberté de choix entre l'école

publique et l'école privée, M. Morin a répondu: "Le gouvernement entend respecter les principes énoncés dans la charte de l'éducation et dans la loi 56 constituant le réseau d'écoles privées mais ceci ne veut pas dire qu'on doit nécessairement".

Voir page 6: Enseignement

## week-end

### SAMEDI

À l'auberge des Gouverneurs de Place Haute-Ville, à Québec, le 6ème congrès général de la Fédération nationale des communications (CSN) se poursuit aujourd'hui et se termine demain.

À 8 h 30, au Colisée Jean Béliveau, la population de Longueuil est invitée à venir chercher des arbres et des fleurs offerts gratuitement par la ville.

De 9 h à 17 h, au sous-sol de l'église Saint-Louis de France, rue Roy, marché aux puces de la coopérative des citoyens d'Olier.

À l'auberge du Mont-Gabriel, aujourd'hui et demain, 14ème congrès annuel de la Corporation des électroniciens du Québec.

De 9 h 30 à 17 h, à la salle 3062 des HEC, avenue Decelles, colloque organisé par le Centre d'études et de documentation européennes de l'Université de Montréal, sous le thème: nationalisme et intégration dans le contexte canadien.

À l'auberge des Gouverneurs de Place Haute-Ville, à Québec, assemblée générale annuelle de la Fédération des magasins Coop.

À 18 h, au parc Lafontaine, souper champêtre suivi d'une danse populaire, à l'occasion du centenaire de la fondation des premières sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

À 19 h 30, à l'hôtel de ville, début des fêtes du centenaire de Sainte-Anne de Bellevue.

Aujourd'hui et demain, au Centre Paul-Sauve, championnat québécois de danse dans le cadre du 10ème festival provincial de danse sociale, sous l'égide de la Fédération des loisirs-danse du Québec.

### DIMANCHE

À 11 h, à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, une grande messe marque l'ouverture de la semaine de l'âge d'or.

Aujourd'hui et demain, au Cégep de Matane, congrès annuel de la Fédération des familles

d'accueil du Québec.

À 10 h, à l'église Notre-Dame de Montréal, messe solennelle pour souligner l'anniversaire de la fondation de Montréal, sous l'égide de la Société historique de Montréal; il y aura par la suite une manifestation sur la Place d'Armes, suivie d'une réception dans les jardins du Vieux séminaire.

De 10 h à 18 h, au Holiday Inn de Longueuil, exposition-vente de timbres et de monnaies.

À 14 h 30, à la salle Notre-Dame, rue Saint-Sulpice, assemblée mensuelle de l'Association des femmes célibataires.

À 15 h, à la chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles, bénédiction des autos.

À 17 h, à l'église Sainte-Bibiane de Rosemont, une messe spéciale souligne la fin de la Semaine de la police, sous l'égide de l'Association internationale de la police.

À 20 h, au Théâtre de la Poudrière, le groupe expérimental de l'Association des Sud-Américains de Montréal présente en espagnol *En familia*, de Florencio Sanchez.

### LUNDI

L'hôtel de ville de Montréal et la Cour municipale sont fermés aujourd'hui, fête de la reine ou de Dollard; mais l'aquarium, le Jardin botanique et le Jardin des merveilles sont ouverts, de même que quatre piscines: Gadohis, Marquette, Claude-Robillard et René-Goupil. Jour férié également pour les services postaux. Il n'y a pas non plus de collecte de la Croix-Rouge.

Début à Ottawa du Festival franco-ontarien, sous l'égide de l'AFCCO.

À Québec, au centre municipal des congrès, début du congrès provincial des Caisses populaires Desjardins, qui se poursuit demain et mercredi.

À 20 h, au théâtre de l'ONF, 550 ouest, rue Sherbrooke, ciné-débat sur *Les taudis*, avec la participation, notamment, de Jean-Claude Leclerc, du DEVOIR, Henry Aubin, de *The Gazette*, et Michel Lamarche, de l'Association des locataires de Côte-des-Neiges.

VILLE DE MONTRÉAL  
**AVIS**  
FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA COUR MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'Hôtel de Ville et la Cour Municipale seront fermés toute la journée, le lundi 22 mai 1978.

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 20 mai 1978

MARC BOYER, C.R.  
Le greffier de la Ville.

**COURS DE VOILE**  
pour débutants  
ou experts

LOCATION DE BATEAU  
CARTE DE MEMBRE  
**697-3267**

À seulement 20 minutes du centre-ville

**ÉCOLE DE VOILE**  
**Stefan Marshall**

LES PLUS BELLES, LES PLUS FONCTIONNELLES

SI VOUS AIMEZ LES LIVRES...  
Si vous voulez les conserver comme des trésors d'amitié imperissables...

Préparez-vous une bibliothèque à LA MAISON DE L'ÉDUCATION C'EST LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

Tous les modèles 100 Styles et vitrés

Vous avez un choix sur place - ou vous désirez la visite de votre représentant - ou votre catalogue en couleur - librez un dollar pour l'envoi du catalogue!

Nom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Province ..... Tél. ....

EN EXCLUSIVITÉ À  
**LA MAISON DE L'ÉDUCATION**  
10485 boulevard Saint-Laurent  
Montréal Tél. 384-4844

**ON VOUS A À L'OEIL**

**POLICE ET LIBERTÉ**

Un colloque de la Ligue des Droits de l'Homme en collaboration avec la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Les 26, 27 et 28 mai 1978

au Pavillon des Sciences sociales  
de l'Université de Montréal,  
3150 rue Jean-Brillant (angle Decelles)

- Traduction simultanée assurée grâce à la collaboration du Secrétariat d'État du Canada
- Frais d'inscription (incluant tous les documents): \$10.00
- Garderie gratuite

# Éditorial

## Après la taxe de vente, les affaires urbaines

La conception que l'on se fait à Ottawa ces jours-ci du régime fédéral et de son fonctionnement augure mal des négociations qui s'engageront éventuellement sur les réformes souhaitées par la grande majorité des Québécois, notamment au chapitre du partage des pouvoirs. Après l'affaire de la taxe de vente, qui semble heureusement s'acheminer vers un compromis, ce sont les affaires urbaines de M. André Ouellet qui illustrent le malaise croissant des relations fédérales-provinciales.

On aura remarqué avec quelle désinvolture M. Jean Chrétien, appuyé par son premier ministre, suggère au Québec d'abolir son ministère du Revenu afin de réaliser des économies d'administration. Le raisonnement est connu: si le Québec n'était pas la seule province à recueillir elle-même ses impôts, le ministre des Finances aurait pu s'éviter les dépenses additionnelles, estimées à \$3 millions, qu'entraîne le remboursement direct aux contribuables québécois de ces célèbres \$186 millions. À la limite, pour simplifier et rationaliser au maximum l'ensemble des opérations publiques, pour résoudre en même temps les difficultés politiques des libéraux fédéraux, le Québec pourrait fermer plusieurs de ses ministères qui causent des soucis à l'administration centrale. Et, une fois entraîné dans cette logique, rien n'interdirait d'envisager l'élimination complète du gouvernement québécois.

Si l'on doit envisager l'abolition d'un ministère aujourd'hui, c'est plutôt à celui de M. Ouellet que l'on songe. Les nouveaux programmes de subventions aux municipalités que vient de proposer le ministre, qui sont en réalité d'anciens programmes fusionnés, assortis de nouvelles modalités et dotés de fonds plus généraux, ne contribuent qu'à raffiner les interventions du pouvoir central dans un domaine qui relève des provinces.

Il y a longtemps qu'Ottawa est dans ce domaine-là, répondait hier M. Ouellet aux reporters qui le priaient de commenter les réactions de M. Guy Tardif et celles de l'opposition conservatrice aux Communautés. Le ministre des Affaires municipales du Québec et les porte-parole conservateurs ont souligné, chacun à sa manière, que les initiatives d'Ottawa constituent une nouvelle incursion. Or l'argument le plus fréquemment invoqué à l'encontre de ces protestations consiste à répéter, comme l'a fait M. Ouellet hier, que le gouvernement fédéral occupe une place dans ce champ depuis longtemps. En effet, et la question que l'on se pose à présent n'est pas nouvelle: combien de temps encore va-t-il y séjourner?

Soyons juste: le ministre d'État aux Affaires urbaines, comme ses prédécesseurs, fait valoir des raisons d'un autre ordre. Il existe, suivant l'analyse fédérale, une distinction entre les affaires municipales, qui relèvent des provinces, et les affaires urbaines. Ces dernières intéressent le gouvernement central pour autant que les politiques définies à Ottawa ont une incidence sur le plan local, communautaire, régional. Dans cette perspective, l'urbanisme et l'habitat sont des préoccupations d'ordre national. Les distinctions sont souvent spéculatives et artificielles, mais on peut admettre que le pouvoir central se soucie des grands problèmes d'aménagement du territoire canadien et de milieux de vie des citoyens. Cela dit, il reste à voir quels seront ses instruments d'intervention.

On a vu depuis quelques décennies comment Ottawa a pris en charge l'aide à la construction domiciliaire. Au lendemain de la 2e guerre mondiale, la création d'une société d'hypothèques et de logement répondait à des besoins évidents de relance. Mais il n'est écrit nulle part que ce domaine appartient en propre au gouvernement fédéral. La manière dont s'est développée la SCHL, devenue un puissant empire, est telle que le pouvoir central est intervenu à tous les stades et dans toutes les phases de l'habitation. Pourquoi ce domaine ne reviendrait-il pas en exclusivité aux provinces qui ont la responsabilité des politiques sociales?

Les programmes que projette de réaliser maintenant M. Ouellet amènent le gouvernement central à subventionner, suivant des critères qu'il aura arrêtés, la mise en place d'installations de traitement des eaux, vannes, égouts et usines, la planification et l'installation d'un service d'approvisionnement en eau potable, l'installation d'un réseau de collecteurs d'égouts pluviaux, sans oublier les canalisations secondaires d'eau et d'égout, les équipements de nature socio-culturelle comme les garderies, les centres communautaires et les bibliothèques, les installations communautaires de caractère récréatif comme les centres récréatifs pour personnes âgées, les patinoires locales, les parcs et autres installations du genre. Il est aussi prévu un programme de subventions à l'amélioration et à la conservation des quartiers, à la construction de logements sans but lucratif, à l'amélioration de l'isolement thermique des immeubles municipaux et centres communautaires. Ottawa voudrait encore aider à la

construction d'installations destinées à la conversion des déchets et ordures ménagères en énergie.

M. Ouellet, s'il compte adresser les chèques fédéraux aux municipalités, a cependant prévu que les provinces ne seront pas ignorées dans l'opération: elles devront préciser les modalités de la répartition des fonds aux municipalités. Elles seront même consultées, et plusieurs fois s'il le faut, quant aux formules de répartition. Aux provinces, il incombera d'approuver les projets proposés par les municipalités.

On ne distingue plus très bien dans cette longue énumération des différences subtiles qu'il convient encore de retenir entre les affaires municipales et les affaires urbaines.

M. Tardif, avec raison, a formulé de très sérieuses réserves à l'égard de ces politiques. Mais, sachant que les municipalités sont mises en appétit par des programmes aussi généraux, il se garde de protester avec trop de véhémence. Le gouvernement du PQ a décidé qu'il fallait désormais éviter de passer pour "séparatiste". Et M. Ouellet est à l'affût des moindres velléités de refus. Déjà, il accuse Québec de chercher à "créer des crises" autour de ses projets.

Dans la révision du partage des pouvoirs qui sera entreprise un jour, le Québec devra clarifier une bonne fois les responsabilités respectives des ordres de gouvernement dans plusieurs domaines où leur présence concurrente ou complémentaire est injustifiée. Celui de l'habitation et des affaires urbaines devrait relever des provinces qui en revendiquent la gestion. Si Ottawa a trop d'argent et qu'il éprouve l'irrépressible besoin de subventionner l'aménagement des patinoires de banlieue, il n'a qu'à réduire ses impôts et à laisser aux provinces ce qui le désirent une partie du champ fiscal.

Ces jours-ci, ce ne sont plus MM. Trudeau, Chrétien et Ouellet qui pratiquent le fédéralisme. Ce sont MM. Parizeau et Tardif qui en défendent l'esprit. Quel étrange paradoxe!

Certes, l'accumulation des précédents et des interventions nombreuses pèse lourd dans la balance. On ne peut attendre d'Ottawa qu'il se retire brusquement des secteurs où sa présence est incompatible avec un partage des pouvoirs à la fois réaliste et juste. Mais on doit au moins lui demander de freiner ce mouvement d'expansion. Pour peu qu'on laisse le champ libre à M. Ouellet, il viendra planter des arbres sur nos pelouses et arroser les patinoires de Taillon.

Michel ROY



De gouvernement à gouvernement!

### lettres au DEVOIR

#### Plutôt basé sur l'émotion que sur la logique

M. le directeur, Dans votre éditorial du 16 mai concernant la taxe de vente, votre point de vue sur la confrontation entre Chrétien et Parizeau est plutôt basé sur l'émotion que sur la logique. Avec une telle attitude il est possible de gagner ou de perdre des élections, mais ce n'est pas ainsi que l'on gouverne un pays.

Voici les faits: suivant les conseils des meilleurs économistes du pays, Jean Chrétien s'est introduit dans une juridiction provinciale. Après avoir consulté tous les ministres provinciaux des Finances, sa proposition a été approuvée par neuf d'entre eux, avec quelque réticence de la part de quelques-uns. Celui qui on croyait prêt à jouer un rôle sur la scène politique n'a pas daigné ouvrir la bouche une seule fois au cours des trois semaines de consultation. Il n'a pas dit: "Vous vous engagez dans un domaine dont la responsabilité relève du gouvernement provincial. Ne touchez pas!"

Jean Chrétien, quoique bien nommé, a présenté son budget et l'opinion générale reconnaît qu'il a perdu le premier round. Il devrait donc, d'après vous,

tomber dans le filet que lui tend Parizeau et remettre au gouvernement québécois le reste des fonds désignés à remplir une fonction bien déterminée. Une telle suggestion ne tient aucun compte, jusqu'à maintenant, du fait qu'il existe toujours dix provinces.

D'acquiescer au chantage de Parizeau serait un trahison contre les neuf autres ministres provinciaux des Finances.

Je crois également qu'une telle mesure détruirait à jamais toute négociation à venir entre les deux niveaux de gouvernement. De remettre aux résidents québécois des fonds fédéraux qui leur étaient destinés, ne peut être possible que dans un domaine strictement reconnu comme étant fédéral. Ceci ne s'avère peut-être pas juste pour tout le monde, mais 2.4 millions de contribuables touchent à peu près l'ensemble des familles au Québec.

En ce qui concerne l'honnêteté de la répartition, il ne faut pas oublier qu'un abaissement de la taxe de vente, que ce soit la formule de Parizeau ou celle de Chrétien, est évidemment plus profitable aux riches qui ont un pouvoir d'achat plus élevé, qu'aux

pauvres qui ne peuvent se payer le luxe de faire de gros achats.

Nous pouvons discuter logiquement sur le fait qu'il est plus avantageux de remettre \$85 à une personne dont le revenu est bas que de permettre un rabais de 2% de la taxe de vente sur toute la ligne ou encore une réduction de 8% sur certains articles seulement.

D'une façon ou d'une autre, il faut acheter suffisamment si nous voulons récolter les mêmes bénéfices. De plus, ce montant n'est probablement pas à la portée des gens pauvres si nous permettons un rabais de la taxe de vente sur tous les articles ou sur une base sélective, telle que les vêtements, les souliers et l'ameublement.

Je voudrais faire valoir un dernier point. Si Parizeau n'est pas prêt à jouer ses cartes pendant que Québec fait encore partie du Canada, comment peut-il espérer négocier avec les ministres des Finances "anglophones" dans une souveraineté-association?

Sincèrement vôtre,  
H.T. HERBERT, député  
Vaudreuil.

Ottawa, le 16 mai 1978

#### L'importance du problème du viol

M. Jean Simoneau,  
Lettres au DEVOIR, 15 mai 1978.

Il est assez amer de constater, particulièrement pour nous les femmes, que le viol, ce scandale quotidien, demeure dans l'ombre des scandales à grand déploiement, comme celui de l'ouverture du courrier par la G.R.C., d'ailleurs à l'ordre du jour ces temps-ci. Bien sûr, il faut s'indigner devant les activités totalitaires de la G.R.C., mais lorsque vous affirmez que le viol de la vie privée par cette dernière est plus fréquent et indécent que le viol des femmes, êtes-vous conscient qu'il y a plus de 10 viols par jour à Montréal?

Votre lettre semble d'ailleurs mettre dans le même sac viol et pornographie, alors que le premier constitue une violence faite aux femmes, et que la seconde est une conception aberrante de la sexualité, encouragée hypocritement par notre société. Il est évident que l'augmentation des peines pénales n'éliminera pas les viols, et qu'il s'agit là de manœuvres électorales, mais les motifs que vous invoquez sont douteux, telle la répression sexuelle incompatible avec notre époque libérale (dans les apparences?). De plus, s'attaquer au viol et à la pornographie, ce n'est pas s'attaquer à une sexualité égalitaire

pour les partenaires, mais plutôt à la répression sexuelle elle-même qui mène les individu-e-s vers ces aberrations.

Ce qu'il serait pertinent de dénoncer, c'est que les femmes violées continueront d'être considérées comme responsables de leur "mesaventure" et à devoir prouver la culpabilité de leurs agresseurs, et ce, malgré l'augmentation des peines de prison. Combien de femmes rapportent-elles les viols dont elles sont victimes? Très peu. L'augmentation des peines pénales, c'est de la poudre aux yeux!

Claire VALLEE  
Montréal, le 15 mai 1978.

#### Quelle orientation la Fédération des Femmes du Québec veut-elle se donner?

M. le directeur,

J'approuve pleinement l'article de Micheline Carrier paru dans LE DEVOIR du 13 mai dernier, sous le titre: "Trêve de partisanerie, place à l'esprit critique, Mesdames!" Ayant assisté à l'ouverture du congrès de la Fédération des Femmes du Québec le 5 mai, j'ai constaté l'hostilité systématique qui régnait dans la salle au Mont Gabriel. Des coups de pied au plancher, des protestations continuelles, surtout au moment de l'exposé des invités gouvernementaux, donnaient l'impression d'une classe d'élèves indisciplinés! Heureusement, c'était une minorité bien orchestrée qui s'exprimait ainsi animée d'un

haut voltage d'agressivité. De plus, l'exposé de l'ex-présidente de la F.F.Q. contenait une attaque à la personnalité de madame Payette; est-ce cela de la solidarité féminine? Dois-je rappeler que madame Payette était invitée à ce congrès à titre de ministre du Gouvernement du Québec et non pas comme vedette de "Appelz-moi Lise"?

Certes, les revendications féminines sont fondées et les femmes sont effectivement fatiguées des délais imposés. Encore faut-il être assez objectif et lucide pour tenir compte des deux faits suivants:  
1. — Le gouvernement Lévesque est au pouvoir à Québec depuis dix-huit mois seulement, tandis que le gouvernement Trudeau

conserve le pouvoir à Ottawa depuis dix ans. Qu'aurait fait le gouvernement Trudeau pour les femmes durant ces cent vingt mois de pouvoir?

2. — Le cabinet Lévesque se compose de quatre femmes ayant le titre de Ministre ou l'équivalent. Le cabinet Trudeau n'en a que deux. Lequel favorise le plus la promotion féminine?

À la lumière du dernier congrès, il serait urgent que la F.F.Q. fasse savoir à ses membres sa nouvelle orientation; être au service d'un parti politique plutôt que de défendre les intérêts de toutes les femmes, indépendamment de leur tendance politique.

Suzanne BARIL,  
Membre de la Fédération des Femmes du Québec

Longueuil, le 15 mai 1978

#### Avec Air Canada, on y va... en anglais!

M. Max Yalden,  
Commissaire aux langues officielles

Je vous écris afin de vous faire part de l'absence totale du français à bord du vol 136, d'Air Canada, de Vancouver à Toronto, le 7 mai 1978.

A une exception près, toutes les annonces faites à bord de ce vol n'ont été qu'en anglais. Le français brillait par son absence, ce qui d'ailleurs n'est pas chose nouvelle à bord des avions de cette compagnie aérienne dite "nationale".

Je ne sais si cette plainte va

changer grand-chose, car à la lecture du rapport annuel du Commissaire aux Langues officielles, Air Canada détient toujours la palme parmi les agences gouvernementales qui se préoccupent très peu du français.

J'aimerais bien connaître votre réaction face à cette lettre et les moyens énergiques que vous entendez utiliser face à cette situation qui ne cesse de se répéter de mois en mois et de donner en année.

Donat SAVOIE

Aylmer, le 9 mai 1978.

### L'ACTUALITÉ

#### L'année du sang africain

## L'Érythrée sous les bombes "socialistes"

L'actualité de ces derniers jours confirme de la pire manière, deux "prophéties" qui courent depuis longtemps les chancelleries et les salles de rédaction: l'année 1978 sera celle du sang africain, et les grandes manœuvres internationales pour le contrôle du continent noir — vaste coffre-fort convoité — porteront à la caricature le nouveau cynisme qui, partout à travers le monde, relève au second plan les "illusions idéologiques".

Sur le premier point, ce n'est pas un hasard si, d'un jour à l'autre, et du Sahara au cap de Bonne-Espérance, se rallument sans cesse des "foyers de tension" et se multiplient des massacres qui paraissent rivaliser d'horreur. Du charnier découvert en Angola le 4 mai; après le dernier raid sud-africain à la "liquidation" sommaire le 14 mai de cinquante civils noirs en Rhodésie, en passant par l'"anéantissement" les 3 et 4 mai par les Jaguar français d'une co-

lonne sahraouie, l'opinion internationale s'accoutume à une terrible évidence: les morts africains, même par dizaines, ne pèsent désormais pas très lourd au regard d'un ou deux otages blancs, dont le sort rameute périodiquement l'émotion occidentale. Comme s'il était peu à peu admis que l'Afrique ne soit plus autre chose qu'un vaste champ clos livré aux calculs stratégiques des grandes puissances.

Sur le deuxième point — le cynisme trop bien partagé —, les leçons à tirer sont plus amères encore. La politique africaine de la France et le souci giscardien de défendre — parfois légitimement — l'Afrique noire contre l'impérialisme de certains pays de l'Afrique du Nord amènent, malheureusement, Paris à soutenir — au Zaïre ou au Tchad — des régimes tyranniques ou corrompus capables, par leur incurie même, d'amener un jour leur protecteur dans une très compromettante im-

passee (...)

On doit néanmoins reconnaître que le temps du manichéisme est terminé. Le "camp socialiste" n'a plus rien à envier à l'Occident sur le chapitre du "réalisme étatique". L'U.R.S.S., qui déjà s'accoutumait fort bien des folles sanglantes du président ougandais, a fourni à l'Éthiopie les moyens de commettre aujourd'hui en Érythrée un génocide qui risque de faire date. Annoncée depuis des mois, l'offensive d'Addis-Abeba contre les "séparatistes" à cette fois commencée. Partant d'Asmara et de Massauah, des colonnes de chars, des avions et des unités d'artillerie ultra-modernes sont lancées, depuis le 10 mai, contre des maquisards luttant depuis dix-sept ans pour leur indépendance et bénéficiant — inconstamment — du soutien de la population.

On s'attache encore, dans les capitales de la région, à examiner à la loupe les dernières proclama-

tions officielles pour savoir si les troupes cubaines présentes dans le pays participent directement ou non à la mise en oeuvre de cette "solution finale". Une solution que les dirigeants castristes — anciens protecteurs des Érythréens — disaient vouloir éviter. Ces ultimes interrogations paraissent bien formelles. La Havane a certainement hésité devant ce grand virage et tenté sans doute d'imposer une médiation. Pourtant, devant l'intransigence de leur grand allié éthiopien, placés au pied du mur par Addis-Abeba, Soviétiques et Cubains ont fini par faire taire leurs scrupules.

Engagés dans un nouveau partage de l'Afrique et de ses richesses, les puissances étrangères — qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest — paraissent plus soucieuses aujourd'hui de calculer froidement les risques que de chercher à savoir qui sont les vraies victimes et où se trouve l'injustice.

(Le Monde)

### la parole du jour

"Un jour, un grand roi vint contre une toute petite ville et l'assiégea, construisant contre elle de grands ouvrages. Il trouva devant lui un homme sage, quoique pauvre. Cet homme sauva la ville, mais on n'a pas gardé souvenir de ce pauvre." — Qohélet 9,14-15 (troisième siècle avant JC).

"O mort, comme ton évocation est amère pour l'homme qui vit tranquille au milieu de ses biens, pour l'homme sans souci à qui tout réussit et pouvant encore goûter le plaisir." — Proverbes 14,23 (cinquième siècle avant JC).

"Ne refuse pas au pauvre sa subsistance et ne fais pas languir qui est dans le besoin. Ne fais pas souffrir celui qui a faim et n'exaspère pas l'indigent." — Écclésiastique 4,1-2 (deuxième siècle avant JC).

"Malheur à ceux qui haïssent le défenseur du droit devant les tribunaux et qui détestent celui qui parle avec sincérité!" — Amos 5,10.

"Que tous soient un" — Jean 17,21.

"Tout labeur donne du profit. C'est le bavardage qui produit la disette." — Proverbes 14,23 (cinquième siècle avant JC).

"Au malheur de l'orgueilleux il n'est pas de guerison." — Écclésiastique 3,28 (deuxième siècle avant JC).

#### L'ancien et le nouveau

## "Le discours du budget"

par JEAN MARTUCCI

Certaines éditions du Nouveau Testament, dans l'évangile selon Matthieu, mettent en évidence cinq groupes de paroles de Jésus et les appellent discours. Il y a le discours évangélique, le discours apostolique, le discours parabolique, le discours ecclésiastique et le discours eschatologique. Personne, malheureusement, n'a réussi à trouver, quelque part dans l'enseignement de Jésus, un "discours du budget" susceptible d'éclaircir nos problèmes de fiscalité aujourd'hui.

On trouve bien "Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu". Le contexte se rapporte clairement à la fiscalité et même à un problème de juridiction: "Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César?" demandant-on à Jésus. En somme, crois-tu que Rome a le droit d'intervenir dans le champ de taxation des Juifs? Jésus parle alors, très

concrètement, à partir d'une pièce de monnaie qu'on lui a tendue. Sa réponse rappelle que César ne doit pas se prendre pour Dieu, et qu'il est des devoirs plus impérieux que celui des taxes. Mais, la position de Jésus a le défaut de ne pas déterminer ce qui revient à César, et le problème fiscal reste entier pour ses interlocuteurs.

Ailleurs dans le même évangile selon Matthieu, Jésus un jour annonce à Pierre qu'il trouvera au bout de son hameçon, dans la bouche d'un poisson, l'argent avec lequel payer l'impôt. Miracle? ou simple renvoi de Pierre à son gagne-pain de pêcheur? Ce récit mystérieux, en tout cas, ne règle pas nos problèmes fiscaux: où sont aujourd'hui les poissons payant l'impôt? A moins que les contribuables... mais passons.

"Heureux les pauvres... Malheur à vous, les riches" serait un intéressant principe fiscal. On le voit rare-

ment appliqué. Malgré tous les efforts ou, plus exactement, les déclarations de bonnes intentions, les lois de l'impôt font qu'il reste toujours assez d'argent aux riches pour qu'ils ne se sentent pas trop malheureux et jamais assez aux pauvres pour qu'ils puissent se sentir heureux. Décidément, l'Evangile ne semble pas fait pour inspirer les ministres des finances.

J'ai entendu dire que, pour régler ou envenimer une querelle entre deux gouvernements, on songeait à verser une petite somme à beaucoup d'individus pour les consoler ou les féliciter d'être assez riches pour avoir à payer de l'impôt. Mon avis en matière d'économie ne vaut pas très cher, mais je suis au moins sûr que Jésus n'a pas voulu fournir un principe fiscal quand il a dit: "À qui déjà possède, on donnera du surplus et, à qui ne possède rien, on enlèvera même ce qui il a!"

des idées des événements des hommes

La campagne contre les auteurs de "Duplessis"

par JEAN-PAUL de LAGRAVE

La série télévisée Duplessis et ses principaux créateurs sont actuellement l'objet d'une infâme campagne d'intolérance de la part d'un groupe d'intellectuels d'extrême droite, dont le Jésuite Jacques Cousineau porte la bannière.

contre le cléricalisme, c'est-à-dire contre la volonté des clercs d'imposer leurs dogmes par la force ou la ruse à ceux qui les rejettent, et contre la confusion entre la société civile et la société religieuse.

Plus près de nous, l'École sociale populaire, fondée par les Jésuites, a conservé au Québec, durant des années, un militantisme corporatiste semi-fasciste.

Dans un article publié ces jours-ci dans "LE DEVOIR" et dans "La Presse", le père Cousineau prétend que la série Duplessis est une "attaque insidieuse" contre l'Eglise du Québec.

server. Il y a même comme un désir de canoniser Duplessis, un "saint laïc" du Québec.

rieur et à l'extérieur du Québec et du Canada.

DÉNATIONALISER L'ÉTAT (3)

A) Une certaine sollicitation de l'histoire

Comment dès lors aborder la question d'un référendum sur l'avenir politique du Québec? Il nous faut d'abord noter le caractère abstrait du procédé qui consiste à isoler dans le temps une période durant laquelle la nation déciderait d'une manière que l'on voudrait le plus possible définitive de son destin.

Mais le destin national d'un peuple relève toujours du moment de l'histoire qui précède à une époque donnée: qu'il se situe en deça de ce moment, qu'il tende de s'y soustraire ou qu'il y soit accordé, il ne saurait toutefois échapper. Il s'agirait donc de savoir quelle était la nature du moment historique qui précède au début du XIXe siècle et qui a vu le développement du nationalisme canadien-français en même temps que son échec momentané; et quelle est la nature du moment historique actuel où le problème du nationalisme nous est à nouveau posé avec insistance.

ces nations pouvaient donner à leurs problèmes d'unité. En effet, en toute bonne logique étatiste, l'effort voué à cette restauration est d'autant plus grand qu'une nation s'est trouvée longtemps privée d'un Etat fort capable de mobiliser avec une efficacité maximale les énergies nationales.

trouvaille historique de la Révolution française que d'avoir su invoquer les grands principes d'égalité, de liberté, de fraternité des citoyens pour justifier en fait une vaste entreprise de nationalisation des individus et d'accroissement du pouvoir de l'Etat au profit d'une nouvelle classe dirigeante.

peuple. Peut-être aussi le peuple trouvait-il, aussi paradoxal que cela puisse paraître à certains, une certaine protection du côté de la puissance coloniale et de l'Eglise contre la volonté de puissance de cette élite; de même qu'en d'autres circonstances il a pu s'appuyer sur cette élite pour contrecarrer un excès de pouvoir de la part de la puissance coloniale ou de l'Eglise.

dicales, aujourd'hui; la puissance coloniale anglaise, l'Eglise catholique et l'élite canadienne-française autrefois. Cette hétérogénéité, loin d'être l'effet de quelque aberration, peut au contraire être abordée positivement et considérée comme ce qui a toujours permis au peuple canadien-français de préserver sa liberté en empêchant l'un ou l'autre de ces pouvoirs de s'imposer exclusivement.

La "normalité" historique

En ce qui concerne proprement l'histoire de la société canadienne-française, il s'agirait, en cette fin du XXe siècle, de retourner en ce début du XIXe siècle marqué un peu partout en Occident par l'éveil des nationalités et l'essor des nationalismes, de manière à rectifier après-coup en fonction d'une normalité historique qui s'est imposée depuis, le destin malheureux qu'y a connu le nationalisme canadien-français.

Le problème selon nous pourrait se formuler dans les termes suivants: alors que le début du XIXe siècle, dans le sillage de la Révolution française, se trouve marqué par l'essor des nationalités et des nationalismes pour lesquels la constitution des nations en Etats s'imposait avec la force d'une nécessité, nous assisterions en cette fin du XXe siècle à l'épuisement de ce mouvement et à la stérilisation des Etats-nations constitués à sa faveur.

La "réussite" française

"L'échec" historique du Canada-français

elle ni plus ni moins de légitimité historique que ne pouvaient en avoir les chefs patriotes des années 1830; elle n'en a d'autre part ni plus ni moins que les autres puissances sociales sur lesquelles le peuple a pu à d'autres moments, voire en même temps, s'appuyer, qu'il s'agisse autrefois de la puissance coloniale anglaise ou de l'Eglise catholique, qu'il s'agisse maintenant de l'Etat fédéral ou encore des puissances capitalistes et syndicales.

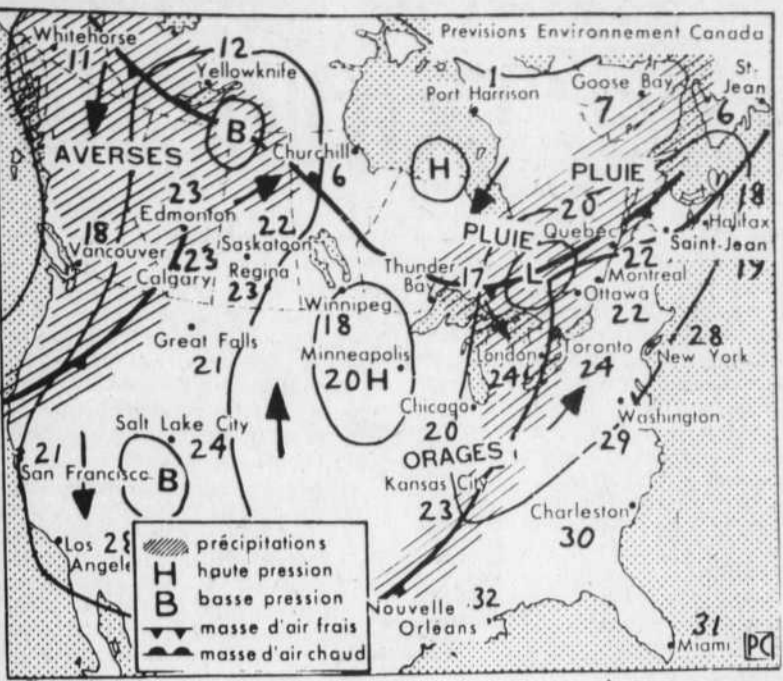
à suivre)

LA MAISON D'ÉMILIE s'agrandit. Vente de 20% à 50% du 15 mai au 27 mai. Boda — Thomas — Dansk — Rosti — Danesco — Cuisinart — Couteaux Henckels — Meubles Kit Concept — Fildcrest, etc. 1007, Laurier ouest Outremont - tél.: 277-9725

lettres au DEVOIR Premier chapitre des laïcs franciscains. Plus d'une trentaine de délégués du IIIe Ordre franciscain, hommes et femmes, venus de tous les coins du Québec, ont célébré leur premier chapitre, à Drummondville, les 5, 6 et 7 mai 1978, dans une atmosphère de Pentecôte.

COLLOQUE "LE GÉOGRAPHE ET L'AMÉNAGEMENT AU QUÉBEC". Vendredi le 26 mai 1978. Auditorium des Sciences de l'Éducation Université de Sherbrooke. Conférencier spécial: M. Jacques Léonard, Ministre d'État à l'Aménagement. Renseignements et inscription: tél.: 1-819-565-4521

## la météo



À midi, aujourd'hui

Une crête de haute pression située au centre du Québec donnera un temps partiellement dégagé dans toutes les régions de la province. Un système dépressionnaire venant de l'Ontario nous apportera un temps chaud et humide aujourd'hui, et commencera à ennuager les régions du sud-ouest en fin de journée.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'est: chaud et humide avec possibilité d'orages ou d'orages en fin de journée. Maximum: près de 24. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau,

de Pontiac/Témiscamingué: nuageux avec averses et possibilité d'orages. Maximum: près de 18. Aperçu pour dimanche: beau.

Régions de la Haute-Mauricie, de Québec/Trois-Rivières, du Lac St-Jean: passages nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour dimanche: passages nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux et quelques averses en fin de journée. Maximum: près de 15. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

mière vue. M. Ryan, qui rencontre l'association libérale de Valleyfield aujourd'hui, y fera un discours où il réaffirmera la possibilité de trouver une solution qui respecte la compétence provinciale qu'il n'a cessé de défendre depuis le début de la querelle, survenue la veille de son accession au leadership du parti.

Alors qu'à aucun, à Ottawa, espèrent qu'il serve désormais de médiateur pour dénouer l'impasse, l'hypothèse ne semble pas le séduire. « Comme on le sait, dit-il, je ne suis pas fort sur les gouvernements parallèles. Je préfère présenter mes idées et les défendre sur la place publique. »

Chose certaine, après avoir semé la zizanie au sein du caucus libéral fédéral, enflammé les Communes en même temps que les manchettes, la guerre de la taxe de vente semble mûre pour la période de conciliation.

Outre l'initiative des parlementaires fédéraux, il faut souligner que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, rencontrera sous peu son homologue de l'Ontario, M. William Davis, qui ne doute pas non plus une image de sage au dessus de la mêlée, quand Ottawa et Québec se rencontrent.

Enfin, le premier ministre canadien lui-même, M. Trudeau, a affirmé cette semaine qu'il pourrait rencontrer M. Lévesque à ce propos et d'aucun y ont vu une lueur au bout du tunnel, même s'il a ajouté presque du même souffle que la position de son gouvernement est irrévo cable.

## 600 FRANÇAIS

de la cité minière près de la place dite "Château d'eau" n'a pas pu être déterminée. Quatre de ces Européens ont été retrouvés dans une voiture, les quarante autres dans une sorte de charnier. Les parachutistes ont libéré vingt otages européens et deux officiers zairois dans l'école technique de Kolwezi.

Les parachutistes français qui avaient été largués à basse altitude en deux vagues au-dessus du terrain de l'aéroclub de

Kolwezi, ont immédiatement pris d'assaut les trois grands quartiers européens, situés au sud, à l'est et au sud-est de ce terrain.

Parcourant les trois quartiers européens sous le tir d'armes automatiques, les parachutistes ont découvert une population européenne extrêmement traumatisée et dans un état de très grande détresse physique et morale qui sortait des maisons, indiquant-on de même source.

Les "rebelles", en petits groupes, utilisent des armes automatiques. Ils disposaient de trois automitrailleuses légères Panhard prises aux soldats zairois dont une a été détruite par les parachutistes français. L'opération de fouille a été arrêtée pour la nuit. Les parachutistes restent sur leurs positions en n'échangeant plus que quelques tirs sporadiques avec les "rebelles".

Certains diplomates à Kinshasa pensent que les parachutistes français ont ordre de liquider les rebelles que le Zaïre affirme être venus d'Angola via la Zambie et de la Libye, qui ont tous démenti.

Quatre rebelles capturés pendant les combats de vendredi ont reconnu lors de leur interrogatoire que des Cubains se trouvaient encore à Kolwezi le matin même, ajoute l'agence Zaïre-Presse.

Toujours selon l'agence, une colonne de soldats cubains noirs a pris la fuite à l'arrivée des français mais la nouvelle n'a pas été confirmée de source indépendante.

Les forces zairoises, rapporte l'agence, ont pris position à la sortie sud de la ville pour barrer la route aux rebelles qui pourraient être tentés d'emmener des otages avec eux.

Selon l'agence, des messages interceptés donnaient consigne aux rebelles "de massacrer leurs otages, de détruire les usines de la Gécamines et de capturer des jeunes gens valides avant de se replier sur l'Angola via la Zambie".

Peu après 18 h GMT, le président Valéry Giscard d'Estaing avait justifié à la télévision française l'opération aéroportée des légionnaires français.

"L'intervention française au Zaïre, a-t-il dit, a été décidée lorsqu'il est apparu que les ressortissants étrangers étaient en grave danger à Kolwezi. "Croyez-moi, la situation dans cette ville est très sérieuse. Quand on saura la situation réelle, on comprendra mieux notre action".

Le chef de l'Etat français a précisé, "qu'il s'agissait d'une opération ponctuelle dans la ville de Kolwezi pour y rétablir la sécurité et permettre la protection des ressortissants étrangers qui s'y trouvent".

" Aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être réglé, a-t-il ajouté, nos unités reviendront aussitôt à leur base de départ.

La situation à Kolwezi, a-t-il expliqué, était "extrêmement sérieuse" pour les 1700 Belges, 400 Français, "environ cent Italiens, cent Britanniques et à peu près le même nombre de Grecs et d'Européens de nationalités diverses". Citant les informations "très préoccupantes" reçues par la France sur la situation de cette population, et notamment "le pillage, les violences, les risques d'exécution ou de prises d'otages", M. Giscard d'Estaing a ajouté: "Dans notre action, nous nous préoccupons bien entendu de la sécurité de tous, des Britanniques, des Belges comme des Français et des Grecs".

Si cette opération a été réalisée de façon aussi rapide et secrète, a-t-il fait valoir, c'est parce qu'un délai ou l'annonce par la presse de l'imminence d'une telle action risquait de provoquer sur place "soit des exécutions sommaires, soit des prises d'otages civils qui pourraient être entraînées hors de la ville".

M. Giscard d'Estaing a indiqué enfin qu'il y aurait prochainement un débat au Parlement au cours duquel le gouvernement développerait "complètement" l'analyse de la politique étrangère française. Comme on lui demandait si la France n'était pas en train de mettre le doigt dans un engrenage, le président a assuré qu'il avait lui-même l'occasion, prochainement, "en diverses circonstances", de répondre "à toutes les questions" qui lui seraient posées sur ce sujet dont "tous les éléments, a-t-il dit, doivent naturellement être rendus publics".

## PAPIERS

LUPEL pour Laboratoire et usine-pilote pour endos à Linoéum.

Dans une partie de l'ancienne usine Wayagamack et avec l'ancienne machine à papier no 3, dont la Société Consolidated-Bathurst a fait don au gouvernement, on mettra au point la production d'endos à linoéum dont le contenu d'amiante sera de 85 pour cent, de même que la production de papiers d'amianté d'autres types. Les modifications à l'usine et à la machine à papier débuteront dans quelques jours, les essais-pilotes se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, de sorte que la production pourra commencer au début de l'an prochain, note M. Bérubé.

Pour l'instant, ce projet sera placé sous la responsabilité du Bureau de l'amianté du ministère des Richesses naturelles, et lorsque la SNA aura été mise sur pied, LUPEL-Amianté en deviendra une filiale.

La réalisation de ce projet se fera en collaboration avec l'entreprise privée. Une firme québécoise, Les Papiers Cascades, a reçu un contrat pour apporter les modifications nécessaires à la machine à papier, ainsi que le contrat de gérance.

Les Industries Domco ont par ailleurs conclu une entente de vente pour l'endos à linoéum. Il s'agit de l'une des deux sociétés canadiennes de fabricants de couvre-planchers, qui, jusqu'à maintenant, importait d'Angleterre et des États-Unis son endos à linoéum. Domco a déjà conclu d'acheter 10,000 tonnes-année d'endos à linoéum.

Le coût de réalisation de ce projet est estimé à \$4 millions, et M. Bérubé assure qu'en trois ans, au rythme d'une production annuelle de 15,000 tonnes, cet investissement sera récupéré. La capacité de production sera de 40,000 tonnes/année, ce qui signifie la création de 35 à 55 emplois selon le niveau de production.

Souignons qu'une autre industrie forgeant des bonbonnes d'acier, installée dans l'usine Wayagamack, a déjà créé une certaine d'emplois. Si bien qu'avec ce projet, environ la moitié des emplois perdus avec la fermeture de l'usine Wayagamack aura été récupérée.

Le second projet annoncé par M. Bérubé est aussi intimement lié au projet LUPEL-Amianté. Alors qu'aux Trois-Rivières, on produirait du papier et endos d'amianté de 12 pieds de large, on voudrait créer une seconde usine produisant cette fois dans des largeurs de 15 pieds.



Une Américaine de passage dans la capitale fédérale hier, Mme Charlotte Johnson, a voulu démontrer de façon bien typiques son admiration pour le premier ministre Trudeau, qui quittait à peine la Chambre des Communes. (Téléphoto CP)

## 20 mai

par la PC et l'AP

Il y a 51 ans aujourd'hui, le 20 mai 1927, dans la brume matinale, Charles Lindbergh décolait de l'aéroport Floyd Bennett, à New York, en direction de l'Europe. 33 heures plus tard, il atterrissait au Bourget, au nord de Paris, devenant ainsi le premier à réussir la traversée New York-Paris sans escale.

1971 — En jugement à Leningrad, neuf juifs soviétiques sont reconnus coupables de s'être livrés à des activités anti-soviétiques et d'avoir blessé 40 personnes.

1946 — À Londres, la Chambre des communes vote la nationalisation des charbonnages britanniques.

1932 — L'Américaine Amelia Earhart entreprend le premier vol transatlantique avec une femme au commandement.

1917 — Mutineries dans des unités de l'armée française, en Champagne. Pour l'exemple, le maréchal Pétain en fera fusiller plusieurs.

1506 — Christophe Colomb meurt dans la misère en Espagne.

1277 — Le pape Jean XXI meurt des blessures subies lors de l'effondrement de son palais.

Il est né un 20 mai: à Tours, l'écrivain français Honoré de Balzac, auteur de la Comédie humaine (1799-1850), le philosophe et économiste anglais John Stuart Mill (1806-1875); Sigrid Undset, femme de lettres norvégienne (1882-1949).

suites de la première page

## ABATTEMENT

qu'il ne s'opposait pas à un "transfert fiscal plutôt que financier", c'est-à-dire à percevoir lui-même les impôts plutôt qu'à recevoir un chèque global d'Ottawa. "Je demeure disponible pour discuter des modalités de cet aménagement fiscal", disait-il.

Le groupe considère donc que sa formule pourrait être honorable pour les deux parties et que M. Chrétien, cerné de tous côtés par l'opposition parlementaire, les provinces, et l'Assemblée nationale du Québec à l'unanimité, pourrait se laisser tenter, maintenant que les Communes lui laissent un peu de répit, comme en témoignait hier la tranquillité de la période de questions.

Autre avantage non négligeable, le gouvernement libéral fédéral pourrait enfin renouer avec le Parti libéral du Québec, qui s'est deux fois aligné du côté du gouvernement provincial depuis le début de cette guerre pour dénoncer l'action d'Ottawa, pilule amèrement avalée au caucus fédéral.

Joint hier à ses bureaux, le nouveau chef du PLQ, M. Claude Ryan, qui a lui-même proposé des solutions assez précises à M. Trudeau pour en arriver à un règlement "de gouvernement à gouvernement", n'a pas voulu se prononcer sur la formule sans en avoir pris connaissance, mais il n'y semblait pas réticent à pré-

## au fil des mots

### La Faculté des sciences infirmières

par Louis-Paul Béguin

Je viens de recevoir de M. Louis-Martin Tard, adjoint au directeur des Communications de l'Université de Montréal, et collaborateur bien connu du DEVOIR, confirmation de l'adoption par la Faculté de Nursing d'une résolution qui va modifier le nom de cette faculté qui sera désormais désignée sous le nom de Faculté des sciences infirmières. C'est une bonne nouvelle puisque depuis longtemps les linguistes et les grammairiens ont dénoncé l'emploi de nursing (M. Jacques Boulay, en 1968).

Ce qui n'a pas empêché la protestation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui ne veut rien entendre et a pris position, comme on l'a vu, pour le terme nursing. Ce digne Ordre, qui a le droit de formuler des réserves sur les termes de sa profession, avait écrit à l'auteur de cette chronique une lettre ouverte qui fut publiée dans LE DEVOIR sous la forme d'un article qui reproduisait presque tout son contenu. Je me permets de dire que le français utilisé par l'Ordre des infirmières du Québec ne peut vraiment pas les aider à persuader les gens du bien-fondé de leur prise de position. Quand je lis: "Tout d'abord, les services des soins infirmiers qui sont les structures dans lesquelles oeuvrent les infirmières et les infirmiers, l'exercice de la profession qui consiste en l'application des connaissances et l'utilisation d'habiletés d'intérieur de situations spécifiques... eh bien je reste songeur. L'utilisation d'habiletés à l'intérieur de situations me semble une manière anglaise de s'exprimer. (Habiletés pour compétence, sans doute). Et "à l'intérieur de situations" n'est pas une façon française de s'exprimer. Quand je lis: "Le nursing représente l'entité sur laquelle reposent toutes les composantes de la profession, j' m'arrête en instant et je cherche à comprendre. Ce

qu'on veut dire, c'est sans doute que les soins infirmiers sont divers. Je ne vois pas pourquoi il faut absolument employer le mot nursing pour parler de soins, divers ou non. Dire "qu'aucun mot ne peut désigner la réalité que le mot nursing désigne", c'est faire de l'apriorisme. Si en français, on parle de soins infirmiers, et qu'on y voit, comme signifiant, tout ce que le nursing anglais recouvre, on donne à "soins infirmiers" le sens global de nursing. Un point c'est tout. L'anglicisation de l'Ordre me paraît dangereusement profonde, en ce qui concerne le langage. C'est une chose connue au Québec: cette dépendance à l'égard de l'anglais ne doit pas empêcher l'Etat et les linguistes de faire leur travail, qui est justement de redonner au français la place qu'il devrait avoir. On a eu l'habitude de dire nursing, comme les anglophones, pour recouvrir toute la gamme des soins infirmiers. Mais on vient de décider de désigner par sciences infirmières tout l'éventail des connaissances que doivent avoir nos infirmiers: ici le masculin l'emporte, et pas besoin de dire infirmières et infirmiers à chaque instant. Pourquoi ne pas employer: personnel infirmier? Le terme "sciences infirmières" est plus fort que "soins infirmiers". Il colle parfaitement à la définition de nursing donnée (dans la lettre ouverte) par l'Ordre: Ensemble de connaissances scientifiques et professionnelles sur lesquelles sont basées toutes les dimensions de la profession d'infirmière ou d'infirmier.

On pourrait peut-être perfectionner cette définition, et remplacer le mot dimensions par champ d'activités, par exemple (dimensions sent furieusement l'anglais).

En Belgique, d'après un lecteur, on a choisi Arts infirmiers. Ici, la Faculté de nursing a très bien raisonné en changeant son nom. La Faculté des sciences infirmières a mérite qu'on la félicite.

## L'ORDINATEUR

rance des travailleurs" de la construction en 1974 et en 1975 alors qu'il était administrateur aux Avantages sociaux et qu'il n'avait pas, de son propre aveu, les heures nécessaires à son crédit comme travailleur de chantier.

Les 26 personnes qui ont ainsi obtenu des remboursements de l'Industrielle pour cause de maladie, ont touché des sommes allant de \$40 à \$1,550. Plusieurs réclamations ont été touchées en 1977.

De plus, on a constaté un certain nombre d'autres cas où des membres du 144 se sont fait créditer des "heures travaillées" à l'extérieur du Québec. En l'absence d'ententes de réciprocité entre les provinces à ce chapitre, le Local 144 a déclaré certains de ses membres comme employés, même si tel n'était pas le cas, pour leur inscrire des heures. Des cas de ce type ont été identifiés dans d'autres syndicats mais leur nombre demeure marginal par rapport aux plombiers.

L'enquête a aussi permis de découvrir de nombreux cas d'inscriptions d'heures que l'on a ensuite fait disparaître pour des raisons inconnues. Les dossiers de ces salariés indiquent généralement plusieurs colonnes de zéros là où l'ordinateur ne devrait rien inscrire si tel est le cas.

Généralement, les heures inscrites ont été "empurrées" au surplus non identifié du régime de retraite des salariés de la construction avant qu'on les efface. Les numéros de lots de ces transactions en font foi. L'ordinateur a néanmoins gardé trace de ces transactions effectuées à même la banque d'heures non identifiées, dans laquelle on peut-êtré disparu certains travailleurs non identifiés au profit d'autres salariés.

Il n'a pas été possible d'établir dans le cadre limité de cette enquête si les personnes ayant bénéficié momentanément de la réserve d'heures non-identifiées ont pu en retirer des bénéfices.

L'enquête a permis d'autre part d'établir un certain nombre d'inscriptions "d'heures travaillées" dans l'ordinateur, dont les contributions financières équivalentes ont été acquittées au-delà des délais requis. Normalement, les salariés admissibles à la cotisation volontaire ont un mois pour l'acquitter.

Un des cas les plus typiques dans ce domaine est celui d'une personne ayant acquitté ses contributions cinq ans après la date limite. Il s'agit d'un agent d'affaires du Local 62 des journaliers. Si des plombiers viennent toujours en tête dans ce domaine, ils sont suivis assez nettement par des électriciens, un groupe qui constituait jusqu'à tout récemment la deuxième force syndicale de la construction.

D'autre part, les contributions versées par le Local 144 et par la Fraternité des électriciens ont été souvent inférieures aux prescriptions de la loi. Les bénéficiaires de ces inscriptions n'en obtenaient pas moins des heures complètes.

D'autre part, l'OCQ a admis des contributions à l'un ou à l'autre des régimes existants alors que la loi et les décrets prévoient des contributions à tous les programmes sans exception et non seulement aux plus alléchants.

Les bureaux régionaux de l'OCQ ont comme directive de refuser toute contribution partielle aux régimes existants.

une règle qui ne semble pas avoir été suivie en haut lieu.

Le nombre d'heures travaillées, réel ou fictif, inscrit dans le dossier d'un travailleur peut rapporter d'importants bénéfices.

D'abord, le nombre de ces heures déterminera à la retraite les divers bénéfices touchés par chacun.

En deuxième lieu, un ouvrier doit avoir travaillé au moins 600 heures dans un semestre ou 900 heures dans un an pour être admissible au régime d'assurance maladie-salaire. Les travailleurs qui ont accumulé seulement la moitié des heures requises peuvent combler la différence par un paiement personnel effectué directement à l'OCQ à deux reprises chaque année. Le délai, qui fut souvent franchi, est d'un mois. Ce régime est en vigueur depuis 1972.

À l'époque des permis de travail, un régime aboli en 1975, les travailleurs devaient avoir accumulé 900 heures durant l'année précédant l'émission ou le renouvellement de ce document pour travailler sur un chantier, sauf les journaliers. De la même façon, le nouveau système de placement instauré l'automne dernier repose sur le nombre "d'heures travaillées". Les travailleurs ayant accumulé le plus grand nombre d'heures, réelles ou fictives, auront ainsi la priorité sur les autres. Ce nouveau système doit entrer en vigueur cet été.

## ENSEIGNEMENT

Suite de la page 3

construire une école privée partout où se trouve une école publique".

Le ministre de l'Éducation, sur un ton ferme, en dépit des remarques hostiles manifestées par quelque 1,000 partisans de l'école privée venus assister au débat, a soutenu que son premier rôle est de s'assurer de la qualité de l'enseignement, ce que soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

M. Morin a expliqué qu'il doit agir avec prudence dans ce dossier, étant entendu que chacune de ses décisions a des conséquences directes sur le réseau public.

M. Morin a par ailleurs fait observer qu'il attache la plus grande importance aux avis qui peuvent être exprimés par les commissions scolaires, le gouvernement local le plus près du peuple, des gens élus et qui représentent tout de même la majorité de la population.

Ce qui lui a attiré la remarque suivante du député libéral, Mme Lavioie-Roux: "Tâchez d'en prendre note même quand cela ne fait pas votre affaire".

Quant à l'initiative du débat, M. Lemoignan, il a renouvelé l'appui de son parti à l'existence du réseau d'établissements privés d'enseignement; et il s'est inquiété de ce que le gouvernement pourrait être tenté de ne maintenir que les écoles privées qui seraient complémentaires à l'école publique.

Au cours de ce débat que tous s'accordaient à qualifier de politique et idéologique, un député péquiste s'est attaqué au "mythe" de la supériorité de l'école privée sur l'école publique. M. Gilbert Paquette (PQ-Rosemont) a rappelé les résultats d'une enquête journalistique établissant que les étudiants du réseau public ne sont pas moins bons que leurs camarades du secteur privé, devant un même examen.

Il a raconté le cas d'une de ses électriciennes, mère célibataire, incapable de placer son enfant dans une école privée de Montréal parce qu'elle ne pouvait démontrer qu'il se trouvait dans la moyenne exigée de 75 pour cent.

Dans l'attente des nouvelles politiques, le ministre de l'Éducation a expliqué qu'il avait gelé les octrois de permis pour de nouveaux établissements privés.

## Le 9 juin, Journée nationale du français

... je le parle par ♥

## Mini-loto

Le détenteur du billet portant le numéro de série 19 et du billet portant le numéro 14598 gagne \$50,000. Les détenteurs du numéro 14598 parmi toutes les autres séries gagnent \$5,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 4598 dans toutes les séries gagnent \$500. Les détenteurs du numéro se terminant par 598 dans toutes les séries gagnent \$100.

Loto-perfecta

1-13-15-28-30-35

Numéro complémentaire: 29

## des quatre coins du PAYS

par la Presse Canadienne

### Selon Gillespie, le Québec devrait favoriser le gaz naturel

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a affirmé que le gouvernement du Québec devrait favoriser l'essor des ventes de gaz naturel en abolissant la taxe de huit pour cent sur ce carburant. Prenant la parole devant le comité des Richesses naturelles des Communes, M. Gillespie a ajouté qu'une augmentation des ventes nécessiterait un changement dans "l'attitude et l'engagement du gouvernement québécois". Selon M. Gillespie, une déclaration du gouvernement du Québec, précisant quelle proportion de ses besoins énergétiques il souhaite voir comblée par le gaz naturel, aiderait à l'essor de ce secteur. Deux propositions ont déjà été faites en vue de prolonger le réseau de distribution du gaz à l'est de Montréal, soit jusqu'à Québec et jusque dans les provinces Maritimes. M. Gillespie s'est dit encouragé par des déclarations du premier ministre, M. René Lévesque, l'hiver dernier, démontrant l'intérêt de son gouvernement pour le gaz naturel, lequel ne fournit actuellement que cinq pour cent de l'énergie consommée au Québec.

### Début des travaux d'excavation au complexe Guy-Favreau

La première phase des travaux d'excavation du complexe Guy Favreau a été amorcée cette semaine. Le contrat de \$2,8 millions a été adjugé à Sabris et à la société Walsh et Bray. La première phase est censée être terminée en janvier 1979. Un appel d'offres sera lancé sous peu concernant la deuxième phase des travaux d'excavation du complexe. Le ministre fédéral des Travaux publics dépenserait \$4 millions au 31 mars 1979 et des dépenses estimées à \$11 millions sont prévues pour 1979-1980. Le complexe Guy Favreau, dont le coût des travaux est estimé à \$100 millions, devrait être terminé en 1982.

### Gare aux biberons jetables

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom de la Saskatchewan a demandé au gouvernement fédéral d'interdire les biberons jetables distribués aux nouvelles mamans par les compagnies qui fabriquent des aliments pour bébés. M. Nystrom a affirmé au ministre de la Consommation, M. Warren Allmand, que ces bouteilles étaient fabriquées de verre peu coûteux et qu'elles pouvaient se fragmenter lorsqu'on les stérilisait, posant ainsi un risque pour la santé des enfants. Ces biberons ne doivent pas être utilisés plus d'une fois, mais plusieurs mères les réutilisent, a-t-il dit. M. Allmand a expliqué que son ministère étudiait ce problème, mais que les autorités n'étaient pas encore disposées à interdire ces bouteilles.

### Promouvoir les achats canadiens

Le gouvernement canadien devrait amorcer un programme visant à rendre le Canada autonome au chapitre de l'alimentation en lançant une campagne de promotion des achats domestiques. C'est ce qu'a soutenu aux Communes, le député conservateur Lorne Nystrom. "L'achat chez-nous aiderait les agriculteurs canadiens, créerait plus d'emplois dans l'industrie alimentaire et réduirait le déficit de notre balance des paiements en limitant nos importations", a-t-il dit. Un des aspects de cette campagne consisterait à identifier les produits alimentaires selon leur pays d'origine, pour donner le choix aux consommateurs.

### Procès dans la langue de son choix?

Un projet de loi qui garantirait au citoyen le droit d'avoir un procès dans la langue officielle de son choix sera déposé au comité parlementaire de la justice, mercredi, a fait savoir le président Mark MacGuigan. Le projet, qui avait été présenté aux Communes le 4 avril, a priorité. Il déclassé deux autres projets de loi qui se trouvent devant le comité de la justice pour fins d'examen.

### Espèces sonnantes et trébuchantes...

Le gouvernement a décidé de faire sonner les cloches plus fort à Noël en incitant les banques à se procurer davantage d'espèces sonnantes et trébuchantes à l'Hotel de la monnaie. Selon le ministre des Finances, si les banques ne commandent pas beaucoup de pièces de monnaie, c'est parce qu'elles ne peuvent les inscrire dans leurs réserves d'encaisse. D'où le risque de pénurie de petite monnaie, surtout à Noël. Grâce à une modification prévue au projet d'amendement à la loi régissant le système bancaire, les banques seraient autorisées à inscrire les pièces dans leur calcul des réserves. Jingle bell... jingle bell...

### Le juge demande l'acquittement

Le juge-avocat qui préside au tribunal militaire chargé de juger l'adjudant Kenneth Cooper a demandé au jury de six membres d'acquiescer le sous-officier de plusieurs chefs d'accusation qui pèsent contre lui. Le lieutenant-colonel James Fay a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour démontrer que Cooper avait eu l'intention de voler de l'équipement électronique et du matériel d'une valeur de \$93,000 qu'il avait accumulés dans l'immeuble logeant la fanfare centrale des Forces canadiennes. Agé de 51 ans, Cooper est toujours accusé d'avoir volé environ \$50,000 en falsifiant des reçus et en imitant des signatures.

### Organismes religieux, fisc et manifestations paisibles

Le député conservateur James McGrath a demandé au gouvernement de dire si les organismes religieux perdraient leurs avantages fiscaux en participant à des manifestations paisibles. Il a dit aux Communes que le ministre du Revenu, le sénateur Joe Guay, avait "mêlé les cartes" en déclarant que les organismes de charité ne pouvaient participer à des efforts concertés pour influencer les politiques gouvernementales. Le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, qui répond au nom du ministère du Revenu, a déclaré que ce ministère reconsidérerait ses directives à l'intention des organismes de charité, pour les rendre compatibles avec la démocratie moderne. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision au sujet des manifestations paisibles, a-t-elle dit.

# L'âge de la comparution sera porté à 14 ans

par Marie Laurier

Me Marc-André Bédard, ministre de la Justice, entend bien conserver son idée de porter à 14 ans l'âge minimum de la comparution des jeunes délinquants devant les tribunaux. Et cela en dépit du fait que la loi fédérale fixe à 12 ans l'âge minimum de la responsabilité criminelle. D'ailleurs, 14 ans est l'âge inscrit dans la nouvelle Loi 24 sur la protection de la jeunesse, adoptée en décembre dernier et qui sera en vigueur le 1er novembre 1978.

Le ministre a fait cette déclaration hier au cours d'une conférence de presse, à Montréal, pour annoncer la composition du nouveau Comité de protection de la jeunesse, créé en vertu de la Loi 24. Cet organisme, constitué de 14 représentants de toutes les régions du Québec, servira d'arbitre pour le respect intégral des droits des enfants.

Me Jacques Tellier, qui dirigeait depuis 1975 le Comité de la protection de la jeunesse, chargé principalement de s'occuper des enfants maltraités, a été nommé président du comité, et M. Paul Périard, de Québec, vice-président.

En présentant les 14 citoyens, choisis pour leur compétence dans le domaine de la protection de la jeunesse, Me Bédard a tenu à rappeler les lignes de force de la législation tant attendue, qui repose avant tout sur la déjudiciarisation des cas de délinquance juvénile pour lui préférer une approche plus humaine et sociale. Le Tribunal de la jeunesse (anciennement la Cour du bien-être social) sera donc le dernier recours pour juger les adolescents de 14-18 ans ayant commis des délits. Les moins de 14 ans seront référés aux services sociaux.

Quant à savoir si le contentieux entre Québec et Ottawa était réglé en ce qui a trait à l'âge minimum de la comparution des jeunes devant les tribunaux, le ministre de la Justice a répondu qu'il était en cours "en veillesse" mais "qu'il n'entendait pas changer



M. Marc-André Bédard

qui ce soit à la Loi 24".

"D'ailleurs, a-t-il poursuivi, les ministres de la Justice des autres provinces ont tous été d'accord pour admettre qu'il appartenait à chacun d'entre nous de fixer l'âge minimum de la responsabilité criminelle. Je ne crois pas qu'Otawa me cherche noise à ce sujet, car il a bien d'autres dossiers plus chauds à régler ces jours-ci", a-t-il commenté en souriant.

La Loi de la protection de la jeunesse, dont l'infrastructure est ainsi complétée par l'apport d'un organisme-ombudsman, vient donc de franchir une autre étape avant sa mise en vigueur officielle, prévue d'ici le 1er novembre. En confirmant la nomination de Me Jacques Tellier à la

présidence du comité, le ministre de la Justice a fait valoir que, depuis bientôt trois ans, il avait fait amplement la preuve de son efficacité, s'étant occupé de plus de 4,000 cas d'enfants maltraités, avec un personnel polyvalent et relativement peu nombreux de 40 personnes. Ce personnel sera augmenté à une centaine d'employés, puisque des bureaux régionaux seront ouverts partout au Québec.

"Dans son fonctionnement, a souligné le ministre, le Comité a aussi démontré la pertinence des mesures volontaires. Ainsi, depuis sa création, le Comité n'a eu besoin d'intenter aucune poursuite pénale et n'a eu recours au tribunal que dans moins de 5% des cas, ayant su gagner l'adhésion volontaire, des personnes en cause, aux mesures proposées."

Le gouvernement a donc voulu profiter au maximum de l'expérience acquise par le Comité pour la protection de la jeunesse et lui confie désormais un rôle élargi d'ombudsman des droits des enfants, avec les responsabilités suivantes:

- veiller à ce que des mesures de protection soient rendues accessibles à l'enfant dont le développement ou la sécurité sont compromis;

- enquêter sur toute situation où il a raison de croire que les droits d'un enfant ont été lésés par les personnes ou les organismes intervenant en vertu du présent projet;

- prendre les moyens légaux nécessaires pour corriger les situations où les droits d'un enfant sont lésés.

"Le Comité, a poursuivi Me Bédard, aura aussi un rôle important d'arbitre lorsque les représentants des secteurs social et judiciaire ne réussiront pas à s'entendre sur l'orientation du cas d'un jeune soupçonné d'avoir enfreint la loi. De plus, il pourra être représenté en tout temps au Tribunal de la jeunesse, et ce, même lorsque le juge aura décréto le huis clos".

Le ministre a également tenu à laisser une large place aux organismes bénévoles qui travaillent à la réinsertion sociale des jeunes en difficulté. Il a réaffirmé son intention d'encourager "l'éclosion et le développement" des groupes intéressés à la prévention de la délinquance juvénile.

Certes, cette législation suppose un changement de mentalité, et dans cet esprit, sa mise en application se fait par étapes. Mais le ministre de la Justice se dit confiant qu'elle saura rallier la collaboration et les énergies de tous ceux qui seront chargés de la mettre en vigueur, notamment les policiers, les avocats, les juges et les intervenants du secteur social.

Les autres membres du Comité de la protection de la jeunesse, formé de sept femmes et sept hommes, sont, outre Me Tellier et M. Périard: Mmes Suzie Devost-Fortin; de Chicoutimi-Nord, Gail Gibson,

de North Hatley, Monique Lauzon-Gronin, de Cantley, Louise Labelle, d'Amos, Claire Létourneau, de Trois-Rivières, Claire Raymond, de Sept-Îles, Margaret Ann Smith, de Montréal; MM.

Marc Bélanger, de l'Acadie, Mario Bilodeau, de Québec, Maurice Champagne-Gilbert, de Mont Saint-Hilaire, Ronald Prevost, de Montréal-Nord, André Theriault, de Rivière-du-Loup.

CERTIFICATS

9

1 1/2%

3 ANS

4-5 ANS

placement et intérêts garantis  
aucuns frais

Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans avec l'intérêt verse annuellement, vous rapportera \$190.00 en intérêts.

---

intérêt composé: 9 1/4%

Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera \$212.25 en intérêts à échéance.

\*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.  
D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tel. 878-3351  
401, boul. Labelle, Place Rosemere, tel. 621-0715  
6633, rue Sherbrooke est., Montréal, tel. 253-1720

Inter★Villes

VANCOUVER \$209.

Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins 45 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connaît nos conditions.

Voyagez Sunlight

Avions de Québec opérés par Sunlight Ltee avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Depuis non remboursable de \$25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Dérivatif d'un permis du Québec.

# La Rabbit Diesel.

## L'industrie de l'automobile ne s'y reconnaît plus.

**D**ans l'histoire de l'automobile, rares sont les progrès de l'importance du nouveau moteur diesel de la Rabbit de Volkswagen.

Voici une percée dont les retombées pourraient modifier notre avenir. Et, surtout, l'avenir de l'automobile.

Bien sûr, le moteur diesel n'est pas une nouveauté. Depuis 50 ans, on le trouve dans les camions lourds et les autobus.

Mais dans ce cas-ci, les ingénieurs de Volkswagen ont réussi à fabriquer un nouveau moteur possédant tous les avantages connus du diesel, plus certains progrès importants.

Le moteur diesel de la Rabbit utilise le bloc-cylindre du moteur à essence de la Rabbit. Il est plus efficace et moins lourd que les moteurs diesel courants.

### L'importance du diesel VW.

101

km/gal sur route\*

76

km/gal en ville\*

Le moteur diesel de Volkswagen est l'un des plus perfectionnés au monde, atteignant l'un des plus hauts rendements énergétiques. Ce nouveau moteur a transformé une voiture qui consomme très peu d'essence en une voiture qui n'en consomme pas du tout. Et sa faible consommation de carburant diesel permet une économie importante.

Mais cette qualité ne doit pas faire perdre de vue que la Rabbit avec option diesel n'est pas une nouvelle voiture. A part son moteur, elle est en tout point identique à la Rabbit à essence

qui sillonne nos chemins depuis quelques années.

La Rabbit est la seule voiture sur le marché (à essence ou diesel) à réaliser une telle économie de consommation; elle fait plus de 100 km de route avec un seul gallon de carburant.\* C'est le plus haut rendement énergétique de toute voiture vendue en Amérique du Nord.

### La Rabbit diesel est rapide.

Pareille accélération est une performance remarquable pour une voiture diesel, un groupe réputé pour sa lenteur.

Les rédacteurs de la revue allemande Auto Zeitung ont testé la Rabbit diesel sous la surveillance de la Commission des sports automobiles de France. Au cours de ces essais de vitesse, la Rabbit diesel a établi 31 records du monde dans la catégorie des diesels de 1500 cm<sup>3</sup>.

### La Rabbit diesel n'aura jamais besoin d'une mise au point électrique.

Le moteur diesel utilise le bloc-cylindre du moteur à essence, mais évite nombre de pièces susceptibles de se dérégler. Il n'y a pas de bougies, de vis platines, de bobine, de condensateur, ni de carburateur. Vous n'aurez donc jamais à les mettre au point.

Et il y a d'autres économies importantes. Le carburant diesel étant en soi un lubrifiant, les moteurs diesel durent plus longtemps. Selon le Forbes Magazine, "le moteur diesel dure plus longtemps, brise moins souvent et émet moins de monoxyde de carbone."\*\*

### Le plus grand avantage du diesel VW est qu'il est livré avec une Rabbit.

La Rabbit équipée du moteur diesel est le même modèle que celui de notre Rabbit à essence. C'est donc une voiture diesel très économique à l'achat.

Donc, comme la Rabbit à essence, la Rabbit diesel offre plus d'espace utile que toute autre voiture de sa grosseur.

On y retrouve la traction avant, la direction à crémaillère, la suspension aux quatre roues indépendantes, un système de freinage double en diagonale avec disques à l'avant, des pneus radiaux ceinturés d'acier, des sièges baquet à dossier inclinable et un dégivreur électrique de lunette. Si l'on fait le compte, on constate que, à l'instar de sa jumelle à moteur à essence, la Rabbit diesel incorpore assez de progrès technologiques pour écrire un livre.

Au moment de la présentation de la Rabbit à essence, les journalistes automobiles l'ont appelée "la voiture de l'avenir". Ses imitateurs n'ont pas tardé à encombrer les routes.

Dans quelques années, il est probable que les autres constructeurs se lanceront à fond dans les moteurs diesel.

Mais n'oubliez pas que nous sommes les premiers.



La Rabbit diesel.

Ça va bien.

\* Résultats obtenus à l'aide des méthodes d'essais approuvées de Transport Canada. La consommation peut varier selon vos habitudes de conduite et le lieu où vous conduisez. L'équipement en option de votre voiture et son état. \*\* Forbes magazine, 15 octobre 1976.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

9 1/2%

\*Taux sujet à confirmation

DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS

Minimum \$500.00  
Intérêts payés annuellement

APPELEZ-NOUS

1221

Québec: 850, Place d'Youville, 692  
Montréal: 225, rue St-Jacques, 288  
Trois-Rivières: 225, des Forges, 376  
Ottawa: 260, St-Patrick, 238  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

# À Cannes, un Chabrol en coproduction avec Denis Héroux

par Jean-Pierre Tadros

CANNES — C'est un week-end fort chargé qui attend les festivaliers du 31<sup>ème</sup> Festival de Cannes. Et il commencera, pour les journalistes, ce matin à 8 h 30 avec la présentation du tout dernier film de Claude Chabrol (celui-ci étant, comme on le sait, fort prolifique) *Violette Nozière* avec cette merveilleuse comédienne qu'est Isabelle Huppert.

Ce film nous intéresse tout particulièrement, non seulement parce qu'il a été réalisé tout de suite après le fameux *Blood Relatives* tourné à Montréal cet été et que nous n'avons jamais vu, mais parce que c'est aussi une coproduction franco-canadienne. Le Canada, dans *Violette Nozière*, n'a qu'une participation mino-

ritaire. Son coproducteur, canadien est Denis Héroux de Cinévidéo. Lisa Langlois (une jeune actrice de Toronto qui avait fait ses véritables débuts dans *Blood Relatives*) et Guy Hoffman, entre autres, y interprètent des rôles. Quant à l'équipe technique canadienne, elle se compose de Claude Léger (administrateur), Richard Ciupka (cadreur, qui est l'équivalent d'un caméraman chez nous mais sans en avoir toute la responsabilité), Yves Langlois (chef monteur), Patrick Rousseau (ingénieur du son), et John Berrie (chef électricien).

Pour ce qui est du reste, c'est-à-dire du film lui-même, il nous faut maintenant attendre que la projection ait eu lieu. Mais déjà, certains critiques français qui ont pu voir le film en disent le plus grand bien,

saluant au passage leurs retrouvailles avec ce grand cinéaste français qu'on avait fini par ne plus trop savoir comment considérer depuis ses récents échecs.

Le festival poursuit donc son petit bonhomme de chemin. Parmi ses grands moments, il y avait un film suédois qui, d'entrée de jeu, posait un délicat problème: deux grands acteurs et un caméraman non moins illustre peuvent-ils tout bonnement se passer d'un réalisateur? Et la réponse a été: oui. Mais il faut vite ajouter que ces deux acteurs sont Ingrid Thulin et Erland Josephson, et le caméraman, Sven Nykvist, qui ont coréalisés *En Och En*, présenté à la semaine de la critique. Un film qui nous rappelle naturellement beaucoup ceux de Bergman par sa thématique et sa construction, mais sans leur densité métaphysique.

Plus remarquable, peut-être, c'est de constater que ce film rejoint justement par sa thématique deux autres films que nous avons pu voir hier, mais cette fois-ci, en compétition officielle. C'est *La femme gauchère* de l'Allemand Peter Handke, et *L'empire de la passion* du japonais Nagisa Oshima. Trois films qui parlent du couple (le sujet est donc toujours à la mode...), mais du point de vue de la femme qui essaye de s'en libérer et, par le fait même, de se retrouver une place. Le film suédois reprend, pour ce faire, la méthode bergmanienne, qui passe par cette confrontation entre individus, génératrice de longues introspections. Mais comme cela est joué par Ingrid Thulin et Erland Josephson, ces interrogations existentielles passent avec une facilité déconcertante.

Le film allemand, par contre, malgré sa facture originale, n'arrive pas vraiment à clarifier son propos. Il faut dire que la jeune femme est si dépressive que ce n'est plus drôle du tout au bout d'un moment. Et puis, l'apport visuel est trop prenant pour qu'on arrive vraiment à s'accrocher à sa douloureuse quête. Mais certains défendent vigoureusement ce film, que grand bien leur fasse!

**L'EMPIRE DE LA PASSION** de Nagisa Oshima n'est pas une suite au très controversé *Empire des sens*. D'ailleurs, le titre japonais de ce dernier film se traduirait plus justement par *Le fantôme de l'amour*. Mais on n'y parle pas d'amour (point de corrida d'amour, donc, pas même une scène osée), mais de passion. La différence est énorme. Car on y

verra une femme d'un certain âge s'éprendre d'un jeune homme qui aurait pu être son fils. L'attrait est si violent et à un tel point irrésistible qu'ils décideront de se débarrasser du mari. On peut imaginer ce qui va se passer ensuite, d'autant plus que cela se déroule dans un petit village campagnard où les ragots vont, naturellement, bon train. En tout cas, les deux protagonistes iront au bout de leur passion, en acceptant le châtiement. Nagisa Oshima nous décrit cette longue descente aux enfers avec une maîtrise qui ne manque pas, une fois de plus, de séduire.

L'amour, la mort, la passion, le couple... Ce sont là des thèmes qui n'ont donc pas cessé de retenir la cinéaste d'aujourd'hui, et le Festival de Cannes.

## L'UQAM lance un cri d'alarme à Québec : la situation est de plus en plus sombre

par Paule des Rivières

Personne n'ignore que la situation financière de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) n'est pas rose: cette question a été portée à plus d'une reprise à l'attention du gouvernement et de la direction de l'Université du Québec. Pourtant, cette fois-ci, dans un rapport remis récemment au président de la maison-mère, M. Robert Després, c'est un véritable cri d'alarme que lance la constituante montréalaise.

Le malaise ou plutôt la crise que vit l'UQAM est du en grande partie à des facteurs de divers ordres: Il y a d'abord la situation désavantagée dans laquelle elle se trouve par rapport aux universités plus âgées, qui étaient déjà plus ou moins solidement implantées lorsque le gouvernement a retenu, comme base historique de financement, l'année 1969-70.

Ainsi, de 1972 à 1976, le financement moyen consenti pour chaque étudiant à l'Université de Montréal a été de \$914 plus élevé, soit 35%, que

celui de l'UQAM. "Somme toute, la base historique de financement de ces institutions leur étant favorable au départ, l'indexation uniforme par la suite de cette base n'a pas réduit l'écart initial entre les différentes universités québécoises", déclare-t-on dans le rapport. Mais si cette formule de financement historique n'aide pas l'UQAM à offrir des services comparables à ceux d'autres institutions, il ne s'agit là que d'un aspect d'un sombre portrait financier.

En effet, soumise aux règles de financement de l'Université du Québec, dont plus d'une constituante éprouve de la difficulté, pour employer un euphémisme, à joindre les deux bouts, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) contribue grandement à la pérennité au sein du réseau de l'Université du Québec.

Alors que l'Université du Québec estime à \$7 millions le montant que l'UQAM aurait contribué, de 1972 à 1977, à la pérennité, l'UQAM est d'avis qu'il serait plus approprié de parler de \$13 millions.

Dans le rapport qu'elle soumettait verbalement à M. Després, le 16 mars dernier, l'UQAM que réclame rien de moins que l'abolition de la pérennité pour l'exercice 1978-1979 et la récupération des montants payés à ce jour. Ajoutant qu'un document de l'Université du Québec indique clairement que cette dernière a toujours considéré les budgets recommandés par le ministère de l'Éducation comme lui étant accordés en propre, l'UQAM en déduit que, d'une part, l'Université du Québec dispose du droit de partager les budgets entre les différentes constituantes et, d'autre part, que ce pouvoir est équilibré par la responsabilité de corriger une "situation déficitaire inévitable", et ainsi de faire face aux déficits encourus par la plus importante des constituantes.

À la toute fin du rapport, les auteurs se demandent si l'Université du Québec prendra ses responsabilités ou choisira de renvoyer le dossier à une instance supérieure.

Et si l'UQAM reconnaît que c'est l'ensemble du financement des universités québécoises qu'il faudrait repenser (elle se demande pourquoi, par exemple, il n'existerait pas un système de pérennité par lequel le réseau universitaire, dans son ensemble, pourrait contribuer au financement des institutions plus petites), elle ne peut attendre que surgisse une telle réforme qui, "de toute façon viendrait trop tard". Et ceci sans parler de la non-indexation de certaines dépenses et des coupures de \$13 millions dans les subventions statutaires aux universités.

C'est pourquoi l'UQAM demande à l'Université du Québec un redressement immédiat de la situation qui l'oblige, avec le Centre d'études universitaires de l'ouest québécois, à faire vivre les huit autres constituantes. De quels maux concrets

l'UQAM souffre-t-elle? Seulement 68,8% des cours y sont dispensés par des professeurs réguliers, comparativement à 95,2% à Laval; l'UQAM ne peut, à toutes fins utiles — mettre de nouveaux programmes sur pied, et elle a jusqu'à présent retardé l'ouverture de deux de ces programmes: le baccalauréat en biochimie et la maîtrise en administration des affaires.

Ajoutons à ces considérations, qui sont loin d'être exhaustives, que l'UQAM prévoit un déficit de \$1 million pour l'année en cours et qu'elle attend, pour l'année 1978-79, une augmentation de 7,5% du nombre de demandes

d'admission. Actuellement, l'UQAM accueille près de 10.000 étudiants à temps complet.

Le déficit ira en s'accroissant avec l'épanouissement de l'institution, qui est loin d'avoir atteint sa maturité, qui accuse déjà certains retards, notamment au niveau de ses bibliothèques, et qui doit élarger prochainement dans ses nouveaux édifices. On comprend que les auteurs du rapport, dès lors, qualifient la situation à l'UQAM de "critique".

Les grandes lignes de ce rapport, intitulé "la situation financière de l'UQAM, un essai de prospective", seront d'ail-

leurs reprises sous peu devant la Commission d'étude sur les universités. Le document a été préparé pour le conseil d'administration de l'université, en collaboration avec le comité des ressources.

Le comité, qui a présenté verbalement ce rapport au président de l'Université du Québec, était composé de MM. Claude Pichette, recteur de l'UQAM, Jean Brunet, vice-recteur au département de l'administration et des finances, Jacques Bourgault, professeur et membre du conseil d'administration et Jean-Pierre Cheneval, professeur et membre de la Commission des études de l'UQAM.



Tout de blanc vêtu, cet employé municipal manie vaillamment la peinture noire, place Jacques-Cartier, sous l'oeil approbateur de passants recherchant un peu de fraîcheur par la plus chaude journée de printemps jusqu'ici. (Photo Jacques Grenier)

## Mme Dobrin au Board of Trade

Pour la première fois en 156 ans, une femme a été élue au conseil du Montreal Board of Trade. Mme Mitzi Dobrin est vice-présidente de groupe et directeur général de la division Miracle Mart chez Steinberg Inc.

En novembre 1976, Mme Dobrin fut la première femme à être nommée au conseil d'administration de la Banque royale du Canada. Elle est l'un des quatre nouveaux administrateurs élus au Board Of Trade hier. Les autres sont MM. Raoul Asselin, premier vice-président et directeur général de la Banque canadienne nationale, Robert Gougeon, président d'Enveloppe Suprême Inc. et J. Frank Roberts, président et chef de la direction de Via Rail Canada.

Diplômée en lettres et en droit de l'Université McGill et mère de trois enfants, Mme Dobrin est entrée en fonction à Miracle Mart en février 1974. Elle devient ensuite membre du conseil d'administration de Steinberg.

Sous sa direction, la division de Miracle Mart a connu un revirement spectaculaire, partant d'une situation financière déficitaire pour réaliser maintenant des profits intéressants.

Mme Dobrin est la fille de M. Sam Steinberg,

président du conseil et chef de la direction de Steinberg, et l'épouse de M. Mel Dobrin, président de la même société.

Mme Dobrin est membre du comité du gouvernement canadien sur le statut de la femme. Elle s'occupe également de l'Appel juif unifié et des obligations de l'État d'Israël.

D'autre part, pour la première fois depuis 1894, un président sortant du Montreal Board of Trade — M. Reginald K. Groome, président de Hilton Canada et directeur général de l'hôtel Reine Elizabeth — remplira un second mandat.

M. T. Denis Jotcham, président de Foster Advertising Limited, a lui aussi été élu une deuxième fois à la vice-présidence.

Les autres membres du bureau sont MM. Arthur P. Earle, premier vice-président aux services de l'exploitation de Dominion Textile Limited, élu deuxième vice-président, et André Boutin, vice-président, Câbles, Northern, Telecom Canada Limited, élu trésorier. M. B.J. Finestone, président de Abbey-Finestone and Associates Inc., ancien président immédiat et associé honoraire du conseil du Board, demeure membre d'office.

## La SSJB fête le centenaire de ses sections

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal soulignera par une journée de fête le centième anniversaire de la fondation de ses premières sections.

En effet, c'est le 20 mai 1878, sous la présidence de J.-P. Rottot, que la SSJB-M fonda 14 sections dans chacune des paroisses de l'île de Montréal. À l'époque, il s'agissait d'un développement important dans le fonctionnement de la société. Aujourd'hui, la SSJB-M compte 27 sections dans la région de Montréal.

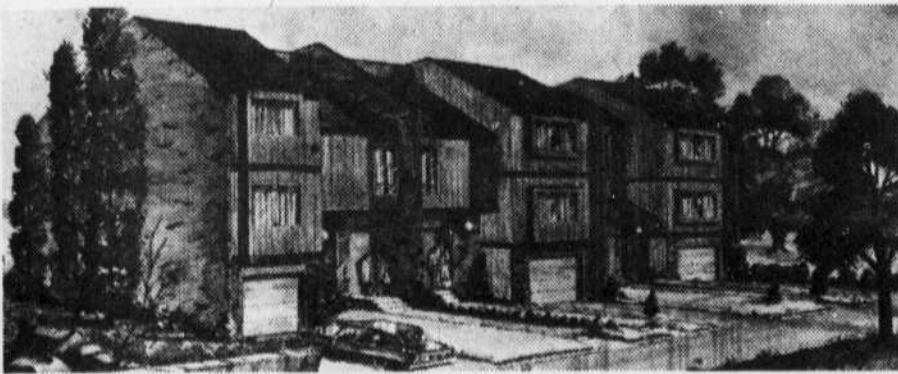
Sous le thème "Indépendance-populaire", la SSJB-M a mis au point une journée complète de manifestations qui débiteront à la maison Ludger-Duvernay et se poursuivront ensuite au Parc Lafontaine.

La journée comprend un cyclo-tour dans les 14 premières paroisses de Montréal avec arrêt aux principaux sites historiques. Dans l'après-midi, la SSJB-M tient un panel intitulé "100 ans d'histoire" avec le concours de MM. Jacques Lacoursière, François-Albert Angers et Mme Hugette Lamarre.

En soirée, la fête se déplace à l'extérieur, au Parc Lafontaine et débute par un souper champêtre, suivi de la projection d'un film réalisé par Radio-Québec et intitulé "En se racontant l'histoire d'ici et celle de la SSJB", puis se termine par une danse et un feu d'artifice.

Les 18, 19 et 20 mai, la SSJB-M tient une exposition au salon L.-O. David où elle expose ses archives et pièces historiques.

## La Citière



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

de \$38,800 à \$46,800

Direction: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")



La Compagnie de Construction  
**GOLDOR INC.**  
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE  
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857  
LA PRAIRIE

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

**Hawaiian Isle** RESORT MOTEL

SUR L'OCEAN A LA 175<sup>è</sup> ET 176<sup>è</sup> RUE, MIAMI BEACH

Le rendez-vous des Canadiens français. Tous nos employés sont bilingues. 500 pieds de plage privée. 210 chambres luxueuses climatisées, cuisinettes et suites, toutes avec réfrigérateur, TV couleur, Stationnement gratuit. Danse à la Disco J.T. Terrain de tennis sur les lieux, gratuit.

**LE CLUB SOLEIL POUR LES PASSIONNÉS DU SOLEIL**

Chambre luxueuse ou cuisinette • Cocktail Party • Dégustation de vin et fromage • Chaise de plage • Leçons de tennis • Ski nautique • Bateau à voile • Tennis illimité • Leçons de plongée sous-marine • Balnéaire et réception à la bière sous les étoiles • Barbeque Party sur la plage • Consommation offerte à tous les soirs à notre Disco

Service-pousboires et taxes compris

Voyez votre Agent de Voyages concernant nos vols notifiés pour ces excursions.

Pour information ou réservation communiquer à frais virés

**(305) 932-2121**  
ou voyez votre agent de voyages  
Votre hôte: J. Roger LaFerrière

A PARTIR DE \$9350 PAR PERSONNE (Deux personnes par chambre)

**OUVERTURE/SEPTEMBRE 1978**  
**NOUVEAU PROGRAMME**  
**B. Sc. BIOCHIMIE**

**Demandes d'admission**

- Acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1978.
- Programme non contingenté.

**Conditions d'admission**

- Structure d'accueil — D.E.C.
- Posséder un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.
- Cours de niveau collégial exigés: Neuf (9) cours de sciences (biologie, chimie, mathématiques, physique).
- Adultes: Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux (22) ans.

**Renseignements:**  
Familie des sciences  
Tél.: (514) 282-6960

Bureau du registraire, Service de l'admission  
Université du Québec à Montréal  
1187, rue de Bleury, local 2930, Montréal, Qué. H3C 3P8  
Tél.: (514) 282-7161

**Université du Québec à Montréal**

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**

**PROGRAMME EN DROIT**

La Faculté de l'éducation permanente, en collaboration avec la Faculté de droit, offre un programme en droit conçu spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel. Les premiers cours seront donnés dès septembre prochain dans le cadre d'un "certificat général en droit".

**Conditions d'admission:**

- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme ou
- avoir atteint l'âge de 21 ans et remplir les 2 autres conditions suivantes:
  - a) détenir le DEC ou faire preuve d'une formation équivalente
  - b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un ou l'autre cas, la Faculté de l'éducation permanente impose au candidat un test d'admission et une entrevue.

**Date limite d'admission:**

Les candidats doivent soumettre leur demande d'admission avant le 15 juin; le nombre de places étant limité, on est prié de faire sa demande au plus tôt.

Les candidats seront avisés de la date du test d'admission par le même journal.

On peut obtenir les formulaires de demande d'admission en s'adressant à:

**Programme en Droit**  
**Faculté de l'éducation permanente**  
3333, chemin Queen Mary  
C.P. 6128 Montréal

Tél.: 343-6090  
343-6992 (après 17h)



Plusieurs centaines au départ, ils étaient beaucoup moins nombreux 20 kilomètres plus loin, à l'arrivée. Il s'agissait du marathon annuel des forces policières de la région métropolitaine, disputé hier après-midi dans les rues du centre de la ville. On y vit même des agents féminins de la GRC. (Photo Jacques Grenier)

**Amendement à la politique d'achat préférentiel**

**Un entrepreneur ontarien pourra présenter une offre au Québec**

HULL PC — Le gouvernement du Québec, fera un accroc à sa politique d'achat préférentiel, afin de permettre à une compagnie d'Ottawa de présenter une offre — en vue de la construction de l'usine d'épuration de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Au cours d'une conférence de presse, hier, — à Hull, les ministres québécois de l'Aménagement et des Travaux publics, M. Jacques Léonard et Mme Jocelyne Ouellet, ont confirmé que le gouvernement est disposé à amender l'arrêté ministériel de 1961, qui donne la préférence aux entreprises québécoises.

M. Léonard a averti que cet amendement ne s'appliquera qu'à l'usine d'épuration, et qu'il n'est pas question de changer la politique d'achat

préférentiel du gouvernement. Le ministre d'État à l'aménagement a précisé qu'il a fait parvenir une lettre au ministre fédéral, M. André Ouellet, lui expliquant les intentions du Québec, et réclamant en contrepartie certaines "assurances".

Il y a longtemps que l'on parle de la construction de cette usine dans l'Outaouais. Il s'agit d'un projet de quelque \$120 millions dont la moitié sera défrayée par le gouvernement fédéral.

Les appels d'offres ont été finalement lancés en 1976 mais, il y a environ 14 mois, le Québec refusait la proposition du plus bas soumissionnaire, la compagnie V.K. Mason, dont le siège social se trouve à Toronto.

À la suite de quelques négociations et, finalement, une décision du conseil des ministres du Québec, mercredi dernier, il a été résolu de lancer un nouvel appel d'offres et de permettre à la compagnie ontarienne d'y participer.

Il faut dire que le gouvernement fédéral avait vivement protesté contre la décision du Québec dans cette affaire, et avait souligné son importante participation financière à ce projet.

L'amendement à l'arrêté ministériel permettra "à des entreprises ayant déjà une place d'affaires dans la région d'Ottawa de soumissionner pour l'usine d'épuration".

C'est afin "d'accélérer les travaux" que le conseil des ministres s'est montré disposé à apporter un amendement, a laissé entendre le ministre. Selon M. Léonard, certains "ajustements" ont été apportés aux plans et devis du projet; c'est pourquoi, a-t-il expliqué, il y a eu un délai de plus d'un an.

Le ministre québécois a dit qu'il ne partageait pas l'avis de certains, à savoir que les coûts pourraient avoir augmenté pendant ce délai. Si les coûts augmentent, qui paiera la différence? M. Léonard soutient qu'il s'agit d'une question hypothétique.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir, jeudi, à M. André Ouellet, responsable fédéral des Affaires urbaines, M. Léonard a demandé, outre un contenu québécois "le plus élevé possible", que les autres travaux prévus à ce programme puissent se poursuivre conformément à l'arrêté ministériel de 1961, sans amendement. De plus, il a exigé que l'entente complémentaire de 1976 puisse être amendée dans les prochains trois mois, afin que la Communauté régionale de l'Outaouais soit le maître d'oeuvre du projet.

M. Ouellet aurait accepté les conditions posées, à la suite d'une conversation téléphonique entre les deux hommes.

Mme Jocelyne Ouellet a indiqué, pour sa part, que les travaux de construction de l'usine pourraient commencer dès le mois de septembre, si "tout va bien".

**La FCSCQ invitée à la conférence des municipalités**

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Claude Paquette, a confirmé hier la persistance de rumeurs voulant que les commissions scolaires soient invitées à assister à la prochaine conférence provinciale-municipale. Il a ajouté "qu'on y déciderait de dépouiller les commissions scolaires de leurs sources de taxation au profit des municipalités", sans aucune garantie en échange.

M. Paquette a également précisé que selon ses informations, les commissions scolaires ne bénéficieraient pas d'une représentation paritaire avec les municipalités. Il devait toutefois préciser que la fédération n'avait reçu aucune réponse officielle à sa demande de participation à cette conférence qui doit réunir les représentants de l'état et des municipalités et qui, selon M. Paquette serait décisionnelle.

Pour le reste, les propos que M. Paquette a tenus sur toute cette affaire étaient les mêmes que ceux qu'il tient depuis plusieurs semaines.

"Je suis loin d'être convaincu de la sincérité de certains membres du cabinet en ce qui concerne l'existence, le développement et la promotion des gouvernements locaux", a-t-il dit, ajoutant qu'il soupçonnait certains ministres "qui parlent fort et souvent", d'ourdir un complot avec les municipalités pour obtenir la disparition des commissions scolaires et de leurs pouvoirs de taxation.

**LE CENTRE DES ARTS VISUELS OFFRE UN DIPLOME EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN**

Programme de trois ans conduisant à l'obtention d'un diplôme en arts appliqués et design avec spécialisation en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits (13 crédits par année).

**INSCRIPTION: jusqu'au 15 juin 1978**

Pour de plus amples informations:

**(514) 488-9559**

350 ave. Victoria, Montréal, Qué. H3Z 2N4

**COMPAREZ CE QUE NOTRE LOYER COMPREND ET CE QUE LE VÔTRE OFFRE — LA DOUCEUR DE VIVRE**



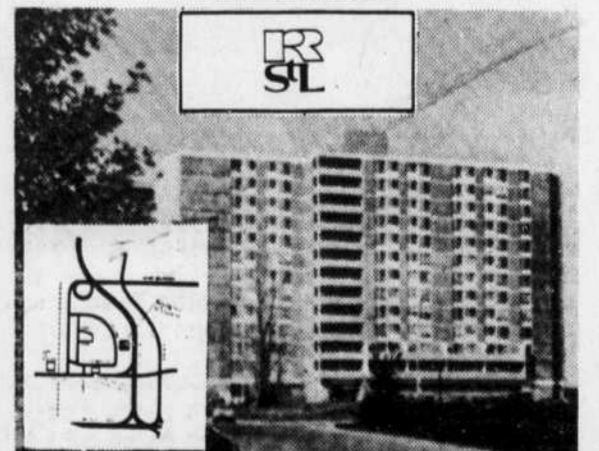
L'élégance a toujours ses droits ainsi que le démontre Mme Anne-Marie Beauchemin lors d'un défilé pour le troisième âge à la résidence Saint-Laurent. (Photo Jacques Grenier)

Service d'intercom 24 hres par jour

	LE NÔTRE	LE VÔTRE
Service d'infirmière 24 heures par jour	✓	
3 repas par jour servis à la salle à manger - plusieurs choix.	✓	
Entretien ménager de l'appartement tous les jours.	✓	
Draps et serviettes fournis et changés une fois par semaine.	✓	
Chauffage, électricité et taxe d'eau payée.	✓	
Visite du médecin, 4 fois par semaine.	✓	
Service de taxi au centre d'achats ou gare Côte Vertu	✓	
Bain tourbillon	✓	
Chapelle et aumônier en résidence - messe tous les jours	✓	
Service bancaire une fois la semaine.	✓	
Système de sécurité 24 heures par jour.	✓	
Programme de loisirs et d'activités tous les jours	✓	
Bingo Tournoi de cartes	✓	
Conditionnement physique	✓	

	LE NÔTRE	LE VÔTRE
Artisanat et bricolage	✓	
Programme de loisirs et d'activités tous les jours	✓	
Défilés de mode	✓	
Cocktail-party	✓	
Excursion à l'extérieur Pique-nique	✓	
Concerts sur place Dîners à la chandelle	✓	
Tables de billard et ping pong	✓	
Autres services disponibles mais non compris dans le loyer	✓	
Magasin de dépannage licencié	✓	
Barbier	✓	
Salon de coiffure	✓	
Podiatre	✓	
Repas servis à l'appartement	✓	
Garage intérieur	✓	
Service de nettoyage à sec Service de cordonnier	✓	

**Tout cela pour seulement \$403<sup>00</sup> par personne** (occupation pour 2)



**RÉSIDENCE ST-LAURENT, 115, BOUL. DEGUIRE, ST-LAURENT 332-3434**

**AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY**

- vingt ans d'expérience...
- les meilleurs prix à services équivalents...
- des milliers de voyageurs satisfaits

Parmi beaucoup d'autres... **UN TOUR DE QUALITÉ**

**Un vrai tour DE GRÈCE**

plus TURQUIE et YUGOSLAVIE

**10 juillet au 1er août**

Direction Marie Chailfou

**EN GRÈCE** Athènes, circuit des plus beaux paysages et monuments de la Grèce continentale. Croisière d'une semaine dans les îles grecques et la Turquie à bord du luxueux Aquarius.

**EN YUGOSLAVIE** Dubrovnik et la Côte dalmate

tout compris **\$1648** ou **\$1805** selon la cabine plus avion **\$684**

**DEUX VARIANTES À VOTRE CHOIX :**

- ou bien voyage abrégé: 10 - 28 juillet GRÈCE sans YUGOSLAVIE
- tout compris: **\$1462** ou **\$1618** selon la cabine plus avion **\$684**
- ou bien 10 juillet au 1er août GRÈCE avec séjour au bord de la mer près d'Athènes à la place du tour en Yougoslavie
- tout compris: **\$1678** ou **\$1834** selon la cabine plus avion **\$684**

Dans les trois cas il s'agit d'un vrai tour de GRÈCE au cours duquel vous êtes entièrement pris en charge, sans aucun souci. Vous bénéficiez des meilleurs hôtels, du meilleur bateau et des meilleurs guides. Également vous bénéficiez d'un groupe homogène de Canadiens francophones, entièrement accompagné et où tous les guides parleront exclusivement en français. Ne comparez que ce qui est comparable.

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**

1255, rue Université, Suite 1220, Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél: 861-2485

"La Malco aux milliers de références"

À l'Université de Montréal

# C'est la centralisation qu'il faut combattre

par  
**JEAN-CLAUDE MARSAN**  
Directeur de l'École d'architecture

Dans une lettre parue dans LE DEVOIR du 29 avril dernier, le Dr. Pierre Viens, professeur à l'Université de Montréal, déplorait que les récentes coupures de budget affectent l'enseignement et la recherche alors que la pagaille et le gaspillage des services administratifs n'étaient aucunement remis en question. Il stigmatisait particulièrement l'inefficacité et les coûts "olympiques" du Service des Bâtiments et Terrains.

en soulignant que pour diffuser l'enseignement et permettre une recherche valable, il est nécessaire de posséder des locaux et des équipements appropriés. L'objectif de son service est d'assurer ces conditions.

Pourtant, à l'École d'Architecture, les étudiants et les professeurs sont aussi mal logés, toutes proportions gardées, que le sont les pauvres animaux du Dr. Viens dans leurs animaleries. Mais étant des humains, ils ont des réactions différentes: plusieurs professeurs désertent leur bureau tandis qu'un grand

nombre d'étudiants préfèrent installer leur atelier à la maison, perdant ainsi le profit de l'encadrement tutorial qui est nécessaire à leur formation. Il n'y a rien de plus frustrant pour des personnes qui se sont donné comme mandat de faire de cette École un lieu d'excellence que de se sentir battues à l'avance à cause de ces conditions matérielles, sans mentionner la pénurie des ressources humaines. Cette situation est bien connue depuis plusieurs années de la haute administration de l'Université.

par les étudiants et les professeurs eux-mêmes, à des coûts dix fois moindres que ceux occasionnés habituellement par l'intervention des services des Bâtiments et Terrains et de l'Équipement. On nous dira que c'est là du bricolage, qui risque d'engendrer la pagaille. Du moins est-ce plus confortable pour attendre six mois, un an ou deux qu'on daigne modifier un éclairage déficient, peindre des murs, fixer des tablettes ou installer un équipement.

faire, lequel serait chargé d'effectuer les menus travaux reliés à l'utilisation de l'édifice. Pour les travaux plus considérables, on devrait s'adresser directement, par voie de soumissions, au marché privé extérieur. Un tel système assurerait, de plus, la qualité de l'intervention puisque les intervenants seraient identifiés au lieu d'être dissous dans la mélasse bureaucratique.

nous sommes d'autant plus à l'aise pour le dire que c'est également la pratique courante dans d'autres départements, nous perdons autant de temps à inventer des moyens pour contourner ce système que pour y répondre. Mais la règle commune demeure néanmoins de perdre du temps. Quel est le coût réel de ces pertes de temps, de ces frustrations d'utilisateurs? Quelle est la valeur réelle d'un système de contrôle qui ne contrôle rien, d'un système de gestion qui ne gère qu'à moitié?

énergies pour satisfaire ses fins et ses appétits de contrôle. Le temps que consacre un professeur, et surtout un directeur de département, à alimenter cette machine par du grattage de papier, des réunions, des comités, etc., est disproportionné par rapport à leur mission première au sein de l'institution.

seurs (lorsque ces derniers sont aménagés...)? Trop d'organismes dans notre société sont paralysés par une bureaucratie obèse pour que l'on permette à cette Université, qui se prétend un lieu de haut savoir, de liberté et de création, de construire, fonctionnaire par fonctionnaire, la pyramide de son immobilisme.

# Coûts privés, coûts sociaux et évaluation de projets

par  
**MARCEL BOYER et FERNAND MARTIN**  
département de sciences économiques (UdeM)

Dans LE DEVOIR du 10 mai dernier, le journaliste Michel Vastel dévoilait, dans un article coiffé du titre "L'Hydro sous-estime grandement ses coûts", certains éléments du rapport que nous avions préparé, à l'intention du ministre de l'Expansion Économique Régionale, sur le coût social de l'énergie électrique au Québec. Comme certains passages de l'article en question peuvent porter à confusion, de même possiblement que certains passages de notre rapport lui-même, nous voulons aujourd'hui apporter certaines précisions sur le contenu de notre rapport et l'interprétation qu'il faut en faire.

Le but de notre travail était de calculer le coût d'opportunité social (économique) de l'énergie électrique au Québec. Le coût d'opportunité social (économique) d'une ressource, telle la main-d'œuvre, l'énergie électrique, le sol, le capital, etc., entrant dans un projet donné, représente la valeur sociale (économique) des biens et services qu'il aurait été possible de produire avec cette ressource si elle n'était pas utilisée dans le projet en question. Il faut donc en général identifier le meilleur usage alternatif de cette ressource. Dans la majorité des cas, ce coût d'opportunité social sera à toutes fins utiles égal au prix de la ressource sur le marché. Mais dans certains cas, il peut exister un écart non négligeable entre le prix de la ressource et son coût d'opportunité social.

peut et ne doit généralement considérer que les ressources pour lesquelles elle doit encourir un débourse et les biens et services produits pour lesquels elle perçoit des paiements. De plus, ces déboursés et paiements sont égaux au prix du marché des ressources, biens et services en question.

Mon sieur Vastel utilise dans le titre de son article le mot "coût" sans qualificatif. Dans l'optique de notre rapport, un tel usage du mot "coût" peut porter à confusion dans la mesure où nous insistons sur la différence entre le coût privé (financier) et le coût social (économique). Ainsi, nous n'avons jamais laissé entendre que l'Hydro-Québec ne couvrirait pas ses coûts financiers. Nos calculs montrent, par ailleurs, que les revenus de l'Hydro-Québec sur la période 1970-77 ne couvriraient pas le coût social total de l'électricité. Ainsi, pour la période 1970-75, l'Hydro-Québec a déclaré un revenu net de \$870.1 millions et prévoyait pour 1976 et 1977 un revenu net total de \$139.8 millions (les données définitives pour 1976 et 1977 n'étaient pas disponibles au moment d'écrire notre rapport) pour un total de \$1009.9 millions. Par ailleurs, sur la base du coût d'opportunité social des ressources utilisées dans la production d'énergie électrique, nous avons calculé pour la période 1970-77 un écart de \$460 millions entre le coût social total et le revenu brut de l'Hydro-Québec. Nous n'avons jamais prétendu par ailleurs que la tarification de l'Hydro-Québec devait lui permettre de couvrir le coût social total de l'énergie électrique.

Dans notre esprit, les décisions de tarification de l'Hydro-Québec et les décisions de subventions du M.E.E.R. sont des problèmes connexes mais très différents. Ainsi, monsieur Vastel risque de créer beaucoup de confusion en écrivant sur la base de nos calculs: "L'Hydro-Québec perd des revenus importants, qu'on a évalué à \$460 millions pour la période allant de 1970 à 1977" ou encore "les critères qui régissent la tarification de l'Hydro sont purement empiriques et n'ont aucune base économique sérieuse". La tarification effective, celle qui doit prévaloir, doit transmettre aux utilisateurs un signal valable sur le coût de l'électricité qu'ils utilisent. Elle doit donc refléter le coût marginal de production. Mais il n'est pas nécessaire que toutes les unités d'électricité soient vendues au coût marginal. Les relations précises qui doivent exister entre coûts marginaux et tarification effective sont fort complexes et n'ont pas été analysées dans le cadre de notre rapport.

Il en est autrement de l'évaluation que le M.E.E.R. doit faire des projets consommateurs importants d'électricité. Il faut pouvoir mesurer le coût marginal social de l'électricité afin d'établir à la fois le bien fondé et le montant des subventions aux entreprises. Ainsi, la tarification de l'électricité, pour les fins internes du M.E.E.R., doit à toutes fins utiles être égale au coût marginal social à long terme puisqu'on parle de projets d'investissement. Notre rapport a des incidences sur la tarification de l'Hydro-Québec mais nous n'avons pas comme objectif de proposer une réforme effective des tarifs de l'Hydro-Québec mais simplement de permettre au M.E.E.R. de substituer, si nécessaire, au montant des dépenses d'électricité facturée par l'Hydro-Québec (dans un projet quelconque) le montant qui correspondrait au coût marginal social, et cela dans le cas d'un hypothétique calcul de rentabilité d'un projet sollicitant une subvention. En fait, le M.E.E.R. doit faire ce genre de corrections non seulement dans le cas du prix de l'électricité mais aussi pour d'autres ressources, biens et services dans la mesure où leurs prix ne correspondent pas aux coûts sociaux (économiques).

ter ici la méthodologie utilisée pour évaluer le coût d'opportunité social (économique). Les lecteurs intéressés pourront consulter la littérature économique pertinente à ce sujet ou encore notre rapport lui-même.



Spécial de mai  
bague en or 18 c.  
\$395.00  
**LUCAS**  
1476 o. rue Sherbrooke  
Westmount Square  
Fairview Pointe Claire

## La FPJQ répond Une fédération vouée à l'autocritique et à l'autodéfense

Monsieur le directeur,  
Vous avez publié, en page 5 de votre livraison du 6 mai, un long réquisitoire de M. Jacques Filteau contre les journalistes du Québec et plus particulièrement contre le 10e congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui s'est tenu à Montréal les 29 et 30 avril 1978.

Je n'ai mis un certain temps à répondre, pour deux raisons précises: tout d'abord, je suis de ceux qui croient fermement à la nécessité de la critique (de l'intérieur et de l'extérieur) pour la santé du métier de journaliste comme de tout autre; en second lieu, je n'arrive pas à cerner, après maintes lectures de la charge de M. Filteau, l'objet précis de ses critiques.

Je n'ai mis un certain temps à répondre, pour deux raisons précises: tout d'abord, je suis de ceux qui croient fermement à la nécessité de la critique (de l'intérieur et de l'extérieur) pour la santé du métier de journaliste comme de tout autre; en second lieu, je n'arrive pas à cerner, après maintes lectures de la charge de M. Filteau, l'objet précis de ses critiques.

Je n'ai mis un certain temps à répondre, pour deux raisons précises: tout d'abord, je suis de ceux qui croient fermement à la nécessité de la critique (de l'intérieur et de l'extérieur) pour la santé du métier de journaliste comme de tout autre; en second lieu, je n'arrive pas à cerner, après maintes lectures de la charge de M. Filteau, l'objet précis de ses critiques.

**CENTRE MÉDICAL**  
**À LA RECHERCHE D'OMNIPRATICIENS**  
CONCEPTION  
CENTRE MÉDICAL  
Avec ascenseur et air climatisé.  
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT  
En plein cœur de Montréal.  
(Près de la plaza St-Hubert)  
Mini-urgence • Radiologie • Dentiste  
POUR INFORMATION APPELER M. CANSE 354-7650

**S.I.A.F.**  
IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES  
Arrivage d'un container de meubles antiques français  
Fauteuil Louis XV - Salon Louis XVI  
Meubles gothiques renaissance Henry II  
Cuivres rouges - Tables de ferme - Bibelots  
EN VENTE À NOTRE ENTREPÔT  
DU 9 AU 20 MAI  
354 RUE DE L'INSPECTEUR  
suite 1109A  
866-0572  
Lun., mar., mer., sam. de 10h à 18h  
Jeu., ven. de 10h à 21h

## lettres au DEVOIR

### Le Salon de la Femme: du rire aux larmes

Depuis qu'Eve a tendu la pomme à Adam le remerciement est dû d'une de ses côtes (notre Dieu est sûrement sexiste), la femme sauf exception n'a jamais été à l'égal de l'homme. Comment expliquer cette domination millénaire, sinon qu'il est difficile de lutter contre son bourreau lorsque celui-ci est l'être aimé.

cupait plus de 80% du plancher, ce n'était pas le salon de la femme mais de la consommatrice. Sois "Bell" et tais-toi.

gal pour un travail égal, sur le pourcentage plus élevé du "cheap labor" féminin, sur l'absence de protection de la femme enceinte travailleuse dans le code du travail, sur le droit aux garderies.

névroses (dépressions). Les femmes entre 15 et 65 ans reçoivent 50% de plus de soins psychiatriques. Les médecins prescrivent deux fois plus de tranquillisants aux femmes qu'aux hommes, on les drogue au lieu de les soigner; il n'est pas nécessaire d'avoir l'esprit clair pour faire le ménage et prendre soin des enfants. (Thibault Danyelle).

**Q** L'eau potable c'est important  
AQTE

**Splendeurs de l'Orient**  
Le maximum de qualité, 6 départs annuels. 24 jours  
Départs des 9 juillet, 10 sept. et 22 oct. \$2995. CPAir  
Le prochain départ sera notre 27ième de ces superbes voyages avec CPAir  
VOYAGES  
**TRAVELAIDE**  
861-7272 273-7755 845-8225  
Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.

**Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES**  
**EN... AUTOMOBILE**  
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE  
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes  
Renault - VW - Citroën  
Fiat - Simca - Peugeot  
Volvo - Micro-bus - etc...  
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO  
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS  
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs  
**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176, rue DRUMMOND, MTL - 861-0200  
"Touring Club de France"

**COMPTABLES AGRÉÉS**  
**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.  
JACQUES BRANCHAUD, C.A.  
2345 est, Bélanger  
Montréal 729-5226  
**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194  
**PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER**  
Comptables Agréés  
Jean Provost, C.A.  
Jacques Larose, C.A.  
Henri Lavoie, C.A.  
Raymond Poirier, C.A.  
6000 est, Métropolitain  
254-7559  
**SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS**  
comptables agréés  
Montréal - Québec - Rimouski - Sherbrooke - Trois-Rivières - Ottawa - Sept-Îles  
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8  
861-5741

# tribunaux

par Bernard Morrier

## Obront obligé de rester en prison

L'ex-magnat de la viande montréalais, William Obront, a échoué hier, en Cour supérieure, dans sa tentative d'obtenir une libération sous cautionnement; le procureur du ministère du Revenu du Québec, Me Yves Ouellette, a fait valoir au juge Charles Phelan que cette demande était pour le moins prématurée. Théoriquement, Obront a terminé sa sentence pour une fraude d'un demi-million de dollars; il doit cependant faire six mois de plus, la sentence en question ayant été assortie d'une amende de \$10,000, qu'il a refusé de payer. D'où la décision du juge Phelan.

Entre-temps, un autre juge de la Cour supérieure a été appelé à étudier une décision prise il y a quelque temps par le juge Cyrille Morand, qui avait confiné Obront aux cellules. Ce magistrat avait jugé préférable de garder Obront à vue, en attendant que se termine la procédure entourant une poursuite de \$600,000 intentée contre lui par le fisc québécois.

Le juge Pierre Boudreau avait renversé la décision du juge Morand, mais le ministère du Revenu avait aussitôt porté l'affaire en appel. C'est en attendant ce dernier résultat que Obront a également dû retourner derrière les barreaux.

## Saisies contre des agences de danseuses "à gogo"

Ayant négligé d'acquiescer des amendes totalisant \$14,900, pour avoir utilisé le talent de mineures comme danseuses à gogo, cinq agences de "placement" et un cabaret de l'est de Montréal font face à des ordonnances de saisies reconnues par la Cour supérieure.

Les entreprises, qui avaient engagé des danseuses nues, dont l'âge variait de 14 à 17 ans, avaient été mises à l'amende par la Cour du bien-être social. Ce sont: l'Agence théâtrale Inc., l'Agence théâtrale provinciale Inc., l'Agence théâtrale Valentine Inc., l'Agence Paul et Robert, qui avaient pignon sur les rues Sainte-Catherine, Sherbrooke et Frontenac.

Ayant recruté des mineures pour danser dans des établissements en province et à Montréal, les entreprises avaient été accusées d'avoir agi de façon à en faire de jeunes délinquantes.

Le cabaret qui fait également l'objet d'une saisie est situé rue Notre-Dame, à l'est de la rue Viau. Il s'agit de la "Shed 25" qui, semble-t-il, faisait lui-même le recrutement de ses trop jeunes danseuses nues.

## La FTQ demande une Injonction contre des représentants de la CSN

Le Syndicat des opérateurs de machineries lourdes (FTQ), à la Baie James, vient de s'adresser à la Cour supérieure du Québec, afin d'obtenir une injonction contre la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et quatre de ses "officiers".

Dans sa requête, le syndicat de la FTQ allègue que, durant la période de maraudage qui a présentement cours à la Baie James, des représentants de la CSN font illégalement de la sollicitation durant les heures de travail, ce qui entre nettement en conflit avec le code du travail.

Les plaignants disent avoir avisé la Société de développement de la Baie James, mais celle-ci aurait répliqué qu'elle ne pouvait rien contre ces irrégularités.

Enfin, les opérateurs de machineries lourdes soutiennent que les agissements de la CSN ou de ses représentants constituent, dans les circonstances, un grave danger pour la paix industrielle sur le chantier de la Baie James.

La Cour supérieure étudiera cette question dans les prochains jours.

## La Cour d'appel rejette une demande des expropriés d'Anjou

Les procédures judiciaires découlant du mémorable scandale de Ville d'Anjou, du temps de l'administration de l'ex-maire Ernest Crépeault, se poursuivent lentement devant différents tribunaux.

C'est ainsi que le juge en chef Edouard Rinfret, de la Cour d'appel, vient de rejeter une demande voulant que les indemnités, déjà versées à des expropriés mais établies à \$155,000 par le Tribunal des expropriations, demeurent à leur montant original de \$389,000.

La réclamation était faite par les firmes Immeubles Versailles, Immeubles Reno Inc. et Développement Versailles, respectivement présidées par MM. André Laporte, Jean-Paul Pilon (ex-secrétaire d'Anjou) et Roland Beaugard.

Souignons que Pilon est toujours devant les tribunaux, à la suite d'accusations, portées il y a déjà quelques années, dans une affaire semblable. Pour ce qui est de Laporte et Beaugard, ils avaient récemment reçu l'ordre du juge Jean Goulet de subir leur enquête préliminaire, toujours en rapport avec des irrégularités survenues à Ville d'Anjou. Mais comme il y a évocation d'une décision semblable dans deux autres causes, on ne sait pas encore si Laporte et Beaugard comparaitront et toute l'affaire a été reportée au 21 juin.

Le juge Goulet, s'en remettant à une directive du juge en chef du Québec, a tout simplement rejeté la requête des trois compagnies, parce que l'avocat qui était censé les représenter n'était pas présent en cour à l'heure convenue.

Advenant le refus des trois entreprises de remettre à Ville d'Anjou les montants de l'expropriation perçus en trop, le procureur de la municipalité, Me André Bélanger, a la voie libre pour s'adresser à un tribunal pour récupérer les \$234,000 faisant la différence.

# Le procès de L'Ange-Gardien ajourné en octobre

par Paul Bennett

QUEBEC — Pour la troisième fois depuis le début des audiences, en janvier dernier, le procès intenté par la Fabrique de L'Ange-Gardien contre certains musées et collectionneurs privés a de nouveau été ajourné, cette fois au 10 octobre prochain.

L'audience d'hier a vite tourné en queue de poisson, le principal témoin assigné n'ayant pu se présenter pour raisons de santé. Il s'agit de M. Odilon Breton, le seul mar-

guillier encore vivant qui était en fonction au moment où l'ancien curé, M. Joseph-Henri Gariépy, prit l'initiative de vendre la plus grande partie des "trésors" artistiques de L'Ange-Gardien.

La semaine qui vient de s'écouler aura tout de même été fertile en révélations, particulièrement quant à l'ampleur du trafic des oeuvres d'art religieux à l'échelle de la province et quant au rôle prépondérant qu'ont joué les curés dans la dilapidation du patrimoine des paroisses.

Le témoignage d'un antiquaire bien connu de Montréal, M. Samuel Breitenman, a permis d'établir que, loin de commencer avec l'époque du renouveau liturgique, au début des années soixante, le pillage des trésors artistiques des vieilles paroisses du Québec se faisait depuis au moins les années 1925-1930.

Déjà, dans un catalogue d'exposition paru en 1952, un des pionniers du Québec en matière de protection du patrimoine, M. Gérard Morisset, parlait du "vandalisme"

auquel s'étaient livrés, selon lui, nos "arrière-grands-pères" dans les vieilles églises!

Grâce aux témoignages entendus cette semaine, la défense a pu entreprendre de démontrer qu'indépendamment de ce que prévoit le droit canon, la coutume a toujours voulu que les curés disposent comme ils l'entendaient des biens de la paroisse, sans en référer à leur Conseil de Fabrique ou aux autorités ecclésiastiques.

On sait qu'en droit civil, au Québec, une coutume peut faire force de loi, s'il est établi qu'elle remonte à au moins 40 ans. Toutefois, le juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure, n'a accepté d'entendre cette preuve dite des "us et coutumes" que sous réserve de décider plus tard de son admissibilité en droit.

On peut s'attendre à ce que le procès se poursuive durant encore plusieurs semaines, en octobre, et à ce que plusieurs dizaines de témoins défilent devant le tribunal, la preuve

des us et coutumes étant l'une des plus ardues et des plus complexes à établir.

Les poursuites avaient été intentées l'automne dernier par la Fabrique de la paroisse de L'Ange-Gardien; elle désire être reconnue seule et unique propriétaire des objets de culte anciens vendus sans autorisation à des rabatteurs par l'ancien curé Gariépy, au moment des travaux de rénovation de l'église, à la fin de 1962 et au début de 1963.

Ces objets se retrouvent aujourd'hui pour la plupart soit au Musée du Québec, soit à la Galerie nationale à Ottawa, soit entre les mains de collectionneurs privés qui, tous, allèguent pour leur défense avoir sauvé ces oeuvres d'art de la destruction ou de l'exode, en s'en portant acquéreurs.

# Le SFPQ ne veut plus d'un régime spécial

QUEBEC (PC) — Les syndicats de la fonction publique du Québec menacent de recourir à diverses actions légales si le gouvernement s'entête à maintenir un régime syndical spécial pour ses 55,000 employés.

C'est l'avertissement qu'a servi hier au gouvernement le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, qui réclame pour ses membres un régime identique à celui qui prévaut dans les secteurs privé et parapublic, c'est-à-dire un régime de négociations qui s'appuie sur le Code du tra-

vail. «Les sept syndicats affiliés au SFPQ dénoncent unanimement le fait que le gouvernement abuse de ses pouvoirs législatifs pour dicter les conditions de travail des employés de l'État.

«On ne veut plus d'un Code du travail spécial, et on veut être assujettis au même code que les autres travailleurs. On se considère comme des employés ordinaires et on voudrait que le gouvernement, comme employeur tout aussi ordinaire, nous considère comme tels, a déclaré M. Har-

guindeguy au cours d'une conférence de presse à Québec.

Le SFPQ réclame particulièrement que le gouvernement accepte de négocier la clause de la classification qui est intimement liée à la question salariale.

Les représentants des syndicats membres du SFPQ rencontraient hier après-midi les ministres du Travail et de la Fonction publique dans ce que M. Harguindeguy appelait "une dernière chance" pour le gouvernement de justifier sa position.

«Notre attitude que nous défendons depuis maintenant 10 ans est bien connue du gouvernement et est absolument "inchangeable", a souligné M. Harguindeguy.

Avec l'annonce de réformes concernant le régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, réformes basées sur les recommandations du rapport Martin-Bouchard, les employés de l'État s'attendaient à être considérés comme tous les autres travailleurs québécois.

Ils ont été amèrement déçus lorsque le ministre du Travail a annoncé le 10 mai que le gouvernement ne tolérera pas que ses propres employés aient une liberté de négociation comparable à celle du secteur privé ni même à celle du secteur parapublic. Pour les employés membres du SFPQ, cette position gouvernementale correspond en tous points à l'esprit et à la lettre de la Loi 53 dont ils réclament évidemment l'abolition.

Avant même d'entreprendre le dialogue avec les représentants des fonctionnaires, hier midi, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a réitéré devant quelques journalistes qu'il ne peut être question de considérer le gouvernement comme un employeur ordinaire.

«C'est un employeur différent par définition même et

## Lamontagne en Alberta

# Les prochaines décisions seront cruciales pour l'avenir du pays

FORT McMURRAY, Alberta (PC) — Le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, a rappelé au reste du Canada hier que les Québécois étaient "d'authentiques et véritables Canadiens".

S'adressant à des représentants de la mairie et de la Chambre de commerce, l'ancien maire de Québec a affirmé que les séparatistes québécois avaient tout simple-

ment eu une réaction excessive devant la domination de l'économie du Québec par le Canada anglais.

D'un autre côté, a-t-il ajouté, "nous devons également nous demander franchement si les Canadiens anglais n'ont pas eu une réaction excessive devant les changements qui apparaissent maintenant comme nécessaires et inévitables".

C'est ainsi, a-t-il noté, que la Loi sur les langues officielles a

été mal interprétée, "créant du ressentiment des deux côtés".

Mais, selon lui, les frictions qui existent peuvent facilement se dissiper, en sachant que les décisions des prochains mois seront "cruciales pour l'avenir du Canada".

Le ministre des Postes effectue une tournée de la région à l'occasion du lancement d'un nouveau timbre sur les sables bitumineux, à Waterways.

## Avocat condamné pour mépris de cour

SHERBROOKE (PC) — L'avocat Jacques Blanchette, de Sherbrooke, a été reconnu coupable d'outrage au tribunal et condamné à une amende de \$100 parce qu'il s'était tardivement présenté devant la Cour des sessions de la paix.

Le juge Benoit Turmel n'avait pas accepté son excuse qu'il avait été retenu devant le tribunal de la jeunesse.

Me Blanchette a indiqué qu'il porterait cette affaire en appel.

Le client, qui le représentait, a toutefois obtenu acquittement pour une inculpation de recel remontant à l'été 1976.

Le juge Turmel a souligné que la Cour du bien-être social avait priorité aujourd'hui sur la Cour des sessions.

Me Blanchette lui a mentionné que ses clients étaient aussi importants là-bas qu'ici.

Le juge Turmel lui demanda une deuxième fois pour quelle raison il n'était pas ici.

210 rue St-Jacques  
Montréal, H2Y 1L9  
845-8201  
FONDÉ EN 1930

# Mcneil Mantha INC.

VOUS OFFRE

## Les Obligations d'épargne du Québec

9%

d'intérêt simple ou composé

# 845-8201

9% d'intérêt

## Les obligations d'épargne du Québec



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Cette année, moi je compte bien en acheter. Y a pas de meilleur placement.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Un investissement qui rapporte 9% d'intérêt par année, payable par chèque, ça vaut la peine d'en profiter.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

On peut les trouver dans toutes les caisses populaires, banques, fiducies ou chez un courtier, bref partout au Québec.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Et en plus maintenant on peut toucher un intérêt composé. Raison de plus d'attendre l'échéance pour encaisser ses obligations.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

On me laisse le choix de les acheter en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000 avec l'intérêt composé ou en coupures de \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000 avec intérêt annuel.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Du 1er juin 1978 au 1er juin 1988, ça va sûrement faire une belle somme. Moi, je compte bien au moins doubler mon investissement.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Acheter des obligations d'épargne du Québec, c'est faire travailler ses économies tout en participant au devenir du Québec.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

C'est toujours rassurant de savoir qu'on peut encaisser ses obligations en tout temps.



Moi, j'en achète, c'est sûr!

Et, le plus tôt possible, elles sont en vente jusqu'au 9 juin seulement.



Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

## SUEZ

MOTEL  
FACE À L'OCEAN  
122ème rue  
MIAMI BEACH, FLA. 33154

### SPÉCIAL D'ÉTÉ

7 JRS - 7 NUITS  
1 À 4 PERSONNES  
DE  
**\$98.00 À \$162**

par chambre, par semaine  
suivant la chambre  
24 avril au 18 déc.

le prix inclut  
**GRATUIT**

- Tennis sur place
- Une partie de golf gratuite - terrain tout près - adultes
- Une admission au Calder Race Course - adultes
- Cocktail gratuit
- Saucissons gratuits

2 piscines et piscine spéciale pour enfants - plage privée - loyers organisés - Club de nuit - Restaurants - face à l'océan

Bob Lucas - Prop.-gérant  
FRANCS WRES 947-6748  
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES  
Télex no. 51-8883

toronto

Banques en vedette

La hausse dans le secteur de la finance a permis à la Bourse de Toronto, hier, d'atteindre un sommet inédit depuis quatre ans au terme d'un marché animé. L'indice composé progresse de 5.02 à 1,128.51. Les services financiers avancent de 16.91 à 1,081.51, les mines de 5.95 à 975.3, les produits industriels de 3.59 à 951.76 et les hydrocarbures de 3.04 à 1,379.32. Les hausses l'emportent sur les baisses par 251 à 195 et 237 autres valeurs conservent leurs positions de la veille. Le volume des transactions contracta 4.72 millions d'actions et, dans le marché des options 1,367 contrats ont été négociés. Le Kaiser Resources et Union Gas ont été les titres les plus traités de la séance. Parmi les industrielles, Falconbridge Nickel a monté de 1-3/4 à \$23, Algoma Central Railway de 1 à 18-1/2, Crush International de 7-8 à 14-3/4, Elks Stores de 3-4 à 12 et Consumers Distributing de 3-4 à 12. Home Oil A tombe de 1 à \$40, Nu-West A de 7-8 à 14-5-8, Imasco de 3-4 à 3-4 1/2, Dome Petroleum de 3-4 à 60 et Canada Permanent Trust de 3-4 à 17-1/2. Dans le secteur minier, McIntyre Mines progresse de 2 à \$24.34, La Luz Mines de 3-4 à 9 et Plant Development de 3-4 à 23-7-8. Rayrock Mines recule de cinq cents à \$1.67 et Canray Resources de quatre cents à \$1.60. Enfin parmi les pétroles, Total Petroleum monte de 1-5/8 à \$12-3/8, Stebens Oil de 3-4 à 2-7/8 et Superior Oil de 3-4 à 58-34. Caz Resources glisse de 1-1/2 à \$21 et Nucmac Oil de 3-4 à 53-34.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., listing various stocks and their prices.

Les analystes financiers américains estiment que les surpluses monétaires des pays pétroliers du Proche-Orient continueront de contribuer à la récente remontée des cours de Wall Street, en hausse de 14% le mois dernier, sans que ces investissements cherchent cependant à contrôler des sociétés spécifiques. Selon les dernières statistiques disponibles du département du trésor, les achats étrangers ont représenté environ 20% de plus des transactions effectuées en bourse, et les particuliers comme les trésoriers des pays arabes producteurs de pétrole représenteraient la moitié de ces investissements. Pour M. Eugene Rotberg, un des vice-présidents de la Banque Mondiale, les divers valeurs boursières américaines capitalisent actuellement quelque 900 milliards de dollars, et aucune

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., listing various stocks and their prices.

l'actualité économique

Les achats arabes à l'origine de la hausse de Wall Street?

La prise de participation majoritaire dans une grande société n'est récemment intervenue: la politique saoudienne d'achat, passé 5% des parts d'une quelconque société, a précisé M. Rotberg. Pour 1977, les achats boursiers en provenance du Proche-Orient se seraient montés à 1.4 milliard de dollars sur les 7.35 milliards de dollars d'ordre d'achats, contre quelque 20 milliards de dollars placés en fonds publics, soulignent les analystes, pour qui le dollar devrait bénéficier à court terme de cette série d'investissements. La société Moson a annoncé hier que l'une des filiales qu'elle détient à part entière de façon indirecte a fait l'offre d'achat de toutes les actions de la Diversy Corporation, au prix net de \$30

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., listing various stocks and their prices.

les options

Table with columns: Abilbi, Abilbi, Abilbi, listing various options and their prices.

montréal

Hausse des cours

Les cours étaient généralement à la hausse à la Bourse de Montréal hier au terme d'un marché actif où 802,652 actions ont changé de mains. L'indice composé monte de 0.87 à 191.72, les industrielles de 0.44 à 182.89, les bancaires de 5.65 à 273.21 et les papeteries de 0.20 à 116.60. Les services publics sont stables à 173.69. Les gains égalisent les pertes et 37 titres demeurent inchangés. Le titre Banque Royale a été le plus traité de la séance, en hausse de 1-3/4 à \$31.34 au terme d'un brassage de 51,185 unités. Dumagami, valeur minière la plus recherchée, termine avec un gain de 27 cents et coté \$1.60 après un échange de 30,600 papiers. Husky Oil avance de 3-8 à \$28.1-8, Shell de 1-4 à 14-1/4, Pacific Petroleum de 1-4 à 37-1/4. Total de 1-3/8 à 12-1/4 et Texaco de 1-2 à 37-1/2. La Banque Toronto-Dominion monte de 3-8 à \$19-1/2, la Banque de Montréal de 3-8 à 20-3/8, la Banque de Nouvelle-Écosse de 1-4 à 22-1/2, la Banque Provinciale de 1-5 à 15, Canadian Utilities de 5-8 à 15-3/4, Reed Stenhouse de 1-4 à 10-3/8, Ivaco de 1-3 à 1-8, IAC de 2-8 à 18-3/8, la Banque canadienne nationale de 3-8 à 17-5/8, CAP de 1-8 à 18-3/8, la Banque de commerce royal de 1-4 à \$28.1-4, Canada Permanent Mortgage de 1-4 à 17-1/4, Imasco de 1-2 à 34-1/2 et FCA International de huit cents à \$2.87. Dans le secteur de la spéculation, Stanford Mines A tombe d'un cent et coté 58 cents après un échange de 28,400 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., listing various stocks and their prices.

new york

Moins qu'un point

La baisse des cours amorcée jeudi s'est poursuivie hier à Wall Street. L'indice des valeurs industrielles cote à \$46.85, en baisse de 4.06 dans un volume de transactions beaucoup moins important que les jours précédents. 34 millions de titres ont changé de mains. C'est le repli soudain du dollar, jeudi, sur les marchés des changes européens et new-yorkais, qui a entraîné les cours à la baisse. La devise américaine avait souffert d'une déclaration du directeur de la Bundesbank faisant état d'une surévaluation du dollar. Vendredi, des signes que la Fed pourrait s'orienter vers un resserrement du crédit et une hausse des taux d'intérêt sont venus contribuer à peser sur la tendance. D'autre part des prises de bénéfices sont intervenues. Finalement, les actions en baisse l'emportent sur celles en hausse à 890 contre 587. General Dynamics cède à \$56, IBM 2-3/8 à 262-1/8, Burroughs à 70-5/8, Alcoa 1-1/4 à 46-3/8, General Motors 1-1/8 à 60-7/8. Les assurances, compagnies aériennes et chimiques sont irrégulières. Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, McIntyre Mines monte de 1-1/2 à \$22, Dome Mines de 1-2 à 74-7/8 et Alcan de 1-4 à 29. Walker progresse de 1-3 à \$18-5/8, Seagram de 1-8 à 25-1/2 et Hiram Walker de 1-3 à 30-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., listing various stocks and their prices.

LEVEARS

Table with columns: Lee, Liffon, Liffon, listing various stocks and their prices.

les devises

Table with columns: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, listing various currencies and their rates.

Cours de l'or

Prix de l'once d'or en devises américaines hier à la clôture des principaux marchés mondiaux: Londres - \$178.85; Paris - \$179.93; Francfort - \$178.36; Zurich - \$178.87; Hong Kong - \$176.53.

obligations

Les cours étaient irréguliers et les affaires modérées, cette semaine, au marché canadien des obligations. Le court terme a monté de 10 cents. Le moyen et le long terme ainsi que les obligations des provinces ont baissé d'un quart de point environ. Les titres des sociétés ont gagné un quart. Le marché a ouvert la semaine sur un temps fort, les cours de nombreux titres affichant des gains de 50 à 60 cents. Les courtiers notent que les ordres d'achats se sont raréfiés, notamment en raison de la hausse du dollar et des emprunts canadiens dans les marchés de capitaux étrangers. Selon les analystes, les cours des obligations ont fléchi à la suite des informations faisant état d'une nouvelle décision de la Banque centrale des États-Unis de relever les taux d'intérêt. La Saskatchewan a lancé, jeudi, une émission d'obligations de \$75 millions au prix de \$99. Les titres, qui rapportent 9.61 pour cent, vont commencer à échéance le 15 juin 2001. Daon Development Corp. a offert \$15 millions d'obligations à 20 ans, au pair et d'un rendement de 11.25 pour cent. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de six pour cent. Les bons du Trésor à trois mois se situaient à 8.07 pour cent en moyenne, contre 8.13 p.c. la semaine dernière; les bons à six mois s'échangeaient à 8.34 pour cent, au lieu de 8.42 p.c.

Un soutien économique à plus de 5,000 emplois

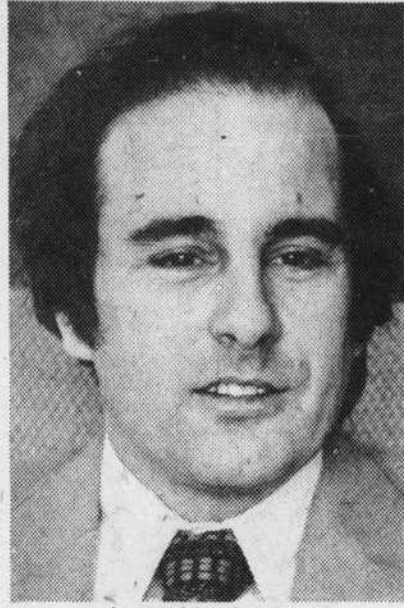
# L'opération OSE a injecté \$67 millions en cinq mois

par Marie-Agnès Thellier

"Sois pas timide, OSE!"... Ce refrain, le gouvernement québécois l'entonne de la baie James à Mégantic avec son Opération Solidarité Économique, lancée en octobre dernier par René Lévesque sous le nom moins tonique de PSESE (programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi).

Hier à Montréal, les trois ministres responsables de cette audace économique rendaient compte, non seulement à la presse mais aussi aux agents socio-économiques québécois, du premier tiers de l'Opération Solidarité Économique (OSE). Quelque \$67 millions ont été injectés dans l'économie grâce à 28 activités orchestrées par 13 ministères et 5 sociétés d'État. Il s'agit des "fonds de tiroir" raclés à l'automne pour stimuler l'économie et qui provenaient d'une part de crédits périmés, d'autre part de crédits réaffectés par chacun des ministères, enfin de quelques crédits supplémentaires comme les \$15 millions du fonds de développement régional de l'OPDQ.

En tout, OSE verra l'utilisation de \$470 millions dont \$257 fournis par le gouvernement, le reste venant des partenaires que sont les cinq sociétés d'État et l'entreprise privée. Le ministre d'État au développement économique Bernard Landry a dit qu'une rallonge budgétaire serait sans doute nécessaire pour un grand nombre d'activités, peut-être même avant les prochaines affectations budgétaires: "Si le mouvement se poursuit, s'il y a encore beaucoup de programmes dynamiques avec la collaboration de l'entreprise privée et des municipalités, il nous sera plus facile de considérer le besoin de mettre des sommes supplémentaires", a précisé Bernard Landry.



Jacques Léonard

\$67 millions en cinq mois, ce n'est pas grand-chose mais les ministères Landry, Marois et Léonard ont salué l'exploit administratif que suppose l'utilisation totale en un trimestre de tous les crédits, par tant de ministères et tant de régions.

\$67 millions, pour soutenir 2,457 emplois, pour créer 1,638 emplois permanents et 1,248 emplois temporaires, c'est peu: une goutte d'eau dans la marée de chômage, de faillites et de difficultés qui déferle depuis quelques années sur les entreprises québécoises.

"Le gouvernement québécois n'a qu'un rôle d'appui puisque le gouvernement

senior en matière économique est le fédéral", a signalé Bernard Landry. Le ministre d'État à l'aménagement Jacques Léonard a rappelé l'affaire de la taxe de vente en déclarant que "nous ne serons pas les premiers agents de notre développement économique aussi longtemps que les outils essentiels seront aux mains de ceux pour qui le Québec et son gouvernement sont des entités dont on peut bafouer la volonté, même exprimée unanimement".

L'essentiel a été dit par Jacques Léonard: "Le Québec ne se développe pas uniquement à coups de grands projets du siècle à chaque année, mais à travers des centaines et des centaines de projets des Québécois qui n'attendent pas tout leur avenir de l'extérieur". La campagne de publicité de l'Opération Solidarité Économique montre en particulier deux enfants qui disent aux adultes: "Vous allez oser: nous autres, on va en profiter".

Cet appel pressant à tous les Québécois pour qu'ils prennent leur sort en mains passe par quelques thèmes que véhiculera la campagne OSE; des qualités telles l'ingéniosité, la solidarité mais aussi la productivité seront sollicitées. En montrant les réalisations déjà entreprises, en amenant le consommateur à réclamer des produits québécois et en redonnant aux travailleurs le goût du bel ouvrage, les "Oseurs" veulent stimuler la participation des Québécois, directement concernés par le slogan de toute la campagne publicitaire: "Envoyons d'avant nos gens!".

Un effort de décentralisation a été fait par le gouvernement québécois à l'occasion de cette stimulation économique: tous les projets requérant moins de \$75,000 ont été décidés en région, sans



Bernard Landry

que le dossier monte jusqu'à Québec. OSE a pris au premier trimestre 78 cinq visages:

— d'abord un visage industriel et commercial, qui touche environ 3,882 personnes pour \$18.1 millions.

— puis un aspect construction d'habitations pour environ 775 unités de logement et 355 emplois, soit environ \$3 millions.

— ensuite une stimulation des travaux publics, créant l'équivalent de 924 emplois temporaires/an/h, avec \$42.6 millions.

— puis des projets communautaires créant 508 emplois permanents et 29 emplois temporaires avec \$2.7 millions.

— enfin, la création du secrétariat des conférences socio-économiques chargé d'organiser les différents mini-sommets, et dont le premier budget de fonctionnement est de \$300,000.

Environ un tiers de la première stimulation OSE a été porté sur les Affaires sociales. En effet, à la fin-mai, \$23 millions auront été distribués aux conseils régionaux de la santé et des services sociaux pour des travaux d'entretien et de rénovation de leurs immeubles. Les 935 projets en cours de réalisation ont trait prioritairement à l'entretien, à la sécurité et à l'accessibilité aux handicapés. Pour attribuer à chaque région le budget qui lui revient, le ministère a tenu compte de la population sans emploi apte au travail comparée à la population totale ainsi que des besoins en rénovation.

Dans le secteur industriel et commercial, environ \$3.6 millions ont été accordés aux dix PME innovatrices dont Multilab, Structural et Rodrigue Métal. Près de \$2.4 millions servent à financer la PME manufacturière, soit 45 projets et 252 emplois nouveaux. Les autres secteurs traditionnels reçoivent \$4.3 millions, les silos \$1 million (\$13 millions à terme), les bateaux de pêche \$1.2 million. Par ailleurs, si seulement \$1.7 million a été versé jusqu'ici pour accélérer des projets d'investissements privés (dont \$400,000 à la coopérative agricole du Bas Saint-Laurent), l'aide totale devrait être de \$8.9 millions pour 12 projets, entraînant au total des investissements de \$33 millions.

Le ministre Pierre Marois a présenté les 66 projets communautaires déjà "osés". L'un des critères d'attribution est la permanence des emplois même après la fin de l'aide publique. A côté de Radio Gaspésie, de la coop de tomates Man-



Pierre Marois

deau et du "parc de l'ébéle" de la Beauce, on trouve la conserverie de Port-Neuf sur la côte Nord qui met en conserve fruits sauvages et fruits de mer.

A Esprit-Saint dans le Bas Saint-Laurent, une vingtaine de citoyens se lancent dans la fabrication de bardeaux de cèdre tandis qu'à Hull un handicapé visuel inventeur d'un ordinateur pour traduire les livres en braille va développer son invention au sein de "Service Convertobraille". Ce ne sont que des exemples.

Les aides OSE sont parfois accompagnées de prêts SDI dont les critères d'attribution ont été adoucis pour en accélérer l'attribution aux PME.

Conçue en partie pour favoriser les épargnants

# La loi bancaire n'aura pas tous les effets bénéfiques espérés

Conçue en partie pour favoriser les consommateurs, la nouvelle loi des banques déposée jeudi au Parlement n'aura peut-être pas tous les effets bénéfiques imaginés.

Si la concurrence entre banques sera accrue lorsque les banques étrangères pourront obtenir des chartes fédérales canadiennes et installer jusqu'à 5 succursales au pays, il n'est pas sûr qu'une autre mesure annoncée par surprise hier ait autant d'effets positifs qu'il n'y paraît au premier abord.

Il s'agit de la réduction des réserves obligatoires que doivent maintenir les banques auprès de la banque du Canada (et dont les quasi-banques comme les caisses populaires sont encore exemp-

tées). On chiffre à environ \$1 milliard les réserves dont seront dispensées les banques et dont elles pourront faire bénéficier leurs clients par des prêts plus nombreux, si ce n'est plus avantageux.

Selon Thomas Courchene, Economiste à l'université Western Ontario, la diminution des réserves primaires obligatoires pourrait entraîner une hausse du taux d'intérêt sur les comptes d'épargne.

Thomas Courchene précise que le milliard économisé par les banques leur rapportera \$80 millions lorsqu'il sera investi et que les consommateurs devraient bénéficier de ce bénéfice supplémentaire.

Au contraire, le président du conseil de la banque Toronto Dominion M. Richard

Thomson estime que la réduction des réserves sera trop graduelle pour avoir des effets importants. Il ne promet donc pas des hausses d'intérêts sur les comptes d'épargne.

Les réserves primaires obligatoires seront, si la loi est adoptée de 10% pour les dépôts à vue (au lieu de 12%), de 3% pour les dépôts en préavis en monnaie canadienne (au lieu de 4%) et même de 2% pour la première tranche de \$500 millions de ces dépôts (au lieu de 4%). La nouvelle loi imposera cependant une réserve de 3% de son passif déposé en monnaie étrangère servant à financer des opérations canadiennes (au lieu d'aucune réserve).

Les particuliers et les entreprises devraient donc bénéficier de ce milliard de moins exigé des banques, dont les réserves se montent actuellement à \$4.5 milliards.

Par ailleurs, l'arrivée de banques étrangères au Canada ne saurait être mal accueillie par les banques à charte canadiennes, la plupart d'entre elles cherchant aussi à s'installer à l'étranger. Pour maintenir la prédominance des banques canadiennes, le gouvernement va limiter la taille des filiales bancaires étrangères.

Leurs actifs totaux ne pourront pas dépasser 15% du financement commercial total des banques actuelles, soit environ \$153 milliards à la fin 77. Le capital-action des filiales de banques étrangères sera au minimum de \$5 millions, avec un actif maximum de \$500 millions. L'entrée des banques étrangères dans le tableau bancaire canadien devrait plutôt favoriser le consommateur de prêts et l'épargnant.

Par ailleurs, on peut imaginer un gouvernement provincial favorisant la création d'une nouvelle banque. Alors que la loi actuelle interdit aux provinces de détenir des actions bancaires, la nouvelle loi leur permettra de détenir jusqu'à 25% des actions votantes d'une nouvelle banque, pendant dix ans, avant de ramener leur capital-actions à 10%.

Un gouvernement provincial à la fois riche et progressiste pourrait ainsi se servir d'une banque nouvelle pour pro-

mouvoir des politiques financières favorables aux consommateurs... Mais peut-on être riche et progressiste...

Le consommateur de services bancaires n'aura pas hérité en 1978 d'une mesure aussi radicale que celle de 1967 qui favorisait l'entrée des banques à charte dans le domaine des prêts à la consommation en supprimant le plafond de 6% imposé aux taux d'intérêts.

Par ailleurs, la nouvelle loi a pour objectif d'effacer peu à peu les différences existant entre les banques à charte et

les pseudo-banques que sont les caisses populaires, les caisses d'économie et les fiducies.

Cependant, le gouvernement Trudeau n'a pu aller jusqu'au bout de son ambition. Pour des raisons politiques évidentes, les quasi-banques (dont le puissant mouvement des coopératives de crédit) ne sont pas tenues de déposer des réserves auprès de la banque du Canada et pourront quand même adhérent si elles le désirent à l'association canadienne des paiements.

Par ailleurs, la fédération

prêt à y adhérer alors que les caisses d'épargne ne veulent pas y entrer.

À ce sujet, la fédération de Québec des caisses populaires Desjardins s'étonne que la loi prévoyant la création d'une association canadienne des paiements dise très peu de chose des règlements. Les caisses populaires s'interrogent entre autres sur la répartition des sièges au conseil d'administration entre les membres de l'association canadienne des paiements.

Par ailleurs, la fédération

présidée par Alfred Rouleau trouve étonnant et difficilement admissible que, dans l'intention de favoriser un meilleur contrôle démocratique des institutions bancaires (par le biais de la propriété des actions bancaires), "il soit décrétoyé que les coopératives d'épargne et de crédit à travers le Canada bien qu'autonomes et au surplus de juridiction provinciale soient considérées et réputées être les parties intégrantes ou liées d'un seul organisme". Il n'y a en effet pas de lien entre les "cre-

dit unions", les caisses populaires et d'autres institutions coopératives financières.

Le communiqué émis par la fédération déclare aussi: "Nous sommes heureux de constater que le projet de loi déposé prévoit la création d'une association canadienne des paiements et qu'il permet au mouvement des caisses populaires d'en faire partie et, conséquemment, d'avoir accès direct à la compensation de ses ordres de paiement par le truchement d'un organisme autonome.

# Petrosar fait chuter les profits de la CDC

Le revenu net de la Corporation de Développement du Canada au cours des trois mois terminés le 31 mars 1978 s'est élevé à \$1.6 million, au regard du bénéfice de \$2.0 millions enregistré pendant le dernier trimestre de 1977 et du bénéfice de \$8.4 millions enregistré au cours du premier trimestre de 1977.

Les pertes découlant du démarrage des nouvelles installations de Petrosar à Sarnia ont été entièrement responsables de la diminution des bénéfices du premier trimestre.

La part de la CDC à cette perte, laquelle était entièrement prévue, s'est établie à \$7.1 millions. Pendant ce premier trimestre, l'exploitation a démarré avec succès à cette usine et Petrosar a assuré le refinancement de ses prêts de construction par la conversion en actions privilégiées à terme.

Le revenu provenant des autres secteurs détenus par la CDC s'est amélioré sensiblement au cours du trimestre. L'apport net de Polysar (sans tenir compte de Petrosar) a accusé une hausse de près de \$1 million par rapport au pre-

mier trimestre de l'exercice précédent et de \$5.9 millions par rapport au dernier trimestre de 1977. Polysar a ajouté quelque \$60 millions à son fonds de roulement par l'entremise d'une émission d'actions privilégiées qui s'est effectuée le 31 mars.

Connellab Holdings a fait un apport modeste au bénéfice du trimestre, ce qui représente une importante amélioration au regard de sa performance l'an dernier. L'apport

au bénéfice du premier trimestre des secteurs de pétrole et gaz de la CDC s'est établi à peu près au même niveau que l'an dernier, traduisant la hausse des prix contrebalancée par la baisse des volumes.

Le bénéfice de la CDC provenant de Texasgulf a marqué un gain de \$800,000 par rapport au dernier trimestre de 1977, mais une baisse d'environ le même montant par rapport au premier trimestre de 1977.

Après paiement des dividendes privilégiés de \$4.3 millions, la perte par action ordinaire de la CDC se dégage à 9 cents par action, comparée à la perte de 8 cents au dernier trimestre de 1977 et le bénéfice net par action ordinaire de 13 cents pendant la période comparable de l'exercice précédent.

Les revenus consolidés de la CDC pendant cette période de trois mois se sont établis à \$304 millions, soit une hausse

de 77% au regard du premier trimestre de 1977, ce qui traduit le fait que l'exploitation de Petrosar figure aux états financiers pour la première fois. Sans tenir compte de Petrosar, les revenus de la CDC se sont accrûs de \$33.5 millions, ou 20%.

Le fonds de roulement de la CDC a augmenté de \$80 millions au cours de la période en question, tandis que l'actif s'est accru de \$54 millions pour atteindre \$2.1 milliards.

## Un dédommagement de \$430,000 à Marc Carrière

Parce qu'il a déployé des efforts inouïs pour assurer au maximum la location des espaces à la Place Dupuis, l'homme d'affaires montréalais Marc Carrière a eu nettement raison de réclamer une commission pour ses services.

C'est la conclusion à laquelle est venu le juge Melvin L. Rothman, de la Cour supérieure, tout en accordant à M. Carrière une indemnité de \$430,000, au-delà des deux de ses ex-associes dans Place Dupuis, MM. Maurice-E. Archambault et Normand C. Gagnon.

Instituant sa poursuite en son nom propre et pour celui de sa compagnie, Sogena Inc., M. Carrière visait notamment dans sa réclamation Place Dupuis Inc., Sunor Inc., Sogestar, M.M. Archambault et Gagnon, ainsi que les Immeubles Trans-Québec Inc., cette dernière société remplaçant maintenant Place Dupuis Inc.

Si M. Carrière obtient gain de cause, sa compagnie Sogena n'a cependant droit à aucune indemnité, le juge Rothman soulignant que le

nom de celle-ci n'apparaît nullement dans les ententes que le tribunal a étudiées.

Par contre, si les deux architectes et ex-associes, MM. Archambault et Gagnon, doivent verser une indemnité à M. Carrière, leur ancienne entreprise, Place Dupuis, est exemptée de cette obligation, puisque le conseil d'administration de celle-ci n'avait jamais pris d'engagement avec l'homme d'affaires.

Enfin, les firmes Sogestar et Sunor sont aussi exemptées de toute obligation, puisque leur conseil d'administration ne s'est nullement impliqué dans les ententes intervenues entre M.M. Carrière, Archambault et Gagnon.

Enfin, c'est par écrit que ces deux derniers s'étaient engagés à verser des commissions à M. Carrière pour tout contrat de location de moins de cinq ans qu'il irait décrocher. Les deux hommes d'affaires avaient droit aux mêmes avantages, s'ils réussissaient eux-mêmes à trouver des locataires pour le grand complexe de l'est de Montréal.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

<b>L'ÉTOILE</b> <b>DES PHOTOCOPIEURS</b> <b>"MITA"</b> Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢ Une des plus pratiques! <b>VENTE-LOCATION • LOCATION</b> <b>CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.</b> 7035 av. du Parc, Mtl 270-1141 Stationnement Ouvert samedi de 9h à 12h	Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE <b>Robic, Robic</b> ET ASSOCIÉS 2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152	721-9630 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN <b>JEAN K. MALOUF INC.</b> entretien industriel • commercial résidentiel Plus de 20 ans d'expérience Bureau 6305, 25e Ave, Rosemont Montréal
---	---	---

John L. Lyndon, sous-ministre du ministère albertain de consommation et des corporations deviendra président et chef de la direction du Bureau d'Assurance du Canada, à compter du 1er septembre 1978.

M. Lyndon, avocat qui a détenu le poste de vice-président à la Bourse de Toronto succédera à Daniel Damov, président du Bureau depuis octobre 1975. M. Damov avait annoncé plus tôt cette année son intention de réintégrer son poste chez Travelers Group, société membre du BAC.

L'annonce de la nomination a été faite au conseil d'administration lors de sa réunion à Toronto pour le mois de mai, tenue jeudi.

## La Prudentielle achète la Constellation

La Prudentielle d'Angleterre Compagnie d'Assurance a annoncé son intention de se porter acquéreur de la Compagnie d'assurance-vie Constellation du Canada, actuellement la propriété de Cemasco Management.

Bien que la Constellation garderait sa personnalité et son propre mode d'exploitation dans le domaine de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, elle ne sera plus autorisée, en vertu de son permis, à faire

souscrire de l'assurance-vie. La Constellation s'est spécialisée en assurance maladie et invalidité et, depuis 1971, s'est fait une excellente réputation grâce à une formule qu'elle a mise au point et qu'elle a su exploiter.

La Prudentielle Compagnie d'Assurance, constituée en Angleterre en 1848, se classe parmi les plus importantes sociétés d'assurance du monde, avec un actif de plus de \$9 milliards.

Elle a des bureaux au Canada depuis 1923. Aujourd'hui, le revenu qu'elle tire des primes dépasse \$200 millions et son actif s'élève à plus de \$750 millions. Par ailleurs, l'actif de la Constellation est passé de \$1.5 million en 1971 à \$27 millions à la fin de 1977 et le revenu qu'elle tire des primes dépasse maintenant \$17 millions. Le siège social de la Prudentielle pour le Canada est situé à Montréal et celui de la Constellation, à Toronto.

# Garanti, blanc sur noir!

Nos dépôts garantis de 5 ans offrent plus de souplesse dans le versement des intérêts.

Nous offrons aussi d'autres taux pour les périodes allant de 30 jours à 4 ans.

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000  
(nous acceptons les frais d'appel)

**9 1/2%**

intérêts versés annuellement  
dépôt minimum \$500

**9 1/4%**

intérêts versés semi-annuellement  
dépôt minimum \$500

**9%**

intérêts versés mensuellement  
dépôt minimum \$5,000

Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641  
 Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265  
 Trois-Rivières: 1350, Royale, 379-7230  
 Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630  
 Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450  
 Rivière-du-Loup: 298, boul. Thériault, 862-7286  
 Rimouski: 12 est, Saint-Germain, 724-4106  
 Sept-Îles: 690, boul. Laure, 968-1830  
 Chicoutimi: 494, Champs-Élysées, 549-6490  
 Alma: 585 ouest, Collard, 668-3391  
 Hull: 120, Principale, 771-3227  
 Ottawa: 66, Slater, 238-4900

**TRUST GÉNÉRAL  
DU CANADA**

Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

**TRUST GÉNÉRAL  
DU CANADA**

N'hésitez pas à nous téléphoner

D3-Dev. 20/5





Des soldats de l'armée dominicaine surveillent le quartier général du Parti révolutionnaire dominicain d'opposition, dont le candidat M. Antonio Guzman devançait nettement le président sortant Joaquín Balaguer, lorsque l'armée a interrompu le dépouillement du scrutin mercredi. (Téléphoto AP)

## Deux dissidents géorgiens sont lourdement condamnés

MOSCOU (d'après AP, Reuter et AFP) — Les deux fondateurs du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, Zviad Gamsakhurdia et Merab Kostava, ont été condamnés hier à trois ans de camp de travail, suivis de deux ans d'exil intérieur pour "propagande et agitation anti-soviétiques". Cette condamnation intervient au lendemain de la fin du procès du physicien contestataire Youri Orlov, qui, également pour "propagande et agitation anti-soviétiques", a été condamné au maximum, sept ans de camp de travail et cinq ans d'assignation à résidence. Orlov est le fondateur du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. L'écrivain dissident Zviad Gamsakhurdia a reconnu hier soir à la télévision soviétique qu'il avait systématiquement calomnié l'Etat. L'enregistrement de sa déclaration a été diffusé au cours du principal bulletin de nouvelles de la soirée. L'écrivain a répété,

qu'entre 1971 et avril 1977, date à laquelle il a été arrêté, il a écrit et distribué de la littérature calomnieuse dans le but d'affaiblir l'Etat soviétique. L'air hagard, Gamsakhurdia a dit qu'il avait plaidé coupable de s'être livré à une propagande et une agitation anti-soviétiques. "Je suis coupable d'avoir produit, distribué et accumulé systématiquement de la littérature contenant des calomnies contre l'Etat et le système social soviétiques," a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'une fois purgée sa peine — trois ans de camp de travail et deux ans d'exil à l'intérieur de l'URSS — il rompra avec son passé et se consacrerait à des travaux littéraires et scientifiques "utiles à notre peuple". Selon une communication téléphonique de l'entourage des condamnés en provenance de Tbilissi, capitale de la Géorgie, le juge a rendu sa sentence après avoir entendu les dernières interventions de la défense et du procureur. Celui-ci avait exigé quatre ans de baigne et trois ans d'exil pour les accusés, emprisonnés au secret depuis plus d'un an. L'agence Tass a affirmé qu'au cours de leur procès, qui a débuté lundi, ils ont plaidé coupable et ont exprimé leur repentir. Mais l'éminent dissident Andreï Sakharov a rejeté ces allégations. Il a déclaré que Gamsakhurdia a reconnu que ses actions constituaient un délit en vertu du code pénal soviétique, mais qu'il ne se considérait pas moralement coupable. M. Sakharov a ajouté que l'agence Tass a trompé ses lecteurs, la veille, en prétendant que le procureur avait requis des peines légères contre les inculpés — sans préciser leur durée. "Des sentences aussi graves ne sont pas normalement infligées à des personnes qui se repentent de leurs actes," a-t-il déclaré. Une vingtaine de membres de groupes d'Helsinki à Moscou et dans quatre républiques soviétiques sont maintenant incarcérés, soit qu'ils ont déjà été jugés, soit qu'ils attendent de l'être.

Acune précision n'a filtré des audiences du procès de Tbilissi, autre que les comptes rendus donnés par l'agence officielle Tass. Pour Kostava, sa condamnation constitue un triste cadeau d'anniversaire: il "fêta" hier ses trente-neuf ans, qui est aussi l'âge de Gamsakhurdia. Les deux ont réaffirmé au cours du procès leurs positions sur le problème de la culture et de la religion en Géorgie mais ont "regretté leur erreur" à propos de certains documents publiés par eux, apprend-on de source dissidente géorgienne. On précise de source dissidente que les deux accusés ont admis avoir commis une erreur en publiant des tracts de l'organisation anti-soviétique NTS basée en Allemagne. Ils ont indiqué qu'ils n'étaient d'ailleurs "pas d'accord avec leur contenu". Ils ont également reconnu qu'ils n'auraient pas dû publier une nécrologie du général Maglakidze, passé à l'ennemi pendant la deuxième guerre mondiale. On apprend de même source que l'historien Victor Rtskyladze, ami des accusés arrêté en janvier, a effectivement accusé les deux condamnés, comme l'indique l'agence Tass.

## L'armée dominicaine tente de fausser les résultats du scrutin présidentiel

SAINT-DOMINGUE, (d'après Reuter et AFP) — Un des principaux journaux dominicains, Liston Diario (indépendant) rapportait hier une vague d'arrestations à Saint-Domingue et en province, principalement de membres de l'opposition. Le quotidien écrit que dans certaines villes, l'armée arrête aussi les agents électoraux qui poursuivaient le dépouillement des suffrages des élections présidentielles de mardi dernier.

Le président sortant, M. Joaquín Balaguer, chef du parti réformiste, a prononcé une allocution télévisée pour dire que de "graves irrégularités" avaient été constatées dans le dépouillement. Du côté de l'opposition, le parti révolutionnaire dominicain de M. Antonio Guzman, de tendance social-démocrate, affirme que sur la base de 90 pour cent des suffrages dépouillés, le PRD l'a emporté avec 1.263.379 voix contre 774.262 au parti réfor-

miste, soit une majorité de 489.107 voix. Les partis sont en mesure de calculer ces résultats, car leurs observateurs sont en possession de copies signées des résultats de chaque bureau de vote, une méthode visant à empêcher les truquages. Le parti de M. Guzman, a accusé le parti gouvernemental de chercher à provoquer des incidents violents afin de justifier une prise du pouvoir par les militaires. Il affirme que des soldats ont essayé

d'intimider des scrutateurs pour les amener à modifier les résultats, à l'avantage de M. Balaguer. Selon des témoins oculaires, des militants réformistes, soutenus par des militaires et des policiers, ont fait irruption jeudi dans le bâtiment du Congrès, où sont dépouillés les bulletins de Saint-Domingue. Ils se sont emparés d'urnes et en ont répandu le contenu dans les rues. L'intervention de l'armée a provoqué de nombreux doutes au sein de la

population quant à l'équité du processus électoral. D'autre part, le soutien des Etats-Unis à Saint-Domingue dépendra de l'honnêteté des élections présidentielles actuellement en cours dans ce pays, a déclaré le président Carter. Les Etats-Unis "conservent l'espoir que le processus électoral pourra être mené à son terme et que les résultats en seront respectés", indique une déclaration présidentielle diffusée à la Maison-Blanche. Des éléments de police avaient interrompu à Saint-Domingue mercredi le décompte des suffrages des élections présidentielles après qu'il fut devenu évident que le candidat de l'opposition, Antonio Guzman, allait l'emporter sur le président sortant, Joaquín Balaguer. La comptabilisation des voix a depuis repris.

## Moro : la police démantèle un groupe des Brigades rouges

ROME (AFP) — Trois repaires des Brigades rouges découverts en vingt-quatre heures, dix arrestations, l'assassin d'Aldo Moro peut-être identifié, l'un des trois groupes de base des Brigades rouges à Rome démantelé, l'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro s'est soudain accélérée hier à Rome. L'homme qui a tué Aldo Moro aurait été identifié, a affirmé la radio italienne, précisant dans l'après-midi qu'il pourrait s'agir d'un homme surnommé "Lo studente" (l'étudiant), étudiant en droit, actuellement en fuite. Aucune confirmation sur ce point n'a été publiée par les enquêteurs. Mais plusieurs points nouveaux émergent de l'enquête. Après la découverte par la police des deux premiers "repaires" — l'imprimerie où étaient faits les communiqués des Brigades rouges et l'appartement du propriétaire de l'imprimerie, Enrico Triaca — un nouveau repaire a été découvert à Rome. Il s'agit de

l'appartement d'une employée de la municipalité, Gabriella Mariani, 24 ans, arrêtée en même temps que les neuf autres personnes. L'appartement, situé près de la route Aurelia à l'ouest de la capitale servait, selon les enquêteurs, de rendez-vous aux membres des Brigades rouges. La jeune femme, spécialiste de socio-pédagogie, travaillait pour la rééducation d'handicapés dans le quartier périphérique de Primavalle. Un homme surnommé par les voisins "il professore" (le professeur) qui vivait avec elle dans l'appartement a disparu. Ces derniers développements de l'enquête ont permis de démanteler, estiment les enquêteurs, l'un des groupes de base des Brigades rouges à Rome. Selon les documents trouvés dans l'imprimerie, les "BR" s'étaient organisées à Rome en trois groupes: "Rome-Sud", "Noyau universitaire", "Noyau-SIP" (téléphone d'Etat). C'est le premier qui aurait été découvert et les

documents trouvés dans l'imprimerie, estime-t-on, devraient permettre d'arriver aux deux autres. En ce qui concerne les dix personnes arrêtées, cinq mandats d'arrêt pour participation à une bande armée ont été émis hier après-midi, dont un contre Enrico Triaca, soupçonné notamment de complicité dans l'enlèvement d'Aldo Moro et de l'assassinat du magistrat Riccardo Palma en février dernier. Commencés jeudi, les interrogatoires continuent. Les personnes arrêtées sont assistées par des avocats du "secours rouge". D'autre part, Aldo Moro aurait introduit des phrases codées dans ses messages écrits depuis sa "prison du peuple", affirme "un officier supérieur des services secrets" italiens dans une interview publiée hier à Rome par le journal La Repubblica (socialisant). Le quotidien ne révèle pas l'identité de cet "officier supérieur des services secrets". Il explique dans une note préliminaire que "la direction de La Repubblica possède l'identité" de cet informateur "digne de foi". Cet "officier supérieur" déclare: "Nous avons effectué

un important travail de décriptage des messages d'Aldo Moro, avec la collaboration des services secrets d'autres pays membres de l'Alliance atlantique..." et nous avons obtenu la preuve que les lettres d'Aldo Moro contenaient une sorte de code". Selon cet informateur, "Aldo Moro a fait à ses géologues de nombreuses révélations, graves, à propos d'hommes, de situations et de choses, aussi bien de caractère politique que militaire". Selon l'informateur de La Repubblica, "les Brigades rouges disposent maintenant d'une documentation suffisante pour tenir sous contrôle dans un état de panique, toute une catégorie de victimes potentielles de chantages — hommes politiques, grands commis, grades de l'armée". "L'officier supérieur" interrogé par La Repubblica estime que "c'est peut-être pour cette raison que les Brigades rouges n'ont pas divulgué les informations obtenues" d'Aldo Moro. Selon lui "les pays de l'Alliance atlantique sont en alerte et un réexamen de la position même de l'Italie au sein de l'Alliance est en discussion".

## Rhodésie : deux délégués de la Croix-Rouge tués

SALISBURY (Reuter) — Deux Suisses membres de la Croix-Rouge internationale et un Africain qui les accompagnait ont été tués par les maquisards nationalistes en Rhodésie près de la frontière avec le Mozambique, annonce l'état-major militaire à Salisbury. Les deux délégués de la Croix-Rouge internationale, sont tombés dans une véritable embuscade, estime la police rhodésienne. "C'est purement un meurtre" a déclaré de son côté M. François-Pérez, responsable de la Croix-Rouge, venu identifier les corps. Les deux victimes, André Tiche 30 ans, père d'un enfant, Alain Bieri, 32 ans, sont de nationalité suisse. La troisième Charles Chatora, 24 ans, célibataire est Rhodésien. Le premier était délégué de l'Organisation pour le Manicland, le second séjourait en Rhodésie depuis seulement trois mois. Leurs corps criblés de balles ont été retrouvés hier matin sur une route déserte à une dizaine de kilomètres de la frontière du Mozambique dans la région des collines Nyangu. Selon les évaluations de la police se fondant sur la quantité de douilles retrouvées sur place, l'embuscade a été tendue par sept hommes armés de fusils d'assaut et de fusils lance-granades. L'action s'est déroulée aux environs de 14 heures dans l'après-midi de jeudi. Un porte-parole de la police a indiqué que les victimes avaient été dépouillées de leurs papiers, de leur argent ainsi que des documents qu'ils transportaient. Leur voiture blanche portait sur le capot et les portières de grandes croix rouges et sur un des côtés de la voiture figurait, en anglais et en langue locale, l'inscription "Comité international de la Croix-Rouge". Les deux délégués de la CRI effectuaient une mission de routine dans la région afin de s'enquérir des besoins des paysans. Ils ne portaient pas d'armes.

**LA VIE DE MARCELLE AUCLAIR**



**SEUIL**

**"MÉMOIRES À DEUX VOIX"**

Questionnée par sa fille Marcelle Auclair se confie et raconte une vie comblée et pourtant lourde de courage

du même auteur: Le livre du bonheur Vie de Ste-Thérèse d'Avila Jeunesse au coeur

448 pages \$16.95 ill.

**EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES**

## Amours tumultueuses et aveugles

WASHINGTON (Reuter) — Chez les éxycopotes, mieux connus sous le nom d'abeilles charpentrières, l'amour est aveugle: une seule règle est valable pour ces géants de la famille des hyménoptères — il faut que ça ait des ailes et que ça vole. Edward Barrows, de l'Université Georgetown, à Washington, vient de les étudier pendant deux ans, et il a constaté que le mâle de l'espèce est si déterminé à trouver la compagne d'un instant que souvent, il se trompe lourdement sur la marchandise: avions, oiseaux, aigrettes de pissenlit, il les prend pour des femelles. Le biologiste affirme que des éxycopotes, qui ont trois centimètres de long, ont été aperçus poursuivant des avions s'approchant de l'aéroport de Washington

## MAITRISE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL

**L'INSTITUTION**  
L'Université du Québec à Rimouski, dont l'un des axes principaux de développement est le domaine des études et interventions régionales, offre plus de quarante programmes de premier cycle et six programmes de deuxième cycle. Elle complètera en septembre 1978, à quelques mois de son dixième anniversaire de fondation, près de 4000 étudiants dont 1000 à temps complet.

**LE PROGRAMME**  
La maîtrise en développement régional offerte par l'Université du Québec à Rimouski est la première au Québec à porter sur les régions périphériques. En affirmant au point de départ que le sous-développement n'est que la face cachée du développement des régions centrales et métropolitaines, ce programme scrute l'ensemble de cette problématique de dépendance dans ses dimensions économiques, politiques, culturelles, et spatiales.

Le programme comprend 45 crédits dont 24 sont consacrés à des cours-séminaires et 21 à la thèse.

**LE MILIEU D'ETUDE**  
L'Est du Québec a connu la première expérience de développement planifié avec participation populaire: le BAEQ (1963-1966). Depuis cette région périphérique n'a cessé de susciter des initiatives et des expérimentations de diverses natures, qu'il suffise de penser aux Opérations-Dignité, au projet JAL. Champion pour son taux de chômage, dernier pour le taux d'activités et pour le revenu par capita, l'Est du Québec pose avec acuité le problème du développement inégal. A partir de cette réalité, les activités de recherche et d'enseignement mettront en lumière la logique de ce développement inégal et adopteront une perspective comparative qui impliquera la prise en considération des autres régions périphériques du Québec et l'intervention de plusieurs sciences humaines telles l'économie, la géographie, l'histoire et la sociologie.

**LES CONDITIONS D'ADMISSION**  
Le candidat doit avoir obtenu, avec une moyenne "B" un baccalauréat de premier cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline pertinente. Etant donné la nouveauté de ce programme, les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 juin.

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de Monsieur Benoît Lévesque, directeur Maitrise en développement régional Université du Québec à Rimouski 300, avenue des Ursulines Rimouski, Qué. G5L 3A1 Tél.: 724-1630

**Université du Québec à Rimouski**

REPRÉSENTANT EN VENTE INDUSTRIELLE

Manufacturier de contrôles électroniques recherche les services d'un représentant technique des ventes pour diriger territoire déjà établi dans le Québec et les Maritimes.

Bilinguisme et expérience dans la vente industrielle et aux distributeurs sont nécessaires.

- Nous offrons: • salaire compétitif • bon programme d'avantages sociaux • auto et dépenses de vente

Faire parvenir curriculum vitae à:

DIVISION PHOTOSWITCH, E.C.A. (Canada) Ltée - 7575 Trans-Canada, Suite 605, St-Laurent, Québec H4T 1V6.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la fonction publique du Québec

AGENT DE PROBATION POUR ADULTES

CONCOURS H1116C/JD

Ministère de la Justice

- Postes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Mont-Laurier, Drummondville et Hull.

Fonctions:

- A titre d'attaché d'administration, préparer les rapports pré-sententiels au moyen d'entrevues avec les accusés et de consultations avec leur entourage; suivre l'évolution des probationnaires et vérifier le respect des ordonnances de probation édictées par la Cour afin de favoriser la réinsertion sociale des individus; signaler à la Cour toute infraction criminelle qui soit de nature à compromettre la bonne application des ordonnances de probation.

Exigences:

Diplôme universitaire de premier cycle en service social, criminologie, sociologie, psychologie, orientation professionnelle ou en droit. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Traitement: De \$13,005 à \$23,373 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978).

Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

SPÉCIALISTE EN QUITTANCES

CONCOURS H1116CT/JD

Ministère de la Justice - Poste à Montréal.

Fonctions:

- A titre d'attaché d'administration, exercer des pouvoirs quasi-judiciaires en matière de radiation de privilèges et hypothèques; vérifier les projets d'actes ou de quittances; tracer les certificats de recherche.

Exigences:

Diplôme universitaire de premier cycle en droit. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Traitement: De \$13,005 à \$23,373 (Plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978).

Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

Si le nombre de candidatures soumissionnées par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la fonction publique du Québec

SPÉCIALISTES EN ÉDUCATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Exigences générales - Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

I MOYENS TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

RESPONSABLE DE PROJETS

Poste à Montréal

CONCOURS H1233BH/JD

Fonctions - Diriger la conception et la production de documents pédagogiques audio-visuels de niveaux préscolaire et primaire; planifier la production; superviser la préparation des devis pédagogiques; établir et contrôler le budget; diriger du personnel.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans la production de documents audio-visuels.

RESPONSABLE DE L'IMPLANTATION

Poste à Montréal

CONCOURS H1233BJ/JD

Fonctions - Susciter l'implantation et le développement des moyens d'enseignement dans les commissions scolaires et les établissements d'enseignement notamment en consultant les clientèles desservies quant à l'organisation, la gestion et le développement des moyens audio-visuels.

Exigences particulières - 3 années d'expérience en organisation et utilisation des moyens d'enseignement.

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

(niveau universitaire)

Poste à Montréal

CONCOURS H1233BK/JD

Fonctions - Planifier et coordonner le développement des ressources éducatives dans les établissements universitaires,

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

CONTRÔLEUR DE CORPORATION

SALAIRE \$40,000

Notre client, une compagnie publique, recherche un comptable agréé comme contrôleur de corporation pour s'occuper à leur petite mais dynamique équipe d'administration.

Le candidat choisi travaillera directement avec le président et vice-président de finance et assumera les responsabilités de préparer les rapports de fonctions de comptabilité et de financement, ainsi que la surveillance des contrôleurs de division, fonctions budgétaires et financières, et la formulation des stratégies de la corporation.

Les curriculum vitae demeureront confidentiels et devront rétéler au dossier numéro 8040 et être adressés à:

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CO.

Comptables Agréés  
4115 rue Sherbrooke ouest  
Montréal, Québec  
H3Z 1K9

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC.

MONT-JOLI, QUÉ.

(571 lits à oeuvres multiples) requiert les services de:

MÉDECINS

Omnipraticiens ou spécialistes travaillant hors spécialité à plein temps (35 h/sem.) ou à demi-temps (17 1/2 h/sem.) auprès des malades psychiatriques et à long terme.

Fonctions:

- Examen physique d'arrivée.
- Diagnostic et traitement de conditions physiques médicales.
- Examens physiques périodiques.
- Prendre part aux activités du département de psychiatrie et du Conseil des médecins et dentistes.
- Semaine de 35 heures (17 1/2 heures pour demi-temps) réparties en 5 jours.
- Possibilité de faire du temps supplémentaire.

Exigences:

- Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

- Avoir un intérêt pour le travail multidisciplinaire.

Rémunération:

Selon l'entente de la Fédération des médecins omnipraticiens et le M.A.S. ou l'entente de la Fédération des médecins spécialistes hors spécialité et le M.A.S. Avantages sociaux très intéressants.

Début d'emploi: 1er juin 1978.

Faire parvenir curriculum vitae immédiatement au:

Directeur des services professionnels  
Hôpital de Mont-Joli Inc.  
800, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 3L6  
Tél.: (418) 775-7261

principalement les audio-vidéothèques et les bibliothèques; participer à l'élaboration des politiques; susciter des initiatives de concertation.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans un centre de ressources éducatives de niveau universitaire.

II PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

RESPONSABLE DES PROGRAMMES DE SCIENCES DE L'HOMME

(niveau secondaire)

Poste à Québec

CONCOURS H1233BL/JD

Fonctions - Développer, implanter et évaluer les programmes d'enseignement, les guides pédagogiques et les documents d'appoint dans les disciplines de formation générale et professionnelle de niveau secondaire en histoire, géographie et économie.

Exigences particulières - 3 années d'expérience pertinente dont 2 comme chef de groupe ou de coordonnateur.

RESPONSABLE DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(Techniques physiques et chimiques, niveau collégial)

3 postes à Québec

CONCOURS H1233BM/JD

Fonctions - Elaborer, expérimenter et évaluer les programmes professionnels du secteur des techniques physiques et chimiques; définir les travaux à confier aux comités des programmes; étudier les projets et préciser les mandats des comités consultatifs industriels; fournir un support pédagogique aux collèges.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans l'enseignement des sciences et techniques physiques et chimiques.

RESPONSABLE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS

(niveaux primaire et secondaire)

Poste à Québec

CONCOURS H1233BN/JD

Fonctions - Procéder à un examen critique des conditions entourant l'éducation artistique; déterminer les mesures correctives; identifier les priorités; déterminer les orientations.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans le domaine de l'enseignement des arts.



Desjardins+Sauriol & Associés

Ingénieurs-conseils

INGÉNIEUR CIVIL

Notre société offre actuellement pour un projet en cours sur le territoire de la baie James le poste d'adjoint à l'ingénieur en charge de la construction sur des travaux de lignes de transport d'énergie. Une solide expérience en mécanique des sols est essentielle et les détenteurs d'une maîtrise seront considérés en premier lieu.

Les personnes intéressées à poser leur candidature s'adresseront au:

Service du personnel  
1200 ouest, boul. St-Martin  
Laval, Québec  
H7S 2E4  
(514) 384-5660



Collège d'Alma  
du Collège Régional  
du Saguenay Lac-St-Jean

COORDONNATEUR DU CENTRE DES MEDIA

Sous l'autorité du D.S.P., le coordonnateur remplit l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des activités et des ressources reliées au fonctionnement et à l'utilisation de la bibliothèque, de l'audiovidéothèque, du centre audio-visuel et du service conversationnel.

TACHES SPECIFIQUES

Le coordonnateur remplit, notamment et entre autres, les tâches suivantes:  
- préparation de budgets;  
- autorisation des dépenses;  
- participation à différents comités;  
- préparation et application des politiques des divers services;  
- sélection, affectation et évaluation du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;  
- Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence dans le milieu de l'éducation.

REMUNERATION

Selon le Règlement relatif aux cadres de cégeps. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir, avant le 30 mai 1978, 14h30, une offre de service incluant la documentation pertinente à:

Concours Coordonnateur du centre des médias  
Service du personnel  
Collège d'Alma  
675, boul Auger ouest  
Alma (Québec)  
G8B 2B7

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

(niveaux primaire et secondaire)

Poste à Noranda

CONCOURS H1233BP/JD

Fonctions - Assurer les opérations inhérentes à l'implantation des programmes d'enseignement général dans les commissions scolaires et contribuer aux programmes de soutien dans les domaines de la recherche, de l'expérimentation et du matériel didactique.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans les milieux d'éducation.

ANIMATEUR EN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET MORAL

(secteur protestant)

Poste à Québec

CONCOURS H1233BO/JD

Fonctions - Animer le secteur de l'enseignement religieux et moral protestant dans le milieu scolaire; participer à l'évaluation des programmes actuels et à l'élaboration de nouveaux programmes.

Exigences particulières - 3 années d'expérience en enseignement religieux et moral protestant. Posséder une bonne connaissance de la langue anglaise.

III ADAPTATION SCOLAIRE

CONSEILLER EN ADAPTATION SCOLAIRE

Poste à Québec

CONCOURS H1233BR/JD

Fonctions - Planifier et superviser l'élaboration de documents d'orientation pédagogique pour l'éducation et la rééducation des élèves ayant des troubles d'apprentissage, de la conduite et du comportement.

Exigences particulières - 3 années d'expérience dans l'enseignement auprès des élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage dont 1 année à titre de conseiller pédagogique en adaptation scolaire.

Remarques - Faire parvenir un formulaire "OFFRE DE SERVICE" pour chaque poste sollicité en prenant soin d'indiquer le numéro de concours correspondant.

Traitement - De \$18,721 à \$25,255 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978).

Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

Si le nombre de candidatures soumissionnées par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23

OFFRE D'EMPLOI

CONTRÔLEUR

La compagnie

Une compagnie jeune et prospère en pleine croissance recherche un candidat ambitieux pour occuper le poste de contrôleur sous la responsabilité du président à ses bureaux de Québec.

Le poste

Le candidat sera responsable du département de comptabilité, de la préparation du budget, du contrôle interne et de diverses analyses et études.

Le postulant

Le candidat devra être bilingue, posséder une expérience d'au moins trois ans sur le marché du travail et, de préférence, être détenteur d'un diplôme C.A. ou C.G.A.

Conditions

Avantages sociaux usuels et salaire en fonction des qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Woods, Gordon & Cie  
2 Place Québec, suite: 524  
Québec, G1R 2B5  
attention: Raymond-E. Lavoie  
dossier: no 48892.



Collège d'Alma

du collège régional  
du Saguenay Lac St Jean

SPÉCIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT (audio-visuel)

Sous l'autorité du coordonnateur du centre des médias, le S.M.T.E. exerce les fonctions de:

concepteur-réalisateur:

Conseiller et assister les professeurs, les étudiants et les autres services dans la production de documents audio-visuels;

animateur-pédagogue:

Initier et encourager les professeurs, les étudiants et les autres services à l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles. Il adapte les moyens audio-visuels aux méthodes pédagogiques.

Attributions caractéristiques

Il évalue les ressources exigées par les projets et fait les recommandations nécessaires au coordonnateur. Il est responsable de l'organisation, du fonctionnement et du suivi des projets (et de l'utilisation des ressources). Il participe à l'élaboration des politiques du service et en assure l'application.

Il participe à l'évaluation des besoins en équipement et matériel audio-visuels du service.

Qualifications

Diplôme de premier cycle universitaire dans une discipline appropriée; expérience pertinente souhaitable.

Rémunération en 1978-1979

De \$13,785 à \$30,553.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur offre de service avant le 30 mai 1978, 14h30, à:

Concours S.M.T.E.  
Service du personnel  
Collège d'Alma  
675, boul. Auger ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7



CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES STAGES

Le Centre de Psycho-Éducation du Québec, organisme responsable de la formation pratique des étudiants en psycho-éducation de l'Université de Montréal, est à la recherche d'un responsable de la coordination des stages (poste à demi-temps).

Le responsable de la coordination des stages, qui travaille sous l'autorité immédiate du responsable de la formation pratique, est chargé de l'organisation des stages.

Il voit à l'évaluation des milieux de stage existants et à la création de nouveaux postes de stages, si nécessaire.

Il établit un réseau de communication entre les différents responsables de la formation pratique.

Conditions d'éligibilité: - être détenteur d'un diplôme en psycho-éducation

- posséder au moins trois (3) ans d'expérience (ou l'équivalent) comme responsable de formation pratique, comme accompagnateur, superviseur ou coordonnateur.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 mai 1978, à l'adresse suivante:

Marcel Renou  
Directeur général  
Centre de Psycho-Éducation du Québec  
750, boulevard Gouin est  
Montréal H2C 1A6

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 18, 19, 20, 21, 22 et 23

### EXCELLENTE CARRIÈRE DANS LA VENTE

Une compagnie de sécurité en pleine expansion est à la recherche d'un (e) représentant (e) des ventes, de haut calibre.

De l'expérience en sécurité n'est pas nécessaire.

Si vous êtes intéressé à faire carrière dans un nouveau domaine, à développement rapide, si vous croyez à un revenu au-dessus de la moyenne, envoyez-nous votre curriculum vitae, en toute confiance, à:

SELECT SECURITY INC.  
5250 rue Ferrier  
Suite 608  
Montréal, P.Q. H4P 1L4

(Le C.L.S.C. de Temiscaming est un établissement comprenant une double vocation: celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier).

Temiscaming est une petite ville industrielle située à 38 milles de North Bay.

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

#### Fonctions:

- Il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement;
- Il(elle) voit à la bonne marche des programmes;
- Il(elle) s'assure de la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
- Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation;
- Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

#### Exigences:

- Détenteur(trice) d'un diplôme en sciences administratives ou domaine connexe et expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales;
- Le bilinguisme est un atout.

#### Salaire:

- Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

Les candidats devront poster leur curriculum vitae au plus tard le 19 juin 1978, à:

M. André Dufour  
Secrétaire  
Conseil d'administration  
CENTRE LOCAL DES SERVICES  
COMMUNAUTAIRES DE TEMISCAMING  
C.P. 816  
Temiscaming, Québec J0Z 3R0  
Téléphone: (819) 627-9763

### VILLE D'ASBESTOS OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DE POLICE

#### Fonctions:

Assister le Conseil dans l'organisation et le fonctionnement d'un corps municipal de police; Diriger ce corps selon la loi de la Commission de Police et selon les directives du Conseil; Préparer un budget annuel de ce service et en observer son application.

#### Qualifications:

Devra posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience comme membre d'un corps de police; Devra faire parvenir une attestation signée de sa main à l'effet qu'il est Canadien français et n'a jamais été déclaré coupable d'une infraction au code criminel.

#### Avantages:

De bons avantages sociaux sont présentement en vigueur et le salaire selon la compétence et les aptitudes du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae accompagné d'une photographie de 2 1/2" x 2 1/2", au plus tard le 5 juin 1978 à:

Yvon Hamel  
Directeur Général & Greffier  
Hôtel de Ville  
185, rue Du Roi, C.P. 88  
Asbestos, Québec  
J1T 3M9

### ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT DIRECTEUR

#### Attributions:

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités d'un magasin scolaire situé dans un C.E.G.E.P.: achats, ventes, comptabilité, relations commerciales et de travail.
- Membre d'office du Conseil d'administration.

#### Exigences:

- Diplôme universitaire en Administration et/ou expérience pertinente.
- Connaissance des principes coopératifs souhaitable.
- Bilingue de préférence.
- Facilité de communication avec le milieu étudiant et d'affaires.

#### Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Coop Montpetit  
att.: Pierre Chevalier, sec. comité de sélection  
945 Ch. Chambly  
Longueuil, P.Q.  
J4H 3M6

Fin du concours: 2 juin 1978.

### INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE (COMMUNICATIONS)

Une rare opportunité vient de se réaliser au sein de notre organisation pour un ingénieur en électronique possédant plus de 5 ans (ou un technicien/technologue ayant plus de 12) d'expérience dans la conception, la planification et l'implantation des systèmes de communications VHF/UHF dans le domaine de l'aéronautique civile et la navigation aérienne. Le candidat idéal est membre de l'ordre des ingénieurs du Québec, travaille avec peu ou pas de supervision et sera disponible pour voyager tant au Canada qu'à l'étranger pour entreprendre les essais d'acceptation des équipements, effectuer les mesures de performance des systèmes et en analyser les résultats.

Un excellent salaire est offert en rapport avec les responsabilités qui offrent un défi.

Pour être considéré et pour plus de renseignements, veuillez adresser votre curriculum vitae le plus rapidement possible à:

DOSSIER 3023  
Le Devoir, C.P. 6033,  
Montréal H3C 3C9



### COLLÈGE DE THETFORD MINES PROFESSEURS

Le Collège de Thetford Mines désire combler des postes de professeurs pour l'année 1978/79 dans les matières suivantes:

#### Électrotechnique Technologie de la Mécanique Espagnol (temps partiel 40%)

Les personnes qui désirent poser leur candidature à l'un de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de pièces justificatives à:

COLLÈGE DE THETFORD MINES  
Direction des Services au Personnel  
671 sud, boulevard Smith  
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1



Commission  
scolaire  
de Granby

### OFFRE D'EMPLOI CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

La Commission scolaire de Granby recherche les services d'un conseiller pédagogique en français.

#### Nature du travail:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans la discipline mentionnée. Il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Le conseiller pédagogique a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa discipline.

#### Exigences:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline concernée. Avoir une expérience pertinente en animation pédagogique. Avoir une expérience de l'enseignement, au niveau élémentaire de préférence.

#### Façon de procéder:

Toute personne intéressée à postuler l'emploi doit faire parvenir une demande écrite accompagnée de son curriculum vitae avant 16h00 le 2 juin 1978 à l'adresse suivante:

Secrétariat des Services du Personnel  
Commission scolaire de Granby  
385, rue Principale  
Granby, Québec  
J2G 2W5

### B.C.P. - Région de Québec

Bibliothèque Centrale de Prêt  
Région de Québec

#### Agent culturel

**FONCTIONS:** A) Favoriser le développement et le rayonnement de la BCP en région, spécialement par contacts avec les conseils municipaux et les groupes de citoyens; B) Faire de l'animation culturelle en région et planifier la circulation des biens culturels.

**EXIGENCES:** Scolarité de premier cycle d'études universitaires ou quatre ans d'expérience pertinente à la fonction. Bonne connaissance du milieu des bibliothèques et des municipalités.

**SALAIRE:** De \$15,000 à \$23,000.

#### Secrétaire administrative

**FONCTIONS:** Sténographe et dactylographe, elle doit, en outre de la correspondance courante, s'occuper des procès-verbaux, de la comptabilité, des commandes, du contrôle des livraisons et, en général, de l'administration routinière.

**EXIGENCES:** Au moins 4 ans d'expérience et 11 ans de scolarité pertinentes.

**SALAIRE:** De \$11,500. à \$16,300.

#### Bibliotechnicien

**FONCTIONS:** Exécuter, sous direction, des travaux techniques reliés au traitement des biens culturels.

**EXIGENCES:** Diplôme collégial en bibliotechnique et au moins deux (2) ans d'expérience.

**SALAIRE:** De \$9,000. à \$14,000.

Faire parvenir le curriculum — avant le 27 mai à:

BCP - Région de Québec  
Att.: Réal Messier  
3022 chemin Ste-Foy  
Ste-Foy, Qué.  
G1X 1P6

### CONSEILLER(E) EN PSYCHO-ÉDUCATION (poste temporaire)

Sous la surveillance d'un psychologue reconnu, il fournira les services psychologiques aux étudiants, afin de répondre aux besoins du personnel scolaire; travaillera avec des agences communautaires ou spécialistes et participera à la recherche et évaluation départementales.

Les candidats devront être M.A. ou l'équivalent en psychologie, de préférence avec de l'expérience connexe. La préférence sera accordée aux candidats bilingues.

La période de l'emploi sera du 28 août 1978 au 13 juillet 1979.

**Salaire initial:** \$19,210, par année

Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 mai 1978, au:

Chef du Personnel (non-enseignant)  
THE CARLETON BOARD OF EDUCATION  
133, Greenbank road  
OTTAWA, Ontario K2H 6L3

### LA COMMISSION SCOLAIRE LAC-MÉGANTIC

5240, boulevard des Vétérans  
Lac Mégantic

La Commission scolaire Lac-Mégantic qui dispense l'enseignement de niveau élémentaire à une clientèle de 2 000 élèves, recherche un

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### ATTRIBUTIONS:

- Assume la responsabilité totale de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources pour l'ensemble des unités administratives.
- Agit comme directeur des services éducatifs et assume la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des ressources qui y sont affectées.
- Exerce les droits, pouvoirs et obligations délégués par le Conseil des commissaires et/ou prévus pour sa fonction dans les lois régissant les organismes d'enseignement.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Les qualifications minimales requises sont les suivantes:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle.
- Dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation.

#### SALAIRE:

— au 1<sup>er</sup> juillet 1978, de 32 700 à 39 118 dollars selon les règlements relatifs aux conditions d'emplois des directeurs généraux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande au plus tard le 22 mai 1978 à:

Madame Jeanne Bédard  
Présidente  
Commission scolaire  
Lac-Mégantic  
5240, boulevard des Vétérans  
Lac-Mégantic (Québec)  
G6B 2G5



### OFFRE D'EMPLOI ENSEIGNANTS

Le campus Mingan du Collège Régional Côte Nord désire combler les deux postes suivants pour l'année scolaire 78/79:

#### 1<sup>er</sup> POSTE: ARTS PLASTIQUES

Il s'agit d'un poste comportant une pleine tâche d'enseignement en arts plastiques aux sessions d'automne 78 et d'hiver 79.

Les cours à dispenser à la session d'automne 78 sont:

Recherche et documentation 1 (510-110-77)  
Dessin technique 1 (510-101-78) Techniques et Matériaux (511-111-78).

#### À l'hiver 79, ce sont:

Recherche et documentation 2 (510-210-77)  
Dessin technique 2 (511-201-78) Dessin 1 (511-221-78).

Le candidat(e) devra détenir un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans le domaine des arts plastiques et posséder une expérience de travail de quelques années dans ce domaine.

#### 2<sup>e</sup> POSTE: MUSIQUE

Il s'agit d'un poste dont la charge d'enseignement ne comporte qu'un seul cours (3 heures-semaine) aux sessions d'automne 78 et d'hiver 79.

À l'automne 78 le cours à dispenser est:

Littérature musicale 1 (550-911-76)

Tandis qu'à l'hiver 79 c'est:

Formation auditive 1 (550-901-76).

Les candidat(e)s devront détenir un diplôme d'une école de musique reconnue et correspondant, en termes de scolarité, à au moins un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire.

Les candidatures à l'un ou l'autre de ces 2 postes doivent être adressées au

Directeur adjoint,  
Campus Mingan,  
25 de la Vérendrye  
Sept-Îles, Qué.

et être accompagnées d'un curriculum vitae complet (incluant les attestations d'études).

Fermeture des concours:  
17 heures, le 24 mai 1978.

### PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Le Département de Français de l'Université Laurentienne a besoin de deux professeurs pour la session d'été (6 semaines).

Un de ces professeurs enseignera un cours de littérature canadienne-française à la cité universitaire à Sudbury: Français 3726 — Thèmes de la littérature canadienne-française; Français 4706 — Poètes canadiens-français 1930-1953.

L'autre enseignera un cours d'introduction à la linguistique au centre extérieur de New Liskeard.

On est prié d'envoyer le curriculum vitae au: Directeur du Département de Français, Université Laurentienne, Sudbury, Ontario. P3E 2C6.

### INGÉNIEUR EN RECHERCHES (Exp. cimenterie ou procédés) \$30-35,000

Chef de groupe pour développer les installations étudées à long terme avec le département des procédés. Études de recherche opérationnelle, supervise le travail d'amélioration. Expérience dans l'industrie cimentière, de la chaux ou traitement de minerai. Michèle Gagnon.

### INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE (OU MINIER) \$22,000 +

Assistant à l'ingénieur en chef, jeune ingénieur en mécanique pour voir à l'entretien de l'usine. Trouble shooting. 3 à 4 ans d'expérience. Bilingue. Michèle Gagnon ou M. Bernard.

### INGÉNIEUR EN CHEF MÉCANIQUE \$35,000

Ingénieur d'entretien d'équipement de mine ou d'équipement lourd, doit apporter assistance, équipement mobile, design, équipement nouveau, superviser 3 personnes. Esprit de synthèse. Michèle Gagnon ou M. Bernard.

### INGÉNIEUR INDUSTRIEL \$20,000 +

5 à 8 ans d'expérience, ingénieur gradué senior, bilingue, supervision de département. Time study, méthodes, synthèse, système de coût et coûts de nouveaux produits. Poste de supervision. M. Bernard.

### ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA MINE \$30,000 +

Relevant du directeur de la mine, le titulaire est responsable de la planification, coordination et administration des projets spécialisés, principale activité touche à la justification d'achats, d'entretien et réparation d'équipement minier. Doit être diplômé en génie minier ou mécanique. Appelez Michèle Gagnon ou M. Bernard.

### GÉRANT DES MATÉRIAUX \$25-30,000 DE FABRICATION (Materials Manager)

Développer et coordonner les programmes d'achats, de production, fabrication et produits finis. Supervision des achats, trafic, contrôle de production et inventaire. Individu senior et bilingue. Connaissance des métaux et/ou outils.

Pour information appelez  
Michèle Gagnon

281-1940

Les Terrasses  
801 McGill College  
Suite 500  
Montréal



TECHNICAL  
OVERLOAD



CEGEP  
FRANÇOIS-XAVIER  
GARNEAU

requiert les services d'un  
CONCOURS NUMÉRO: 05-078-04

### CONSEILLER EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Service: Education aux Adultes

#### Nature du travail:

Le conseiller en formation professionnelle s'occupe de la promotion auprès des étudiants et du public des cours de formation professionnelle offerts par le Collège. Il se tient en relation étroite avec le monde du travail pour connaître les besoins en effectifs et en recyclage pour les employés de son secteur. Il travaille à l'implantation de nouveaux cours et évalue les cours existants. Il collabore avec les Centres de Main-d'Oeuvre et autres organismes concernés à l'organisation de cours.

#### Qualifications requises:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée;
- Trois (3) ans d'expérience en Education des Adultes ou dans un domaine connexe;
- Une connaissance du milieu hospitalier et des affaires sociales est souhaitable.

#### Horaires:

Peut être appelé à travailler certains soirs, selon les besoins.

#### Traitement:

Selon la convention collective des professionnels non enseignants (C.E.Q.), entre \$14,377.00 et \$31,590.00, au 1<sup>er</sup> juillet 1978.

Date d'entrée en fonction: 15 août 1978.

CONCOURS NUMÉRO: 05-178-05

### CONSEILLER EN AFFAIRES ÉTUDIANTES

Service: aux étudiants

#### Nature du travail:

Sous l'autorité du Directeur des Services aux étudiants, le titulaire du poste assume des fonctions d'assistance individuelle ou collective aux étudiants dans les domaines suivants: aide financière, logement et transport, placement et services techniques.

#### Qualifications requises:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment: - service social
- information professionnelle, ...

#### Traitement:

Selon la convention collective des professionnels non enseignants (C.E.Q.), entre \$13,785.00 et \$30,553.00.

#### Candidatures:

Les personnes intéressées à ces concours doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1<sup>er</sup> juin 1978, en mentionnant le numéro du concours à:

JEAN LECLERC  
Agent de Gestion du Personnel  
CEGEP François-Xavier-Garneau  
1660, boul. de l'Entente  
C.P. 6300, Sillery, G1T 2S5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 19, 20, 21, 22 et 23

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

**DIRECTEUR DES BUREAUX DE SERVICES SOCIAUX**

pour notre Direction des Bureaux de Services Sociaux

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les services rattachés au sous-système regroupant les Bureaux de Services Sociaux (B.S.S.) et ce, dans le cadre de la réalisation de la Mission du C.S.S.M.M.

Il est donc responsable de l'ensemble des dimensions tant professionnelles qu'administratives de tous ces services et voit à ce que les services des B.S.S. soient intégrés dans le contexte du réseau régional de distribution des services sociaux.

Le directeur des Bureaux de Services sociaux participe à la définition des objectifs généraux de l'établissement dans le cadre de la Direction générale. En collaboration avec le directeur de la Protection de la Jeunesse et le directeur des Services sociaux en Institution, il élabore et propose au directeur général des objectifs, des politiques et des procédures concernant le système de distribution des services à la clientèle.

Dès son entrée en fonction, le directeur de ce sous-système aura, en continuité avec les travaux déjà amorcés par l'établissement, à assumer le leadership de groupes de travail (simulation-définition) œuvrant à la réorganisation des services regroupés dans le sous-système des B.S.S.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire, de préférence de 2<sup>e</sup> cycle, dans une discipline appropriée. Une expérience de gestion de cinq (5) ans dans le domaine des Affaires sociales est nécessaire.

Une documentation plus détaillée sera expédiée aux candidats qui déposeront leur candidature. La réception des curriculum vitae se fera au bureau du Directeur général au plus tard le 2 juin 1978 à 5:00 p.m.

**Veillez faire parvenir le tout au:**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis  
800 est, boul. de Maisonneuve  
— 10<sup>e</sup> étage  
Montréal, Qué. H2L 1Y6

*Carrières et Professions*

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes



**Avocat**

La CIL, le plus important fabricant de produits chimiques et connexes du Canada, est à la recherche d'un avocat pour son service juridique au siège social.

Le titulaire de ce poste relève de l'avocat en chef et est chargé du droit corporatif général sauf la plaidoirie.

Le candidat doit être membre en règle du Barreau et posséder au moins 3 à 5 ans d'expérience en droit commercial. Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Prière d'adresser votre candidature et curriculum vitae à:

Le chef du service de recrutement  
**Canadian Industries Limited**  
B.P. 10  
Montréal, Québec H3C 2R3

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

**DIRECTEUR DES SERVICES SOCIAUX EN INSTITUTION**

pour notre Direction des Services sociaux en Institution.

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés au sous-système regroupant les Services sociaux en Institution (S.S.I.). Il est responsable de l'ensemble des dimensions tant professionnelles qu'administratives de tous ses services.

Il participe à la définition des objectifs généraux de l'établissement dans le cadre de la Direction générale. En collaboration avec le directeur de la protection de la jeunesse et le directeur des Bureaux de Services sociaux, il élabore et propose au directeur général des objectifs, des politiques et des procédures concernant le système de distribution des services à la clientèle.

Dès son entrée en fonction, le directeur de ce sous-système aura, en continuité avec les travaux déjà amorcés par l'établissement, à assumer le leadership de groupes de travail (simulation-définition) œuvrant à la réorganisation des services regroupés dans le sous-système des S.S.I. Ce sous-système comprend notamment les services sociaux en milieu hospitalier, scolaire et en centres d'accueil.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire, de préférence de 2<sup>e</sup> cycle dans une discipline appropriée. Une expérience de gestion de cinq (5) ans dans le domaine des Affaires sociales est nécessaire.

Une documentation plus détaillée sera expédiée aux candidats qui déposeront leur candidature. La réception des curriculum vitae se fera au bureau du Directeur général au plus tard le 2 juin 1978 à 5:00 p.m.

**Veillez faire parvenir le tout au:**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis  
800 est, boul. de Maisonneuve  
— 10<sup>e</sup> étage  
Montréal, Qué. H2L 1Y6

**OPPORTUNITÉ**

Un poste unique et intéressant est disponible pour un individu qui serait orienté vers une carrière dans la vente. Ce poste exigerait une personne hautement qualifiée, autodisciplinée, et qui pourrait travailler avec succès, avec un minimum de surveillance; pourrait déployer de l'initiative dans un environnement hautement professionnel. Le candidat doit être bilingue.

Pour être éligible à la candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à:

**DOSSIER 3019**  
Le Devoir,  
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

**VILLE DE PINCOURT OFFRE D'EMPLOI BIBLIOTHÉCAIRE**

**Description**  
— Sous l'autorité du Directeur de la Récréation (le) bibliothécaire administre et dirige la bibliothèque, en conformité avec les politiques municipales et conformément aux objectifs du Service de la Récréation.

— Effectue le choix des documents imprimés (livres) et de tout le système de prêt.  
— Voit à mettre en valeur les activités de la bibliothèque dans le milieu, informe la population.  
— Travaille en collaboration avec les comités de citoyens en place.

— Fait toute recommandation pertinente au développement de la bibliothèque.

**Qualifications:**  
— Membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels, du fait même avoir tous les diplômes et certificats qui s'y rattachent.  
— De préférence, une personne ayant une ou deux années d'expérience.

**Traitement:**  
— Selon les qualifications.

Veillez adresser votre curriculum vitae avant le 2 juin à:

Service de la Récréation de Pincourt,  
944 boul. Duhamel,  
Pincourt, P.Q., J7V 4E9  
Attention: M. Michel Gagné, Directeur.

**MANOIR VERDUN**

Centre d'accueil pour personnes âgées (320 lits)  
**recherche:**

**UN(E) DIRECTEUR(TRICE) des services administratifs**

— **Sommaire des responsabilités:**  
Sous l'autorité immédiate du Directeur général, le titulaire du poste est responsable de la bonne marche des opérations relatives aux finances, au personnel et aux achats.

— **Exigences du poste et qualités personnelles:**

• Possède un diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives, ou une équivalence jugée pertinente par l'Administration.

• Possède de préférence trois (3) ans d'expérience polyvalente en gestion du personnel et en gestion financière.

- Sens de l'autorité - leadership
- Sens des responsabilités
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de la planification et de l'organisation
- Sens de la délégation de pouvoirs
- Communicativité.

Prière d'adresser un curriculum vitae avant le 31 MAI 1978 à 17 heures:

a/s **M. Daniel Poirier**  
Service du personnel  
**MANOIR VERDUN**  
5500 Boul. Lasalle  
Verdun, P.Q.

Pour renseignements: 769-8801 local 22.

**Ingénieurs**

- génie mécanique
- génie industriel

Notre client, un important bureau d'ingénieurs conseils recherche trois ingénieurs, dont deux spécialisés en génie mécanique et un en génie industriel pour une intervention d'un an ou plus en Algérie. Ils seront affectés à un projet consistant au démarrage d'une base d'entretien des équipements et du matériel roulant d'une importante Société Nationale.

Ils seront responsables de la gestion des départements suivants: entretien et réparation de véhicules diesel, fabrication d'équipements et de machineries et contrôle de la qualité de la production. Chacun d'eux aura à superviser les opérations impliquant plusieurs centaines d'employés et faire des recommandations dans le but de maximiser l'efficacité de la base.

Les candidats choisis auront un minimum de dix ans d'expérience pertinente dont deux à la direction de départements de construction ou d'entretien d'équipement mécanique dans d'importantes entreprises où ils auront démontré leur compétence technique et leur qualité de meneur d'hommes.

Si vous êtes un gestionnaire de premier calibre, attiré par le défi relié aux interventions à l'étranger, faites parvenir votre curriculum vitae à Marie-Claude Gévy Madore en vous référant au dossier 8D0707L1. Ces postes sont accessibles également aux hommes et aux femmes.

CEGIR  
2, Complexe Desjardins  
Bureau 2301, C.P. 160  
Montréal H5B 1B3

**Directeur financier**

Notre client, une société coopérative agricole en pleine expansion, située à une trentaine de milles de Montréal est à la recherche d'un directeur financier.

Relevant du directeur général, il sera responsable de la gestion des opérations comptables et financières des divisions et des deux filiales totalisant un volume de ventes de 25 millions. Il participera avec le directeur général à l'analyse des sources de financement et à l'évaluation des projets d'investissements.

Le candidat idéal est, de préférence, détenteur d'un titre professionnel en comptabilité (R.I.A., C.G.A., C.A.) et possède une expérience pertinente de la gestion comptable et financière d'une entreprise reliée directement ou indirectement à l'agriculture (élevage, meuneries, machineries agricoles).

Si vous êtes intéressé à remplir un poste de premier plan dans une entreprise dynamique qui compte beaucoup sur vous, faites parvenir votre curriculum vitae à Marie-Claude Gévy Madore en vous référant au dossier 8D0101T1.

Ce poste est accessible également aux hommes et aux femmes.

CEGIR  
2, Complexe Desjardins  
Bureau 2301, C.P. 160  
Montréal H5B 1B3

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

**OUVERTURE DE CONCOURS POSTE DE**

**Directeur (trice) général (e)**

**Nature du travail:**

L'emploi de Directeur(trice) général(e) d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**Qualifications requises:**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle.
- Dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
- Une habileté à résoudre les problèmes administratifs, techniques et humains complexes.
- Capacité d'animer une équipe pédagogique multidisciplinaire.
- Capacité de communiquer efficacement.
- Connaissance du milieu collégial et de ses attentes.

**Traitement:**

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.

Prière d'adresser les candidatures accompagnées du curriculum vitae au plus tard le 31 mai 1978 à: Bureau du Secrétaire général, Poste de Directeur(trice) général(e), Collège de Sainte-Foy, 2410 Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1V 1T3.

SERVICE DU PERSONNEL COLLEGE DE SAINTE-FOY 2410 CHEMIN SAINTE-FOY QUEBEC G1V1T3

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

**ON DEMANDE UN(E)**

**Directeur(trice) des Services Pédagogiques**

**Nature du travail:**

Sous l'autorité du Directeur général, le(la) Directeur(trice) des Services pédagogiques est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, de la coordination et du contrôle de l'ensemble des activités d'enseignement: programmes et ressources reliés au régime pédagogique du Collège.

L'exercice de l'emploi d'un(e) Directeur(trice) des Services pédagogiques comprend: les programmes d'études, le secrétariat pédagogique, les ressources didactiques (Centre de documentation, techniques audio-visuelles, recherche et développement), la mesure et l'évaluation de l'apprentissage.

Conformément à la Loi des Collèges, le(la) Directeur(trice) des Services pédagogiques est membre ex officio du Conseil d'Administration et, de plus, il(elle) exerce les fonctions et pouvoirs du Directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

**Qualifications requises:**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.
- Connaissance du milieu collégial et de ses attentes.

**Traitement:**

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.

Prière d'adresser les candidatures accompagnées du curriculum vitae au plus tard le 31 mai 1978 à: Bureau du Secrétaire général, Poste du Directeur (trice) des Services pédagogiques, Collège de Sainte-Foy, 2410 Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1V 1T3.

SERVICE DU PERSONNEL COLLEGE DE SAINTE-FOY 2410 CHEMIN SAINTE-FOY QUEBEC G1V1T3



CONCOURS: C-01-78  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

demande  
**UN SURVEILLANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (poste temporaire)**

pour une (1) école polyvalente

**Attributions à la fonction:**  
Il assume les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la surveillance de la construction d'une école secondaire polyvalente.

**Description des tâches:**

Le surveillant classe I, en raison de sa formation et son expérience, remplit les attributions de sa fonction d'une façon relativement autonome sur le plan des techniques et des méthodes de travail.

**Qualifications requises:**

- Diplôme universitaire en génie.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente dans la construction de tels immeubles.

**Salaires:**

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**Date d'entrée en fonction:**

À la date de signature du contrat de l'entrepreneur général.

**Supérieur immédiat:**

Le directeur des services de l'équipement. Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 mai à l'attention de:

**Monsieur René Simoneau, directeur Services du personnel**  
2275, rue Honoré-Mercier  
Sainte-Rose, Ville de Laval  
H7L 2T1

**CONTRÔLEUR**

Une maison de distribution de périodiques et de livres, oeuvrant à l'échelle du Québec recherche une personne qui se joindra à son équipe de cadres.

**Le poste:**

Sous la direction du vice-président, elle contrôlera:

- les opérations du secteur de la comptabilité.
- la préparation des états financiers corporatifs.
- la préparation des paies.

Elle coordonne l'analyse des écarts budgétaires.

Elle assiste le directeur général dans la conduite de projets, dans l'analyse des cas de gestion, et dans le contrôle interne en général.

**Qualifications:**

Nous recherchons un jeune gradué possédant trois ans d'expérience ne craignant pas de relever un défi intéressant.

Idéalement, il est R.I.A. ou C.A. âgé de plus de 25 ans et marié.

**Salaires:**

Ce poste offre des possibilités d'évolution et un salaire de départ proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

Les postulants sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, dont la confidentialité sera respectée, à:

Agence Provinciale (Québec) 1972 Inc.  
2610, Watt,  
Ste-Foy, P.Q.  
Attn: Michel Marchand, C.A.



1952-1977

### LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

demande les services de

**PROFESSEURS**

dans les disciplines suivantes:

**Économique****Histoire****Mathématiques****Physique**

Niveaux d'enseignement: collégial et universitaire.

**Entrée en fonction:** aussitôt que possible (avant le 1er août 1978).

**Diplômes requis:** maîtrise ou doctorat (obtenus ou à la veille de l'être) ou l'équivalent dans la discipline à enseigner.

**Cours à enseigner:** économique - introduction à l'économie, histoire économique, analyse microéconomique; histoire - histoire militaire (et stratégie), histoire du Canada; mathématiques - analyse numérique, recherche opérationnelle, optimisation, simulation et certains cours de niveau collégial;

(on accordera la préférence aux candidats spécialisés en mathématiques appliquées, probabilité, statistiques); physique - physique générale, électronique (la préférence sera donnée à ceux qui pourraient s'intégrer à nos groupes de recherches en état solide, diélectriques, semiconducteurs ou laser).

Certains des postes disponibles requièrent que le titulaire enseigne en français et en anglais.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae et sa demande au moyen de la formule de demande d'emploi (PSC 367-4110) de la Commission de la Fonction Publique du Canada, qui peut être obtenue à tous les bureaux de poste, à:

Le Principal et directeur des études  
Collège militaire royal de Saint-Jean  
Saint-Jean, Québec  
J0J 1R0

**L'HÔTEL DIEU DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

75, Rue St-Henri

RIVIÈRE-DU-LOUP, Qué.

**L'organisme:**

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup est un Centre Hospitalier Régional spécialisé, avec Département de Santé Communautaire, de 232 lits (dont 40 lits en pédiatrie, avec trois (3) pédiatres y rattachés).

**RECHERCHE**

#### CHEF D'UNITÉ DE SOINS INFIRMIERS (OU INFIRMIER(E) CHEF EN PÉDIATRIE)

**Nature de la fonction:**

Sous l'autorité immédiate du coordonnateur de secteur, le(la) titulaire du poste doit coordonner et contrôler les activités relatives à l'administration des soins aux bénéficiaires de son unité, dans le but de leur assurer les soins en qualité et en quantité.

**Conditions spécifiques:**

**Scolarité:** — Diplôme d'infirmier(e) autorisé(e), membre en règle de l'O.I.I.Q.

— Post-scolaire en pédiatrie et/ou cours d'administration d'une unité de soins ou autre scolarité pertinente.

**Expérience:** — Minimum de deux (2) ans en pédiatrie.

— Préférence sera accordée à la personne ayant occupé un poste administratif en pédiatrie.

**Qualités personnelles:** — Sens des responsabilités — Leadership — Bonnes relations interpersonnelles — Aptitude au travail d'équipe — Sens et respect de l'enfant.

**Salaires et avantage sociaux:** Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales pour les postes de niveau cadre (Classe II).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 mai 1978 à l'intention du:

Directeur du personnel  
L'Hôtel Dieu de Rivière-du-Loup,  
75, St-Henri, Rivière-du-Loup,  
G5R 2A4

## Carrières et Professions

Les postes  
sont ouverts également  
aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,  
en pages 16, 17, 18, 20, 21, 22 et 23

### Techniciens dessinateurs en plomberie et en électricité

2 à 3 ans d'expérience

Faire parvenir curriculum vitae à:

Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux, Dupont & Ass.  
Ingénieurs-conseils  
3637 est, boulevard Crémazie, suite 1400  
Montréal, Qué. H1Z 2J4  
Téléphone: 376-2810

**AGENT DE RECHERCHE**

Décanat des études avancées et de la recherche

**FONCTIONS:** Sous la direction du Doyen, le titulaire de ce poste exerce des activités d'étude, de recherche, d'analyse, de synthèse et de recommandation relativement à des dossiers concernant le développement ou le fonctionnement plus particulièrement du secteur de la recherche au Décanat des études avancées et de la recherche.

Le titulaire sera également appelé à reviser les projets de recherche préparés par les membres du corps professoral en vue d'une présentation à des organismes internes ou externes et de faire part de ses recommandations aux chercheurs concernés.

**EXIGENCES:**

**Scolarité:** Diplôme universitaire de premier cycle.

**Expérience:** Au moins deux (2) années d'expérience administrative dans un milieu universitaire ou dans un milieu de recherche.

**TRAITEMENT:** Salaire de \$14 064 à \$27 017/annuel.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17 heures, le 29 mai 1978, au:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières  
3351, boulevard des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

### ANALYSTE DU CONTRÔLE ET DE LA GESTION (Vérification interne)

**FONCTION:** Assurer la réalisation de projets de vérification au sein du Bureau de la vérification interne.

A l'Université du Québec, le but de la vérification interne est de contribuer à améliorer l'efficacité de la gestion, notamment dans la dimension contrôle. Le rôle du Bureau est d'assister tous les membres de la direction dans l'exercice de leurs responsabilités en leur fournissant des analyses, des évaluations, des opinions et des recommandations pertinentes sur les activités de leur secteur qui ont fait l'objet d'une vérification.

Ce poste représente une excellente opportunité pour le professionnel désireux de s'orienter éventuellement vers la gestion ou le conseil administratif.

**EXIGENCES:** — Persévérance, compréhension et facilité d'adaptation à cause des changements fréquents de milieux humains et physiques et de la diversité des administrateurs avec lesquels il sera en contact;

— Capacité de fonctionner de façon autonome;

— Sens reconnu de la persuasion doublé d'une grande souplesse et d'une habileté dans la rédaction de rapports;

— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration et être membre de l'Ordre des Comptables Agréés (C.A.); plus trois (3) années d'expérience en vérification, analyse ou gestion.

**CADRE DE TRAVAIL:** Le poste est situé au Complexe Desjardins à Montréal et implique des déplacements occasionnels dans des unités constituantes de l'Université du Québec. Le cadre de travail est réputé être intéressant et varié. Les relations qu'entretiennent les professionnels de la fonction avec les gestionnaires de tous les niveaux assurent une reconnaissance de la compétence et permettent de se faire valoir.

**TRAITEMENT:** Selon les qualifications et l'expérience, peut atteindre initialement \$25 255 (révisé en juin 1978).

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 30 mai 1978, aux:

Services au personnel, Université du Québec  
2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 2M3

Université du Québec

**DOCUMENTALISTE-ARCHIVISTE**

**FONCTION:** Sous l'autorité du directeur des Archives centrales:

— Sélectionner, classer, organiser, contrôler les documents officiels acheminés aux Archives centrales.

— Analyser les documents reçus et les préparer en vue de leur indexation (fichiers, listes, etc.), catalogage, et autre traitement pour répondre à des besoins d'information de gestion et de recherche.

— Assure une liaison avec le service juridique et les attachés d'assemblées en ce qui a trait aux techniques de procédures et aux dossiers d'assemblées.

— Peut participer à des études notamment en vue de développer un secteur du Service des Archives centrales.

— Collabore avec le personnel du Service de l'informatique pour implanter des programmes et des systèmes reliés aux Archives centrales permettant l'accès rapide à une information complète et le traitement le plus efficace des données relatives à la gestion des archives.

— Peut être appelé à initier au travail les nouveaux techniciens et commis du Service, à répartir le travail, à en vérifier l'exécution et, à la demande du notaire, à donner son avis lors de la notation.

**EXIGENCES:** — Formation universitaire de premier cycle en bibliothéconomie.

— Expérience pertinente en indexation et catalogage, connaissance des systèmes de diffusion des données automatisées, techniques de déstapage et d'obtention de l'information.

— Être membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

**LIEU DE TRAVAIL:** Québec.

**TRAITEMENT:** Selon les qualifications et l'expérience peut varier entre \$13 132 et \$23 048.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 29 mai 1978, aux:

Services au personnel, Université du Québec  
2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 2M3

Université du Québec à Montréal

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

**L'INSTITUTION:** L'Université du Québec à Rimouski, dont les axes de développement sont l'océanographie et le développement régional, offre plus de quarante programmes de premier cycle et six programmes de deuxième cycle. Elle comptera, en septembre 1978, près de 4000 étudiants dont 1000 à temps complet.

**LE POSTE:** Dans le cadre du baccalauréat d'enseignement professionnel sous la direction du responsable du programme, le spécialiste en sciences de l'éducation développe des cours et prépare des syllabus et le matériel didactique nécessaire à leur dispensation. Il précise la pédagogie en imaginant et implantant des modèles favorisant la pédagogie en situation et l'enseignement à distance à des populations dispersées. Il évalue les objectifs du programme et de cours, les activités et stratégie d'apprentissage, ainsi que la pertinence des projets éducatifs individuels et collectifs. Il voit à l'encadrement des étudiants ainsi qu'à la formation, et à la supervision des conseillers en perfectionnement.

**LA PERSONNE:** Le candidat recherché détient un baccalauréat d'enseignement professionnel dans la sphère des techniques physiques et possède trois années d'expérience dans le secteur de l'enseignement professionnel.

**LE TRAITEMENT:** La rémunération est selon les échelles de salaires prévues à la convention collective du personnel non-enseignant.

**L'ENTRÉE EN FONCTION:** Dans les meilleurs délais (à préciser avec la personne choisie).

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 26 mai 1978 à:

Service du personnel  
Université du Québec à Rimouski  
300, avenue des Ursulines  
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

## Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la  
fonction publique du Québec

### DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

CONCOURS H6200K/P/JD

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES — Poste à Montréal.**

**FONCTIONS:** Sous l'autorité du directeur général du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, assumer la responsabilité du développement, de la gestion et du rayonnement du conservatoire. À cette fin, participer à l'élaboration des politiques pédagogiques et administratives, en assurer l'application et le suivi; planifier, programmer, coordonner et diriger toutes les activités pédagogiques et administratives du conservatoire de musique de Montréal.

**EXIGENCES:** — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de la musique et de l'enseignement, dont quelques années dans un poste de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

**TRAITEMENT:** — Pouvant atteindre \$36.220. Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

### SECRÉTAIRE EXÉCUTIF ET CHEF DU CONTENTIEUX

CONCOURS H6200LP/JD

**FONCTIONS:** Sous l'autorité du président directeur général, agir à titre de secrétaire et juriconsulte de la régie. À cette fin, organiser et superviser les activités du greffe et du secrétariat de la régie; planifier, diriger et coordonner l'ensemble des activités du service juridique qui consistent à conseiller la régie sur la loi, sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et sur les autres lois connexes.

**EXIGENCES:** — Être membre de l'Ordre des avocats du Québec ou de l'Ordre des notaires du Québec. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans la législation pertinente à l'industrie de la construction dont quelques années à un niveau de coordination.

**TRAITEMENT:** — Pouvant atteindre \$36.220. Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

### CHEF DE LA DIVISION DE L'ENTOMOLOGIE, DE LA ZOOLOGIE ET DE LA PHYTOPATHOLOGIE

CONCOURS H6210DL/JD

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — Poste à Québec.**

**FONCTIONS:** Sous l'autorité du directeur du service de la recherche en défense des cultures, assurer la gestion scientifique et opérationnelle de la division de l'entomologie, de la zoologie et de la phytopathologie; fournir un support scientifique et technique à la réalisation des projets; effectuer l'appréciation globale des travaux de la division et participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques de recherche dans le domaine de l'entomologie, de la zoologie et de la phytopathologie.

**EXIGENCES:** — Diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences agronomiques ou en toute autre discipline appropriée. Posséder environ 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

**TRAITEMENT:** — Pouvant atteindre \$32.910. Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

### ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

CONCOURS H6210GG/JD

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC — Poste à Montréal.**

**FONCTIONS:** — Sous la responsabilité du directeur de l'enregistrement, diriger le travail des professionnels et des fonctionnaires affectés à l'enregistrement des courtiers, conseillers financiers et vendeurs, à l'analyse et à l'examen approfondis de la situation financière des inscrits, ainsi qu'à l'étude des modifications profondes que connaît l'industrie des valeurs mobilières.

**EXIGENCES:** — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, de préférence avec option en comptabilité ou en finance, en droit ou en toute autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience dans le domaine de l'analyse financière et dans les différents modes de financement d'entreprises et la vérification ou les contrôles comptables.

**TRAITEMENT:** — Pouvant atteindre \$32.910. Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

### COORDONNATEUR DE PROJETS

(fabrication d'équipement et du matériel de transport)

CONCOURS H6210GH/JD

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — Poste à Québec.**

**FONCTIONS:** — Sous l'autorité du directeur de la machinerie et du matériel de transport, superviser et diriger le personnel dans l'élaboration de politiques et de stratégies de développement industriel dans ce domaine et voir à leur application; suivre l'évolution du secteur dont il a la responsabilité et agir comme conseiller auprès des personnes ou organismes qui interviennent dans ce secteur.

**EXIGENCES:** — Diplôme universitaire en sciences appliquées, en économie ou en toute autre discipline appropriée; de préférence, une formation complémentaire en administration; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en développement industriel.

**TRAITEMENT:** — Pouvant atteindre \$32.910. Date limite pour l'inscription: 2 juin 1978.

Si le nombre de candidatures soumes par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z6 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23

## DIRECTEUR/TRICE DU CONTENTIEUX

### Rôle du titulaire:

Fournit les services juridiques nécessaires pour l'application des divers mandats confiés à l'Office de la construction du Québec.

### Responsabilités:

Sous l'autorité du Directeur Général adjoint - administration  
Planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de son service en matière de ressources humaines, financières et matérielles.

Agit comme personne ressource et conseille la direction générale sur toute interprétation ou avis juridique.

Informe les divisions-programmes et opérations sur toute décision judiciaire ayant des implications sur l'administration des mandats confiés à l'Office.

Peut confier à des avocats correspondants l'exécution des services juridiques autorisée par l'Office.

### Qualifications:

Membre en règle du Barreau du Québec.

Possède un minimum de 10 ans d'expérience tant au niveau de la pratique du droit qu'au niveau de l'administration des services juridiques.

Une connaissance de la législation relative à l'industrie de la construction serait un atout.

### Rémunération:

Aux environs de \$30,000

Les candidats(es) intéressés(es) feront parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Office de la construction du Québec  
3530, rue Jean Talon ouest,  
Montréal, Québec  
H3R 2G3



Office de la construction du Québec



Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

## DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada sollicite des candidatures pour le poste d'un directeur général.

### FONCTIONS:

Le titulaire sera responsable de la direction des programmes établis, concernant les subventions d'aide à la recherche et aux études supérieures en sciences humaines. Le titulaire participera dans la révision de la politique et de leur application; il sera appelé à représenter le Conseil auprès des universités et des chercheurs ainsi que des organismes de subvention.

### QUALITÉS:

Le directeur général doit avoir une bonne connaissance du milieu universitaire canadien dans le domaine des sciences humaines ainsi que des conditions nécessaires à la recherche et à l'érudition au Canada. Sa fonction relèvera immédiatement du Président du Conseil. La connaissance des deux langues est nécessaire. Le poste est situé à Ottawa.

### SALAIRE:

Le traitement est d'intérêt pour ceux qui touchent présentement \$35,000 et s'adapter selon les qualités et l'expérience. Le Conseil pourra considérer les candidats souhaitant un détachement de leur poste actuel pour une période de deux ou trois ans.

Prière de soumettre un curriculum vitae avant le 15 juin, 1978 au:

Chief des Services Personnels  
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES  
DU CANADA  
255, rue Albert  
C.P. 1610  
Ottawa, Ontario  
K1P 6G4

## Banque Royale Programmeurs et Analystes

La Banque Royale est à la recherche de programmeurs et d'analystes qui seront chargés de participer à l'établissement d'un réseau de traitement et de distribution doté d'unités centrales IBM 370 à programmations multiples et de mini-ordinateurs DEC PDP 11/34 et 11/70. Les titulaires de ces postes travailleront dans un milieu qui utilise les systèmes et techniques de programmation les plus modernes.

Les candidats devront compter au moins 2 ans d'expérience pratique, notamment dans l'établissement d'un système de gestion, d'un système de programmation ou de télétraitement, de même que dans l'exploitation d'un système en liaison directe ou d'un fichier central de données. Les langages de programmation COBOL ou ASSEMBLER leur seront familiers, tout comme les systèmes OS, VS1, VM ou MVS. Ils auront également une certaine connaissance du secteur bancaire.

Nous offrons un excellent programme d'avantages sociaux et une rémunération initiale intéressante. Ce poste s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes et particulièrement à ceux dont le traitement se situe entre \$14,000 et \$23,000. Lieu de travail: Montréal.

La plus entière discrétion est assurée aux candidats qui sont priés d'adresser leur demande à:

Mme D.C. Gannon  
Agent du personnel  
Service du personnel, Siège social  
La Banque Royale du Canada  
Place Ville-Marie  
C.P. 6001, Montréal, Québec H3C 3A9



Construction JRL (1977) LTEE  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
C.P. 160 RIMOUSKI - TEL.: 724-4400 CODE POSTAL G3L 7C1

## Ingénieur administrateur

Construction JRL (1977) Ltée est à la recherche d'un candidat au poste d'ingénieur administrateur.

Le titulaire, qui sera bilingue, devra posséder des qualités de leadership pertinentes à ses fonctions, faire preuve d'initiatives et devra s'intégrer rapidement à son nouveau milieu de travail. Il assistera le président-directeur général au plan administratif, il sera responsable du service de génie du point de vue design et exécution des contrats en plus de coopérer à l'estimation.

Le candidat que nous recherchons devra détenir un diplôme d'ingénieur civil, et posséder cinq (5) années d'expérience.

La rémunération sera en fonction des qualifications et de l'expérience. Une fois intégré au groupe, le nouveau titulaire pourra détenir des actions dans la compagnie.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au directeur du personnel.



LE C.L.S.C. SECTEUR BRANDON

## RECHERCHE 1 DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Fonctions

- Voir à l'administration de l'établissement.
- Voir à l'élaboration et à la coordination des programmes et services du C.L.S.C.
- Voir à l'engagement et à la supervision du personnel.
- Voir aux liens avec les autres établissements du réseau des Affaires sociales.
- Effectuer tout autre travail dont peut le charger le conseil d'administration.

### Exigences

- Formation de niveau universitaire en sciences administratives ou l'équivalent.
- Expérience jugée valable dans le secteur des Affaires sociales, de préférence comprenant une participation active avec des organismes communautaires.
- Qualités personnelles de dynamisme, de créativité, de maturité et aptitudes aux travaux de conception, de synthèse, d'animation.
- Bonne connaissance d'un milieu rural et de la réalité des C.L.S.C.

### Rémunération

- Selon les normes du Ministère des Affaires sociales et qualifications du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour qu'il nous parvienne au plus tard le 13 juin 1978, à 17.00 heures.

C.L.S.C. Secteur Brandon  
C.P. 870  
Ville St-Gabriel  
Comté Berthier, J0K 2N0  
(514) 835-4705  
À l'attention de Francine Comtois

## CÂBLEVISION NATIONALE LIMITÉE GÉRANT DES SERVICES COMPTABLES



Notre société est à la recherche d'un diplômé universitaire en comptabilité ou en sciences commerciales pour assumer la direction des Services Comptables pour sa division de Montréal.

### FONCTION:

Le titulaire du poste est responsable de l'enregistrement exact selon les normes et principes comptables reconnus de toutes les transactions ou opérations commerciales de la division. Il doit en outre préparer les états financiers et superviser l'application des politiques d'immobilisation et d'amortissement. Le titulaire du poste participera également à la préparation des budgets et des rapports de gestion.

### EXIGENCES:

Détenir un diplôme universitaire en comptabilité ou sciences commerciales et appartenir à une association professionnelle comptable reconnue.

Posséder 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un service comptable et avoir dirigé un personnel d'au moins cinq employés.

Le candidat doit également être familier avec l'utilisation des ordinateurs en comptabilité.

### RÉMUNÉRATION:

Selon les normes et politiques de la compagnie.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Service du personnel  
Câblevision Nationale Limitée  
Division de Montréal  
90 Ouest rue Beaubien  
Montréal, Québec

Chaque candidature sera traitée confidentiellement.

## Projet Baie James

### INSPECTION POSTES AUX CHANTIERS

#### NATURE DU TRAVAIL:

Surveiller et inspecter les travaux de construction pour s'assurer qu'ils sont conformes aux plans et devis.

#### EXIGENCES NORMALES:

- Formation de niveau secondaire ou technique.
- Au moins cinq ans d'expérience en inspection ou en supervision d'équipe dans un ou plusieurs des domaines suivantes:
- Mécanique des sols
- Coffrage
- Acier d'armature
- Béton
- Injection

#### LIEU DE TRAVAIL:

Sur un des différents chantiers de la Baie James.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et leurs attestations d'études à l'attention de M. Berchmans Rauzon à l'adresse suivante:

Division—Recrutement  
Groupe Lavalin  
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10<sup>ème</sup> étage  
Montréal, Québec, H3A 2R5  
Tél. (514) 288-1740

## cegep rimouski

60, rue l'Évêché ouest  
Rimouski, G3L 4M6  
Téléphone: (418) 723 1880

## PROFESSEURS

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour l'année scolaire 1978-79.

Électrotechnique:	1 poste à temps complet
Génie civil:	3 postes à temps complet 2 postes de remplaçant
Géographie-Histoire:	1 poste à temps complet
Laboratoire médical:	1 poste à temps complet
Mécanique du bâtiment:	1 poste à temps complet
Sciences religieuses-Géographie:	1 poste de remplaçant
Sociologie et économique:	1 poste à temps complet
Sociologie:	2 postes de remplaçant
Techniques de radiologie:	1 poste à temps partiel
Techniques de secrétariat:	1 poste à temps complet
Techniques infirmières:	2 postes de remplaçant
Architecture:	1 poste à temps complet

#### Qualifications requises:

Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Toutes les personnes intéressées à ces offres d'emploi doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae au plus tard le 2 juin 1978 à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL  
Cégep de Rimouski  
60 ouest, rue de l'Évêché  
Rimouski, P.Q.

## DEUXIÈME CONCOURS

La Fédération des C.L.S.C. du Québec s'est engagée dans l'établissement d'un système d'information desservant l'ensemble des C.L.S.C. du Québec. Dans le cadre de réalisation de ce projet, elle requiert les services d'un:

## ANALYSTE EN SYSTÈMES

#### Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du coordonnateur et en collaboration avec les agents de recherche, l'analyste a la responsabilité de s'assurer que les conceptions des systèmes répondent aux besoins de l'usager selon les normes d'efficacité reconnues, que le développement et l'implantation de ce système respectent le délai prévu.

#### De façon plus spécifique,

- il exécute l'analyse préliminaire des projets en fonction des différentes unités administratives;
- il assume les responsabilités de l'analyste fonctionnel en collaboration avec un analyste en informatique;
- il rédige le rapport sur la conception administrative du système;
- il rédige les procédures à l'usager et assume la formation du personnel de l'unité administrative concernée avant de procéder à l'implantation des systèmes;
- il agit à titre de conseiller dans les travaux d'organisation et méthodes et de procédures administratives chez les usagers;
- il évalue le rendement des systèmes en fonction des besoins des usagers;
- il rédige la documentation et les sommaires des projets selon les normes du service;
- il exécute toutes autres tâches spécifiques à la classification.

#### Scolarité

Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle ou expérience exceptionnelle peut suppléer le diplôme.

#### Expérience

Expérience de quelques années dans le domaine de l'informatique des procédures administratives et des conceptions de systèmes. Une expérience dans le secteur des affaires sociales serait appréciée.

#### Autres expériences

Expérience d'analyse et de synthèse. Aptitudes au travail de conception. Facilité pour le travail de groupe. Habileté dans les entrevues. Aptitudes dans la rédaction et la présentation des rapports.

#### Conditions de travail

Nous offrons une rémunération fort concurrentielle, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

#### Lieu de travail: Québec.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 mai 1978 à

La Fédération des C.L.S.C. du Québec  
912, Chemin Saint-Louis  
Sillery, Québec  
G1S 1C5  
À l'attention du directeur général

## Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23

## Un graphiste? Oui, on le sait!

On sait que cette annonce est mal disposée; c'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un graphiste. Si ça vous tente de travailler avec des gens qui aiment ce qu'ils font. Alors donnez un coup de fil, accrochez votre porte-folio et venez nous voir.

Nous, on le sait, qu'on a besoin d'un graphiste!

**JEAN-D. LEGAULT ET ASSOCIÉS, INC.**  
1253 avenue McGill College  
bureau 910  
Montréal H3B 2Y5  
Téléphone: 866-5891 Diane Dubeau

## UNE CARRIÈRE DES PLUS INTÉRESSANTES DANS LA VENTE

Si vous recherchez une carrière prometteuse et que vous ne craignez pas le travail ardu à la poursuite du succès, nous avons probablement ce qu'il vous faut.

Les Laboratoires Ayerst, l'une des compagnies de produits pharmaceutiques les plus progressives au Canada requiert les services d'un représentant de très haut calibre pour visiter médecins et pharmaciens dans les hôpitaux de la ville de Québec. Le salaire est élevé et les avantages sociaux nombreux. La préférence sera accordée aux diplômés universitaires ayant connu du succès à titre de représentant hospitalier.

Tous renseignements demeurent confidentiels. Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse suivante:

**M. Roger Cossette**  
2989 Laroche  
Ste-Foy, Qué. G1X 1K1



**Laboratoires Ayerst**  
Montréal Canada



### pavillon du parc inc.

Le Pavillon du Parc est un CENTRE D'ACCUEIL desservant une clientèle en mésadaptation sociale oeuvrant dans la région 07.

#### recherche

## DIRECTEUR DES SERVICES EN MÉSADAPTATION SOCIALE

**Fonctions:**  
— dirige et coordonne un réseau de 6 unités de services axées sur l'accueil, l'aide et le suivi d'adolescents en difficulté sérieuse d'adaptation sociale.

**Exigences:**  
**Scolarité:** Diplôme universitaire de 2e cycle dans un domaine connexe à l'intervention auprès de jeunes mésadaptés sociaux.

**Expérience:** 5 ans dans un réseau d'Affaire Sociale dont 2 années comme cadre dans une Organisation oeuvrant auprès d'adolescents mésadaptés.

**Connaissance:**  
— le Réseau des Services au Québec  
— les problématiques sociales de l'Outaouais  
— une conception articulée de la forme d'un réseau de services en mésadaptation.

**Lieu:** Hull, Québec.  
**Salaire:** Classe 16 (\$22,288 à \$31,418)  
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 mai 1978 au:

**Pavillon du Parc**  
Bureau du Personnel  
253 boul. St-Joseph  
Hull, Québec  
J8Y 3X5

## MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées  
320 lits et 150 abonnés au Centre de jour.

#### RECHERCHE

## Un(e) coordonnateur(trice) animateur(trice)

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité immédiate du Directeur des services professionnels, le titulaire du poste est responsable de créer et d'entretenir un climat favorable à l'épanouissement humain des résidents et des abonnés du Centre de jour, par l'organisation et la coordination des activités d'animation et de loisirs.

#### EXIGENCES DU POSTE ET QUALITÉS PERSONNELLES:

- Études spécialisées en gérontologie
- 3 ans d'expérience au minimum d'animation auprès des personnes âgées
- Psychologie des personnes âgées
- Grande disponibilité
- Dextérité manuelle
- Initiative
- Sociabilité et communicativité.

Prière d'adresser un curriculum vitae avant le 29 mai 1978 à 17 heures:

s/ M. Daniel Poirier  
Service du personnel  
MANOIR VERDUN  
5500 boul. Lasalle  
Verdun, Qué.

Pour renseignements: 769-8801 local 22.

## CHEF DE LA PRODUCTION

\$17,000

Une entreprise industrielle réputée, établie à St-Jean, Québec, est à la recherche d'un candidat expérimenté dans le secteur de la production. La personne choisie sera chargée de surveiller environ 75 employés et de superviser le travail depuis la conception jusqu'à la réalisation. La compagnie est spécialisée dans la fabrication de produits en plomb et oxyde de plomb. Si vous avez des aptitudes au commandement, vous décrocherez ce poste, facilement. Ambiance des plus cordiales. Appelez Lyla Daudelin. Dossier LD N-6146.



281-1930

1801 McGill College, Ave. Suite 500  
Montréal, Québec H3A 2N4



## COLLÈGE DE THETFORD MINES

## SPÉCIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT SECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

#### Description sommaire de la fonction:

— L'emploi de ce professionnel porte sur le développement, l'organisation, la direction des activités relatives au développement et à l'utilisation des moyens et des techniques d'enseignement.

- Il est responsable du service du choix et de l'animation documentaire.
- Il favorise une utilisation rationnelle des moyens et techniques d'enseignement en participant à la vie pédagogique du Collège.
- Il assiste les usagers de la bibliothèque individuellement ou en groupe.

#### Qualifications requises:

Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

#### Salaire:

Minimum \$13,875., maximum \$24,775.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des pièces justificatives au plus tard le 26 mai 1978 à:

**LA DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL**  
Collège de Thetford Mines  
671 sud, boulevard Smith, Thetford Mines  
G6G 1N1



## OOP Etudiante

DU CEGEP DE STE-FOY

On demande un

## GÉRANT-COMPTABLE

à plein temps pour une période de treize mois à partir du premier juin 1978

#### Fonctions:

- s'occuper du secteur commercial de la co-opérative
- tenue de livres
- montage et présentation des états financiers mensuels.

#### Exigences:

- D.E.C. en techniques administratives option finance ou marketing.
- Expérience coopérative préférable.
- Facilité à travailler avec les étudiants.
- Dynamisme et entregent.

#### Salaire à discuter.

S.V.P. Adresser votre curriculum vitae avant le 22 mai 1978 aux soins de monsieur

**Sylvain Gagné**  
Ass. Coop Etudiante du CEGEP de Sainte-Foy  
2410, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, G1V 1T3

## Le Centre des ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc.

est à la recherche d'un:

## CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION (cadre intermédiaire)

Pour son futur foyer de groupe situé à Forestville, pour jeunes déficients mentaux moyens. (Garçons, filles, adolescents, adolescentes et jeunes adultes).

#### FONCTIONS:

Personne qui coordonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation. Cette personne anime et supervise l'équipe avec laquelle elle partage la responsabilité de la réadaptation des jeunes et de la bonne marche du groupe selon les politiques établies.

#### EXIGENCES:

D.E.C. en éducation spécialisée ou l'équivalent. Minimum de un an et demi d'expérience pertinente dont six mois de gestion. Capacité de leadership et sens des responsabilités.

#### SALAIRE:

Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires Sociales du Québec.

#### LIEU DE TRAVAIL:

Forestville, comté de Saguenay, Québec.

DÉBUT DE L'EMPLOI: juillet 1978.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 6 juin 1978, à:

**M. Henri Tremblay,**  
Conseiller en gestion du personnel,  
Centre des Ressources Institutionnelles  
Côte Nord Inc.,  
C.P. 100,  
Hauterive, Québec  
G5C 2S8

Une école secondaire privée requiert pour septembre 1978, les services de

## PROFESSEURS:

Anglais - 20 périodes  
Éducation Physique - 10 périodes  
Français - 10 périodes  
Initiation vie Économique - 5 périodes  
Chimie - 5 périodes  
Géographie - 5 périodes  
Méthodes et Techniques de travail - 6 périodes

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

**DOSSIER 3021**  
Le Devoir  
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

## OFFRE D'EMPLOI C.L.S.C de Fermont TECHNICIENNE de laboratoire

#### Responsabilités:

Doit effectuer divers analyses et travaux à caractère technique afin d'aider à la détermination du diagnostic médical.

#### Exigences:

Doit posséder un DEC en technologie médicale ou équivalent. Doit pouvoir fonctionner individuellement. Doit avoir esprit d'initiative. Expériences pertinentes de préférence.

#### Rémunération:

Selon la convention en plus de bénéfices marginaux particuliers aux régions éloignées.

#### Inscription:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

**C.L.S.C. de Fermont**  
C.P. 550  
Fermont, Qué.  
G0G 1J0  
ATT: Mme Doris Robichaud  
Directrice Générale par intérim

la fédération de québec des caisses populaires desjardins



## Analyste d'application

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins qui opère un vaste centre de traitement informatique comprenant 3 IBM 370/158, 5 IBM 3705, 9 terminaux RJE et 1800 terminaux bancaires 2970 et 3600, sollicite des candidatures pour le poste ci-haut mentionné.

Les responsabilités inhérentes à cette fonction sont l'analyse de projets et l'élaboration des systèmes informatiques appropriés. De plus, elles comprennent la planification du développement et de la programmation des systèmes, ainsi que la supervision de leur mise en opération. Les exigences sont une formation universitaire de premier cycle en informatique, ainsi que deux (2) années d'expérience en programmation de systèmes (Assembler et OS). Des expériences de travail plus étendues pourraient pallier au diplôme universitaire.

**Lieu de travail:** Montréal  
La rémunération sera plus que satisfaisante pour les candidats retenus.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 mai 1978 à la direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 1 Complexe Desjardins, C.P. 7 Succursale Desjardins, Montréal, Qué. H5B 1B2.

la fédération de québec des caisses populaires desjardins



## Analyste-conseil des réseaux (Télécommunications)

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins qui opère un vaste centre de traitement informatique comprenant 3 IBM 370/158, 5 IBM 3705, 14 terminaux RJE, 2500 terminaux bancaires 2970 et 3600 et 50 écrans TSO, sollicite des candidatures pour un poste d'analyste-conseil des réseaux.

#### Fonctions:

- Soutient les équipes techniques de dépannage et d'installation lors de la rencontre des problèmes les plus complexes.
- Élabore et planifie les réseaux de télécommunications, en collaboration avec le coordonnateur aux installations.
- Étudie et recommande des systèmes, procédés et équipements dans le but de faciliter les opérations des réseaux de télécommunications.

#### Qualifications:

— Formation universitaire de premier cycle en génie ou l'équivalent ainsi que quatre (4) années d'expérience dont deux (2) années comme analyste dans un système en direct.

— Une expérience supérieure pourrait pallier l'absence de diplôme universitaire.

**Lieu de travail:** Montréal.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 27 mai 1978 à la Direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 1 Complexe Desjardins, C.P. 7 Succursale Desjardins, Montréal, Qué. H5B 1B2

Ce poste est offert tant aux hommes qu'aux femmes.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une entreprise dynamique, en expansion constante, oeuvrant dans le domaine de la distribution de journaux, requiert les services d'un directeur général.

#### Le poste:

Sous l'autorité du président, le directeur général est appelé à:

- Être responsable de la gestion financière et de l'administration.
- Coordonner, organiser, contrôler les activités opérationnelles de l'entreprise.
- Assurer le recrutement, la formation et la gestion du personnel.
- Collaborer au développement des ventes.

#### Qualifications:

Nous recherchons un jeune gradué possédant trois ans d'expérience, ne craignant pas de relever un défi intéressant.

Idéalement, il est comptable agréé, âgé de plus de 25 ans et marié.

#### Salaire:

Ce poste offre des possibilités d'évolution et un salaire de départ proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

Les postulants sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, dont la confidentialité sera respectée, à:

**Distribution Denis Jalbert Inc.**  
2610, Watt,  
Ste-Foy,  
attn: Michel Marchand, C.A.  
Directeur Général

la fédération de québec des caisses populaires desjardins



## Analyste-conseil en systèmes (Comptabilité)

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins sollicite des candidatures pour un poste d'analyste-conseil en systèmes (comptabilité).

#### Fonctions:

Sous direction, l'analyste-conseil fait l'analyse de différents projets relatifs à la gestion des données administratives, élabore et définit les systèmes et appareils informatiques nécessaires à leur solution, il participe à l'implantation de ces systèmes et à leur développement. De plus, il adapte la documentation du plan comptable et surveille les modifications qui y sont apportées.

#### Qualifications:

Les candidats recherchés possèdent une formation universitaire de premier cycle en informatique, des connaissances en comptabilité sont essentielles ainsi que trois (3) années dans la conception de systèmes informatiques.

**Lieu de travail:** Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 27 mai 1978 à la Direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 150 avenue des Commandeurs, Lévis, Qué. G6V 6P8  
Ce poste est offert tant aux hommes qu'aux femmes.

la fédération de québec des caisses populaires desjardins



## Coordonnateur aux installations de réseaux

## Coordonnateur au dépannage de réseaux

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins qui opère un vaste centre de traitement informatique comprenant 3 IBM 370/158, 5 IBM 3705, 14 terminaux RJE, 2.500 terminaux bancaires 2970 et 3600 et 50 écrans TSO, sollicite des candidatures pour deux (2) postes de coordonnateurs l'un aux installations de réseaux, l'autre au dépannage de réseaux.

#### Fonctions:

- Voit à l'élaboration de l'organisation des installations ou du dépannage de réseaux.
- Planifie l'utilisation et les besoins en ressources humaines et physiques pour le groupe attaché aux installations ou au dépannage.
- S'occupe des relations avec les fournisseurs de la Fédération pour tout ce qui a trait aux installations ou au dépannage.

#### Qualifications:

Selon le poste:  
— Formation universitaire de premier cycle en génie ou l'équivalent. Une expérience supérieure pourrait pallier l'absence de diplôme universitaire.  
— Quatre (4) années dans des fonctions reliées à l'installation ou au dépannage de réseaux de télécommunications.

**Lieu de travail:** Montréal  
Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 27 mai 1978 à la direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires

1 Complexe Desjardins, C.P. 7 Succursale Desjardins, Montréal, Qué. H5B 1B2  
Ce poste est offert tant aux hommes qu'aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 23.

# Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Petite école privée est à la recherche d'un:

● **PROFESSEUR DE FRANÇAIS**  
langue seconde au primaire

et UN:

● **PROFESSEUR DE FRANÇAIS**  
langue seconde au secondaire

Ce deuxième poste exige une personne ayant un minimum de cinq ans d'expérience dans l'enseignement, et sera en mesure d'assumer la responsabilité du programme de français de toute l'école.

Prière d'envoyer, le plus tôt possible, votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

La Directrice,  
124 Baillyne S.  
Montréal-Ouest, P.Q. H4X 2B3

**DUFRESNE, FARLEY & ASSOCIÉS**  
Ingénieurs-conseils  
recherchent  
**INGÉNIEUR SPÉCIALISTE  
EN ÉLECTRICITÉ**  
Possédant un minimum de 7 ans d'expérience dans le domaine du génie conseil.  
Salaire et autres avantages à discuter selon l'expérience et formation.  
Veuillez communiquer avec:  
**Fred E. Farley  
384-0440**

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**FACULTÉ DE MÉDECINE**  
**Professeur de nursing**  
Pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières. (Ce programme est destiné à des personnes possédant déjà le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou un diplôme équivalent.)  
**Fonctions**  
Assumer la responsabilité des cours de nursing; coordonner les stages reliés à ces cours; participer aux autres activités du département ainsi qu'à des travaux de recherche.  
**Exigences**  
Infirmière ou infirmier possédant une formation universitaire de deuxième cycle.  
**Traitement**  
Selon l'échelle actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.  
Faire parvenir son curriculum vitae d'ici le **1er juin 1978** à:  
Denise Lalancette / Nursing  
Faculté de médecine  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 5N4

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE**  
**Professeur**  
Le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er juin 1978, sinon pour le 1er juillet**, un professeur substitut à temps plein pour une période de deux ans.  
**Tâche**  
Enseignement au niveau du premier cycle et activités d'encadrement des étudiants.  
**Exigences**  
Être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat en psychologie, avec spécialisation en développement de l'enfant, adolescence et théories de la personnalité ou spécialisation en psychométrie et méthodologie des sciences humaines (techniques d'enquête et de sondage, méthode expérimentale, etc.).  
**Traitement**  
Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.  
Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 26 mai 1978** à:  
Directeur / Psychologie  
Faculté des arts  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**FACULTÉ DES SCIENCES**  
**Professeurs substituts**  
Le Département de biologie de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er août 1978**, deux professeurs à plein temps dont les fonctions respectives seront:  
— dans un cas, de participer à l'enseignement de la biochimie et autres domaines connexes (durée d'un an);  
— dans l'autre cas, de participer à l'enseignement de la zoologie des vertébrés et autres domaines connexes et de collaborer aux recherches en écologie des vertébrés des agrosystèmes ainsi qu'aux autres activités du Département (durée de trois ans).  
**Exigences**  
Avoir complété ses études doctorales dans les domaines précités; maîtriser le français oral et écrit; être citoyen canadien ou avoir le statut d'immigrant reçu.  
**Traitement**  
Le traitement sera établi selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.  
Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae (et fournir les noms d'au moins trois répondants) **avant le 15 juin 1978** à:  
Monsieur le Doyen  
Faculté des sciences  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1

**MAISON NOTRE-DAME DES ÉRABLES**  
La Maison Notre-Dame des Érables est un Centre d'Accueil pour déficients mentaux adultes (18 ans et plus)  
**DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION**  
(Poste à temps plein)  
**FONCTION:**  
Le Directeur des Services de Réadaptation a la responsabilité de l'Organisation générale de la vie quotidienne des résidents du Centre d'Accueil. Il doit assurer un milieu propice à l'évolution des résidents dont le Centre a la charge. Responsable de la formation et de la direction du personnel éducateur.  
**QUALIFICATIONS:**  
Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline reconnue (sciences de l'homme). Au moins cinq (5) années d'expérience connexe, de préférence dans le domaine de la déficience mentale: services externes, centres de travail, intégration sociale, foyer de groupe, etc...  
**Traitement:**  
Traitement et avantages sociaux selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales.  
Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet avant le **9 juin 78** aux soins de:  
**Directeur Général  
Maison Notre-Dame des Érables  
C.P. 40  
BRIGHAM (Brome), P.Q.  
JOE 1J0**

**Centre de l'Enseignement Vivant**  
**Externat de rééducation pour enfants en difficulté d'adaptation (6-12 ans) demande**  
**— UN(E) PSYCHOLOGUE**  
**Fonction:**  
— organiser et planifier le traitement pour chacun des enfants du Centre  
— Préparer et animer les discussions de cas  
— assurer différents types d'interventions et de thérapies selon les besoins des enfants.  
**Qualifications:**  
— maîtrise en psychologie clinique.  
**Traitement:**  
— selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.  
**— UN(E) ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)**  
**Fonction:**  
— assurer les activités parascolaires et les moments de vie  
— appliquer les plans de traitement conçus en discussion de cas  
**Qualifications:**  
— diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée  
— expérience avec des groupes d'enfants de même catégorie.  
**Traitement:**  
— selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.  
Faire parvenir un curriculum vitae:  
**Directeur général  
Centre de l'Enseignement Vivant  
8833, boul. St-Michel  
Montréal, Qué. H1Z 3G3**

**PROFESSEURS**  
Le Campus Manicouagan du Cégep régional de la Côte-Nord requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:  
**A) Temps Complet — Année 1978-79**  
2 Techniques infirmières (obstétrique et médico-chirurgie)  
1 Génie civil  
1 Électrotechnique  
1 Éducation spécialisée et psychologie  
1 Français  
2 Techniques administratives (finance et comptabilité)  
**B) Temps partiel pleine charge — Session automne 1978**  
1 Éducation physique  
1 Philosophie  
1 Anglais  
**Exigences**  
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou toute autre formation jugée équivalente par le comité de sélection.  
**Conditions de travail**  
Selon la convention collective en vigueur  
**Lieu de travail**  
Campus Manicouagan, 537 boulevard Blanche, Hauterive  
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné nécessairement de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience avant le **2 juin 1978**, au:  
**Directeur de campus  
Campus Manicouagan  
537 boulevard Blanche  
HAUTERIVE, P.Q.**

**Directeur de production**  
Le titulaire sera de calibre supérieur, dynamique, capable de prendre des décisions, planifier et faire des soumissions ainsi que des achats de machinerie.  
Il devra posséder également une très bonne connaissance des arts graphiques. Être diplômé des arts graphiques sera un atout mais ne s'avère pas nécessaire.  
Le titulaire devra également faire preuve de bonnes qualités humaines pour diriger des employés.  
**Lieu de travail:** Rive sud de Montréal.  
Veuillez adresser votre curriculum vitae à:  
**Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9**

**Cégep régional de la Côte-Nord**

**TECHNICIENS DE TRAVAUX PRATIQUES**  
Le Campus Manicouagan du Cégep régional de la Côte-Nord requiert les services de deux techniciens de travaux pratiques:  
1 technicien en **techniques forestières**, avec complément de tâche en Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique  
1 Technicien en **physique**, avec complément de tâche en audio-visuel et électrotechnique.  
**NATURE DU TRAVAIL**  
Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.  
**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**  
Il monte les appareils et les instruments de laboratoire, d'atelier ou de stage. Il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils. Il voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions.  
Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.  
**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.  
**CONDITIONS DE TRAVAIL**  
Selon la convention collective en vigueur.  
**ENTRÉE EN FONCTION**  
Technicien en techniques forestières — 5 juin 1978  
Technicien en physique — 30 juillet 1978.  
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de documents attestant leur formation académique (diplôme d'études collégiales) **avant le 2 juin 1978** au:  
**Directeur de Campus  
Campus Manicouagan  
537 boulevard Blanche  
Hauterive, P.Q.**

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**SERVICE SOCIAL**  
**Professeurs**  
Le Département de service social de l'Université de Sherbrooke requiert les services de deux professeurs réguliers à temps complet.  
**La tâche**  
Dispenser l'enseignement pratique et théorique dans les domaines suivants: intervention sociale personnelle et/ou intervention sociale collective.  
**Les exigences**  
Posséder un grade universitaire en service social et, de préférence, quelques années d'expérience dans la pratique de l'intervention sociale et/ou de l'enseignement en service social.  
**Le traitement**  
Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.  
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 1er juin 1978** à:  
Directeur / Service social  
Faculté des arts  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1  
Téléphone: (819) 565-4664

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**SCIENCES DE L'ÉDUCATION**  
**Professeurs réguliers et substituts (hommes ou femmes)**  
La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke demande, **pour l'année universitaire 1978-1979**, trois professeurs réguliers et quelques professeurs substituts dans les secteurs suivants:  
**● ORTHOPÉDAGOGIE**  
Un professeur régulier, un professeur substitut (1 an).  
**Fonctions:** assumer des activités a) de formation en diagnostic psychopédagogique et en intervention corrective, b) de formation pratique (stages et laboratoires) en orthopédagogie, c) de recherche en orthopédagogie.  
**Exigences:** le doctorat en sciences de l'éducation ou en psychologie appliquée à l'éducation, ou la maîtrise jointe à une expérience exceptionnelle dans le domaine de l'orthopédagogie.  
**● ADMINISTRATION SCOLAIRE**  
Un professeur régulier.  
**Fonctions:** assumer des activités d'enseignement et de recherche dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes: développement des organisations, gestion des systèmes d'information, des services éducatifs, psychologie de l'administration, etc.  
**Exigences:** de préférence, un doctorat en administration scolaire ou dans un champ d'étude connexe; expérience pertinente nécessaire.  
**● PÉDAGOGIE**  
Professeurs substituts (1 an, renouvelable)  
**Fonctions:** assumer des activités d'enseignement dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes: développement humain, mesure et évaluation, stratégies d'intervention pédagogique, technologie de l'éducation.  
**Exigences:** de préférence, un doctorat en sciences de l'éducation ou en psychologie appliquée à l'éducation.  
**● ENFANCE INADAPTÉE**  
Un professeur régulier  
**Fonctions:** a) initiation au diagnostic des difficultés d'apprentissage; b) intervention pratique et recherche au niveau des difficultés d'apprentissage et d'adaptation.  
**Exigences:** doctorat en sciences de l'éducation ou en psychologie appliquée à l'éducation; expérience pertinente nécessaire.  
**Traitement**  
Le traitement attaché à chacun de ces postes sera établi selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.  
**Entrée en fonction**  
La date d'entrée en fonction, dans chaque cas, sera déterminée conjointement avec le candidat choisi.  
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 30 mai 1978** à:  
Monsieur le Doyen  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1

**CEGEP DE LÉVIS-LAUZON**

**Concours no: 196**  
**PROFESSEURS (1978-79)**  
Le Cégep de Lévis-Lauzon prévoit requérir les services de professeurs à temps complet, partiel et/ou à la leçon:  
— biologie  
— sciences humaines: économique, sociologie, sciences politiques  
— linguistique  
— anglais  
— lettres  
— arts  
— Physique et écologie  
— Techniques: chimie industrielle, architecture et sciences graphiques électro-dynamique, instrumentation et contrôle (plusieurs postes)  
— techniques administratives: administration, personnel, production, organisation et méthodes  
— informatique  
— secrétariat  
**QUALIFICATIONS GÉNÉRALES:**  
— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée,  
— Aptitudes particulières au travail en équipe,  
— Expérience de l'enseignement souhaitable,  
— Le premier cycle universitaire pourra être compensé par un D.E.C. et une vaste expérience pertinente dans les programmes professionnels.  
**QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES:**  
**Lettres:**  
— Une expérience en technique de création littéraire sera considérée sérieusement.  
— Une attention spéciale sera portée au candidat qui pourrait dispenser le cours cinéma et littérature.  
— Les candidats ayant déjà enseigné au Collégial: joindre les plans de cours si possible.  
**Electro-technique:**  
— Expérience industrielle préférable  
— Un des postes à combler requiert une spécialisation en télé-communication  
Les candidatures devront être identifiées par statut d'emploi postulé (temps complet, partiel, leçons) et **SERONT RECUES AU PLUS TARD jusqu'au 31 mai 1978 à l'attention de:**  
**Agent de la Gestion du Personnel,  
Cégep de Lévis-Lauzon,  
205 Mgr. Bourget,  
Lauzon, Qué.  
G6V 6Z9**

# des quatre coins du MONDE

## Deschamps donne une réception pour le millième stagiaire

PARIS (AFP) — Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Deschamps, a donné vendredi soir, à sa résidence, une réception en l'honneur du millième stagiaire du programme de coopération franco-québécoise "le français, langue de la technique et du travail". Ce programme, destiné aux professeurs du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial, relève de l'accord franco-québécois de décembre 1974. Il prévoit la réalisation de 2.500 stages jusqu'en 1980, et vise à la maîtrise des techniques françaises par les enseignants. Le millième stagiaire est M. Paul-Émile Turcotte, professeur en électronique à Mont-Joli, dont le stage en France sera déroulé du 22 avril au 20 mai. En fin de programme, on calcule qu'un professeur sur quatre au niveau secondaire et un professeur sur cinq au niveau collégial auront participé à un stage en France, dans une des vingt et une disciplines retenues pour cette opération.

## Premiers incidents à Narita

NARITA, Japon (Reuter) — À la veille de l'ouverture de l'aéroport international de Tokyo-Narita, à laquelle extrémistes et écologistes japonais s'opposent, on signalait hier plusieurs incidents. Les extrémistes s'en sont pris notamment au train reliant Tokyo au nouvel aéroport, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale. Ils ont brûlé des voitures le long de la voie ferrée, lancé des cocktails molotov contre un convoi et mis le feu à un wagon ainsi qu'à un autocar de l'aéroport. Il n'y a pas eu de victimes mais ces attaques ont provoqué l'interruption du trafic pendant plusieurs heures. La police s'attend à l'arrivée de huit mille extrémistes aujourd'hui pour une manifestation contre l'aéroport, dont l'ouverture a été ajournée une dizaine de fois depuis 1971. Elle craint de nouveaux affrontements violents, en prévision desquels plus de 1.300 journalistes du monde entier sont à pied-d'oeuvre. Jusqu'à présent, les incidents liés à la construction de l'aéroport, qui a coûté 2,6 milliards de dollars, ont fait cinq morts et huit mille blessés, dont de nombreux policiers. 14.000 policiers sont cette fois sur le pied de guerre à Narita. Armés de fusils pour la première fois, ils disposent en outre de meutes de chiens, de canons à eau et de voitures blindées.

## Expédition dans l'Arctique

MOSCOU (AFP) — Le brise-glace nucléaire soviétique "Sibir" (Sibérie), incorporé depuis l'année dernière dans la flotte arctique de l'URSS, appareillera bientôt pour sa première traversée de l'Arctique d'ouest en est, en ouvrant la voie à un convoi de cargos à partir de Mourmansk, annonce l'agence TASS. Ce convoi, guidé par le brise-glace, devra après sa traversée de l'Arctique gagner le port de Magadan, dans la mer d'Okhotsk (nord-ouest du Pacifique). L'expédition prévue pour le 25 mai se présente comme difficile car elle aura lieu à une époque de l'année où il n'y a pas encore de navigation dans l'Arctique. La traversée d'ouest en est durera environ 25 jours, et les spécialistes estiment que le convoi arrivera dans le nord-ouest du Pacifique avec une avance de près de deux mois par rapport aux expéditions similaires réalisées dans le passé. Le "Sibir", entré en service en novembre 1977, est le 3ème brise-glace soviétique nucléaire après l'"Arktika" et le "Lénine". Mesurant 140 mètres de long et 30 mètres de large, il jauge 23.000 tonnes, et est équipé de moteurs de 75.000 chevaux.

## Inquietante diminution du nombre des éléphants au Kenya

MORGES, Suisse (AFP) — La population d'éléphants du Kenya a été réduite de moitié par les braconniers depuis 1973, annonce le Fonds mondial pour la nature (WWF), à Morges, en Suisse. Elle a été estimée à 65 ou 75.000 sur une population totale de 1.300.000 en Afrique et de 27.000 à 40.000 en Asie. Mais le Dr Ian Douglas Hamilton, qui dirige un projet triennal pour la pro-

tection des éléphants dans le monde, estime que leur nombre décline rapidement en Afrique et qu'ils sont sérieusement menacés en Asie. Le projet financé par le Fonds mondial pour la nature et la Société de zoologie de New York, doit mettre au point des mesures de protection, y compris le contrôle du marché de l'ivoire, qui, avec la perte de l'habitat due à l'agriculture et à l'urbanisation, constitue la principale menace pour la survie des pachydermes. Une équipe de scientifiques a mis au point un projet de plan d'action, soulignant que l'éléphant fait partie intégrante de son écosystème et qu'il faut donc protéger son habitat et son environnement.

## Alpiniste italien frappé de "cécité des neiges"

KATMANDOU (Reuter) — L'alpiniste italien Reinhold Messner qui, il y a onze jours, fit l'ascension de l'Everest sans oxygène, a déclaré vendredi que, frappé de "cécité des neiges", il avait dû redescendre dans la vallée guidé par son camarade de cordée, l'Autrichien Peter Hebel. Il a ajouté qu'il avait eu également un pouce gelé. La cécité des neiges est causée par la réverbération intense de la neige. C'est en tenant l'extrémité d'un bâton de ski que Messner fut redescendu dans la vallée par Hebel. Les deux hommes sont arrivés vendredi à Katmandou, en bonne forme. Messner a dit qu'il y voyait convenablement maintenant et que son pouce était en voie de guérison. Tous deux ont perdu six kilos environ.

## Visites interdites à une tribu

MANILLE (AFP) — Le gouvernement philippin a interdit toute visite dans les cavernes d'une tribu de troglodytes découverte récemment dans l'île de Palawan, aux Philippines, annonce un communiqué de la présidence à Manille. Le président Ferdinand Marcos a interdit "toute intrusion de l'extérieur dans la vallée jusqu'à la conclusion de l'étude des dessins préhistoriques", afin de préserver la "pureté des indigènes et de leur environnement". La découverte de cette tribu de 86 personnes, appelées "Tao' Bato" ou "gens de pierre", avait été annoncée après la visite lundi, dans leur vallée pratiquement inaccessible, du président Marcos. Ses premières recherches révèlent l'existence d'un art primitif, notamment des dessins sur les parois des caves. Certains de ces derniers sont similaires à des dessins découverts dans d'autres sites aux Philippines, ce qui montre une "continuité dans les coutumes depuis les temps néolithiques", précise le communiqué. La tribu formait un groupe ethnique aux limites bien définies. Cependant, elle pouvait pratiquer un commerce de troc avec certains groupes de Palawan, et acquérir des objets en métal.

## Que faire des vieux pneus?

STEVENAGE, Angleterre (PC) — Dans le monde entier on se demande comment se débarrasser des pneus d'autos hors d'usage. Car même si on peut en recycler une certaine quantité, il en reste encore des milliers de tonnes dont on ne sait que faire. Actuellement, en Grande-Bretagne, on convertit commercialement les vieux pneus en miettes de caoutchouc, en surfaces pour la pratique de certains sports et en semelles pour certaines chaussures. Mais il reste encore 20 millions de pneus par année, soit 150.000 tonnes métriques, à mettre au rebut. Quelques technologues britanniques tentent actuellement de trouver un usage à cette masse de rebuts. Au cours des deux dernières années, le laboratoire Warren Spring à Stevenage, juste au nord de Londres, a inauguré un projet pilote visant à mettre au point un procédé appelé pyrolyse, en vue de convertir les vieux pneus en pétrole, carbone et acier. Le laboratoire appartient au gouvernement, et le travail a été effectué pour Batchelor Robinson Metals and Chemicals, avec Badger Ltd., comme ingénieur sous contrat. On prévoit que l'usine, quand elle atteindra son rendement maximum, pourra recycler 50.000 tonnes de vieux pneus, au cours de 1979.

# Les entrepreneurs répliquent que la CAT n'a rien fait depuis 1974

Les entrepreneurs en construction renvoient la balle à la Commission des accidents du travail (CAT) du Québec, accusant cette dernière de n'avoir rien fait pour la prévention des accidents, de mêler les pommes et les oranges, bref de tenter de noyer le poisson.

Plus tôt cette semaine, la CAT avait vivement déploré que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) demande aux tribunaux de mettre fin au programme de subventions que la CAT avait mis en place pour le financement de cours de prévention aux syndicats.

L'AECQ se défend à son tour dans un long communiqué, dont voici l'essentiel. De la part d'un organisme parapublic qui administre un budget qui dépassait l'an dernier les 387 millions, on aurait été en droit d'attendre un exposé plus rigoureux des faits. Or, force nous est de constater que la CAT n'a pu résister à la tentation de mêler les pommes et les oranges dans un élan qui n'est pas sans rappeler la démagogie de certains chefs syndicaux lorsqu'il est question de sécurité. Dans ce contexte, l'AECQ, au nom des 18.000 employeurs de la construction, se doit de rétablir la vérité.

Il n'est pas inutile de rappeler que la CAT est entièrement financée par les contributions des employeurs. Ce système consacre en quelque sorte le principe voulant que l'employeur soit légalement et financièrement responsable des accidents qui peuvent survenir dans son entreprise. La CAT pour tenter de justifier des actes que nous persistons à croire illégaux, affirme que les subventions aux associations d'employeurs "n'ont pas toujours produit les fruits attendus." Comment peut-elle, pour la construction, le savoir puisque depuis 1974 elle refuse systématiquement de subventionner quelque association d'employeurs que ce soit.

Regroupés au sein de l'Association de sécurité de l'industrie de la construction du Québec (ASICQ), les employeurs de la construction ont demandé à plusieurs reprises des subventions à la CAT, tou-

jours en vain. Convaincus de l'importance de la prévention, ils ont finalement demandé à l'AECQ de mettre sur pied un service complet de prévention et ont accepté d'augmenter en conséquence les cotisations versées à leur association.

Le juge Robert Sauvé, président de la CAT a tenté de justifier son refus de subventionner les efforts de prévention des employeurs de la construction en soutenant que les associations patronales dans ce domaine doivent être paritaires. L'ASICQ, dans les projets de prévention qu'elle avait soumis à la CAT, faisait une large place à la participation des travailleurs dans l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes. Elle refusait toutefois, en se référant à la responsabilité légale et financière des employeurs dans le domaine de la sécurité, d'établir la parité complète.

Quant aux statistiques avancées par la CAT au sujet de la fréquence des accidents dans l'industrie de la construction, qu'il suffise de noter qu'elles sont pour le moins suspectes puisque le secteur bâtiment et travaux publics où la CAT puise ses chiffres ne correspond pas au secteur de la construction tel que défini dans la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction ni aux statistiques publiées, par l'Office de la construction. Nous pourrions également faire état des méthodes, fort discutables à notre avis, qu'emploie la CAT pour juger de la validité des réclamations qui lui sont adressées.

L'AECQ ne nie cependant pas que la fréquence des accidents dans l'industrie de la construction soit trop élevée. C'est justement à cause de la fréquence des accidents sur les chantiers que les employeurs ont demandé des fonds à la CAT pour tenter d'y remédier et, face au refus obstiné de cet organisme, n'ont pas hésité à fournir à l'AECQ les fonds nécessaires à la mise sur pied d'un service de prévention. L'attitude de la CAT, en dernière analyse, a eu pour effet de retarder de quatre ans la création d'un service de

prévention dans le secteur de la construction.

Depuis 1975, la CAT dans le dossier de prévention des accidents sur les chantiers de construction, n'a pour tout dire rien fait. Les employeurs, pour leur part, n'ont cessé de vouloir s'organiser efficacement afin de faire de la prévention. Ils ont finalement réussi à le faire malgré la CAT. On ne voit pas comment, dans le contexte, la CAT peut rejeter sur les employeurs l'odieuse de la situation actuelle quant aux accidents dans l'industrie de la construction.

# Poursuite contre deux syndicats de la Vickers

La société Canadienne Vickers, où sévit une grève illégale depuis le 27 avril, a intenté jeudi une action en dommages de \$329.372 contre deux syndicats de ses machinistes et employés de sa division industrielle.

L'usine, située rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Viau, dans l'est de Montréal, est, selon la poursuite, passablement gérée dans sa production en raison des lignes de piquetage qui ont été dressées à son entrée principale.

La Canadian Vickers a fait savoir qu'elle exécute actuellement des contrats de l'ordre de \$73 millions et qu'il est très important que le climat, qui doit régner sur place soit à son meilleur, si on veut que d'autres contrats soient octroyés à l'entreprise.

La convention collective des employés devrait prendre fin le 30 juin.

# L'armée devrait assumer les coûts dans Pontiac

HULL (PC) — L'armée canadienne pourrait avoir à payer une partie des dommages causés à l'environnement du comté de Pontiac l'hiver dernier.

On sait qu'en janvier, lors de manoeuvres dans ce comté de l'Ouest du Québec, les Forces armées canadiennes avaient utilisé des explosifs pour défoncer la surface glacée de cinq lacs.

En apprenant la nouvelle, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, du Québec, M. Yves Duhaime, avait dénoncé les agissements de l'armée, promis de prendre des poursuites et commandé une enquête à des fonctionnaires du bureau régional de Hull.

Dans le rapport que ces derniers ont soumis au ministre, ils recommandent la création d'un programme d'ensem-

bliment pour les lacs touchés. Les coûts de ce programme et tous les frais encourus lors de la recherche devraient être assumés par les forces canadiennes, de dire les fonctionnaires.

Lors de sa visite dans le Pontiac à la mi-mars, l'équipe de spécialistes du ministère n'a pu établir avec précision l'étendue des dommages.

Le rapport souligne que des cadavres de poissons ont été repêchés mais on ne peut pas dire exactement combien de poissons ont pu périr à la suite des explosions, ni combien d'oeufs n'ont pas éclos pour les mêmes raisons.

Un mois et demi après le passage de l'armée, il n'y avait pas de traces de contamination d'eau dans le lac Island, ce qui n'exclut pas que l'eau ait pu être contaminée à la suite des explosions.

Selon des études de spécialistes américains citées par les fonctionnaires, les ondes de choc seules peuvent causer la mort des poissons.

D'autre part, vu qu'on ne connaissait pas la population totale des lacs touchés avant le passage des militaires, on ne peut pas quantifier les pertes en poisson.

De plus, les fonctionnaires ont dû mettre fin subitement à leurs recherches après avoir constaté que d'importantes quantités d'explosifs non utilisés reposaient encore au fond des lacs.

La semaine dernière, dans le lac Island seulement, les militaires ont retirés plus de 200 livres d'explosifs à la demande du ministère québécois.

# Comité mixte à la CECM

Les commissaires de la CECM se sont engagés à mettre sur pied un comité mixte, composé de quatre commissaires et de quatre parents, dans le but d'examiner certaines questions soulevées par les parents et de déterminer des champs où les administrateurs devront consulter les parents.

Le commissaire Madeleine Thérien-Néron a présenté à ses collègues un projet de résolution, notamment parce que les relations entre le conseil des commissaires et le comité central de parents n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'atteindre le degré de collaboration désiré par les deux parties.

## Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22

## CUISINIER

Expérience cuisine française dans établissement prestigieux de la Haute-Ville à Québec.

Prendre rendez-vous à:

(418) 692-2656

## JEUNES C.A.

Recherchons C.A. dynamiques et ambitieux de 3 à 5 ans d'expérience dans la comptabilité publique avec possibilité d'association. Les candidats devront être aptes à surveiller et diriger le travail de vérification.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

**BOILEY, HANDFIELD & CIE, C.A.**  
388, rue St-Jacques, suite 804,  
Montréal, Qué. H2Y 1S1

ou communiquer directement à 849-2238.

Toute application sera tenue strictement confidentielle.

## Hauterive: grève à l'Hôtel-Dieu

Recourant à un "référé" auprès des syndicats et affirmant n'avoir pris cette décision qu'en "ultime recours", les employés CSN de l'hôpital Hôtel-Dieu de Hauterive ont décrété la grève jeudi matin dans une proportion de 55,7%.

Le syndicat réclamait l'intervention du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

L'abolition de deux postes d'aide-service, alors qu'il y avait déjà surcharge de travail, a été l'élément catalyseur de cette grève. Le syndicat réclamait plutôt depuis quatre mois une augmentation de personnel.

Selon un porte-parole syndical, la suppression de ces deux postes s'est faite sous le couvert d'une "réorganisation" du département. Cette réorganisation, dirigée par le directeur du nursing de l'établissement depuis l'automne 1977, a provoqué un durcissement des relations entre l'administration et les salariés syndiqués. C'est dans cet esprit que le syndicat a demandé la démission du directeur du nursing, comme "condition préalable à toute négociation". Ce que l'administration a rejeté.

Dans la liste des demandes syndicales, au nombre de 14, figurent le maintien des deux postes supprimés, la création d'autres postes dans différents départements laissés à découvert, la reclassification d'employés de bureau, règlement des griefs en suspens, etc.

## BEAUJOUR Hélène. — À Grand-Mère, le 17 mai 1978 à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédée, Mme Camille Beaujour. Elle laisse ses fils, Roland (époux de Denise Gagné), Robert (époux de feu Claire Coulombe), Guy (époux de Huguette Simard), Roger (époux de Claire Fortin), André (époux de Monique Simard), ses filles, Françoise, Gaby, Mme André Lacombe (Margot), Mme André Brûlé (Hélène), 1 sœur, Mme Georges Pronovost (Léa), 24 petits-enfants, cousins, cousines, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai. Le convoi funéraire partira des salons Jourdain, Lord et Jourdain No 152 6e avenue, Grand-Mère, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 13:30 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Un geste concret OXFAM**

## POUPART Elizabeth

À Montréal, le 19 mai 1978 à l'âge de 81 ans, est décédée, Mme veuve Henri Poupart née Elizabeth Ste-Marie. Elle laisse son fils Roger (époux de Simone Page), ses petits-enfants, Diane et Jean, ses frères et sœurs, Roch (Alexandrine Guertin), Léopold (Violette Pronovost), Rose, Alma (René Leclair), Alice (Rouville Rocheleau), Clara (Georges Fifie), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Mme Eugène Poupart (Anna, Marie Laroche), M. Mme Laurent Poupart (Gracia Bourbonnais), M. Mme Romeo Poupart (Violette Parent), Alice, Laure et Donat Poupart de la Communauté des Soeurs de Ste-Anne, Carmelle Poupart (Lionel Charron), Jeannette (épouse de feu Paul Poupart) et Alicé (épouse de feu Emery Ste-Marie). Les funérailles auront lieu mardi le 23 mai. Le convoi funéraire partira de la Coopérative des frais funéraires No 4848 rue Papineau à 9:45 heures, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Fondation Roch Ste-Marie (1390 Gaspard Fautoux, Sillery, Québec) La défunte sera exposée dimanche à 2:00 p.m. Salon fermé de 5 à 7 heures.

## DÉCÈS

**BEAUJOUR Hélène. — À Grand-Mère, le 17 mai 1978 à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédée, Mme Camille Beaujour. Elle laisse ses fils, Roland (époux de Denise Gagné), Robert (époux de feu Claire Coulombe), Guy (époux de Huguette Simard), Roger (époux de Claire Fortin), André (époux de Monique Simard), ses filles, Françoise, Gaby, Mme André Lacombe (Margot), Mme André Brûlé (Hélène), 1 sœur, Mme Georges Pronovost (Léa), 24 petits-enfants, cousins, cousines, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai. Le convoi funéraire partira des salons Jourdain, Lord et Jourdain No 152 6e avenue, Grand-Mère, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 13:30 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.**

Le vrai porte-bonheur pour l'éternité... La médaille Miraculeuse est un cadeau de la Très Sainte Vierge! Les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou. Les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance. (Parole de la très Sainte Vierge à sainte Catherine Labouré) Prix de la médaille \$4,00 0,32 de taxe prov. et 0,68 de manutention (chaîne comprise) \$5.00 UN CHOIX DE 80 IMAGES (posters) RELIGIEUSES DEMANDER VOTRE CATALOGUE

Retour à la Maison du Père du décès de M. l'abbé Georges-Alphonse TRÉPANIÉ. Le 9 mai 1978 décédât à Château Richer, M. l'abbé Georges-Alphonse Trépanier. Né à Château Richer de François-Xavier Trépanier et de Marie-Louise Vézina le 5 décembre 1903. Il commença son cours primaire sous la direction des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, après quoi il étudia au Collège sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il fit son cours classique au Séminaire de Québec et son cours en théologie au Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 10 mai 1931, en la Basilique de Québec, il exerça ensuite son ministère comme vicaire à l'Islet, à Ste-Catherine de Portneuf, à St-Grégoire de Montmorency. Il a été curé à St-Janvier de Joly pendant 16 ans, puis aumônier des malades à l'Hôpital Général pendant 18 ans. Sa dernière messe: Château Richer, sa dernière messe: Château Richer, concélébrée avec le curé actuel, l'abbé Hervé Giguère, le 8 mai 1978. Selon son désir, l'abbé Trépanier fut exposé au parloir des religieuses en son Hôpital Général qu'il avait tant aimé, hospitalité offerte avec bonheurs et cordialité. Jeudi soir, le 11, se fit la translation de la dépouille mortelle dans la nef de l'église. L'émouvant éloge prononcé en la circonstance par l'abbé J. Édouard Gariépu nous rappelaient que sa foi profonde en la résurrection du Christ fut le leitmotiv de toute la vie de charité et de sérénité de l'abbé Trépanier. Vendredi, le 12, ses funérailles furent comme une fête d'amitié et de reconnaissance à l'égard de cet humble ministre de Jésus-Christ. Une couronne d'environ 25 prêtres dont son Excellence Mgr. Lione Audet, entouraient l'autel afin d'offrir avec la divine victime le sacrifice d'un ami disparu. Le célébrant, M. le curé Laurent Desroches, que des centaines de personnes de la maison lui avaient demandé de faire l'éloge du défunt. Ce qu'il fit en parlant surtout de la charité, de la bienveillance, de l'humilité et de la grande piété de l'abbé Trépanier. Comme il pensait toujours aux autres, ici-bas, ne devait-il pas continuer à le faire près de Dieu, en intercédant pour ceux qu'il avait tant aimés sur terre? Aumônier des malades de longues années durant, le cher disparu est passé en faisant le bien par son inlassable dévouement, par sa charité efficace et souriante. Aussi, tout le peuple et le regretten comme un père: l'abbé Georges Trépanier avait exprimé le désir d'être inhumé au cimetière de St-Férol, à côté de son frère l'abbé Théodore, décédé en 1967. Là encore, dans l'église de cette paroisse il fut accueilli comme un grand ami par l'abbé Léonard Bouchard, curé. Plusieurs parents, amis, hospitalisés et religieuses tirèrent à l'accomplissement jusqu'à sa dernière demeure. En le quittant, nous pouvions faire nos vœux de l'itinéraire de l'Ascension. Pourquoi restez-vous là à regarder le ciel? En effet, celui qui vient de disparaître dans l'humilité du tombeau ne reviendra-t-il pas dans un jour de gloire. Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

**CEGEP DE LÉVIS-LAUZON**  
CONCOURS: 195  
**ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ÉTUDIANTES**  
Nature du travail: Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, l'animateur d'activités étudiantes est responsable du secteur des activités sportives para-scolaires, intra-murales et inter-collégiales. L'emploi d'animateur d'activités étudiantes comporte plus spécifiquement des fonctions d'organisation et d'assistance aux étudiants pour le développement et la réalisation de programmes d'activités physiques. Il a la responsabilité de soumettre un programme d'activités en fonction des goûts des participants et des objectifs de rétablissement, les calendriers d'activités et les prévisions budgétaires de son secteur. Il planifie et coordonne le déroulement des activités.  
Qualifications requises: Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisations appropriées, notamment en éducation physique. Posséder deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction. Accepter un horaire de travail irrégulier.  
Traitement: Selon la convention collective minimum \$12.800. Maximum: \$26.838.  
Les candidats intéressés devront transmettre leur curriculum vitae complet (incluant photocopies des diplômes et une photo récente) avant le 1er juin 1978 à:  
**L'Agent de la gestion du personnel, Cegep de Lévis-Lauzon, 205 Mgr Bourget, Lauzon, Qué. G6V 6Z9**

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
Tout mot additionnel coûte 0,10 chacun
Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25 et 26

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES
est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
286-1201 LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

La visite
I l y avait déjà plusieurs mois que Sylvie n'avait vu ses parents. Leur ferme à Trois-Rivières ne leur permettait pas beaucoup de sorties. Maintenant, ils étaient là!
Ils avaient retenu une chambre à l'hôtel Loews de LaCité et emprunté La Promenade jusqu'aux ascenseurs.
De là, ils montèrent au quatorzième étage, à l'appartement de Sylvie. Sylvie prépara le café et ils parlèrent longuement du passé, de la maison et des vieux amis.
Sa mère paraissait emballée de ce qu'elle avait entrevu sur La Promenade; les magasins, un Steinberg, une pharmacie, deux banques, des boutiques, six restaurants, un bureau de poste, un salon de haute coiffure portant l'enseigne Maxime et Roger où elle prit rendez-vous pour le lendemain matin.
Son père, près de la fenêtre, contemplait les derniers rayons de soleil qui filtraient à travers les arbres en bourgeois du Mont-Royal.
Il avait l'air préoccupé.
En lavant la vaisselle avec sa mère, Sylvie s'informa doucement de ce qui ennuyait son père.
Oh! il va bien, dit sa mère, Je pense qu'il souhaitait que tu regrettes d'avoir quitté la maison et maintenant, te voyant dans cet endroit merveilleux, il se rend finalement compte que ce que tu as fait était la meilleure chose pour toi.
Passant par le boudoir, Sylvie téléphona à Martin à l'étage d'en-dessous. Il revenait justement d'une partie de squash et il avait nagé à la piscine.
Certainement, il aimerait rencontrer ses parents!
Je monte dans dix minutes, dit-il.
Avant qu'il n'arrive, Francine, avec qui elle partageait son appartement, revenait à pied de son bureau situé tout près, sur le boulevard Dorchester. Au moment où tous ensemble ils s'asseyaient pour causer, Sylvie crut voir le visage de son père se détendre légèrement.
C'était comme si, enfin, il acceptait sa nouvelle façon de vivre.
Appartements LaCité
Emménagez à LaCité et commencez une nouvelle vie.
350 ouest, rue Prince Arthur, (à l'angle de l'avenue du Parc)
A proximité du métro Place des Arts
845-4173
Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
Visite de suites modèles de 9h à 21h sur semaine et de 9h à 19h le week-end. 23-5-78

GRANDS 1 1/2 DE LUXE PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)
— Salle de repos — Salons communautaires avec T.V. couleurs
— Salle d'exercices — 2 ascenseurs
— Piscine intérieure chauffée — Sauna
— Salle à manger — Tapis et draperies
— Système intercom — Cuisinières et
— Garage intérieur chauffé — réfrigérateur
— Câble de T.V. disponible — Construction insonorisée
— A proximité de l'Hôpital Bellechasse — Entièrement à l'épreuve du feu
— Chauffé à l'électricité
RESIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTREAL
Ouvert du lundi au vendredi de 9 hrs à 12 hrs 14 hrs à 18 hrs
(514) 725-3683 1-6-78

48 LOGEMENTS À LOUER
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
• Vainqueur des Galeries d'Anjou et Place Versailles
• Renseignements: 351-2740
• Appartements climatisés
• Finition très soignée
Les Habitations des Roseraies
7,000 boulevard Des Roseraies, Anjou
(Emprunter le boul. Les Galeries d'Anjou ou la route 25 sud, (sortie de la rue Beau-bien))
Renseignements: 351-2740
Les Habitations des Roseraies 23-5-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situés à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements, 3 1/2, 4 1/2, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant fête, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. 336-8308. J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER
4 1/2 Via rue Victoria, St-Lambert. \$205. \$220. \$230. \$245. 671-1235 26-5-78
Bachelors, 1 1/2, meublé, électricité et taxes payées, de \$135 à \$175. Via rue Victoria, St-Lambert. 671-1235 26-5-78
Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces fermées, 3e étage, balcon, chauffé, eau chaude, propre, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet, \$180. 739-2913 25-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
Édouard-Montpetit, 2541, 3 1/2, rénové, chauffé, eau chaude. 521-0163 12-6-78
Rosemont, 21ème avenue, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, propre, tranquille, chauffé, 722-7730 J.N.O.
JARDINS ST-LAMBERT: Deluxe, 3 1/2, 4 1/2, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 23-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
Édouard-Montpetit, devant l'université, sous location 3 1/2 meublé, chauffé, balcon, piscine, taxe d'eau compris, demande \$180. Composez 739-0575. 23-5-78
ÉDOUARD-MONTPETIT, devant l'université, impeccable, 3 1/2 \$210, 4 1/2 \$265. 738-9008 - 737-2519 12-6-78
CÔTE-DES-NEIGES (secteur) 5 1/2, \$330, 2e, 4 1/2, \$250, 2e, 1 1/2, \$150, sous-sol, grands, propres, chauffés, eau chaude, équipés, balcons, juillet, 739-2913. 27-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
4961 Dornal, haut duplex, grand 6 1/2 frigidaire, cuisinière, chauffé, eau chaude, près de 5 autobus, magasins, garage. Août Tél.: 737-2012 ou 283-5978. 24-5-78
Longueuil, 5 1/2 haut de duplex avec foyer, chauffé, eau chaude, taxes payées, stationnement privé, \$175, par mois, idéal pour couple tranquille, tél.: 849-2660 (jour) 679-8445 (soir). 25-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
VILLE ST-LAURENT: 1615 Jules Poitras, 3 1/2 à partir de \$230. 4 1/2 à partir de \$270, ascenseurs, piscine, toutes taxes payées sous-location disponible. 331-4704. 20-5-78
VILLE Mt-Royal, Chemin Canora 4 1/2 chauffé, équipé, ménage fait, occupation juin ou juillet, \$285. Tél.: 739-9450 soir et fin de semaine. 25-5-78
CENTRE-VILLE, appartement \$125, près métro, maison rénovée, chauffage, immédiatement. 844-5556, 844-5247. 23-5-78

ANTIQUITÉ ANTIQUITÉ
UN ENCAN AURA LIEU
LE 27 MAI À 10 HRS A.M.
Un lot d'antiquités d'environ 2,000 pièces sera vendu. 1124 Domaine des Bouleaux, St-Lin, coin de la route 65, condition argent comptant. Encanteur licencié Marcel Bélair. Pour de plus amples informations, appelez à 1-347-0715. 23-5-78

ANTIQUITÉS
CHERCHE esquisses ou dessins de Louis Icart. Tél.: 931-7478. 23-5-78
Table en merisier 6 pi x 3 pi, 4 chaises cannées, fin du XIXe siècle (photo dans revue chez-soi, mai page 12-13). Prix \$550, après 5 hrs 482-5956. 23-5-78
BON PRIX: 2 commodes style victorien, en acajou, 1 sofa et 2 fauteuils bleu foncé, rembourrage neuf. Tél.: 656-3757. 23-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE
Mobilier de cuisine, style canadien, bois massif conçu par un artisan. Comprend une table de 79" par 39" et 2 bancs de même longueur. \$375. Après 7 hrs p.m. 467-8595. 23-5-78
Carrosse pour bébé style anglais, bleu et blanc, 6 mois d'usage. \$200. Tél.: 271-9029. 23-5-78
Bicyclette pour garçon, Rally, 3 vitesses, dérailleur intérieur, brun métallique, très propre. Prix à discuter. Tél.: 271-9029. 23-5-78

ARTICLES À VENDRE
Carrosse pour bébé style anglais, bleu et blanc, 6 mois d'usage. \$200. Tél.: 271-9029. 23-5-78
Bicyclette pour garçon, Rally, 3 vitesses, dérailleur intérieur, brun métallique, très propre. Prix à discuter. Tél.: 271-9029. 23-5-78
AUBUSSON, tapis oriental, 9x15 comme neuf, guitare Kent. Aussi disques d'enfants. 688-5239. 23-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE
Mobilier de cuisine, style canadien, bois massif conçu par un artisan. Comprend une table de 79" par 39" et 2 bancs de même longueur. \$375. Après 7 hrs p.m. 467-8595. 23-5-78
Carrosse pour bébé style anglais, bleu et blanc, 6 mois d'usage. \$200. Tél.: 271-9029. 23-5-78
Bicyclette pour garçon, Rally, 3 vitesses, dérailleur intérieur, brun métallique, très propre. Prix à discuter. Tél.: 271-9029. 23-5-78

SUCCESSION À LIQUIDER
Ensembles de salle à manger, salon et chambre, Porcelaine, verre taillé, sterling, secrétaire, bibliothèque, table chinoise, commode française, lampe genre Tiffany, 18-19-20 mai, 3848 St-Denis, 843-5613. 23-5-78
Divan égyptien de velours rouge, causeuse en soie rayée, chaises en brocart, table à café dessus marbre, guéridon acajou noir, lampes, luxueux, draperies soie lyonnaise et brocarts, rideaux plein jour. Tél.: 271-6705. 24-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est. Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.
Renault 17, 1974, 25,000 milles, manuel. Tél.: 731-6920. 23-5-78
Chevy Van 1977, 20,000 milles automatique C-F C-D, fini et meuble pour camping familial. (1 enfant) 9 388-3612. 24-5-78
VOLVO 1964, entièrement remise à neuf: moteur carrosserie, mécanique. Tél.: 270-3006. 24-5-78
Thunderbird, 1972, 90,000 milles, tout équipé, \$1,100 695-4733. 23-5-78

VIEUX-QUÉBEC
CONDOMINIUM
37 Des Ramparts
À vendre ou à louer
Entièrement rénové, 3 1/2, 5 1/2, foyer, terrasse, vue magnifique sur le port. Luxueux. 1-418-694-0994 20-5-78

AUTOS À VENDRE
Buick Skylark, 2 portes 1972, 29,300 milles air conditionné, radio, servo direction, conduit par femme âgée de 71 ans. Prix \$2,800.00 comptant seulement. Téléphoner avant-midi seulement. 273-0166. 23-5-78

AVIS
CHRISTIAN SPÉCIALISTE VOLVO
vous offre un service personnel
Tél.: 729-0907 729-8392 24-5-78

BÂTEAUX À VENDRE
Canots, canots, canots, bas prix, 998 Blvd Gouin Ouest. 336-4797. 1-6-78
Voiliers, chaloupes, petits moteurs, bas prix, 998 Gouin Ouest, 336-4797. 1-6-78

CHALET À LOUER
Larson Volero, 18 pi, semi hors bord, décapotable Mercuriser 120 chevaux vapeurs. Tél.: 321-8132, 1-479-6377. 23-5-78

CHALET À VENDRE
A VENDRE, sur le lac Champlain, Swanton, Vermont, chalet suisse, 2 étages, 4 chambres à coucher, poêle "Franklin", 100 pi, sur le lac, excellente pêche, sans agent: \$35,000. (802) 868-7758 29-5-78

CHALET À LOUER
Lac Simon, Duhamel, bord de l'eau, chalet tout équipé, \$42,000. 1-514-620-2653. 23-5-78
Chalet-maison, 5 pièces, chauffage électrique foyer en pierres des champs. Magog. Après 6 hrs. Téléphonez à: 819-843-5629. 27-5-78

CHALET À LOUER
Ste-Rose ouest, sur rivière des Mille-lacs, maison d'été, terrain 50 x 150, bord de l'eau, à Pointe-Longlois. \$12,000. Evaluation municipale \$13,300. Pas d'agent. Occupation immédiate. 334-2405. 23-5-78

CHALET À LOUER
A vendre ou à louer, à Val-David, en montagne, 3 chambres à coucher, cheminée, chauffage électrique. \$32,000 ou \$350 par mois, termes à discuter, domaine privé. 621-1543, 819-322-5981. 23-5-78

CHALET À LOUER
CHALET très coquet, à 15 milles seulement du centre de Montréal, ville de Repentigny, quiétude du bord de fleuve. Terrain ombragé, site et environnement magnifique. Gai vivre de 17 x 16 pi face au fleuve, 2 chambres à coucher, chauffage électrique, garage. \$21,800. Mari Vachon: 581-0220 et 589-6734. Les Entreprises Repentigny, courtier. 23-5-78

COURS PRIVÉS
Apprenez la tenue de livres (comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8281 24-5-78

BUREAUX À LOUER
CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. \$4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

CHALET À LOUER
SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavaros, flanc de montagne, cheminée pierres, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (Aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

CHALET À LOUER
MAISON de ferme à partager: sur un petit lac privé, près de Knowlton. Grand terrain boisé, vieille ferme, foyer, un des membres du groupe part en voyage, alors la quatrième chambre est disponible, l'été \$500.00. Tél. (semaine) 934-0841, fin de semaine 1-243-6509. 23-5-78

CHALET À LOUER
SUTTON, chalet au pied de la montagne, propre, meublé, foyer, piscine privée. Tél.: 671-6374, 538-5539. 23-5-78

CHALET À LOUER
Divers objets ménagers à vendre, chaise d'auto pour enfant, vaisselles, télévisions, table, jouets. Tél.: 684-8844, 164 Angora Place, Dollard-des-Ormeaux. 24-5-78

ANIMAUX À VENDRE
CHEVEAUX, domptés western, s'adresser 98 Grande Ligne, Ste-Angèle de Monroir. Tél.: 466-4313. 23-5-78

AUTOS À VENDRE
Renault 17, 1974, 25,000 milles, manuel. Tél.: 731-6920. 23-5-78
Chevy Van 1977, 20,000 milles automatique C-F C-D, fini et meuble pour camping familial. (1 enfant) 9 388-3612. 24-5-78

CHALET À LOUER
Ancienne maison de ferme, meublée, près rivière St-François, à Pierreville, juillet août sept. \$750. Tél.: 667-3046. 23-5-78

CHALET À LOUER
Val-Morin, chalet suisse, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 foyers, saison \$1,800. Tél.: 843-7416, 342-4745. 23-5-78

CHALET À LOUER
Ste-Marguerite sur lac privé, chalets, 2 chambres et 3 chambres, tout meublé, foyer, golf, plage, équitation. A l'année ou saison. 323-2873, 228-2313. 23-5-78

CHALET À LOUER
St-Donat, bord du lac Archambault, 3 chambres à coucher, plage de sable, chaloque, saison seulement. Prix: \$1,400. Tél.: 255-3836, 722-6272, 424-7208. 23-5-78

CHALET À LOUER
Bromont, moderne, tranquille, site magnifique, chemin pavé, 3 chambres, foyer, chauffé, tout fourni, téléphone, T.V. couleurs, face au lac, golf, équitation dans voisinage. 1-263-4525. 23-5-78

CHALET À LOUER
LAC ACHIGAN, 2 unités luxueuses, comme motels, cuisinière, ensemble ou séparés, pour couple, petite famille, pédalo, chaloque, plage privée, saison. 20-4301ème ave., 384-2811. 23-5-78

CHALET À LOUER
STE-ADELE, sur le lac Lenore, chemin Ste-Marguerite (près Alpine Inn), maison exclusive, meubles luxueux, saison seulement. \$2,800. 1-819-322-5233. 23-5-78

CHALET À LOUER
St-Donat, bord du lac Archambault, 3 chambres à coucher plage de sable, chaloque, saison seulement. Prix \$1,400. Tél.: 255-3836, 722-6272, 424-7208. 23-5-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER
Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1 1/2, 3 1/2, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-6-78
CÔTE-DES-NEIGES: grand 2 1/2, sous-sol de duplex, semi-meublé, \$130, par mois tout compris. Jour: 748-7851, soir: 342-1528. 22-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
Bl. St-Michel (10 minutes métro Sauvé), immeuble moderne, voisin centre d'achat, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, bon prix, stationnement. 323-4836. 24-5-78
Appartement co-op. Ridgewood, 4 1/2, redécoré, salon 18 x 12 avec alcôve 8 x 7, 2 chambres, stationnement. Demande \$27,800. 737-4375 et 738-5896. 23-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
Côte-des-Neiges, 1 gradué universitaire, (H.E.C.) à un grand 1 1/2 moderne et meublé, à partager avec un(e) jeune gradué(e) universitaire ayant emploi et ne fumant pas. Tél.: 738-4060. 26-5-78
ST-LAMBERT, Prévile, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, pour 1er juillet, dans immeuble récent, insonorisé, avec piscine, réfrigérateur et cuisinière four-nis, tout compris à partir de \$180, par mois. 672-0705. 5-6-78

COURS PRIVÉS
Espagnol
Cours privés: Professeur expérimenté, méthode efficace.
Tél.: 282-0945 23-5-78
Cours privés de mathématiques, niveau secondaire, professeur 18 ans de scolarité, 5 ans d'expérience. Appeler: 677-2113 lundi au vendredi. 23-5-78
Rééducation, de lecture et orthographe, orthopédiste, disponible, Ste-Foy. Tél.: 651-6790, 23-5-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont couvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
on pages 24 et 26

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adele, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

Graphisme, design pour l'impression de vos affiches, T-shirt, et autres. Demandez: Mario Beaudet, designer. 484-1864. 1-6-78

PERSONNE mature, bonne éducation, entreprenant, expérience avec enfants, peut assumer responsabilités, cherche poste de gouvernante dans Québec. Fin de semaine libre. Références soumises sur demande. Écrire: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Dossier C 166. 23-5-78

PETITE école privée, niveau élémentaire recherche professeur, bilingue avec expérience 1er et 2ième cycle de l'élémentaire, travail en équipe dans des classes semi-ouvertes avec des groupes d'âge mixte. Entrée en fonction: septembre 1978. Les candidats doivent être en possession d'un diplôme reconnu par le gouvernement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Dossier C 163. 23-5-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appelez Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

DIVERS

VOUS PERDEZ DES APPELS IMPORTANT. PHONATIC
284-9116
420 Est Sherbrooke
Répondeurs automatiques Sanyo et Doro. 1-6-78

CANOTS, VOILIERS, CAMPING
Bas prix!
336-4797, 1000 Gouin O. 23-5-78

AMARRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme campagne des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

Tente-roulotte. Coleman, Brandy wine, 74, toit rigide, couche 7, tout équipé, comme neuve. \$2,500.00 après 4:30 hrs 274-8866. Particulier. 23-5-78

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu, sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipé prix demandé \$17,000 facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1418-656-1599. 20-6-78

Roulotte 25 pi., Layton, 1969, équipement complet incluant 1 bain, peut couler, 7 personnes, excellente condition. \$4,100. 695-4733 23-5-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 658-9608. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ÉQUITATIONS

Manège St-Marc, Camps d'équitation, etc 78: Il reste quelques places pour les camps du mois d'août. Enfants de 7 à 13 ans. Renseignements: Marcelle Messier. Tél.: 584-3384 ou passez au 917 Richelieu, à St-Marc sur le Richelieu. 1-6-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MONSIEUR BAIGNOIRE
Refait la porcelaine des baignoires sur place.
Prenez rendez-vous
336-1133
J. Laurendeau
Estimation sans obligation
24-5-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

ENTREPRENEUR plâtrier prendrait réparations de plâtre, ciment, stucco gyproc, rénovation salle de jeu. 352-5504 8-6-78

FERMES À VENDRE

Ferme de 200 arpents, dont 150 boisés, maison 8 pièces, garage, grand lac artificiel ensencé traité. Racine. Cte Shefford, sur semaine, après 6 hrs. 535-6306. 23-5-78

FERMES À VENDRE

FERME À VENDRE
• 1 million de pieds carrés
• 8 bâtiments en excellente condition
• Longeant la rivière Ouareau
• Maison canadienne rénovée
Résidence qui joint le charme d'une demeure québécoise d'antan aux commodités et au confort des plus modernes.
40 milles de Montréal
8 milles de Joliette - 6 milles de Rawdon
1461, RANG MONTCALM
ST-LIGUORI
PRIX: \$120,000.
S'adresser à: M. Frank Barro, Tél.: Montréal 769-8831
entre 9h et 17h du lundi au vendredi.
Les samedi et dimanche 334-0397 23-5-78

FERMES À VENDRE

FERME À VENDRE
• 1 million de pieds carrés
• 8 bâtiments en excellente condition
• Longeant la rivière Ouareau
• Maison canadienne rénovée
Résidence qui joint le charme d'une demeure québécoise d'antan aux commodités et au confort des plus modernes.
40 milles de Montréal
8 milles de Joliette - 6 milles de Rawdon
1461, RANG MONTCALM
ST-LIGUORI
PRIX: \$120,000.
S'adresser à: M. Frank Barro, Tél.: Montréal 769-8831
entre 9h et 17h du lundi au vendredi.
Les samedi et dimanche 334-0397 23-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Trust Royal
L'ÉNERGIE DE VOUS VENDRE
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche de 2 à 4 P.M.
DUVERNAY: Val Des Arbres. 1670 Val Jalbert, immense cottage en brique de marbre, 4 chambres, salon, salle à manger, cuisine-dinette avec garde-manger walk-in, salle familiale avec foyer et wet bar, maison de prestige. A. Costantini 661-6660, 661-6744.
OUTREMONT: 42 Courcellette Ave. S/D cottage en briques - Salon, s. à d., séparée, cuisine, dinette, 4 c. à c., 2 powder rooms, 1 c. de bain, garage. \$66,900. Mrs. Helen Smolak, 735-2681, 332-0007.
WESTMOUNT: 492 Lansdowne Ave. 8 pièces, salle de jx. 2½ salles de bain, cuisine, dinette exceptionnelle, jardin. M.L.S. \$79,800. Nora Bernier 932-1112, 481-8687.
N.D.G. 4599/4601 Coolbrooke. Duplex 5/6 grandes pièces. Cuisine moderne. Occupation immédiate. Excl. \$52,500. Sandra Freedman 489-5321, 738-4278.
V.M.R. 1902 Rockland, Spacieux bungalow, salon s. à d. séparés. Boudoir, foyer. 4 + 2 chambres, air climatisé central, piscine, garage double. Mme Françoise Scotté 735-2681, 342-3737.
LACHINE: 610-2-4 18th Ave., Un placement sûr, triplex, 2 x 4, 1 x 3½. Bien loués, propre, bien situé, magasins, transport, écoles, raisonnables taxes. M.L.S. Jeanne Seidel 631-1097, 636-9610.
D.D.O.: 134 MANUEL DRIVE, Westpark. Superbe bungalow 1972. Deux garages, sous-sol fini, tapis de qualité. Clôture. \$42,900. M.L.S. Marcella Daigle 695-0640, 684-5297. Prenez Sources, Roger Pilon à Manuel.
ST-LAMBERT: 116 de Charente. Cottage style Louis, 4 chambres à coucher, décoration raffinée de grande distinction. Secteur Préville. Pearl Gauthier 651-4900, 259-1198.
DIRECTION: A fest du boulevard Simard, à l'ouest de la rue Normand, sur de Charente. ST-BRUNO: 1520 rue Goyer. Bungalow 28 x 44 brique aluminium, 3 chambres, salle à diner, salle familiale, sous-sol très éclairé, foyer. Excellente construction. \$49,500. Thérèse Bienville 653-1576, 653-7344. Route 116, jusqu'aux lumières St-Bruno (gare) tournez à gauche et prenez le boulevard Goyer. 661-6660, 689-3293.
ST-BRUNO: 1550 Garneau. Bungalow brique, 8 pièces, salle à manger, famille. Garage. Hypothèque fixe. Demande \$39,500. Lucille Dionne Kiloran 653-1576, 653-3010. Route Trans-canadienne. Sortie Montarville, tournez à droite à Clairevue, à gauche à Crémazie, à droite sur Durham, à gauche sur Garneau.
MONTREAL: 6557 De Gaspé, duplex en brique 25 x 40, plomberie cuivre, 220 dans les 2 logements, salles de bain rénovées. \$25,900. Jeanne Harvey 661-6660, 663-4033.
PARK EXTENSION: duplex en brique, sous-sol fini, autre chambre finie en bas, très propre. \$48,000. Liane Tosti 661-6660, 663-1295.
C.N.D. DUPLEX: Très belle pierre duplex 5½-6½-2. Garages, nouvelle décoration, très bonne location. Occupation en bas. M.L.S. Dorothy Lotobsky 489-5321, 487-2243.
C.N.D. (VAN HORNE): Duplex 5½ plus salle de jx. 6½, pièces spacieuses. Fenêtres aluminium, 2 garages. \$49,000. M.L.S. Jean Pierre Guertin 489-5321, 738-3559.
N.D.G.: Prince of Wales. Duplex 5½ plus salle de jx. Occupé par propriétaire 6½ et bachelor 2½. Rev. \$4860.00. Garage pour 2 voitures. Excl. Jean Pierre Guertin 489-5321, 738-3559.
ROSEMONT: Bungalow de prestige en pierres de taille. Architecture originale, 11 pièces, 2 foyers, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain, belles pièces spacieuses. Garage 2 places. Huguette Guérrette 354-0360, 376-6715.
NOUVEAU ROSEMONT: duplex semi-détaché, construction 1967, 2 grands 5 pièces, plus bachelor, garage, jardin. M.L.S. Huguette Guérrette 354-0360, 376-6715.
ST-LÉONARD: superbe bungalow, 6 pièces, sous-sol fini avec foyer naturel. Secteur très tranquille. Vente rapide cause transfert. M.L.S. J.P. Grenier 354-0360, 353-3414.
ANJOU: près centre Versailles, Des Rosières, luxueux duplex semi-détaché, 5½, sous-sol entièrement fini, foyer, très belle décoration, piscine Valmar, creusée, chauffée, coin de rue. M.L.S. J.M. Marcotte 354-0360, 351-1535.
AUTEUIL: Bungalow attaché, pas de sous-sol. \$29,000. Liane Tosti 661-6660, 663-1295.
MASCOUCHE HEIGHTS: bungalow brique 64 x 24 plus garage, 6 pièces, salle à diner, de construction unique, 7 pièces, 3 chambres, salle à diner et salle de séjour avec foyer, \$72,000. Pierre Zelum 661-6660, 477-0245.
MASCOCHE: Bungalow clapboard de bois avec foyer, sous-sol fini, carport, terrain 50 x 100, bord de feu, \$26,000. 10% comptant. Pierre Zelum 661-6660, 477-0245.
DUVERNAY: Val Des Arbres, bungalow marbre et brique, 7 pièces, 3 chambres de bain, deuxième cuisine au sous-sol avec entrée séparée, foyer naturel, chambre froide, beaucoup d'extras. M.L.S. Françoise Dionne 661-6660, 689-3293.
DUVERNAY: bungalow entrée split, 6 pièces, 3 chambres, salle de jx avec foyer naturel et bar, 4ème chambre au sous-sol, 1½ salle de bain, garage. \$69,500. Jean Daoust 661-6660, 669-0748.
DUVERNAY: Cottage canadien en brique et pierre, 2 foyers, garage, chambre froide. Liane Tosti 661-6660, 663-1295.
CHOMÉDEY: Renaud, moins de \$50,000. Bungalow style colonial, 6 pièces, salle à diner, sous-sol fini, bar avec évier, entrée en marbre, bal, d'hypothèque à 6½%. Jeanne Harvey 661-6660, 663-4033.
LAVAL DES RAPIDES: Split en brique avec foyer dans le salon, sous-sol fini plus autre chambre en bas, garage double, idéal pour professionnel \$63,000. Liane Tosti 661-6660, 663-1295.
LAVAL: bord de feu maison bicentenaire 163 ans, 8 pièces, système eau chaude, magnifiquement conservée, deux foyers pouvant être réaménagés, terrain paysagé, arbres matures 130 x 225, comptant \$35,000. Pierrette Raymond 661-6660, 663-8323.
BORD DE FEU: Cottage canadien 8 pièces, 5 chambres, système central, solarium vitré avec vue sur rivière, garage, grand terrain paysagé 60 x 150, \$39,500. Pierrette Raymond 661-6660, 663-8323.
TERREBONNE: bungalow split pierre brique, 8 pièces, salle à manger, foyer naturel, 3 salles de bain, boiserie chêne, garage double électrique, proximité du centre des affaires, idéal professionnel. Pierrette Raymond 661-6660, 663-8323.
VIMONT: Bungalow pierre brique 8 pièces, 5 chambres, sous-sol fini, fenêtres rusco acier, terrain paysagé clôturé frost, impeccable, comptant \$8,000. Pierrette Raymond 661-6660, 663-8323.
BROSSARD: Bungalow surélevé, 9 pièces, foyer, salle à diner, solarium, air climatisé central, sous-sol fini, garage, piscine, transfert. M.L.S. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.
BROSSARD: Secteur "B", bungalow situé dans un croissant, 6 pièces, salle à diner, décoration superbe, paysagé, \$43,900.00. Excl. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880.
ST-LAMBERT: \$45,900.00. Bungalow brique, 6 pièces, condition impeccable, salle familiale finie "Knotty Pine" naturel, 2 salles de bain, occupation immédiate. Yvon Deschamps 672-6020, 656-4890.
ST-LAMBERT: Préville. Près du golf. Cottage tout brique, 4 chambres, salle familiale au rez-de-chaussée avec beau foyer brique, décoration de bon goût, paysagement professionnel, occupation flexible. Excl. Marianne Braunstein 672-0235, 678-5867.
BOUCHERVILLE: Quartier résidentiel, taxes basses. Joli bungalow tout brique, foyer dans la salle familiale, porte patio, garage, arbres matures. Prix réduit. Occupation 1er juillet. M.L.S. André B. Gratton 651-4900, 655-8885.
VIEUX LONGUEUIL: Sur Marie Rose. Prix réduit pour ce duplex en brique détaché avec garage. Logement disponible pour futur acheteur avec sous-sol. Paiement de \$269.94 tout compris par mois. Angelo G. Giordano 651-4900, 672-4742.
LONGUEUIL: Cottage détaché impeccable, très grandes pièces, garage, 2 salles de bain complètes. Grand terrain. Il faut le voir. M.L.S. Labib Ziadé 651-4900, 272-9459.
LONGUEUIL: Joli bungalow aluminium, 6 pièces, sous-sol fini, chauffage électrique, 2½ salles de bain. Terrain clôturé et paysagé. Prix réduit. M.L.S. André B. Gratton 651-4900, 655-8885.
VIEUX LONGUEUIL: Condominium 4½ bien situé près métro, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur, piscine intérieure, sauna, garage. Lois Hess 651-4900, 463-2279.
MONT ST-HILAIRE: Propriété unique, \$185,000. Cottage style américain de 4 chambres, salle à diner donnant sur patio extérieur fermé par moustiquaires, salle familiale avec foyer, immense salon en boiseries de chêne avec foyer en pierre, sous-sol fini, garage double. Terrain boisé de 52,000 p.c.a. avec piscine. Hélène M. Lesage 651-4900, 672-0357.
ST-HUBERT: Split-level style méditerranéen, unique, salle à diner, foyer, piscine. Possibilité de bachelors au sous-sol. Seulement \$48,500. Angelo G. Giordano 651-4900, 672-4742.
STE-JULIE: Maison remplie de soleil, de 3 chambres avec porte patio dans dinette, sous-sol fini. Ne tardez pas. Hélène M. Lesage 651-4900, 672-0357.
BÉLOEIL: Split brique romain cède. Beloeil central. Foyer, garage. Décor extérieur, arbres superbes. Terrain 100 x 100, \$47,000.00. Excl. Maurice Quésnel 467-5767, 467-9362.
MONT ST-HILAIRE: Bungalow 54 x 28, en briques de 1972, de 9 pièces, garage, foyer, salle familiale, piscine creusée chauffée. Profitez-en! Pour \$55,000.00. GINETTE TROUSSET 467-6865, 467-9362.
ST-BRUNO: Niveaux multiples, condition impeccable. Foyer au salon. Taxes basses. \$51,900. Suzanne Fitzpatrick 653-1576, 653-3756, Jenny Lucas 653-1576, 653-9363.
ST-BRUNO: Piece de Grosbois, site exceptionnelle cottage pierre, 6 chambres, salle familiale à l'étage foyer, 3½ salles de bain, sous-sol terminé. Garage double. Piscine ValMar 18 x 36. Terrain boisé de 17,397 pi.ca. Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.
ST-BRUNO: Très original, rue des Érables, bungalow édifié structuré selon plan d'architecte, 3-4 chambres, cède à l'intérieur, sous-sol fini. Garage double, piscine creusée. Terrain boisé, taxes \$1,534. Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.
ST-BRUNO: Luxueux cottage pierre, situé dans un cercle près Mont Bruno. Construction supérieure, 6 chambres, salle familiale, 2 foyers. Piscine intérieure Roy 16 x 30. Sun deck. Garage double. Secteur boisé. Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.
LACHINE: Maisons de pierre semi-détachées, idéal pour bureau et résidence, 14 pièces, 3 cheminées, grand terrain paysagé, stationnement pour plusieurs voitures. \$150,000. M.L.S. Geneviève Laberge 626-3214, 636-9610.
D.D.O.: Westpark. Spacieux bungalow 1972, foyer salle familiale deux garages, tapis de qualité. Clôture. M.L.S. \$51,500. Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.
ST-LAZARE: Amateur de grand air superbe. Cottage 3 chambres à coucher, deux cheminées, salle de jx avec bar, garage double. Beaucoup d'extras. Lyette Louette 684-2055, 684-4746.
BEACONSFIELD: Bungalow attractif. Grand salon, salle à diner, foyer, 4 chambres, 1½ salle de bain. Charmante salle de jeu, bar. Tapis mur à mur. Jardin clôturé. Demande \$44,900. M.L.S. Denise Perreault 697-1840, 695-0367. 23-5-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

HEINTZMAN PIANOS
Avant d'acheter un piano ou un orgue, voyez HEINTZMAN. Pianos usagés à partir de \$695. Pianos neufs à partir de \$1450. Orgues usagés à partir de \$650, et orgues neufs.

Centre d'Achal Rockland
739-3617 23-5-78

Petit piano, Louis XIV marque Musette. Très propre fini naturel 54" de longueur, 24" de largeur, 34" de hauteur, 88 notes, \$1,350.00. Inf: 1-819-567-7781 24-5-78

40,000 livres à liquider. Niveau universitaire, tous sujets. AV. 1800, 19e siècle surtout. Louise Chouinard (418) 522-1253 lundi au vendredi, 10h à 12h, 2h à 5h p.m., sur rendez-vous, s.p. 1-6-78

LIVRES

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC EST
Bord de feu, 4½, à l'épreuve du feu, chauffé, eau chaude, T.V. câble, taxes payées, poêle et réfrigérateur, meuble si désiré, garage disponible. \$250. Immédiat ou juillet. 11055 Gingras, Nord au bout, Gouin. Près St-Michel. Concierge: 325-3921, 322-8221. 23-5-78

LUXUEUX DUPLEX
4 chambres à coucher plus salle de séjour, 2 salles de bain - grande salle à diner et salon séparé. Situé sur rue tranquille près du nouveau métro. Jardin privé. \$550. par mois.

4912 avenue Isabella
District Snowdon
738-8654 25-5-78

Côte des Neiges, bas duplex, 5 pièces, eau chaude, poêle fourni, \$290 par mois, libre 1er juillet, 5800 Trans Island 22-5-78

PIERREFONDS est. 3½, 4½, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, taxes payées, proximité train, autobus, centre d'achats, école, route 13, libre 1er juillet. Tél.: 626-6457 et 684-7880. 23-5-78

Rachel Messier 3e. 4 pièces, chauffé, après 5 hrs. Tél.: 352-0180. 23-5-78

Rue de Bordeaux près Laurier, 7½, très grandes pièces fermées, face à un parc, entrée laveuse sècheuse, boiserie. Pour 1er juillet, chauffé, \$325.00, par mois. Tél.: après 5 hrs 521-5179. 23-5-78

Ville St-Laurent, à louer, 4½, 5½, arêt d'autobus, devant la porte, Poêle, réfrigérateur, chauffé, toutes taxes payées, piscine, tapis mur à mur si désiré. 2345 Ward. 747-5607, 747-6079, 2375 Ward. 747-6079. 1-6-78

St-Laurent, haut de duplex, 6 pièces, chauffé, coin de verdure, références. \$260. 747-2340. 29-5-78

La Salle, rue Baxter, près Cégep Laurier, 5½ haut duplex \$225. 5½ bas de duplex, salle de jx, jardin. \$325. après 7 hrs. Tél.: 733-1143. 23-5-78

Laval, Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½, tout confort, domaine champs Fleury, occupation immédiate. Tél.: 625-3661 J.N.O.

CARTIERVILLE, bas de duplex, chauffé 5½, redécoré, 3 chambres à l'étage, sous-sol fini, 1 chambre, salle de bain, +2 toilettes, garage 2 autos. \$525.00. Tél.: 334-0356 23-5-78

8½, rez-de-chaussée, cour et garage, chauffé, St-Denis près de Laurier, libre bon pour professionnels. Tél.: 276-5533, soir: 672-4693 23-5-78

Côte-des-Neiges, 5795, Northmont, près d'université et hôpital Ste-Justine, haut de duplex, 6 pièces, chauffé, garage, équipé, très grande cuisine, 1er juillet. \$425. Tél.: 739-9501. 23-5-78

Ahuntsic, rue Garner, base de duplex, 5½ chauffé, garage, sous-sol fini, réf.: 389-1480. 23-5-78

Ahuntsic, haut 5½, chauffé, propre, véranda, Tél./387-3316. 23-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Saison estivale 78, Outremont, rez-de-chaussée, 8½ pièces, sous-sol, entièrement meublé et équipé, 1er juillet au 31 août. \$750. par mois. Tout compris. Références exigées. 277-4687. 23-5-78

Ville LaSalle, grand logement 9 pièces chauffé, cour clôturée, grand garage, tour T.V.: \$300. par mois. Tél.: 729-3530. 23-5-78

HAUT de duplex, 6 1/2 chauffé, équipé, pas de garage. Près d'école. Tél.: 688-3773. 23-5-78

LASALLE, rue des Oblats, près du Pont Mercier, 5 1/2 non chauffé, \$280.00 par mois avec garage chauffé. 365-2872. 23-5-78

CÔTE-DES-NEIGES: haut de duplex, 6 1/2 chauffé, eau chaude, équipé, libre. \$325.00. 4942 Plamondon. Tél.: 738-9510. 23-5-78

CHEMIN de la Côte Ste-Catherine, 9 pièces, éclairé, rez-de-chaussée. \$450. Tél.: 739-4606. 23-5-78

LONGUEUIL: 5 1/2 pièces, étage d'un duplex avec stationnement et espace libre face à un parc, école, bien équipé, à 1,000 pi. à tous les services aux citoyens. 1,500 pi. d'autobus CTCUM, CTRS. Pour juillet. Tél.: 468-4538. 24-5-78

St-Léonard, 5½, foyer, bar, salle de jeu, garage double, près d'autobus, non chauffé. \$360. 477-9368. 23-5-78

4½ chauffé, garage libre 1er juillet. Tél.: 527-1723. 25-5-78

St-Lambert, centre ville, bas 7 pièces 3 chambres à coucher, ménage complet, chauffé, libre immédiatement. \$295.00. Tél.: 671-7177 24-5-78

ANJOU, Haut de duplex, 5½, \$275.00. Aussi bas de duplex, luxueux, sous-sol complet, garage double, cour, piscine. Chauffage électrique. \$475.00. Tél.: 354-9657 24-5-78

VanHorne, près Decelles, grand 5½ équipé, eau chaude, taxes payées, balcon, 1er juillet, \$230. Tél.: 469-2652 23-5-78

Van Horne, près Decelles, libre immédiatement, 2½ poêle, frigidaire, eau chaude, taxes payées, redécoré, 1er étage. \$160. Tél.: 489-2852 23-5-78

Christophe Colomb, près Beaubien, 2e étage, 8 pièces confortables, conviendrait religieux ou religieuse, ou famille adulte responsable, désireant endroit tranquille. \$225.00 par mois. Tél.: 277-6775 24-5-78

2½ sous-sol, meublé, électricité, eau, chauffage, taxes, tout compris \$115. par mois. 482-4367 après 18 hrs. 23-5-78

Ahuntsic, bas de triplex, 4 chambres, den, sous-sol fini, foyer, garage, jardin, près du métro Henri Bourassa, rivière et parc \$475. par mois. Tél.: 382-7919 après 6 hrs p.m. 23-5-78

COIN MARQUETTE. St-Zotique, grand logement rénové, chauffage électrique, 3 chambres, salon, salle à manger, vivoir, cuisine, dinette, salle de bain. \$250. Tél.: 272-0351, 761-6439. 23-5-78

Notre-Dame-de-Grâce, haut de duplex, 8½ pièces ensoleillé, rue tranquille, foyer, chambre de lavage, 2 balcons. \$350. non-chauffé 488-4676 23-5-78

LOCAL À LOUER

Boucherville, centre d'achats, fermé, emplacement disponible pour pharmacie, magasins de chaussures, bureau médical. 845-3151. 20-5-78

LOGEMENTS DEMANDÉ

Recherche 4½ près métro ou Rosemont Langelier, loyer moyen. Préférence duplex. Jour 322-9150. Soir 256-4388. 23-5-78

MOTEUR À VENDRE

Yamaha, le québécois, 1975, 50 c.c., excellente condition, moteur refait par Daytona, \$225. Plaque 78 incluse, porte-bagages et dossier. Benoît. 274-9288. 23-5-78

MAISONS À LOUER

Ste-Foy, Québec près d'université, maison seule, 7 pièces, meublée. 1er juillet 78 à 79. Tél.: 656-1499. Références exigées. 24-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

STENO-DACTYLO bilingue, pour travail général de bureau, 3 jours par semaine. Sherbrooke ouest et Caven-dish. 481-9600 29-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...
Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.
Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110
Hydro-Québec 24-5-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Maison hiver-été, lac, piscine chauffée, 154 acres de terre dont la moitié boisée, 2 minutes de l'autoroute, 1er juin au 1er octobre. Prix demandé: \$2,000. S'adresser entre 9:30 et 16:30 hrs à 527-9373, poste 41. 23-5-78

Cantons de l'Est près de Ayer's Cliffs, à 1½ hrs de Montréal. Maison de campagne hiver été, entièrement rénovée 5 pièces, grange, 2 acres boisées, rivière, prix raisonnable. Tél.: soir et fin de semaine 918-569-6071 Jour: 565-4581 23-4-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasion unique d'obtenir une franchise. Pas de compétition. Disponible maintenant dans la plupart des villes du Québec. Très bon revenu sur investissement de \$25,000. Agence Valain, C.P. 177 Brossard J4Z 3J1, dossier #C-164 3-6-78

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

PROPRIÉTÉ À VENDRE
Emplacement de rêve: Lac Beauport
Fort agréable et fonctionnelle, propriété habitable à l'année, dominant lac, chauffage électrique, foyer, orientation parfaite...

PERSONNEL
ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement
1-Personnes qui étudient les questions de folklore.
2-Ouvrage de verre dont la matière imite celle de la faïence. — Tour de main.
3-Ami de l'homme. — Réel.
4-Du verbe avoir. — Qui a des pores.

TERRES À VENDRE
TERRAINS Rive-Sud, pour maisons mobiles, à 15 le pi. Tél.: 583-6708 ou 655-5697. 23-5-78

A.E. LEPAGE
IMMOBILIERS WESTMOUNT REALTIES COURTIER
OUTREMONT
Sur la montagne, nouveau exclusif - 10 pièces, 5 chambres dont chambre principale ouvrant sur le jardin.

Montreal Trust
STE-JULIE: Coquet bungalow dans secteur paisible, 5 pièces, 3 chambres à coucher, garage, foyer Franklin. Impeccable.

VAL MORIN, construction récente, 3 lucarnes, 11 pièces, 6 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, terrain 15,594 p.c. \$75,000, ferme. 819-322-6033. 23-5-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine moderne, 1 1/2 salle de bain, salle de jeux, garage, tél.: 489-2689. 23-5-78

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sud deck patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. ca. Le tout pour \$150,000.00. Appelez 937-1494 23-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE
VISITE LIBRE
Dimanche 21 mai 1978 de 2 hres à 4 hres P.M.
780, ave Rockland, Outremont.
Belle maison familiale détachée, 8 pièces, salon boudoir, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher. Garage, beau grand jardin, 69,000 MLS.

Fiducie du Québec
ST-JACQUES: maison ancestrale de 1817, 2 foyers en chéne, ruisseau et terre à bois. G. Descheneaux 861-0856, 753-9463.

CARTIERVILLE
Près bord de l'eau, gare C.N.
Luxueux cottage, architecture exceptionnelle, 3 chambres, salle de séjour avec foyer, bibliothèque, balcon terrasse, garage. Piscine et tennis à 100 mètres.

DUVERNAY
VAL DES ARBRES
Cottage extra luxueux, construction supérieure 1967, extérieur sobre, coin-rue, 93 x 100, 10 vastes pièces, intérieur tout de frêne, chêne et céramique, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, chauffage électrique radiant, ascenseurs-marchettes, foyer, garage, piscine creusée 18 x 38, clôture, foyer pierres extérieur, superbe haie cédres (300 pi.) multiples arbustes et arbres matures. Doit être vu à l'intérieur.

MAISON QUÉBÉCOISE ancienne, 2 logements restaurés, un local commercial, subvention accordée pour compléter restauration externe. Grande cour, jardin, bâtiments anciens, intéressant pour copropriété. Village historique Laprairie, \$48,000. 659-9432. 23-5-78

ST-ROSE, bungalow, détaché, briques, 1 logis de 5 1/2 pièces et de 4 1/2, beau grand terrain, près écoles, M.L.S. Mabel Castonguay 430-2731 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 23-5-78

Ultimatum des patrons de presse britanniques

LONDRES (AFP) — Les patrons de presse britanniques (qui ont perdu 60 millions d'exemplaires de janvier à avril dans d'innombrables conflits du travail) viennent d'engager l'épreuve de force avec les syndicats du livre sur la réduction des effectifs et, à terme, l'informatisation. La direction du Times, reprise depuis quelques jours par le puissant groupe Thomson (pétrole de la Mer du Nord, voyages, radio, télévision, presse au Canada et aux États-Unis) des mains de la famille Thomson, jugée par certains "trop peu combattive", a été la première à lancer un ultimatum aux syndicats: trouver d'ici novembre un accord pour mettre un terme aux innombrables arrêts du travail et assurer le passage à l'informatique, ou faire face au "lock out" pur et simple. Dans une lettre aux syndicats, le P.D.G. de Times Newspapers indique qu'au cours du premier trimestre 1978, le groupe a perdu 70 millions d'exemplaires (20 pour cent de la production totale) soit 1,750 millions de bénéfices, équivalent du bénéfice total du groupe en 1977. "Il n'est pas exagéré de dire, a précisé M. J. Hussey, que "tout le temps du conseil d'administration et des directeurs est maintenant consacré à empêcher et résoudre des conflits du travail, à réparer les dommages causés: il n'y a plus de temps pour gérer et améliorer la rentabilité du journal". L'ultimatum du Times a été suivi, mercredi, par une mise en demeure similaire du grand hebdomadaire Observer. Le directeur, M. Roger Harrison, a averti les syndicats que le journal cesserait "indéfiniment" de paraître si de nouvelles interruptions de travail le paralysaient à nouveau. Dimanche dernier, en effet, l'Observer n'avait pu paraître en raison d'une grève sauvage, "condamnée" par le syndicat National Graphical Association, qui avait fait perdre au journal près de 300,000 livres sterling. Le journal, sauvé de la faillite en novembre 1976 par la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, est menacé à nouveau de paralysie dimanche prochain. Les syndicats ne prennent pas ces menaces à la légère: ils se sont engagés à "trouver une solution au conflit de l'Observer ou, au moment où tout Fleet Street se prépare à négocier d'importants licenciements du personnel d'imprimerie pour introduire l'informatique, les 25 ouvriers en grève exigent une augmentation des effectifs. Les Dixon, le "patron" du NGA, a prévenu ses adhérents que "cette fois-ci la menace était sérieuse, contrairement au passé". M. Joe Wade, le secrétaire général de la NGA a clairement averti les syndicats mercredi au congrès du "SLADE" (Society of Lithographic and Design Engineers), à Scarborough, qu'ils devraient s'unir pour faire face à l'informatique qui les "balayera" s'ils ne s'unissent pas. Pourquoi les patrons de presse ont-ils pris l'offensive? En ce qui concerne le Times et l'Observer, tous deux appartenant à des groupes pétroliers importants, les pertes de production provoquées par une succession de conflits mineurs, incontrôlés par les syndicats, étaient devenues "totalemment inacceptables". Au Times, en outre, on estime que le programme d'informatisation du journal, qui prévoit l'intégration directe de la publicité des novembre dans la salle de composition, a pris déjà trop de retard. En ce qui concerne l'alimentation directe des informations par les journalistes sur consoles, les négociations avec le National Union of Journalist (NUJ), n'ont pas encore commencé, a déclaré M. Dougal Nisbet-Smith, responsable de l'information. Enfin, la plupart des journaux sont conscients qu'en année pré-électorale, le gouvernement travailliste ne peut intervenir efficacement pour soutenir les syndicats. A l'exception du Times, les plans des autres journaux sont presque dans les limbes. Le groupe Reed International du Daily Mirror est néanmoins déjà parvenu à un accord avec les syndicats, les imprimeurs opérant sur les claviers de composition automatique des pages. Mais, seuls en Grande-Bretagne, les journalistes de l'Evening Post de Nottingham travaillent sur informatique, depuis plus d'un an. Les autres journaux n'ont pas progressé: le Financial Times s'appuie seulement à faire imprimer une édition européenne par photofax. Au Daily Express, les négociations sont au point mort. Au Daily Mail et au Sun rien n'est encore prévu pas plus qu'à l'Observer. Enfin au Daily Telegraph, les négociations avec les syndicats ont été interrompues depuis près de six mois. Une fois l'obstacle majeur de la négociation avec les syndicats du livre dépassé, un second restera encore à négocier: l'informatisation des journalistes qui devrait provoquer, en effet, de l'avis général, des négociations ardues avec le MUJ (National Union of Journalists).

PCF: manifeste de 300 contestataires

PARIS (AFP) — Les différents courants "contestataires" du parti communiste français se sont retrouvés sur un texte commun pour critiquer le rapport que M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a présenté le 26 avril devant le comité central de son parti. Ce texte, intitulé "Une régression" et publié par le quotidien Le Monde d'aujourd'hui, est signé par trois cents communistes, pour la plupart des intellectuels, mais aussi quelques ouvriers et des élus locaux. L'historien Jean Elleinstein, représentant du courant dit "libéral" ou "eurocommuniste", et le philosophe Louis Althusser, animant le courant "léniniste" ou "révolutionnaire" figurent notamment parmi les signataires. Les "contestataires" se défendent se remettre en cause les acquis du 22ème congrès du PCF et écrivent que leur action a pour but "d'examiner sans complaisance", après l'échec électoral de l'union de la gauche, "pourquoi le courant révolutionnaire n'a pu maintenir cette union sur des objectifs transformateurs et n'a pu susciter un courant populaire puissant". "Le refus schématisé d'un tel examen, indique le texte, témoigne d'une attitude défensive, d'une absence de confiance vis-à-vis des masses et des membres de notre parti qu'on persiste à ne pas traiter en adultes". "Sous couvert d'une référence aux thèmes du 22ème congrès qui apparaît comme bien formelle, un certain nombre de formulations sommaires caricaturent les positions d'intellectuels communistes", ajoutent les signataires qui s'élèvent contre "les simplifications outrancières" du rapport de M. Marchais. "Ce n'est pas rendre service" à la cause du parti que "de dresser" les uns contre les autres ouvriers et intellectuels communistes, ajoutent-ils. La "réaction ouvriériste" du secrétaire général du parti, qualifiée de "dérisoire", "évoque, selon eux, d'un grand mépris pour la classe ouvrière" et marque une "véritable régression" par rapport aux acquis du parti concernant l'alliance classe ouvrière-intellectuels. Dans leur conclusion, ces 300 communistes soulignent que "le retard" du PCF à se mettre à jour — justement signalé par Georges Marchais à plusieurs reprises — ne saurait sans grave dommage pour l'avenir du peuple français s'accroître. Ce texte, dont l'initiative revient à des universitaires d'Aix-en-Provence, dans le sud de la France, montre, selon les observateurs, les efforts de la direction du PCF pour opposer entre eux les différents courants de la contestation ont pour le moment échoué. Aussi, le bureau politique du parti communiste français a "exprimé dans une résolution l'appréciation qu'il porte" sur le texte signé par "300 communistes appartenant à des organisations du parti de différentes régions", a annoncé hier après-midi le bureau de presse du PCF. Le texte de cette résolution paraîtra aujourd'hui dans L'Humanité, organe du parti communiste français.

Les accords sur le désarmement n'ont qu'une influence "marginale"

STOCKHOLM (AFP) — La course aux armements ne connaît actuellement aucun contrôle efficace et les négociations et accords internationaux sur cette question n'ont eu jusqu'à présent qu'une influence "marginale" sur le désarmement, estime l'Institut international de recherche sur la paix (SIPRI), installé à Stockholm.

périmentales du 16 juillet 1945 au 31 décembre 1977 (628 USA - 371 URSS). Sur ce total, 629, c'est-à-dire plus de la moitié, ont eu lieu après la ratification en 1963 du traité interdisant notamment les expérimentations nucléaires dans l'atmosphère.

désarmement le plus important depuis 32 ans, devrait également permettre, selon lui de faire comprendre à l'opinion publique la réalité des dangers que présente la course aux armements et la nécessité d'y mettre fin. Le SIPRI publie chaque année un annuaire rendant compte de la situation mondiale dans le domaine des armements et du désarmement.

Documentation française ajoute que "la valeur des exportations d'armes vers les pays en voie de développement est passée de 2.939 milliards de dollars en 1970 à 6.301 milliards de dollars en 1975 et 7.312 milliards en 1976".

dominer ou de les maîtriser. Ainsi, la limitation et la réglementation des armements ont pris le pas sur le désarmement". La Documentation française reprend d'autre part des extraits de l'ouvrage publié par le SIPRI sur le thème: "Armement et désarmement à l'ère nucléaire".

L'OTAN accroît ses mesures de défense

BRUXELLES (AFP) — Jamais conseil des ministres de la Défense de l'OTAN n'aura pris autant de décisions qui engagent l'Alliance militaire à long terme qu'à la session de printemps de jeudi et hier à Bruxelles.

Le ministre de la Défense ouest-allemand, M. Hans Apel, a insisté dans une conférence de presse, sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une relance de la course aux armements, mais qu'il importe toujours de poursuivre la détente tout en maintenant la capacité de défense de l'Occident".

Pérou: élections ajournées de deux semaines

LIMA (Reuter) — La junte militaire péruvienne a ajourné de deux semaines les élections pour une assemblée constituante qui avaient été prévues pour le 4 juin, annonce-t-on officiellement à Lima.

Cet ajournement est dû au fait que les préparatifs de la consultation ne sont pas terminés, mais il intervient, note-t-on après que la plupart des syndicats péruviens eurent lancé jeudi un appel à une grève générale de quarante-huit heures pour lundi et mardi prochains dans l'ensemble du pays.

De nombreux dirigeants de gauche et syndicalistes ont été arrêtés jeudi soir par la police, apparemment pour empêcher la grève générale, a-t-on appris à Lima hier de sources syndicales.

Parmi les personnes arrêtées figurent M. Eduardo Castillo, secrétaire général de la puissante confédération générale des travailleurs péruviens (CGTO), et l'ancien chef de guérilla Hugo Blanco, récemment rentré d'exil. Nombreux sont ceux qui ont pris le maquis pour éviter d'être appréhendés.

La grève générale de quarante-huit heures a été décrétée pour protester contre les très importantes augmentations des prix des produits alimentaires entrées en vigueur lundi dernier. Des émeutes causées par ces augmentations se sont produites dans plusieurs villes importantes du pays et auraient fait un dizaine de morts en cinq jours.

Le gouvernement militaire a décidé que la grève générale proclamée par la CGTP était illégale et que les grévistes seront sanctionnés. Une grève générale est déjà en vigueur depuis jeudi matin à Arequipa, deuxième ville du Pérou, à un millier de kilomètres au sud de Lima. D'importantes forces militaires patrouillent dans le centre de la ville. La consultation nationale, du 4 juin, la première depuis quinze ans, a pour objet de préparer un retour à un régime civil après dix ans de pouvoir militaire.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE STORE AND OFFICE EQUIPMENT COMPANY LIMITED, une compagnie incorporée selon la Loi des Compagnies, et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adresse au Ministère des Institutions Financières, Consommation et Coopératives, pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies DATE A MONTRÉAL, ce 16 jour de mai 1978 KAUFMAN, RESPIZ, SEDEROF, SHUGAR & SEGAL, Procureurs de la Compagnie

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LEONCE BLAIS, Joueur, ayant déjà fait affaires sous le nom et la raison sociale de LEONCE BLAIS SOUTIEN GÉNÉRALÉ ENRG, au 238 St-Jean Baptiste, Belœil, et demeurant au 629 rue Doyle, St-Hilaire, P.Q. J3H 1M3.

VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION AVIS AVIS est par les présentes donné que VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principal lieu d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demeurant au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Demanda conjointe de la partie requérante, René Couture, 12, rue Maillois, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vides ou chargées de la Compagnie Transport d'Anjou Inc., 373 Témiscouata, Rivière-du-Loup, selon les clauses A.B.D.F.H.I.S.T.Z. de son permis 15-V.

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES MAXINE (1976) INC. Prenez avis que La Compagnie de Chaussures Maxine (1976) Inc., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera à l'Assemblée des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE siègeant en matière d'adoption. 160-43-0003-78

AVIS Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d' hypothèque et de gage exécuté devant le notaire Bill Gluck le 19 juillet 1976, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2709840, en vertu duquel Manoni Le Moyne Developments Inc. a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, à son débiteur et que les soussignés, agissant comme sous-agents en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, ont pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION AVIS AVIS est par les présentes donné que VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principal lieu d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demeurant au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Demanda conjointe de la partie requérante, René Couture, 12, rue Maillois, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vides ou chargées de la Compagnie Transport d'Anjou Inc., 373 Témiscouata, Rivière-du-Loup, selon les clauses A.B.D.F.H.I.S.T.Z. de son permis 15-V.

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES MAXINE (1976) INC. Prenez avis que La Compagnie de Chaussures Maxine (1976) Inc., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera à l'Assemblée des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE siègeant en matière d'adoption. 160-43-0003-78

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SAISONNIER — REGLEMENT #19 CATEGORIE REGULIERE AUTOBUS GUY BELLEVERE ENR.

AVIS Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d' hypothèque et de gage exécuté devant le notaire Bill Gluck le 19 juillet 1976, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2709840, en vertu duquel Manoni Le Moyne Developments Inc. a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, à son débiteur et que les soussignés, agissant comme sous-agents en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, ont pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION AVIS AVIS est par les présentes donné que VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principal lieu d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demeurant au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Demanda conjointe de la partie requérante, René Couture, 12, rue Maillois, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vides ou chargées de la Compagnie Transport d'Anjou Inc., 373 Témiscouata, Rivière-du-Loup, selon les clauses A.B.D.F.H.I.S.T.Z. de son permis 15-V.

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES MAXINE (1976) INC. Prenez avis que La Compagnie de Chaussures Maxine (1976) Inc., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera à l'Assemblée des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE siègeant en matière d'adoption. 160-43-0003-78

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SAISONNIER — REGLEMENT #19 CATEGORIE REGULIERE AUTOBUS GUY BELLEVERE ENR.

AVIS Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d' hypothèque et de gage exécuté devant le notaire Bill Gluck le 19 juillet 1976, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2709840, en vertu duquel Manoni Le Moyne Developments Inc. a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, à son débiteur et que les soussignés, agissant comme sous-agents en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, ont pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION AVIS AVIS est par les présentes donné que VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principal lieu d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demeurant au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Demanda conjointe de la partie requérante, René Couture, 12, rue Maillois, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vides ou chargées de la Compagnie Transport d'Anjou Inc., 373 Témiscouata, Rivière-du-Loup, selon les clauses A.B.D.F.H.I.S.T.Z. de son permis 15-V.

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES MAXINE (1976) INC. Prenez avis que La Compagnie de Chaussures Maxine (1976) Inc., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera à l'Assemblée des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE siègeant en matière d'adoption. 160-43-0003-78

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SAISONNIER — REGLEMENT #19 CATEGORIE REGULIERE AUTOBUS GUY BELLEVERE ENR.

AVIS Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d' hypothèque et de gage exécuté devant le notaire Bill Gluck le 19 juillet 1976, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2709840, en vertu duquel Manoni Le Moyne Developments Inc. a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, à son débiteur et que les soussignés, agissant comme sous-agents en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, ont pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION AVIS AVIS est par les présentes donné que VERSAILLES MORTGAGE CORPORATION une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principal lieu d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demeurant au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Demanda conjointe de la partie requérante, René Couture, 12, rue Maillois, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec ses tracteurs les remorques vides ou chargées de la Compagnie Transport d'Anjou Inc., 373 Témiscouata, Rivière-du-Loup, selon les clauses A.B.D.F.H.I.S.T.Z. de son permis 15-V.

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES MAXINE (1976) INC. Prenez avis que La Compagnie de Chaussures Maxine (1976) Inc., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera à l'Assemblée des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE siègeant en matière d'adoption. 160-43-0003-78

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSPORT SAISONNIER — REGLEMENT #19 CATEGORIE REGULIERE AUTOBUS GUY BELLEVERE ENR.

Le 9 juin, Journée nationale du français je le parle par

AVIS AUX ENTREPRENEURS Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1600" relativement au

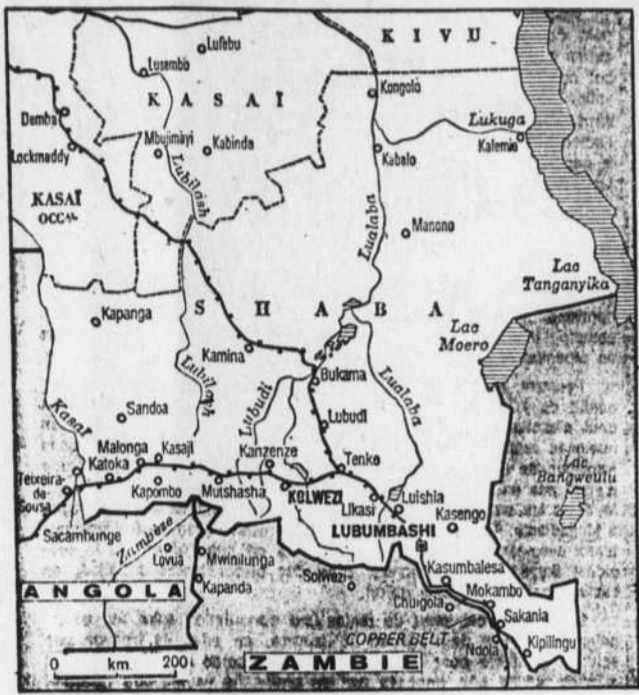
TRANSPORTS Canada Transport Canada APPEL D'OFFRES PROJET: FOURNIR ET INSTALLER QUATRE (4) BÂTIMENTS PRÉ-FABRIQUÉS (24' x 42') DONT UN (1) BÂTIMENT DES OPÉRATIONS ET TROIS (3) RÉSIDENCES À POSTE DE LA BAIE, P.Q.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC appel d'offres PROJET: VÉHICULES MOTORISÉS DOSSIER: SP-173 Des soumissions pour la fourniture de véhicules motorisés seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 6 juin 1978, par la Société des alcools du Québec, selon les dispositions prévues au document d'appel d'offres.

PAVAGE DE BÉTON ET JOINTS D'EXPANSION PONT CHAMPLAIN VOIE MARITIME, DIVISION DES PONTS seront reçues à la Division des ponts, Complexe Bienville, Pièce 420, 1000 De Serigny, Casier Postal 449, Succursale "A" Longueuil, Québec, J4H 3Z2, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'Est, le vendredi 9 juin 1978.

CITÉ DE LACHINE SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISSIONS On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: a) Construction de trottoir et de pavage sur la 24ème avenue, de la rue St-Antoine à la rue Remembrance, dans la Cité de Lachine.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS CANADA OTTAWA (ONTARIO) SOUMISSIONS Les soumissions cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), sous le titre de "Soumissions pour Services de Nettoyage et de Domestiques, Transports Canada Institut de formation, Cornwall (Ontario)", pour la période commençant le 1er septembre 1978 au 31 août 1980, seront reçues jusqu'à 15 juin 1978, à 15 heures HAE.



Les problèmes de sécurité domineront le sommet de Paris

# Vers une force d'intervention africaine?

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Les problèmes de sécurité en Afrique, à la lumière notamment des derniers développements de la situation du Zaïre, domineront les travaux du cinquième sommet franco-africain qui s'ouvre lundi à Paris, même s'ils ne figurent pas à l'ordre du jour communiqué hier par la présidence de la République française.

La question de l'éventuelle mise sur pied d'une force d'intervention africaine chargée de porter secours à un Etat agressé de l'extérieur, déjà esquissée lors du précédent sommet l'an dernier à Dakar, constituera également l'un des

thèmes de discussion de cette rencontre pour laquelle est attendue une participation record: 21 pays dont 14 représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement.

M. Louis de Guiringaud, ministre français des Affaires étrangères, a révélé hier à la télévision française que le Sénégal était prêt à envoyer des véhicules au Zaïre et avait prié la France de les acheminer.

Le ministre a indiqué qu'il s'agissait là à ses yeux du noyau d'une force africaine qui viendrait "relever les militaires français pour rétablir l'ordre au Zaïre".

De son côté, le Maroc est "prêt à assumer la responsabilité de l'organisation, du transport et de l'acheminement de toutes les forces africaines qui auront été mises au service de l'OUA" pour secourir le Zaïre, a déclaré le roi Hassan-II dans un message adressé hier au chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

Le roi Hassan-II rappelle que son pays, attaché à ses traditions séculaires, a "tôt acquis la conviction profonde qu'aucune atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des Africains, ne saurait être tolérée sans mettre en cause la paix, la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du continent".

Le chef de l'exécutif, après avoir lancé des avertissements de plus en plus nets, a voulu "se sentir frustré" de ne pouvoir agir concrètement pour endiguer le déferlement de quelque 40.000 Cubains en Afrique, soit plus d'un tiers des effectifs de l'armée régulière de La Havane.

La Maison-Blanche et le département d'Etat envisagent en conséquence une révision des dispositions légales adoptées à l'issue de la guerre du Vietnam et des opérations de la C.I.A. en Angola qui limitent sévèrement l'action du chef de l'exécutif. Les dirigeants du Congrès apparaissent disposés à entreprendre une modification de la loi pour rendre à la Maison-Blanche son pouvoir d'initiative "quand des pays amis sont menacés par des forces étrangères".

Mais que pourrait faire les Etats-Unis? Un vif débat est engagé dans l'administration entre le conseil national de sécurité de M. Brzezinski, partisan d'une attitude ferme, et le département d'Etat plus enclin à une certaine retenue. "Laissons les Cubains connaître leur Vietnam en Afrique", dit-on d'un côté, ou encore: "Il y a tellement de problèmes en Ethiopie que les Soviétiques vont s'y trouver occupés pendant un siècle". "Il faut tout faire pour arrêter les mercenaires russo-cubains", estime-t-on de l'autre.

Il n'est pas encore établi pour quelle conduite va opter le président qui craint qu'une réplique trop vive ne compromette les négociations SALT actuellement dans une phase cruciale. En attendant, M. Carter a averti solennellement

leur conviction que rien ne pouvait se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats n'étaient pas assurées", disait le communiqué qui ajoutait: "Il est de l'intérêt prioritaire que soient empêchées les imixtions étrangères d'où qu'elles viennent, sur le continent".

Les principes de l'action de la France, dont le premier est, a dit le président Giscard d'Estaing, "de tenir nos engagements vis-à-vis des Etats envers qui nous les avons contractés", seront très largement débattus à la lumière non seulement de la situation au Zaïre mais encore dans d'autres pays africains, Mauritanie et Tchad notamment.

Les chefs d'Etat de ces deux pays seront présents à Paris — le président mauritanien Moktar Ould Daddah assistant pour la première fois à un sommet franco-africain — et on s'attend à ce qu'ils fassent, en présence de leurs collègues état de l'aide militaire française qu'ils ont reçue récemment sur leur demande pour répondre aux agressions extérieures et aux tentatives de déstabilisation dont ils ont affirmé à plusieurs reprises que leurs pays étaient l'objet.

## Zaïre: bilan économique et financier désastreux

Parmi les nombreuses difficultés auxquelles doit faire face le gouvernement de Kinshasa figure une situation économique et financière désastreuse.

par PHILIPPE DEGRAENE  
Le Monde

formes les plus illicites de commerce.

Dernier à être rendu public, le rapport annuel 1976 de la Banque du Zaïre notait déjà "la trop grande dépendance de l'économie zaïroise à l'égard de l'extérieur et les insuffisances, en l'absence d'une politique économique et de gestion, n'ont pas permis aux pays de résister aux conséquences néfastes de la récession économique apparue dans les pays industrialisés dès l'année 1973".

La dette extérieure zaïroise dépasserait 2 milliards de dollars. C'est pourquoi le président de la République tente, depuis plusieurs mois, d'agir à la fois sur le crédit, les salaires et les prix, mettant au point, avec le concours d'experts étrangers, ce qu'il a appelé "le plan Mobutu". On mesurera l'urgence de la mise en oeuvre de ce plan aux quelques chiffres suivants: en 1975, le produit intérieur brut commercialisé a diminué de 6%, puis de 5% en 1976; la diminution importante des investissements publics s'est traduite, en 1976, par un recul de 24% de la formation brute de capital fixe, contre une baisse de 18% en 1975 par rapport à 1974; la chute des recettes publiques est catastrophique et, en 1976, les recettes douanières ont diminué de 43%; le déficit budgétaire, qui devait être "stabilisé" à 60 millions de zaires, dépassait 300 millions dès 1976.

La dette extérieure zaïroise dépasserait 2 milliards de dollars. C'est pourquoi le président de la République tente, depuis plusieurs mois, d'agir à la fois sur le crédit, les salaires et les prix, mettant au point, avec le concours d'experts étrangers, ce qu'il a appelé "le plan Mobutu". On mesurera l'urgence de la mise en oeuvre de ce plan aux quelques chiffres suivants: en 1975, le produit intérieur brut commercialisé a diminué de 6%, puis de 5% en 1976; la diminution importante des investissements publics s'est traduite, en 1976, par un recul de 24% de la formation brute de capital fixe, contre une baisse de 18% en 1975 par rapport à 1974; la chute des recettes publiques est catastrophique et, en 1976, les recettes douanières ont diminué de 43%; le déficit budgétaire, qui devait être "stabilisé" à 60 millions de zaires, dépassait 300 millions dès 1976.

Déjà essouffée en 1975, l'économie zaïroise n'a fait que s'affaiblir au cours des derniers mois. Seule la haute conjoncture dont bénéficiaient certains produits de base — le cuivre ou le café, par exemple — avait permis de retarder la rupture des équilibres fondamentaux. Mais l'épuisement des réserves de devises, provoqué surtout par la baisse catastrophique des prix du cuivre, aggravé par des spéculations internationales, compromettent toute chance de redressement économique.

La diminution considérable des productions agricoles d'exportation est aussi néfaste. Ainsi, alors que l'ancien Congo belge exportait, en 1959, 240.000 tonnes d'huile de palme de plantation et 55.000 tonnes d'huile de palme de cueillette, le Zaïre n'a exporté en 1976 que 125.000 tonnes et 45.000 tonnes de ces deux produits.

Le "plan Mobutu" devrait à la fois permettre un développement des activités agricoles, une reorganisation du réseau des transports nationaux, un accroissement des exportations de minerai. Mais tous ces projets nécessitent une aide financière étrangère massive et un moratoire pour certaines des dettes contractées auprès des Etats-Unis, de la République fédérale allemande, de la Belgique et de la France notamment. Un réajustement des intérêts de certains prêts a été consenti dès l'année dernière au gouvernement zaïrois.

Des difficultés de transport grèvent lourdement, d'autre part, les frais d'expédition des produits du sol et du sous-sol: c'est ainsi que la fermeture de la voie ferrée reliant les riches mines de l'ancien Katanga au port angolais de Lobito oblige les Zaïrois à exporter les lingots de cuivre coulés à Lubumbashi par le port sud-africain d'East-Lond.

L'inflation dépasse, dit-on, un taux de 80%. Nul ne connaît avec précision le volume de la circulation fiduciaire. Attribuant un nombre de plus en plus élevé de trafiquants et de spéculateurs, le pays est mis en coupe réglée par ces derniers, qui saignent à blanc l'économie nationale. Beaucoup d'industriels étrangers, de leur côté, n'utilisent qu'à 30 ou 40% la capacité de leurs entreprises, et les activités productives cèdent le pas aux

L'impossibilité dans laquelle se trouve le gouvernement zaïrois de contrôler étroitement les immenses frontières du pays facilite également une active contrebande, stimulée par la dépre-

ciation de la monnaie nationale: une partie du café des plantations du Kivu est exporté par l'Empire Centrafricain, l'Ouganda ou le Burundi; les diamants du Kasai et l'or du Haut-Zaïre quittent partiellement le pays en fraude pour le Rwanda, le Burundi ou la Tanzanie. Le lac Tanganyika, qui s'étend sur plus de 600 kilomètres, à l'est du pays, est un des lieux de prédilection des contrebandiers. Mais ceux-ci utilisent également le fleuve Zaïre pour gagner le Congo ou bien la frontière angolaise, qu'ils franchissent pratiquement comme ils l'entendent. Ces trafics contribuent encore à appauvrir un pays déjà exsangue.

Le "plan Mobutu" devrait à la fois permettre un développement des activités agricoles, une reorganisation du réseau des transports nationaux, un accroissement des exportations de minerai. Mais tous ces projets nécessitent une aide financière étrangère massive et un moratoire pour certaines des dettes contractées auprès des Etats-Unis, de la République fédérale allemande, de la Belgique et de la France notamment. Un réajustement des intérêts de certains prêts a été consenti dès l'année dernière au gouvernement zaïrois.

Le "plan Mobutu" devrait à la fois permettre un développement des activités agricoles, une reorganisation du réseau des transports nationaux, un accroissement des exportations de minerai. Mais tous ces projets nécessitent une aide financière étrangère massive et un moratoire pour certaines des dettes contractées auprès des Etats-Unis, de la République fédérale allemande, de la Belgique et de la France notamment. Un réajustement des intérêts de certains prêts a été consenti dès l'année dernière au gouvernement zaïrois.

Le "plan Mobutu" devrait à la fois permettre un développement des activités agricoles, une reorganisation du réseau des transports nationaux, un accroissement des exportations de minerai. Mais tous ces projets nécessitent une aide financière étrangère massive et un moratoire pour certaines des dettes contractées auprès des Etats-Unis, de la République fédérale allemande, de la Belgique et de la France notamment. Un réajustement des intérêts de certains prêts a été consenti dès l'année dernière au gouvernement zaïrois.

contactez  
BENOÎT MARCOTTE  
844-3361

## Les intérêts de l'Ouest au Shaba

PARIS (AFP) — Le Shaba (ex-Katanga), province zaïroise plus grande que la superficie de la France située au coeur de l'Afrique, est actuellement attaquée de l'extérieur, pour la deuxième fois depuis 1977.

Pour de nombreux observateurs, les récents événements marquent une nouvelle phase de la lutte pour les approvisionnements en matières premières que se livrent, particulièrement en Afrique, les puissances de l'Est et de l'Ouest.

Sur le plan stratégique, M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), hostile au gouvernement angolais soutenu par l'URSS et Cuba, estime que "si le Zaïre bascule dans la zone d'influence russe, les Soviétiques — qui contrôlent déjà l'Atlantique grâce à l'Angola et l'Océan indien — auront coupé l'Afrique en deux et seront maîtres de ses richesses".

Actuellement, les ressources du Zaïre, notamment le cuivre (3ème exportateur mondial et 6ème producteur avec environ 500.000 tonnes par an) sont exploitées avec les concours des Occidentaux et tout d'abord des Belges, dont les investissements représentent environ 800 millions de dollars, contre 80 millions pour les Allemands de l'Ouest, 60 millions pour les Britanniques et une vingtaine de millions pour les Français.

Les occidentaux sont revenus nombreux au Zaïre dans les sociétés industrielles ou commerciales et les grandes plantations, depuis que le président Mobutu Sese Seko, en 1975, leur a offert la restitution de 40 pour cent, puis de 60 pour cent et même 100 pour cent dans certains cas, du capital confisqué lors des nationalisations de 1973, qui s'étaient soldées par des échecs.

Le Zaïre est également de loin le premier producteur mondial de cobalt qui est utilisé pour la construction aéronautique et la fabrication d'aciers spéciaux. Il fournit 65 pour cent de la consommation mondiale, principalement absorbée par les Etats-Unis.

Le Shaba est le premier producteur mondial de diamant industriel et l'on y trouve à peu près de tout — sauf du pétrole —, notamment du platine, de l'or, de l'étain, de l'uranium, ainsi que du coton, du café, du riz, du tabac et du bétail.

Les Belges constituent aux côtés de 400 Français la plupart des 2.800 cadres de la "Générale des carrières et des mines" (Gécamines), l'un des objectifs du conflit actuel.

Cependant, cette entreprise d'Etat zaïroise a perdu en 1973 le monopole de l'exploitation du cuivre, après l'installation de deux sociétés à majorité étrangère, l'une japonaise, l'autre américaine.

L'économie du Zaïre reste lourdement endettée envers les pays occidentaux et particulièrement la Belgique qui lui fournit la principale aide financière.

C'est sous l'égide du Fonds monétaire international qu'un plan de redressement de l'économie zaïroise a été mis au point, en février dernier, par les conseillers du président Mobutu, avec le concours d'experts belges.

## UNIVERSITÉ LAVAL

extension de l'enseignement

TRIMESTRE D'ÉTÉ 1978

2e SESSION: DU 4 JUILLET AU 11 AOÛT

Admission aux cours de l'enseignement régulier ouverts aux étudiants de l'Extension de l'enseignement dans les disciplines suivantes:

<p><b>Administration scolaire</b></p> <p><b>Arts visuels</b></p> <p><b>Catéchèse</b></p> <p><b>Chimie</b></p> <p><b>Counseling et orientation</b></p> <p><b>Didactique</b></p> <p><b>Français</b></p> <p><b>Graphie</b></p> <p><b>Grec (Voyage d'études)</b></p>	<p><b>Histoire</b></p> <p><b>Histoire de l'art</b></p> <p><b>Informatique</b></p> <p><b>Linguistique</b></p> <p><b>Mathématiques</b></p> <p><b>Mesure et évaluation</b></p> <p><b>Psychopédagogie</b></p> <p><b>Science politique</b></p> <p><b>Technologie de l'enseignement</b></p> <p><b>Théologie</b></p>
--	---

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION ET DES CHOIX DE COURS PRÉLIMINAIRES: 1er JUIN 1978.

Les étudiants de l'Extension qui se sont inscrits à l'un ou l'autre des trois derniers trimestres doivent remplir la formule CHOIX DE COURS PRÉLIMINAIRE qu'ils ont reçue par la poste.

Les nouveaux candidats doivent remplir la formule DEMANDE D'ADMISSION A L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, incluse dans l'annuaire.

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE

Pour obtenir l'annuaire ou tout autre renseignement, on est prié de s'adresser à:

**Direction de l'extension de l'enseignement**  
**Pavillon Bonenfant (2383)**  
**Université Laval**  
**Cité universitaire**  
**Québec G1K 7P4 Tél.: 656-3202**

QUÉBEC, CANADA

## TECHNICIENS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

BACCALAURÉAT EN TECHNOLOGIE A TEMPS PARTIEL A L'ETS

dans les programmes de: construction civile/électricité/mécanique

Le bachelier en technologie est un technicien qui a reçu une formation collégiale pratique, à laquelle on ajoute une formation universitaire.

**Rôle du bachelier dans l'industrie:**

1. Améliorer des procédés de fabrication.
2. Développer de nouvelles méthodes et de nouveaux produits.
3. Superviser des opérations industrielles et des chantiers de construction.
4. Résoudre des problèmes pratiques de gestion industrielle.

**Conditions d'admission:**

- Diplôme d'études collégiales (DEC professionnel)
- ou diplôme d'un ancien institut de technologie
- ou l'équivalent.

dans un programme correspondant aux programmes de l'ETS.

Les candidats, âgés d'au moins vingt-deux (22) ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

**Date pour la présentation de votre demande d'admission à l'ETS:**  
Le 1er juin 1978.

**École de technologie supérieure**  
a/s Registrariat, 180 est, rue Ste-Catherine  
Montréal, Qué. H2X 1K9  
Téléphone: (514) 282-7784

**Université du Québec**  
**École de technologie supérieure**

# UNE NOMINATION...

# C'EST UNE BONNE NOUVELLE

# ...DANS LE DEVOIR

# c'est une excellente idée!

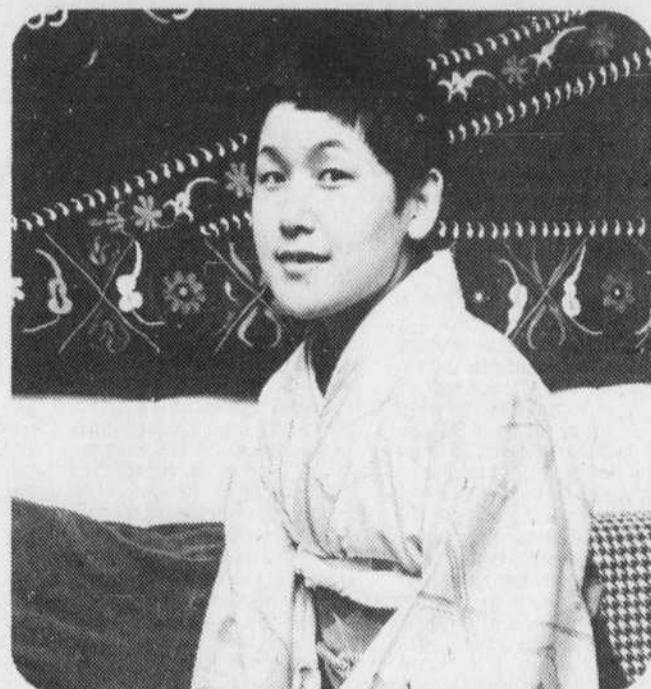
contactez  
BENOÎT MARCOTTE  
844-3361

Diane Dufresne:  
Une américaine-française  
du Québec se raconte



Page 35

Mariko  
Bando,  
femme  
japonaise



Page 40

# LE DEVOIR

Samedi 20 mai 1978



Cahier 3

## Michelle Rossignol De la scène à l'enseignement

par  
ADRIEN GRUSLIN

Elle ne ressemble pas à une "madame". Le regard vif, le pas décidé, la chevelure anarchique, Michelle Rossignol apparaît telle que le public l'a vue la première fois à la télévision dans la peau de Manouche, jeune héroïne du *Survenant*, il a quelque vingt ans. Elle avait quinze ans alors. On s'en souvient, le téléroman de Germaine Guèvremont a tenu l'antenne entre 1954 et 1957, puis en 1959-60.

"Le personnage de Manouche m'a particulièrement marqué pour plusieurs raisons, explique la comédienne, rencontrée il y a quelques jours. Parce que Germaine Guèvremont signait des textes d'une densité perdue aujourd'hui: parce qu'elle avait fait quelques tentatives pour parler des problèmes de femme, essais censurés à ce moment-là; parce que Manouche, espèce d'équivalent du *Survenant* au féminin, était un personnage spécial; et que parce que j'avais quinze ans et je projetais consciemment une image de moi-même, image à laquelle Manouche n'était pas étrangère".

Depuis cette incarnation, Michelle Rossignol a beaucoup joué les marginales, les femmes n'ayant peur de rien, le verbe haut et beaucoup de cœur au ventre, en quelque sorte des êtres d'exception. "J'incarnais le type sublime de la guidonne, lance mon interlocutrice. A l'époque, il n'existait aucun choix. Tu étais la mère ou la fille perdue. Ça m'a toujours suivi".

Ces personnages: Pierrette des *Belles-Sœurs*, Maria-Églas de la pièce du même nom, Renelle de *La Gloire des filles à Magloire*, Carmen dans *Sainte-Carmen de la Main* et d'autres se ressemblent toutes par certains côtés. En rupture de ban avec leur milieu, modernes en ce qu'elles refusent l'image traditionnelle de la femme, ces personnes sont des mésadaptées, malheureuses parce que rejetées, marginales parce qu'ayant quelque chose à dire.

"Carman, c'est un personnage qui lutte comme ça, explique la comédienne. Dans *La Marie-Lou*, elle était un être à ses débuts, avec l'instinct que la mort de ses parents constituait une dé-

Comédienne d'ici, étant intéressée au superlatif à la création, Michelle Rossignol n'est pas fermée pour autant au répertoire. A seize ans, elle jouait *Les Bonnes*. Depuis, elle a toujours maintenu une activité en ce sens. Elle retient surtout: *La Mégère apprivoisée*, *Les Fausses Suivantes*, Claudel et aussi *Gauvreau* qu'elle inscrit dans cette catégorie.

"J'aime ça de temps en temps faire un répertoire, c'est enrichissant au plan du jeu, ça pose des problèmes techniques particuliers... S'exercer sur un grand rôle implique une comparaison avec les rôles que l'on crée. De plus, un grand rôle, qu'il soit du théâtre québécois ou du répertoire, pose autant de problèmes. Même la maîtrise de la langue nous met devant des difficultés similaires. Du Tremblay, c'est écrit, cela possède un souffle que l'actrice doit rendre. De plus, il faut bien reconnaître que notre crédibilité au plan de la création même se trouve accrue lorsqu'on fait un répertoire de temps en temps".

En plus d'être comédienne, Michelle Rossignol signe des mises en scène et s'occupe à plein temps de la direction artistique à l'École Nationale de théâtre, sous l'égide d'André Pagé. Face à ce qu'on nomme aujourd'hui une baisse de la dramaturgie québécoise elle se dit en désaccord. "Au Québec, les vieux auteurs ont trente ans, c'est effarant. Ils sont dans la force de la productivité et on les consacre dramaturges établis".

"Il y a quelques années, le théâtre au Québec a connu une effervescence incomparable, qui n'est plus. Je pense qu'on a tout simplement trouvé un rythme de croisière normal. Avant, tout était à faire, la motivation s'en trouvait au maximum, l'énergie déployée en était une d'exception. Il fallait opérer un renversement du marché, donner sa place au théâtre québécois".

Michelle Rossignol reconnaît qu'on a quelque peine à trouver de nouveaux auteurs. "Depuis sept ans que je travaille à l'ENT, un enseignant que j'aime et qui me sti-

mule au plus haut point, je me suis rendu compte de l'évolution sur ce plan. L'École se veut un stimulateur de la création d'ici, c'est une de ses préoccupations majeures, cela fait partie de la formation de l'acteur. L'École devient une plate-forme intéressante pour tous: acteurs placés en situation de création, auteurs répondant à des commandes d'écriture leur permettant de signer des choses qu'ils n'oseraient sans doute pas ailleurs. Monter un texte de Raoul Duguay est certes aussi difficile que de faire du Claudel."

"A l'intérieur de la maison, dans les exercices internes, les élèves font beaucoup de répertoire. Un élève doué peut, au sortir de l'école, jouer aussi bien du Racine que n'importe quel auteur. Cela dit, on ne mettra pas quelqu'un dehors parce qu'il ne peut jouer du Racine. L'École est axée sur la formation de comédiens québécois, cela existe la diction québécoise."

"Depuis peu, on rencontre des difficultés d'obtenir des textes. On en demande à droite et à gauche, à toutes sortes de gens. On a même mis sur pied un cours d'écriture où l'aspirant auteur doit suivre des cours d'interprétation et de technique afin de se familiariser avec les problèmes de la scène. Il doit savoir qu'un texte à 22 personnages, ça n'a pas d'allure. Cette année, on a eu seulement cinq demandes pour ce cours. N'est-ce pas un signe?"

C'est à l'École que Michelle Rossignol a fait ses premières mises en scène. "Je dois beaucoup à l'École, elle me nourrit sans cesse, par les élèves avec leur dynamisme, par les collègues avec lesquels j'échange énormément. Le milieu est fort stimulant. On est pas syndiqué et ne jouit d'aucune sécurité d'emploi, si quelqu'un ne fait pas l'affaire, il débarque. Ainsi les gens travaillent."

"En sept ans, j'en suis même arrivée à pouvoir dispenser des cours théoriques. En plus de me libérer financièrement, l'École me permet de choisir au théâtre, ce qui est extrêmement précieux."

"A cause des gens présents à l'École, de leur apport j'ai pu signer des mises en scène. Ce goût ne m'est pas venu à

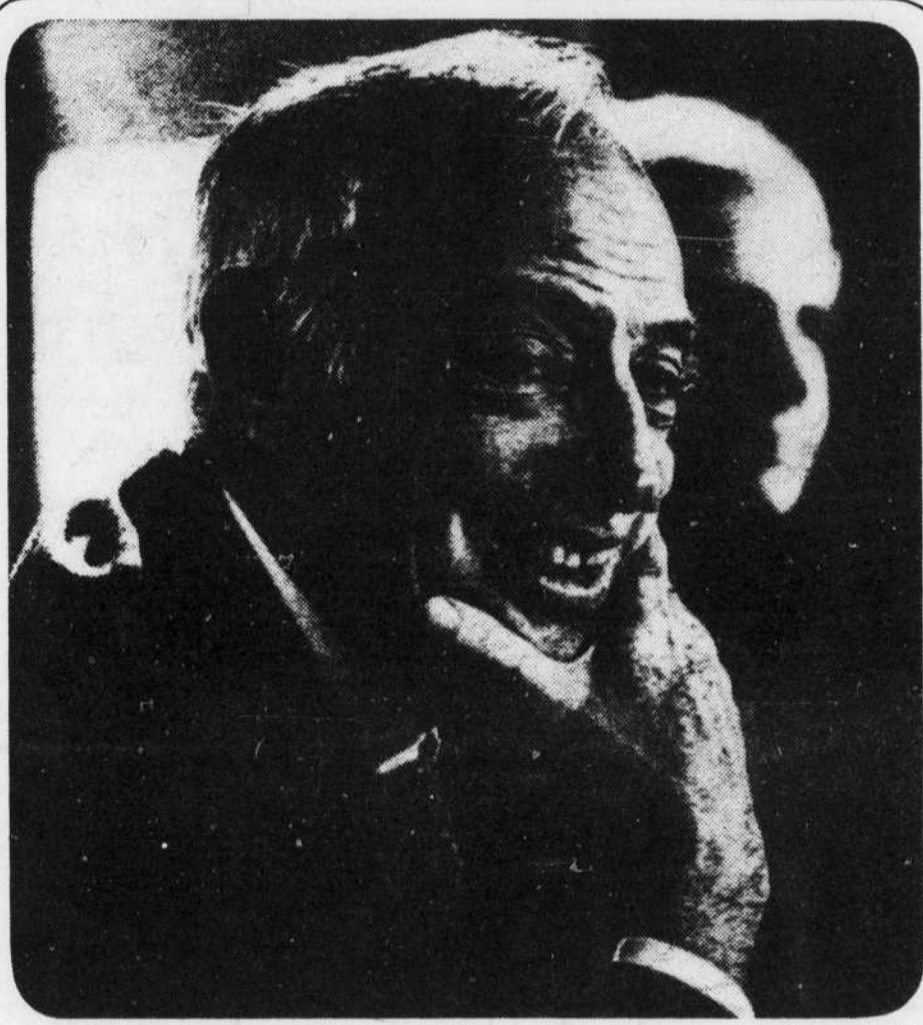
force d'avoir joué et de m'être dit que je pourrais faire mieux. Je voulais réapprendre. Etre une fille de ma génération et vouloir faire de la mise en scène, c'est l'extravagance personifiée."

C'est Roland Lepage et le Trident qui lui ont permis d'entreprendre sa première orchestration théâtrale sur une scène professionnelle avec *La Complainte des hivers rouges*. C'est elle qui avait commandé et dirigé la création de ce texte à l'ENT. Au Trident ce fut une expérience fort heureuse. "L'équipe était extraordinaire. Roland Lepage et Monique Mercure, une amie de métier depuis longtemps, m'encourageaient sans cesse. Travailler avec des acteurs du milieu, être délivrée des soucis pédagogiques habituels constitue une aventure très gratifiante."

L'expérience a si bien marché que le Trident lui a déjà confié la responsabilité d'un de ses spectacles de la saison prochaine. Il s'agit de *Dédé Mesure* de Jean-Claude Germain. A Montréal la première offre reste à venir. La comédienne est très contente: "La mise en scène est un moyen d'expression réel qui va chercher des choses que je suis incapable d'exprimer comme actrice, elle correspond à un besoin profond pour moi."

"Quand on est une femme, termine Michelle Rossignol, et qu'on veut faire de la mise en scène, il faut définitivement être une première de classe. Il faut passer le concours." En effet, hors au Rideau-Vert, qui est un théâtre dirigé par des femmes de la génération précédant celle de Michelle Rossignol, les théâtres québécois offrent toujours des orchestras d'hommes.

L'interprète de *Sainte-Carmen* est bien décidée: "Je sais où je m'en vais, j'essaie de vivre, puis de me sentir vivre." Mais sous des dehors volontaires, la comédienne avoue: "plus je vieillis, plus j'assiste à une déperdition de moi-même. Je suis "Miss doute personifiée, toujours fascinée par la contradiction. Cela m'est venu de la découverte de l'effervescence ambiante. Je pense que c'est positif."



Téléphoto AP

## Entretien avec Saul Bellow

par  
MICHEL M. SOLOMON  
collaboration spéciale

Incontestablement, M. Saul Bellow, Prix Nobel de la littérature et professeur de philosophie à l'Université de Chicago, est l'écrivain le plus représentatif de la société américaine contemporaine.

Amoureux du libéralisme et exégète de la pensée libre, profondément attaché aux valeurs spirituelles sur lesquelles les Etats-Unis ont été bâtis, M. Bellow est prêt à jouer sa vie à la défense de son idée maîtresse que "jamais, au grand jamais, les idées qu'il hérite et pour lesquelles il a milité toute une vie ne sombreront dans l'hémisphère occidental."

Arrivé au sommet de sa carrière, couronné du Prix Nobel pour la littérature, et reconnu universellement comme défenseur passionné de la vérité et des droits de l'Homme, M. Bellow est le produit spirituel de son environnement.

M. Bellow est né à Lachine de parents immigrants qui ont fui la Russie des tsars, ses pogroms et persécutions. Il a fait ses débuts artistiques en écoutant les chants des oiseaux de son pays natal.

Il a connu la pauvreté du quartier d'immigrants qui était à l'époque situé autour de la rue St-Dominique mais jamais la misère: Pour avoir manqué la richesse, il a, par contre, joui pleinement de la liberté de la rue et de l'amitié des enfants de son âge de différentes croyances. Pour M. Bellow, la rue, les enfants, les Indiens de Caughnawaga, les Juifs, les Hongrois, les Roumains et les Portugais représentaient tout un éventail de nations qu'il trouvait à son goût et au sein duquel — enfant curieux et doté d'un brillant don d'observation — il a grandi et a fait ses ailes.

A partir de 1924, quand la famille Bellow quitte le Québec pour s'établir à Chicago, une nouvelle vie et de nouveaux horizons s'ouvrirent pour le jeune adolescent. Avid de lectures sérieuses, M. Bellow embrassera avec sa pensée sinon la planète au moins le continent nord-américain.

Jusqu'à la conférence d'Evian sur les réfugiés en 1938 et la fameuse Kristallnacht de Berlin, le sort de son peuple lui était plus ou

moins indifférent. Immédiatement après, M. Saul Bellow est sorti de la tour d'ivoire dans laquelle il s'était enfermé volontairement pour prendre une part active dans la défense de la cause d'Israël et de son droit à l'existence.

De retour d'un récent voyage en Israël, M. Bellow conclut par les paroles suivantes son livre "To Jerusalem and Back": "Dans les temps anciens les fortins et les murs de cités captivées étaient pavés de peaux de vaincus. Cette coutume est maintenant enterrée. Mais la propensité de tuer pour des buts politiques — ou de justifier les meurtres par ces buts — est plus active que jamais."

M. Bellow est l'auteur de huit romans dont trois — "Les aventures d'Augie March", "Herzog" et "La Planète de M. Sammler" — lui ont apporté le Prix National du Livre pour le roman. En 1976, son dernier roman "Le don de Humboldt" fut couronné du Prix Pulitzer. En automne 1976, l'Académie Royale Suédoise lui a conféré le Prix Nobel pour la littérature. En 1973, M. Saul Bellow a été le récipiendaire d'un doctorat honorifique ès-lettres de l'Université McGill de Montréal, pour l'ensemble de son oeuvre.

M. Bellow, accompagné de son épouse Dr Alexandra Bellow, a été récemment l'invité d'honneur de l'association "Les Amis Canadiens du Technion". A cette occasion, il a eu l'amabilité de répondre à un nombre de questions que nous lui avons posées pour le bénéfice des lecteurs de Regards sur Israël.

\*\*\*  
M. Bellow, si je ne me trompe pas, chaque fois que vous venez en visite à Montréal vous remontez les rues du quartier où vous avez vécu les années de votre enfance. Ces randonnées nostalgiques sont-elles une espèce de mesure de votre dimension nouvelle acquise ou bien la marque de distinction entre vos humbles débuts et le sommet récemment atteint?

"Eh bien, que voulez-vous? C'est toujours pour moi l'attraction de la place où j'ai vu, pour la première fois, la lumière du jour qui m'attire le plus."

C'était dans le quartier pauvre, le "slum" de la rue Saint-Dominique, à Montréal que j'ai fait mes premiers pas. A l'époque je ne me suis pas rendu compte de sa pauvreté pour la simple raison que j'ignorais encore la différence qui existe entre un "slum" et un quartier

Suite au dos du cahier



Michelle Rossignol

Photo Jacques Grenier

courrier

Le Conseil des arts et les périodiques littéraires

Suite à l'article de Michel Gay de la Nouvelle Barre du Jour, paru dans le DEVOIR de samedi le 29 avril, je voudrais à mon tour apporter un peu de grain au moulin. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un directeur de périodique littéraire ose élever la voix publiquement contre la politique du Conseil des Arts...

subventions. Et M. Kattan trouvait cela normal! Je précise ici que je n'en ai nullement contre les subventions que reçoivent ces deux revues. Si je nomme ces deux cas, c'est pour prouver qu'au service du livre et du périodique au Conseil des Arts, on s'arrange...

Les vraies raisons pour lesquelles Les Lettres québécoises se voient refuser toute subvention depuis deux ans, les voici. Ne pouvant retourner chez Kattan après ma première demande pour éviter que Kattan ne forme un comité qui lui serait dévoué à l'avance...

ce moment-là, M. Kattan pourra revenir avec son beau projet de revue littéraire, projet qu'il a fait étudier par un comité consultatif à Montréal en 1976 et qui s'il était réalisé, mettrait au monde pour \$100.000 (rien de moins!) la contrepartie au Québec de Books in Canada publiée à Toronto...

Je peux dire que cette politique de subvention aux périodiques, organisée par Naim Kattan et perpétuée à peu près sans changements par André Renaud, a été faite à l'envers du bon sens. Et il est grand temps que les directeurs de périodiques littéraires qu'on maltraite impunément depuis des années, qu'on oblige à mendier dans l'humilité la plus abjecte se lèvent et fassent valoir leurs droits...

mille dollar à un périodique littéraire, on dépense plus d'un million pour ce qu'on appelle la promotion du livre et du périodique. Comme si la promotion du livre ne passait pas d'abord et avant tout par les périodiques! Il y aurait une belle étude à faire des millions qu'on a dépensés depuis quelques années pour la promotion du livre et du périodique pour savoir au moins à qui tout cet argent a profité!

critique de la correspondance d'Emile Zola. A qui ces éditions seront-elles utiles? Qu'on me le dise! Les Lettres québécoises rejoignent presque trois mille personnes, à chaque parution, ce qui nous fait un public d'environ huit mille lecteurs. Est-ce que je me trompe en croyant que cela est plus important pour nous, pour nos écrivains que l'édition critique des lettres d'Emile Zola?

parier de nous en France, en Angleterre et en Hollande! Et que les petits directeurs des petits périodiques de chez nous prennent leur trou!

Adrien THÉRIO Montréal

Livres reçus

ARTS Antoine de Caunes, Magma, Albin Michel Jacques Lorcy, Charlot, PAC, Collection Têtes d'Affiche Gabrielle Wittkop-Menardeau, Madame Tussaud, Editions France-Empire Cecilia Whitford, Estampes japonaises, Chêne Henriette Canac-Stricker, Le livre d'or de la musique, Seghers Duane Michals, Vrais rêves, histoires photographiques, Chêne Georges Hercher, L'art et les biscuits, Chêne Raymond Isidore, Picassolette, Chêne William Rubin, Paris, New York, situation de l'art, Chêne Norman Rockwell, Soixante ans de rétrospective, Chêne John Heartfield, Photomontages Antinazis, Chêne Mario Puzo, Au cœur de Las Vegas, Robert Laffont Pierre Morency, Tournebire et le main grigo - les écoles de bon bazou, L'empire, POLITIQUE Jean Cau,

Discours de la décadence, Copernic Pierre Pellissier, La vie quotidienne à l'Élysée au temps de Valéry Giscard d'Estaing, Hachette Raymond Aron, Plaidoyer pour l'Europe décadente, Le livre de poche Jean-François Chabrun, Le Bon État, Sagittaire/Henri Lepage, Demain le capitalisme, Le livre de Poche Cahiers de recherche Éthique 6, L'engagement politique, Fides David Sumerville, Trudeau revealed, BMG Publishing Ltd Jacques Baynac, Mai retrouvé, Robert Laffont Anouar El-Sadate, A la recherche d'une identité, Éditions Québec Amérique André Halimi, Demain on rase gratis, Albin Michel Ma Emile Colas, La troisième voie, Éditions de l'homme Marie-Josée Drouin, B. Bruce-Briggs, Le Canada a-t-il un avenir?, Stanke Ahmed-Baba Miské, Front Polisario, l'âme d'un peuple, Éditions rupture Paul-Marie de la Gorce, L'après guerre, Grasset

Eric Laurent, L'avenir de la démocratie, Éditions Mengès Jean Montaldo, La France communiste, Albin Michel Lucien Barnier, J'ai quitté le parti pour Dieu, Fayard Guy Lardreau, La mort de Joseph Staline, Grasset Pierre Renchnick, André Haynal, Pierre de Senarciens, Les orphelins mènent-ils le monde?, Stock René Andrieu, Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme, Albin Michel Robert Poulet, J'accuse la bourgeoisie, Copernic Charles Berg, Stéphane Just, Fronts populaires d'hier et d'aujourd'hui, Penser/Stock Patrick Kenniff, Denis Carrier, Patrice Garant, Denis Lemieux, Le contrôle politique des tribunaux administratifs Les presses de l'Université Laval LITTÉRATURE SUR LES PROBLÈMES DE LA FEMME Dr Roger Gérard, Le complot contre l'amour, Robert Laffont Gisèle Halimi, Choisir la cause des femmes Le programme commun des femmes, Grasset

Evelyne Sullerot, Le fait féminin, Fayard Evelyne Accad, Veil of Shame, Ed. Naaman ANTHROBIOLOGIE, HISTOIRE SOCIOLOGIE Guy Frégault, Lionel Groulx, tel qu'en lui-même, Leméac Nicolas Hulot, Ces enfants qui souffrent, PAC Jean-Claude Dupont, Habitation rurale au Québec, Hurbtubise HMM, Cahiers du Québec Jean-Pierre Corbeau, Le Village à l'heure de la Télé, Stock Georges Percé, Je me souviens, Hachette Jacques Grand'Maison, Une société en quête d'éthique, Fides Michel Meslin, L'homme romain, Hachette Les pauvres au Moyen âge, Hachette/Arnold Mandel, Nous autres Juifs., Hachette LITTÉRATURE RELIGIEUSE Paul-Emile Roy, Croyant aujourd'hui, Éditions du Bouleau Yves Gongar,

Eglise Catholique et France moderne, Hachette/Bernard J.F. Inerogan, Pour une méthode en théologie, Fides Léonce Hamelin, La réconciliation en église, Fides Marguerite Jean, s.c.i.m. Evolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours, Fides DIVERS Alain Contant, Comment diagnostiquer les problèmes de votre voiture, Ed. Héritage Henri Gazon, L'astrologie rendue facile, Ed. Héritage SUN, Ed. Friends of the earth Serge Marleau, La pêche à la mouche, Les éditions de l'homme Maurice Toesca, Le livre dialogue, Ed. France-empire Yves Saint-Arnaud, J'aime, Les Éditions de l'homme Hubert Wallot, D'un sexe à l'autre, Ed. Naaman Cavanna, Gauche droite piège à cons, Pauvert Pierre Schaeffer, Les antennes de Jéricho, Stock Alain Pacadis, Un jeune homme chic, Sagittaire

Darniche... Les Sports Ralleymen, PAC Sport Christine de Colombel, Les grands de la montagne, PAC Giovanni Sciuto, Les tarots en 10 leçons, Hachette Jean-Pierre Marquant, Le skateboard en 10 leçons, Hachette Madeleine Banier, Le tricet en 10 leçons, Hachette Philippe Loelliot, L'aéromodélisme en 10 leçons, Hachette Jean Bedel, Brocante antiquités Hachette SAINTE Pr Didier Fritel, L'hypertension artérielle, Robert Laffont Susan George, Comment meurt l'autre moitié du monde, Robert Laffont Jeanne Liberman, La vieillesse ça n'existe pas, Robert Laffont Jean Jacques Lefebvre, Tsio Yong Wang, Pour une grossesse sans malaises, Collection Vie Docteur Pierre Bugard, Le dossier Fatigue, Stock Dr Maurice Bébe, Mon enfant, sa première année, Hachette Pauline Vincent, Être belle dans sa peau, Éditions Héritage

Dès le troisième numéro, en 1976, j'ai adressé une demande de subvention au Conseil des Arts, par la voie de Naim Kattan qui s'occupait à ce moment-là du livre et du périodique. Le règlement d'alors spécifiait que cette demande devait être étudiée par un comité extérieur au Conseil des Arts. Deux mois après ma demande, je recevais une réponse de M. Kattan qui, sans passer par le comité (sa lettre n'y faisait aucune allusion) prenait sur lui de refuser toute subvention aux Lettres québécoises sous des prétextes aussi farfelus que prétentieux. Je mis les points sur les "i" dans une longue lettre à M. Kattan, lettre dans laquelle je répétais que je voulais que ma demande soit étudiée par un comité extérieur au Conseil des Arts comme j'y avais droit. Je précisais qu'à cause de ses idées très arrêtées au sujet des Lettres québécoises, il n'était plus lui-même apte à former ce comité. Il fallait donc que je me tourne vers quelqu'un d'autre. Et j'envoyai tout le dossier au directeur du Conseil des Arts, m'imaginant que je pourrais, à cet endroit, obtenir un peu plus de justice. J'ai mis du temps à me rendre compte que Charles Lussier est le type qui tient à sa tranquillité et ne veut déranger personne. Oui, il a fait étudier mes demandes au moins deux fois par le comité de consultation des périodiques (comités de consultation que, dans le rapport du Conseil des Arts, on appelle jurys) pour venir me dire chaque fois que c'était non. En juillet 1977, il m'a dit que c'était à l'unanimité que ce comité de consultation avait dit non aux Lettres québécoises. Ce non unanime était d'autant plus surprenant qu'un mois avant cela, M. Lussier avait reçu une lettre rédigée par Réjean David Hayne, Gérard Bessette, Réal Ouellet et Joseph Bonenfant) qui était un appui à la demande de subvention des Lettres québécoises. Comment se fait-il qu'un comité de cinq membres, formé par le Conseil des Arts, s'entête à dire non à cette revue alors que les gens que je viens de nommer souhaitent le contraire? Mystère! En y regardant de près, on se rend compte que dans ces comités, il y a toujours deux ou trois personnes toutes dévouées aux grands commis en question. Il y avait par exemple dans le comité 1975-76, Jean-Guy Pilon de Liberté et Claude Frémont des Presses de l'Université Laval ou est publiée Livres et auteurs québécois. Ces deux personnes acceptaient donc de faire partie d'un comité qui leur recommanderait des

Et voici donc une bonne douzaine de travailleurs compétents, qui écrivent depuis de nombreuses années et qui, pour la plupart, ont publié plusieurs livres, qui se font rabrouer par le pape des périodiques au Conseil des Arts. Si les Lettres québécoises, avec ce groupe de collaborateurs réguliers ne peut atteindre "les plus hauts critères", je me demande qui peut les atteindre? Ou a-t-on décidé de refuser les subventions à tous les périodiques littéraires du Québec et du Canada anglais? Il ne serait pas tellement surprenant qu'on décide de ne subventionner à l'avenir que les revues des arts. Elles sont les seules à atteindre aux "plus hauts critères". Comment en serait-il autrement? En 1976-77, ArtsCanada a reçu \$180.000 et Vie des Arts \$101.000. Eh! oui, presque trois cent mille à deux revues des arts! Et quand un directeur de revue littéraire ose dire qu'il a besoin de quinze ou vingt mille dollars pour faire un travail décent, les maîtres du Conseil des Arts lui cognent sur les doigts et lui disent de se taire.

VIENT DE PARAÎTRE L'Outaouais Guide de recherche et bibliographie sélective par Jean-Pierre F. St-Amour \$9,95 BON DE COMMANDE Veuillez m'envoyer...exemplaire(s) de :L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS; guide de recherche et bibliographie sélective de Jean-Pierre F. St-Amour. Prix \$9,95

Un nouveau roman de GÉRARD BESSETTE LES ANTHROPOÏDES GÉRARD BESSETTE Les anthropoïdes Roman d'aventure(s) Un roman novateur sur le plan du langage... Une fresque immense où les aventures de nos lointains ancêtres, leurs rites tribaux, leurs activités guerrières, sexuelles et même cannibaliques, sont décrits avec une intensité quasi intolérable. ... Le lecteur en vient peu à peu (...) à devenir, le temps de la lecture, un homme de la préhistoire. C'était un pari audacieux; c'est un pari gagné. — Robert Mélançon, LE DEVOIR 300 pages \$9,95 En vente partout Les Éditions La Presse

Vient de paraître La Bruyère ou le style cruel Doris Kirsch un regard qui ridiculise et démystifie une société LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

vient de paraître Denys Chabot. L'Eldorado dans les glaces Roman éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

Le Visage de l'Oiseau de Feu Un roman russe qui a déjà été acclamé en Europe et aux États-Unis. Une œuvre émouvante dans le cadre du Moscou d'après-guerre. Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Une jeune fille tombe amoureuse d'un jeune homme, veut l'épouser et partir avec lui. Ce sujet serait bien banal si la jeune fille n'était pas une Russe et le jeune homme un étranger. Vouloir quitter l'Union soviétique, même pour suivre son mari, est une trahison à la patrie. Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7 20-5-78D Nom Adresse Ville Code postal C-joind \$6.20 MANDAT CHEQUE Master Charge ChargeX N° Signature

# "Mon passage a été une suite de combats excitants"

La réforme de l'éducation a préparé et rendu possibles les changements qu'a connus le Québec au cours des dernières années. La crise actuelle en est la manifestation la plus spectaculaire. Une société ne passe pas brusquement d'une espèce de Moyen Âge à l'époque moderne sans soubresauts. Un système d'éducation traditionnel, axé sur la formation d'une élite méprisant les réalités économiques et technologiques, ne se transforme pas impunément en un système ouvert et mieux adapté aux circonstances. Je suis assez bien placé pour en parler ayant été près de quatre ans au ministère de l'Éducation, souvent considéré comme un ministère suicide.

Mon passage a été une suite de combats aussi excitants les uns que les autres. J'arrivais dans un climat survolté, en pleine négociation collective avec les enseignants, négociation infructueuse qui devait déboucher sur une loi spéciale. Incidemment, le plus beau cadeau qu'ait reçu l'actuel ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, c'est une convention collective dûment signée grâce au travail de son prédécesseur immédiat, Jean Bienvenue. C'est la promesse d'une paix relative pendant plusieurs années. C'est moins de temps perdu à régler les conflits et plus de temps gagné pour l'amélioration du système et l'innovation pédagogique. Une réforme n'est jamais terminée.

D'emblée, j'ai été confronté à une première crise portant sur la durée du calendrier scolaire dans les Collèges d'enseignement général et professionnel (Cegeps). Par la suite, il y en a eu toute une série. Je me contente d'énumérer celles qui me viennent à l'esprit, chacune pouvant faire l'objet de longs développements. Il y eut les grèves des enseignants, les difficultés constantes de l'Université du Québec, la contestation du dossier scolaire cumulatif, celle des bourses et prêts aux étudiants, les nombreux conflits dans les commissions scolaires, dans les collèges, les universités, les tensions consécutives aux fusions ou aux fermetures d'écoles. Je cite pêle-mêle et j'en oublie, mon objectif n'étant pas tant de raconter ce que j'ai vécu à l'Éducation que de réfléchir sur l'expérience acquise.

Les difficultés étaient tellement nombreuses et quotidiennes (s'y ajoutaient celles qui découlaient de la question linguistique) que j'avais créé un groupe d'intervention. Ce groupe se réunissait tous les jours. Il avait pour mission d'identifier les "points chauds" dans le système de l'éducation et de désamorcer les crises éventuelles. En effet, j'avais observé que bien des problèmes résultaient d'initiatives bureaucratiques plus ou moins heureuses et d'application parfois maladroite des programmes, tant la machine de ce grand ministère était lourde et complexe. Le groupe, qui comprenait un ou deux fonctionnaires et les membres de mon cabinet, suivait de très près les situations susceptibles d'exploser, essayait de prévoir les difficultés, de reconnaître les pres-

par  
**FRANÇOIS CLOUTIER**

■ "Mélange de mémoires et d'analyses..." C'est ainsi que François Cloutier définit le livre qu'il vient d'achever sous le titre "L'Enjeu" et qui sera publié ces jours prochains aux Editions internationales Alain Stanké. LE DEVOIR a déjà reproduit l'un des chapitres de l'ouvrage, de portée plus politique (voir LE DEVOIR du mardi 9 mai, page 23). Voici aujourd'hui un extrait du chapitre que l'auteur, membre du gouvernement de 1970 à 1976, consacre à l'Éducation dont il dirigea le ministère.

sions et d'évaluer les conséquences de telle ou telle initiative. Le secteur était tellement politisé qu'il fallait rester littéralement sur un pied de guerre. Ce groupe m'a été très utile et m'a permis d'être toujours renseigné pour répondre aux nombreuses questions de l'Opposition à l'Assemblée nationale où j'étais constamment pris à parti.

J'ai fait allusion à mon cabinet. J'avais eu la chance de m'entourer d'hommes jeunes, brillants et passionnés par le défi à relever. Chacun s'occupait d'un secteur: l'élémentaire et le secondaire, les Cegeps, les universités, le problème linguistique, les constructions et immobilisations, le Haut-Commissariat pour la Jeunesse et le Sport, lequel a longtemps relevé du ministère. Mon chef de cabinet, Pierre Parent, efficace et discret, coordonnait l'ensemble, et l'attaché de presse, Serge Raymond, informé sur tout et de bon jugement me servait de conseiller politique. Les réunions étaient fréquentes et j'analysais avec eux les projets envisagés, les problèmes d'application et leurs impacts. Les dossiers en provenance des diverses directions étaient passés au crible, complétés si nécessaire et analysés en fonction des orientations politiques du gouvernement.

Une gestion efficace repose sur une information adéquate. Les problèmes sont devenus tellement compliqués dans une administration d'une certaine taille qu'il est difficile de recueillir les données nécessaires pour prendre les meilleures décisions. Les dossiers qui parviennent au ministre sont souvent insuffisants. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de la part des fonctionnaires, en général loyaux, mais parce qu'il y manque la dimension politique et, parfois, la dimension humaine. Les programmes mis au point dans les officines gouvernementales ne colent pas toujours à la réalité. Il convient donc de s'arranger pour pallier leurs carences. Il faut du doigt et de l'autorité car il ne suffit pas d'imposer une politique, encore faut-il faire en sorte qu'elle soit appliquée correctement. C'est d'autant plus aléatoire qu'elle s'éloigne des politiques antérieures, des idées reçues, ou des simples habitudes. J'en ai eu une démonstration avec la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Il s'agissait d'un vieux problème auquel j'ai eu à faire face très tôt. La réforme scolaire n'avait guère touché l'île de Montréal plus compliquée à réorganiser sur le plan des structures administratives que la province. Contrairement à ce qui se passait ailleurs, les commissaires d'écoles étaient nommés et non élus, la population scolaire variait suivant les commissions de 50 à plus de 100.000 élèves, ce qui entraînait des inégalités flagrantes au point de vue des

services et de la qualité de l'enseignement, l'absence de coordination amenait des coûts élevés et était source d'inefficacité. Sous-jacente, il y avait la question linguistique, le système comprenant un secteur anglophone et un secteur francophone, sans oublier les aspects confessionnels puisque les commissions scolaires étaient, de par la loi, soit protestantes soit catholiques. Jalouses de leur indépendance, elles voyaient d'un mauvais oeil l'intervention gouvernementale, étaient peu disposées à accepter des modifications de leur territoire ou à déléguer une partie de leurs responsabilités. S'ajoutait encore l'inquiétude des enseignants alimentée par leurs syndicats à propos de leurs postes ou d'un réaménagement d'envergure risquant de remettre en cause. Il était malaisé d'imaginer plus beau panier de crabes. Fallait-il créer des commis-

sions scolaires d'après la religion ou d'après la langue, combien convenait-il d'en prévoir, quels pouvoirs leur consentir, quelles seraient leurs relations avec le ministère, comment réaliser les fusions, les cessions de territoires, avec les inévitables problèmes humains, administratifs, financiers? Autant de questions et je ne parle pas des aspects constitutionnels qui donneront lieu à d'incroyables discussions et à des consultations de toutes sortes.

Rien d'étonnant donc si les deux essais de mise en ordre qui furent tentés se révélèrent infructueux. Le premier eut lieu avec Jean-Guy Cardinal, sous l'Union nationale, l'autre avec Guy Saint-Pierre, mon prédécesseur à l'Éducation. Le projet de l'Union nationale devint caduc avec les élections de 1970, celui du Parti libéral fut retiré à la suite de pressions considérables. L'un et l'autre créaient des commissions unifiées groupant catholiques et protestants, francophones et anglophones et rencontraient de très vives ré-

sistances de tous les côtés. Le PQ s'y était opposé violemment, se servant de ce prétexte pour mener son combat linguistique. Au cours des débats, le sous-ministre, Yves Martin, passait son temps dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Malgré ses sympathies péquistes, il déplorait l'opposition au projet. Il m'a confié plus tard qu'ils avaient approché ses amis pour tenter de les influencer. "Ils font une bêtise, ajouta-t-il, une bêtise." Ce fut, en effet, une faute de jugement de la part d'un parti qui, aveuglé par la passion, n'a pas compris son meilleur intérêt, mais peut-être une chance pour l'évolution de la situation scolaire à Montréal.

Personnellement, j'entretenais des doutes sur le principe de l'unification. Plutôt que d'imposer un modèle théorique, conçu au ministère et susceptible dans la pratique de provoquer des changements difficiles à évaluer, ma tendance naturelle me poussait à envisager une structure plus souple, capable d'aider le milieu à évoluer en lui permettant de définir lui-même ses propres orientations. Par conséquent, fort de cette conviction et instruit par les expériences précédentes, j'ai repris le problème à zéro de manière à repartir sur d'autres bases. J'ai découvert alors la difficulté de faire travailler un ministère dans un sens différent de celui qu'il a adopté. Il fallait entreprendre un véritable recyclage des esprits, aller à contre-courant. Les résistances s'exprimaient avec infini-

## philosophie

### Idéalisme et sociologie

par  
**CLAUDE LAGADEC**

Ernst Bloch, Sujet-objet, Éclaircissements sur Hegel, traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 1977, 498 pages, \$29.25.

Un "éclaircissement" sur Hegel est toujours très compliqué, forcément, et ce long commentaire sur le plus grand des idéalistes par un autre un peu moins grand n'y échappe pas.

La lecture de Hegel a fasciné beaucoup d'hommes, au point souvent d'en faire des dévots du maître, des envoiés qui ne savent plus parler que ce langage. Ernst Bloch est de ceux-là. L'auteur du Principe espérance et de L'esprit de l'utopie est un dialecticien hors pair sur qui l'envoûtement a "pris". Il connaît le caractère clos du "panlogisme" de Hegel; il rend souvent hommage à Marx, Engels et Lénine grands lecteurs de Hegel d'avoir échappé à l'idéalisme absolu et d'avoir su en dégager la méthode dialectique... et il demeure hégélien.

Ce commentaire se compare favorablement aux grands textes classiques de Kojève, Hyppolite et Lénine. La langue du traducteur Maurice de Gandillac est admirable. En résumé: texte attachant et terriblement abstrait, c'est la formule de l'idéalisme. Lecteurs pressés s'abstenir.

Sociologie et sociétés, vol. 9 no. 2, octobre 1977, Psychologie, sociologie, intervention. Montréal, les Presses de l'université de Montréal, 193 pages, \$6.00 le numéro.

Marx nous ayant montré que tout est politique et Freud nous ayant montré que tout est sexuel-émotif, il nous reste à comprendre ces deux approches l'une par l'autre. Nous en sommes très loin.

Depuis environ 15 ans, le Québec connaît la multiplication des interventions de psychosociologues. L'influence principale vient de la côte ouest américaine. T-groupe, bio-énergétique, croissance personnelle, analyse transactionnelle, les formes d'intervention du psychologue auprès de petits groupes sont très variées, dans les écoles, les entreprises industrielles et divers sous-groupes.

Le dernier numéro de la revue Sociologie et sociétés est consacré à ce thème, et tente de faire un bilan provisoire sur toute cette activité.

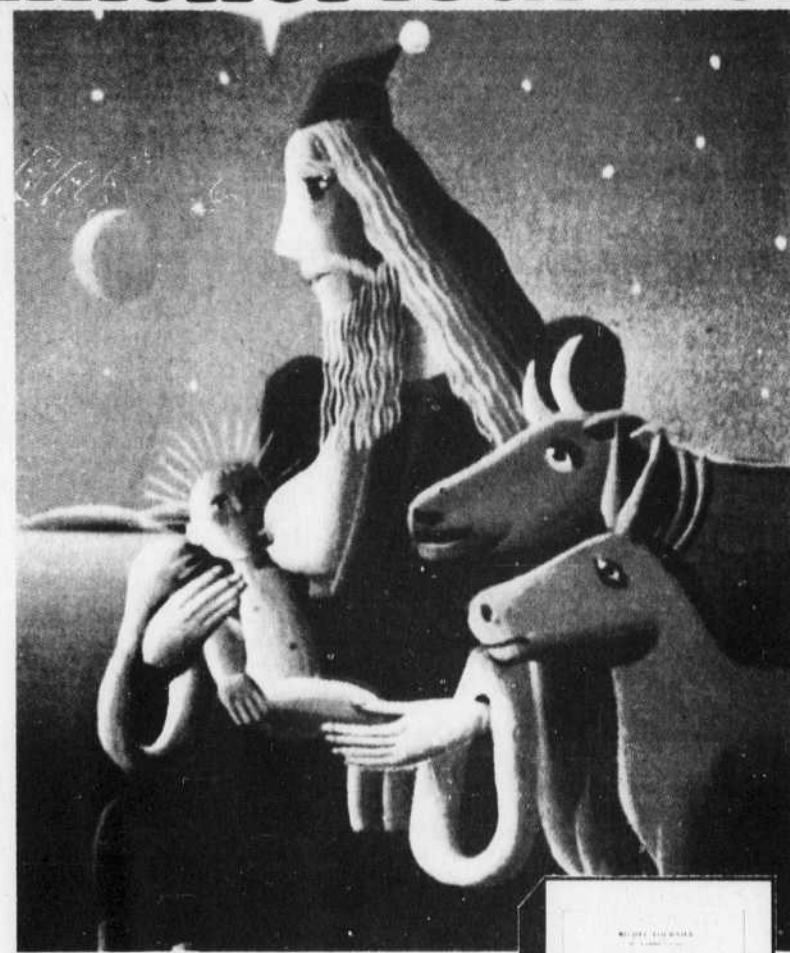


sions scolaires d'après la religion ou d'après la langue, combien convenait-il d'en prévoir, quels pouvoirs leur consentir, quelles seraient leurs relations avec le ministère, comment réaliser les fusions, les cessions de territoires, avec les inévitables problèmes humains, administratifs, financiers? Autant de questions et je ne parle pas des aspects constitutionnels qui donneront lieu à d'incroyables discussions et à des consultations de toutes sortes.

Rien d'étonnant donc si les deux essais de mise en ordre qui furent tentés se révélèrent infructueux. Le premier eut lieu avec Jean-Guy Cardinal, sous l'Union nationale, l'autre avec Guy Saint-Pierre, mon prédécesseur à l'Éducation. Le projet de l'Union nationale devint caduc avec les élections de 1970, celui du Parti libéral fut retiré à la suite de pressions considérables. L'un et l'autre créaient des commissions unifiées groupant catholiques et protestants, francophones et anglophones et rencontraient de très vives ré-

Si je n'ai pas imposé d'orientations au départ, j'ai imposé une méthode de travail en créant deux groupes d'étude: l'un interne au ministère pour définir un nouveau pro-

## michel tournier



### il faut lire ...

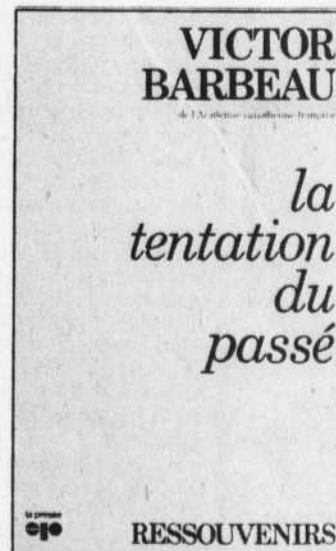
Comment le Père Noël donnerait-il le sein à l'Enfant Jésus? L'Ogre du Petit Poucet était-il un hippie? Un nain peut-il devenir un surhomme? A ces questions — et à bien d'autres plus graves et plus folles encore — Tournier répond par des histoires drôles, navrantes, exaltantes et toujours exemplaires.

Michel TOURNIER  
LE COQ DE BRUYERE \$14.95

LE COQ DE BRUYERE

Gallimard

## Le récit d'une époque



### La tentation du passé

par Victor Barbeau

de l'Académie canadienne-française

Un homme se penche sur son passé, écoute et se souvient. Montréal au début de ce siècle, ses bruits, sa vie quotidienne et, surtout, ses activités culturelles.

Ce sont là des pages très vivantes, indispensables à qui veut savoir ce que fut la vie culturelle du Québec durant le premier tiers du 20e siècle. — Gilles Marcotte, LE DEVOIR

Les Éditions  
La Presse

184 pages  
\$6.50  
En vente partout

Léon-H. Bélanger  
Les Ouimetoscopes  
Léo-Ernest Ouimet et  
les débuts du cinéma québécois



vlb éditeur

## Chez vlb éditeur

Un livre qui comble notre méconnaissance des débuts du cinéma québécois.

Léo-Ernest Ouimet est considéré comme le pionnier du cinéma québécois. Il a été notre premier cinéaste, notre premier producteur et notre premier distributeur de films. Mais il est surtout célèbre pour son fameux Ouimetoscope qui, inauguré en 1906, fut la plus grande salle de cinéma du monde et la première à utiliser l'air climatisé. Ce qui fut suffisant pour que l'Église s'en mêlât, au nom d'une morale qui voulait que les cinémas ferment le dimanche. Ouimet, au centre de cette lutte, fut ruiné et se réfugia à Hollywood. Il y connut Harold Lloyd dont il fut l'un des promoteurs tandis qu'Édouard Auger, son collaborateur, lançait vraiment Charlie Chaplin. Une biographie fascinante illustrée par plus de cent photographies de l'époque.

Un livre de 250 pages — \$9.95

### BON DE COMMANDE

Faites-moi parvenir  exemplaire(s) des Ouimetoscopes.  
Voici  mon chèque  mon mandat postal au montant de \$ .....  
NOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL: .....  
Postez votre envoi à: VLB ÉDITEUR, 5860 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6.

# Avec ou sans tête: le corps

par  
CHRISTIAN ALLÈGRE

Qu'on appelle ça le traumatisme de la naissance ou l'horreur de la phylogenèse, il faut être né, sans quoi nous ne serions pas ici pour en parler. En pure perte d'ailleurs, puisque nous ne saurons rien de vraiment décisif que dans la "fêlure", dans l'insouciance, le rire, la catastrophe et la danse.

En feuilletant "L'expressivité du corps" de Michel Bernard (1), je me disais qu'on ignorait tout ce qu'on devait, dans le discours général contemporain, à la phénoménologie et peut-être surtout à Merleau-Ponty. Toutes les idées sur l'expression corporelle, l'expérience du corps, par exemple, ont leur base théorique dans "La phénoménologie de la perception". Mais en lisant le dernier né de la collection "Écrivains de toujours" (2) aux Éditions du Seuil, consacré à Georges Bataille, je me suis dit que la dette était encore plus occultée concernant Bataille. Et pour cause. Bataille, pour pa-

raphraser Ph. Sollers, en a fait voir de toutes les couleurs à la philosophie. Il disait (à Sartre, notamment): "Je ne suis pas un philosophe, mais un saint, et peut-être un fou". Sollers, pour des contenus différents, lui assigne la même fonction historique qu'à Artaud. De fait, toute notre époque est travaillée par Bataille, comme par Artaud. Tout ce qui se pense aujourd'hui de la sexualité, du savoir, de la famille, de la parole, ou de l'écriture, de la représentation, de la folie, leur doit quelque chose.

La philosophie n'aime pas Bataille. La philosophie n'aime jamais les mystiques. Pourtant, comme c'est étrange, tout au fond, ce qui animait Bataille, anime tout mâle (français surtout): risquer sa perte et tenter sa souveraineté; ce qui est le cœur de toute démarche mystique, mis en des termes de mousetraire empanaché. La philosophie en voudra toujours à la mystique de brûler les étapes, ou plutôt le tempérament phi-

losophe en voudra toujours un tempérament mystique de sauter par-dessus la question éternelle du "Sujet".

Bien entendu, je ne me lancerai pas dans l'explicitation des a-théories de Bataille. J'aurais dès demain quinze professeurs d'université me brandissant leurs thèses... et ils auraient raison, dans leur expérience à eux. C'est cela, l'effet Bataille: il dérange notre conscience en son centre. D'ailleurs c'est à peine si on peut énoncer Bataille sans le trahir. Tout de même le maître-mot a été écrit: l'expérience. Cette position, chez Bataille, de l'expérience comme valeur et autorité (et qui est encore au centre du discours contemporain), nous a valu un des livres les plus importants de la première moitié du siècle, un tout petit livre d'ailleurs, intitulé "L'expérience intérieure", qui vient d'être réédité en format de poche chez Gallimard (3), où est codée une large partie de notre expérience psychique et

psychologique et intellectuelle contemporaine: le refus du maître, de la servitude dogmatique, la contestation et la critique de la religiosité enterrée sous la conception de la science (le savoir n'est ni la fin ni l'origine de l'expérience intérieure), la critique d'une certaine attitude expérimentale (les attitudes esthétiques par ex.), et d'autre part le principe d'une méthode et le principe d'une communauté.

Bien sûr, on s'est toujours méfié des idées de Bataille, puisqu'il semble être l'un des rares de sa génération à avoir fait l'expérience des limites, puisque son système économique est fondé sur l'excès, la dépense (comme sa mystique aussi, ou plutôt son "athéologie"), puisque sa théorie de la communication en est une de la déchirure... Sait-on que l'expérience intérieure de Bataille, c'est, comme chez Jean-de-la-Croix, Thérèse d'Avila, Eckhart (mais non comme eux un patient tissage) la danse du "Su-

jet comme non-savoir, donc dissous" devant "l'Objet comme inconnu, également dissous" et que c'est dans cette danse où "l'âme ne veut plus être maîtresse d'elle-même, ni de quoi que ce soit" (Thérèse) que rayonne, selon Bataille, la souveraineté acéphale. La différence, c'est que, pour Bataille, cette nuit dont parlent tous les mystiques est indépassable. Mais ce n'est pas cela qui l'a amené à poser l'excès, la dépense, en méthode. Vivre l'excès, c'est paradoxalement désirer jusqu'au renoncement. Non pas la purification, le dépouillement, l'ascèse, mais la "suprême insouciance", l'insouciance de qui ne veut rien garder, rien conserver, rien sauver. Ne nous hâtons pas de juger cet excès, il peut faire surgir en nous l'excellence.

"Il est fou de vouloir éviter l'horreur de la perte..." écrit Bataille. Je me demande ce qu'en pensent les écologistes-conservationnistes? Les idées de Bataille ont germé dans de

nombreux terrains; la sémiologie française exhale ce parfum de chair, de "charnier", pour reprendre l'expression d'un des plus hauts témoins de Bataille aujourd'hui: Jean Baudrillard, l'auteur de "L'échange symbolique et la mort". Baudrillard, c'est Bataille et McLuhan jouant avec Marx et Freud sur le terrain de la sémiologie.

Trois superbes chiens noirs font irruption sur ma pelouse. Toute cette énergie. Toute cette mécanique de muscles patiemment élaborée. Je lance un morceau de bois. Des trois le mâle attrape le morceau et s'ensuit une course folle, une danse des trois chiens entièrement gratuite et sauvage et belle. A qui aura le morceau de bois. Les humains jouent à ça aussi parfois. Mais pourquoi? Pourquoi cette dépense d'énergie? "en pure perte", aurait dit Bataille. Par sens du sacrifice?

Respect et admiration nous viennent devant l'œuvre co-

lossale de Michel Bernard, *L'expressivité du corps* (1). Avec cette brigue de 420 pages et son livre précédent *Le corps* (1), Michel Bernard nous donne tout l'ensemble du discours historique et contemporain sur le corps et son pouvoir expressif. C'est une revue générale grandiose, intelligente, et généreuse de tout ce qui s'est dit autour du phénomène "corps", autour de la notion de "corps", depuis les Romantiques Allemands jusqu'aux plus inouis tracés de la sémiologie moderne, rédigé avec quelques tics de langage, mais avec un rigueur, un soin, une "dépense" de détails et d'explications aussi exemplaire qu'émerveillante.

Mais ce que Michel Bernard a en tête, ce n'est pas seulement une mise au point théorique, c'est aussi une "déconstruction" idéologique; il appelle à une subversion des rapports du corps et du langage dont l'expressionnisme est le produit, pour aboutir à une transformation inévitable du système éducatif responsable de cette production et du modèle théorique qui en est l'instrument ou le mécanisme.

L'une des données du livre qui devrait séduire autant les sémiologues que les psychologues et les psychanalyses — peut-être ceux-ci surtout — c'est le sous-titre du livre: recherches sur les fondements de la théatralité. Le livre est divisé en deux parties. La première fait l'historique du concept d'expressivité et sa critique contemporaine (Barthes, Deleuze-Guattari, Lyotard, Foucault, Kristeva, Baudrillard, Derrida etc.). La deuxième étudie les rapports entre expressivité corporelle et langage. On y rencontre tous les noms: de Grotowski jusqu'à la pratique zen, la bioénergie de Lowen, via Reich, et la Gestaltthérapie de Perls. Le chapitre 5 sur la voix "lieux équivoques et structure cruciale" a un effet magique sur le lecteur. On y apprend que la voix est la "brisure" qui rend possible tout autant la déconstruction que la

construction du langage, qu'elle s'inscrit dans le processus énergétique total de l'Action cosmique, et qu'elle est d'essence libidinale...

Cet ouvrage est une mine on l'aura deviné. L'auteur, avec la rigueur sans laquelle il n'aurait pu écrire ce livre, critique les différentes thèses exposées, mais pour le lecteur ce qui compte encore plus que la valeur scientifique, c'est le kaïdoscope des idées sur le corps et la voix, une source ininterrompue de fascination, et de néguentropie dans sa tête.

Michel Bernard dirige, chez l'éditeur Jean-Pierre Delarge, la collection "corps & culture" où ses deux livres sont parus, et qui en compte plusieurs autres, dont surtout peut-être "Le corps enseigné" de Daniel Denis et tout récemment "Le corps re-ressé", de Georges Vizarello deux études de très haut niveau sur les pratiques corporelles et les processus idéologiques qui les gouvernent. Le but de la collection se résume ainsi: "si vraiment le corps est le symbole dont use une société pour parler de ses fantasmes, une telle collection permettra de les dévoiler, d'en saisir le sens et du même coup de dénoncer l'exploitation mystificatrice actuelle du thème corporel".

Louable projet. Les livres de la collection devraient être entre les mains des éducateurs. Ils seront en tout cas entre les mains des gens qui ont le temps, l'argent de lire, ou dont c'est le métier.

— par —  
ALBERT LÉONARD

**Deux siècles chez Lucifer** sont un grand livre écrit par un grand écrivain. Pascal est passé par là. Tant pis pour les esprits qui ont la vocation de tromper ceux qui ne peuvent pas savoir. La flèche a atteint le centre de la cible et la foudre a touché l'orgueil luciférien.

(1) Maurice CLAVEL, *Deux siècles chez Lucifer*, Paris, Seuil, 1978.

(2) Pour mesurer la haine que Clavel engendre, on lira sous le titre *Monsieur L'Ascenseur, bonjour!* un article haineux de Jean-Edern Hallier, P.D.G. dans le *Figaro* du 6 janvier 1978. Insinuer que Clavel se ravitaillait chez Fauchon, c'est, pour un snob méprisable, la pire des bassesses et un argument totalement vain. Cet article juge l'homme qui l'a écrit.

# Savoir, pouvoir ou croire ?

La puissance, c'est la prise du pouvoir sur autrui, la liberté, c'est la prise du pouvoir sur soi-même.  
(Denis de Rougemont)

L'œuvre de Maurice Clavel, depuis 1968, est devenue un combat décisif pour sauver l'homme que tour à tour la philosophie, puis les sciences humaines ont réduit, soit à une angoisse insoutenable, soit à un conglomérat de forces non contrôlables: désirs, phantasmes, pulsions, chimères, haines sadiques, révoltes sans issue, goût pathologique de la séduction.

Paradoxalement, toute philosophie théorique de la liberté engendre presque automatiquement son contraire, et les hommes de se laisser manipuler par les professionnels de la tromperie. Clavel rapporte — c'est fou ce qu'il sait et comme il place au bon endroit — ses flèches contre ceux qui nous aliènent par des traités d'une cohérence apparemment indestructible — ce mot de Proudhon à propos des énormités de la pensée de Marx: "Votre pensée, Marx,

me fait peur pour la liberté des heures". Proudhon a exprimé là le jugement définitif et au bon moment, humiliant déjà le pire. Et le pire, nous savons maintenant d'expérience que c'est l'esclavage qu'on fait passer pour la liberté. Depuis deux cents ans, un savant travail de sappe a été effectué avec Fichte, Hegel, Nietzsche, travail de sappe qui ne laisse plus aucune place ni à Dieu, ni à l'homme et somme le glas de la liberté, car ce qu'on ose encore appeler aujourd'hui liberté n'est qu'un résidu de plus en plus faible, réduit à presque rien. C'est la fascination de la servitude, même dans nos démocraties occidentales qui se font passer pour des paradis de liberté. La capacité d'abêtissement de l'homme est incalculable.

Le cri de Nietzsche se vérifie mais son surhomme n'est qu'un vil technocrate qui nous écrase avec ses ordinateurs. Il

nie le sujet et les droits de la conscience individuelle devenus incapables de contrer les totalitarismes fondés sur les systèmes figés, rigides, d'une monotonie insupportable. Depuis trois ans, *grosso modo*, les nouveaux philosophes, J.M. Benoist, B.H. Lévy, André Glucksmann, Guy Lardreau et Christian Jambet, Christian Delacampagne, Michel Le Bris ont cru bon, une fois pour toutes, de vider le problème du savoir qui devait engendrer fatalement le pouvoir, tombeau de la liberté des hommes. On n'a jamais tant parlé de la liberté qu'à une époque où elle agonise. Il est incontestable que ce sont les Maîtres Penseurs de Glucksmann qui ont apporté la meilleure synthèse sur les métaphysiques oppressives, fondatrices de l'État tout puissant, des pouvoirs de la Raison qui engendrent automatiquement la domination. Celui qui croit qu'il détient seul la vérité globale glisse fatalement vers le totalitarisme.

Dans *Deux siècles chez Lucifer* (1) de Maurice Clavel, considéré comme "l'oncle" des nouveaux philosophes, le projet n'est pas uniquement d'appuyer l'action menée par Glucksmann contre les Maîtres Penseurs mais d'entamer le dialogue avec son cadet pour déceler davantage les causes de l'orgueil démoniaque issu des théories de l'État. Kant avait au moins compris que toute métaphysique était impossible. Pour Glucksmann le problème se résume à mettre en évidence aveuglante que Hegel chasse Fichte, Marx chasse Hegel. Quant à Nietzsche, il chasse tous ceux qui le précèdent ou le suivent. Clavel résume en quelques formules féroces l'essence même des totalitarismes qui vont culminer chez l'Antéchrist qui a annoncé la mort de Dieu et, ce faisant, engendrer la mort de l'homme. Voyez Lévy-Strauss, Foucault et le cuisinier Lacan. Voici résumée la quintessence des systèmes successifs par un Clavel brillant et incisif. Fichte: la réalisation de l'humanité comme espèce ontologique; Hegel: l'État universel de Raison et de liberté; Marx: prolétaires se réincorporant machines et terres dans les ruisseaux d'abondance, chanteurs le samedi et peintres le dimanche; Nietzsche: surhommes éclops par myrïades dionysiaques en chorégies spontanées.

Si Clavel s'adresse à son ami Glucksmann en une suite de lettres constituées en cha-

pitres coupés d'interludes, c'est pour lui reprocher sur un ton amène que celui-ci se limite trop aux théories de l'État et du savoir débouchant sur le pouvoir, négligeant du même coup le sens démoniaque de l'entreprise. Évidemment, Glucksmann n'est pas chrétien et ne s'occupe pas du Prince des Ténébres. L'État, pour Clavel, ne serait-il pas par essence luciférien? Lucifer, comme son nom l'indique, est le porteur de lumière. La question posée à Glucksmann est celle d'un chrétien intégral, en un mot d'un croyant qui, comme Kant, a placé la foi plus haut que la métaphysique.

Clavel déplore le drame d'une métaphysique globale comme Glucksmann, mais il va beaucoup plus loin. Il essaie avec passion de démontrer que le problème réel est celui de Dieu et de la transcendance, que le dilemme est d'une part ou "Penser la vie" en misant sur le vrai (?) qui devient le tout (et cela donne Marchais!) ou, d'autre part, s'unir à celui qui a dit: "Je suis la vérité et la vie", et cela donne soeur Thérèse et combien d'autres chrétiens qui souffrent de toutes nos démissions mais qui gardent au fond de leur être cette foi qui peut déplacer les montagnes. C'est donc l'un ou l'autre. S'asservir ou se libérer une fois pour toutes sous la lumière des Béatitudes. "L'Esprit, plus il est pur, plus il devient ou se révèle la Bête, qu'il est. C'est l'unité de toutes les figures du diable". Le vrai problème — et cela se vérifie tous les jours en cette période pré-électorale en France — c'est que si l'homme est mort, que peuvent signifier les litanies et les mots creux comme "changer la vie", les "Droits de l'homme", le respect des minorités, des humiliés, des offensés, des travailleurs, l'émancipation de la femme etc... C'est Nietzsche qui a été le plus cohérent en se prenant lui-même pour Dieu et en fondant son système sur la notion du surhomme, seul digne de vivre. Cela l'a rendu fou. Il y avait de quoi.

Il faut souligner que c'est seulement depuis Michel Foucault qu'on a entrepris l'étude systématique des épistémés et qu'il n'y a que depuis deux siècles que la nécessité des systèmes universels s'est imposée. La Révolution française a été l'élément catalyseur de la pensée allemande et son lamentable échec a engendré l'orgueil prussien et la prolifération des métaphysi-

**L'HEXAGONE**  
C.P. 337, Succ. N., Montréal H2X 3M4

---

**LUCIEN FRANCOEUR LES NEONS LAS**  
112 p. poésie \$5.00

---

**mon refuge est un volcan**  
gilbert langevin  
96 p. poésie \$5.00

---

En vente dans toutes les librairies ou par La Librairie Postale  
947, rue Duluth est / M11/H2L 1B7

M

Pour concourir  
au Prix Jean Béraud — Molson d'un montant de \$2,000.00 offert par la Brasserie Molson, demandez les règlements au Cercle du Livre de France, 8955 Saint-Laurent, Montréal, P.Q. — H2N 1M6 (Tél.: 384-4131)

LE

aux ÉDITIONS **FIDES**

<p><b>DICTIONNAIRE DES OEUVRES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC</b></p> <p>Sous la direction de Maurice Lemire, professeur à l'Université Laval.</p> <p><b>Tome premier</b></p> <p>Des origines à 1900 avec la collaboration de Jacques Blais, Nive Voisine et Jean Du Berger, professeurs à l'Université Laval.</p> <p>625 articles 255 biographies 107 collaborations</p> <p>Un fort volume de 998 pages, relié. \$30.00</p>	<p><b>LE THÉÂTRE CANADIEN-FRANÇAIS</b></p> <p>Évolution - Témoignages - Bibliographie</p> <p>Tome V des "Archives des Lettres canadiennes" Publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.</p> <p>Comité de rédaction: Paul Wyczynski, Bernard Julien, Héïene Beauchamp-Rank.</p> <p>1008 pages - broché \$25.00 numéroté, relié, sous-boîtier \$50.00 54 photographies d'auteurs</p>	<p><b>DICTIONNAIRE PRATIQUE DES AUTEURS QUÉBÉCOIS</b></p> <p>par Réginald Hamel - John Hare - Paul Wyczynski</p> <p>Cet ouvrage constitue une source de références sur quelque six cents auteurs de langue française au Québec et dans les autres provinces du Canada. Il se veut un guide sûr, un compagnon de route des étudiants, des professeurs et des chercheurs.</p> <p>725 pages - 162 photos Volume relié \$15.00</p>
---	---	--

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE **FIDES**

235 est, boul. Dorchester  
Montréal, H2X 1N9  
Tél.: 861-9621

aux ÉDITIONS **FIDES**

**PRÉCIS de la MÉTHODE SYMPTO-THERMIQUE**

Version française de "Planning Your Family the S-T Way" par F. Kavanagh-Jazrawy et M. Pharand-Lapointe, m.d. Traduction et adaptation de Cecile Plante-Chartron, m.a. Supervision du contenu scientifique par Suzanne Parenteau-Carreau, m.d.

AVIS à tous ceux qui veulent s'informer sur une méthode naturelle de régulation des naissances, à tous les couples curieux de connaître leur fertilité propre, à toutes les filles désireuses de connaître leur cycle menstruel.

Edition Serena, diffusion exclusive FIDES  
56 pages - 15cm. x 21.5cm. \$2.50

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE **FIDES**

235 est, boul. Dorchester  
Montréal, H2X 1N9  
Tél.: 861-9621

# Culture populaire et élitiste

par  
YVAN LAMONDE

Une nuit en 1502. "Paysans et citadins vivent, évidemment, au rythme des saisons et se calfeutrent chez eux la nuit. Lorsque l'obscurité s'abat sur le village, l'espace dominé par l'homme se réduit aux étroits halos de lumière qui éclairent la pièce principale de chaque habitation". Dehors la lune et les étoiles, très rarement un bûcher cérémonial de quelque fête. Dans les villes à l'intérieur des remparts, des torches aux murs de pierre ou à la main de quelque gendarme ou milicien. Contre ce monde d'insécurité (faim, froid, maladies, pestes) et de peurs réelles et imaginaires l'homme en quête de sécurité la trouve un peu dans la famille proche et éloignée, dans la communauté villageoise ou urbaine immédiate. Il la trouve encore, en ce temps cyclique des saisons et des fêtes du calendrier religieux dans toutes formes d'exorcisme gestuel ou oral. Entre le berceau et la tombe sa vie quotidienne est celle représentée par Bosch et Brueghel. Sa culture est orale, gestuelle, matérielle, différemment de la culture intellectuelle qui s'établit à la cour et dans les élites citadines.

En décrivant le déclin et les modes de déclin de cette culture populaire des régions et des "pays" de France au profit d'une culture installée progressivement par une centralisation politique et religieuse ou l'Etat et l'Eglise agissent comme régulateurs, "l'essai" (1) de Robert Muchembled n'est pas original de part en part. Il s'inscrit dans le mouvement d'une histoire de la culture populaire qui après le folkloriste van Gennep et les historiens Crubellier, Burguière et Agulhon, en France, emprunte de plus en plus à l'ethnographie. Cet "essai" est aussi une brochette des études toutes récentes faites sur la société française du 15e au 18e siècle, auxquelles M. Muchembled a ajouté des cas et exemples tirés de sources provenant surtout du Nord de la France.

Par ailleurs, Canadiens et Québécois familiers de McLuhan y trouveront une passion-

nante description de ce "langage intermédiaire" de la littérature et de l'imagerie populaires qui tout en jetant un pont entre la culture savante et la culture populaire y fait passer les modèles idéologiques dominants, que ce soit les éléments religieux ou politiques de la fameuse Bibliothèque bleue de Troyes ou d'estampes colportées. Le visuel, l'imagerie prolongeant parmi ces classes analphabètes "l'observation que chacun pouvait faire des scènes gravées sur les chapiteaux et sur les tympans des églises"; par l'image majoritairement religieuse, "le sacré pénétrait insidieusement partout: la boutique, la chambre à coucher, la maison...". Le sonore de la prédication dominicale renforçait ce visuel. En ce sens M. Muchembled fait voir l'intérêt d'une histoire de la culture qui mise sur les formes d'expression, sur les médias. Ce faisant l'historien pointe du doigt les origines de notre culture de masse définie par des médias, par "l'odieux visuel".

Le lecteur québécois trouvera tout aussi attrayante cette idée essentielle de "l'essai" selon laquelle les cultures populaires s'affaiblissent dans un contexte "de centralisme culturel et politique". Au-delà de la question des conseils régionaux de la culture au Québec, de celle du fédéralisme canadien centralisateur depuis la guerre, la vérité d'une telle assertion trouve sa confirmation dans ce déclin de cultures "nationales" au profit d'un centralisme culturel rendu possible par une technologie avancée, celle possédée par ceux que M. Schiller appelle les "mind managers", les gérants de l'imaginaire et de l'information.

L'étude (2) du Québécois (de la ville de Québec) J.-G. Daigle sur Grenoble documente en quelque sorte l'affirmation de Muchembled au sujet de ces élites qui ont contribué à réprimer la culture populaire. Mais déjà les nuances s'imposent dans cette analyse de la culture bourgeoise non pas parisienne mais provin-

cial et grenobloise qui marque certes ses distances avec les journaliers et artisans en s'intéressant par ailleurs au "folklore" local.

M. Daigle aussi mise sur une analyse historique behavioriste de la culture qui passe par l'expression et ses modes, par les médias. L'ouvrage — on a aussi l'impression qu'il s'agit de la ville de Québec au 19e siècle — tient son originalité de ce privilège accordé aux réseaux de communication culturelle dont dispose l'élite. Les chapitres s'intitulent: les "organes de l'information" (journaux, transports), les "canaux de l'affectivité", ceux qui privilégient l'oeil (musée, expositions,

photographie, peinture), l'oreille (musique) ou les deux (théâtre), "les artères de la connaissance" (école, l'imprimé), les "filiales de l'invention" (académies, sociétés). M. Daigle le répète à satiété, pour le 19e siècle, les médias ne sont pas neutres; en tout cas tous ne disposent pas au moins de l'accès aux mêmes médias.

(1) R. Muchembled, Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe - XVIIIe siècles). Essai. Paris, Flammarion, 1978, 398 p.  
(2) Jean-Guy Daigle, La culture en page. Grenoble et son élite au milieu du 19e siècle, Ottawa-Grenoble, Editions de l'Université d'Ottawa-Presses universitaires de Grenoble, 1977, 186 p.

# Goûte à tout

par  
MARIE LAURIER

Suzanne Martel que ses nombreux amis reconnaissent comme étant un cordon bleu incomparable, allie la qualité des bons plats avec rapidité et efficacité.

Ses multiples activités comme écrivain, mère de famille, hôtesse et grande voyageuse devant l'Éternel l'ont amenée à calculer à la minute près son emploi du temps, sans jamais laisser soupçonner à quiconque que les plats qu'elle apprête l'ont été en "deux temps deux mouvements".

Son dernier-né dans la panoplie de ses livres de cuisine, après l'essentiel Marmittins rédigé en collaboration avec son fils, Alain, a un titre invitant: *Goûte à tout* (1). Il vient d'être lancé chez Fides et réunit des recettes faciles, économiques et vite faites "pour les cuisiniers paresseux, les gens pressés, les nouveaux mariés, les enfants, les étudiants, les célibataires", bref tout le monde ou presque.

Dans l'avant-propos de son ouvrage, Suzanne Martel nous dit: "Grâce à ces mini-recettes, un enfant surprendra ses parents avec des plats préparés pendant leur absence. Un célibataire recevra sa petite amie à dîner... et gagnera son cœur. Les jeunes mariés oseront inviter le patron... ou les belles-mères. La maman harassée "bricolera" en quelques minutes un festin-éclair."

Puis, avec la pointe d'humour que nous lui connaissons bien, elle ajoute: "Le secret, dans la vie comme dans la cuisine, est de ne pas se prendre au sérieux. On doit mettre le grain de sel de l'humour dans tout, même dans les desserts."

Aussi prévient-elle ses lecteurs que pour réussir les plats décrits dans son livre, ils doivent remplir cinq conditions "sinon le succès n'est pas garanti":

"Goûte à tout" est illustré par Cécile Gagnon et ressemble davantage à un livre de contes pour enfants qu'à un traditionnel livre de cuisine. Il plaira tout autant aux adultes cependant. Aux uns comme aux autres, Suzanne Martel prodigue ses conseils de professionnelle en la matière. Exemples: à la recette de Meringues ou petits fromages, elle avertit le jeune cordon-bleu "d'en cacher une toute de suite pour lui car on ne lui en laissera aucune". Le pouding moka minute n'a rien de bien sorcier à faire, si bien que l'auteur s'en excuse ainsi: "Il ne faut jamais révéler cette recette. Je prendrais tout mon mérite."

Quelle humilité!

(1) *Goûte à tout*, chez Fides, illustré par Cécile Gagnon

# Un premier roman

par  
ROBERT MELANÇON

C'est par un curieux paradoxe que *La Rétrospection* de Donald Alarie (Pierre Tisseyre, Cercle du Livre de France, 1977) se détache de la série des romans qui viennent d'être offerts en librairie. Voilà un petit livre qui semble bien, à la lecture aussi bien qu'au premier parcours, réunir presque tous les défauts possibles et qui tient maître tout son lecteur jusqu'à la dernière page. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il le tient en haleine ni qu'il l'emporte dans un mouvement irrésistible, ce qui serait excessif. Il le garde simplement jusqu'à la dernière page. Mais il y a dans cette chose en apparence si simple un accomplissement. Il faut bien reconnaître que la plus grande partie des romans qui se publient tombent des mains malgré la meilleure bonne volonté. Comment donc expliquer qu'un roman qui présente l'apparence de tant de défauts se lise malgré tout avec plaisir quand tant de romans techniquement mieux faits restent illisibles?

Le livre de Donald Alarie réunit toutes les caractéristiques du tout premier roman d'un nouvel écrivain. J'ignore évidemment si *La Rétrospection* est vraiment le tout premier roman de Donald Alarie ou s'il a été précédé par d'autres textes restés manuscrits dans les tiroirs de leur auteur. La question n'est pas là: il existe un genre "premier roman de jeune écrivain" dont la définition ne se limite pas à des hasards de publication et certains, comme Jean-Marie Poupart qui semble ne s'en être jamais remis, paraissent incapables d'écrire autre chose que des versions successives de ce "premier roman de jeune écrivain" par lequel ils ont dû commencer.

La principale caractéristique de ce genre me semble un rapport à la fois respectueux et frondeur à la bibliothèque. Le jeune premier des lettres a lu les classiques récents et il est à la fois intimidé par ses ali-

nés et désireux de prendre place à leurs côtés: comment s'installer légitimement aux côtés de Blaise Cendrars et Jacques Poulin, de Camus et Ferron, de Diderot, Barthes, Anne Hébert, Jorge Semprun, Robbe-Grillet et Proust (je cite au hasard quelques noms relevés dans le roman de Donald Alarie), et comment le faire sans paraître du même coup mégalomane? Il y aurait une psychanalyse à faire du rapport qu'entretient un jeune écrivain avec ses "pères" littéraires. Cette question n'est évidemment pas formulée clairement (crument) dans un premier roman, et précisément pour cette raison elle agit avec force, au point qu'on peut penser que la fonction de beaucoup de premiers livres est précisément de la résoudre.

Il en découle dans un "premier roman" des stratégies textuelles précises: allusions littéraires multipliées, effets de parodie, volontaires ou non, pastiches, distance de l'auteur par rapport à son texte dont il semble souvent se demander comment il sera lu, un certain brio virtuose destiné à prouver (et d'abord à se prouver à soi-même) qu'on possède toutes les aptitudes pour mériter la publication et le titre "officiel" d'écrivain.

Ces traits se retrouvent dans *La Rétrospection* de Donald Alarie. À titre d'exemple, j'ai relevé, sans prétendre être exhaustif, les noms d'une quarantaine d'écrivains, de Diderot à Réjean Ducharme, cités dans les 160 pages de ce roman. Donald Alarie est conscient du fait que ces allusions littéraires incessantes risquent de paraître excessives aux yeux de son lecteur et il tente, à deux reprises, de les justifier. Mais ces efforts paraissent si peu convaincants qu'ils ont plus pour effet de souligner ces citations que de les expliquer. Le héros-narrateur est assis sur un banc public

dant d'aujourd'hui celles qu'Alarie fait à Bachelard). Il s'en suit que le personnage du narrateur (un libraire) ne se démarque pas de la personne de l'auteur (qui a fait des études de lettres?) et que la fiction s'en trouve brouillée.

Comment expliquer alors qu'on soit pris par ce roman et qu'on finisse par croire au monologue de ce prétendu libraire en rupture (pour à peine 24 heures) de domicile conjugal après une violente querelle de ménage dont on sait par ailleurs peu de choses? C'est que sous la surface maladroitement littéraire à l'excès de ce roman, Donald Alarie fait entrevoir un univers authentique en quelques épisodes essentiels: une aventure d'enfance du narrateur avec un oncle fantasiste et peut-être homosexuel, une cure psychanalytique narrée avec ironie, les rapports du narrateur avec sa mère et dans une moindre mesure avec un père étonnamment absent (sous ce rapport, *La Rétrospection* reste malgré les apparences un roman québécois traditionnel), la rencontre d'un clochard qui, un peu à la manière du Mithridate des Contes de Ferron, évoque la liberté en même temps qu'il en est la parodie dérisoire.

On trouve là les fragments d'un univers que Donald Alarie pourrait explorer dans d'autres romans après s'être libéré dans ce premier livre d'un encombrant désir d'être reconnu comme écrivain. Dans *La Rétrospection*, un désir assez superficiel d'être auteur semble interférer avec une nécessité plus authentique d'écrire. C'est néanmoins cette nécessité qui compte et je suis prêt à parier sur l'avenir d'écrivain de Donald Alarie.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

EDITIONS COMPLEXE

ANDRÉ STOLL

ASTERIX

L'EPOPEE BURLESQUE DE LA FRANCE



ASTERIX L'EPOPEE BURLESQUE DE LA FRANCE

Qui supposerait dans Assurancetourix une contrefaçon "démocratique" de l'Ossian du bonapartisme: qui verrait dans le Devin, un sosie comique du Juif errant, ce bouc émissaire des légendes populaires?

A partir de cette esthétique du travestissement irrespectueux, l'auteur André STOLL, pointe des analogies frappantes prises dans la tradition française du rire subversif, des récits carnavalesques d'un Rabelais et d'un Scarron jusqu'au graphisme délirant des grands caricaturistes du XIXe siècle.

puf

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

en Librairie

P. Roy Wilson  
Préface de Jean Palardy  
**Les vieilles demeures du Québec**  
50 illustrations

éditions hurbtubise hmh

VIENT DE PARAITRE

PROVENDE

par Paul Beauprés  
238 pages — 18 cm  
24 illustrations  
couverture: 4 couleurs  
prix: \$7

chez votre libraire

ou aux ÉDITIONS PLEINS BORDS

455, Base-de-Roc,  
Joliette, J6E 5P3

LIBRAIRIE FAUBOURG-QUÉBEC CANADIANA

ACHAT & VENTE LIVRES USAGÉS  
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL  
TÉL.: 526-4115

Vieux Montréal

Appartements de luxe en condominium possédant le charme d'antan.

Des murs de briques antiques, des plafonds à poutres de douze pieds de haut, des foyers rustiques... Le Cours Le Royer est un complexe résidentiel qui marie l'héritage du passé au confort d'aujourd'hui. Vous y trouverez le chauffage électrique, la climatisation, des ascenseurs automatiques et éventuellement un jardin public et un stationnement souterrain dans ces édifices de pierre séculaire. Le tout dans un cadre de rues pavées. Les appartements comportent une, deux et trois chambres à coucher, sont tous différents, et commencent à \$48,000. Espaces commerciaux prestigieux disponibles au rez-de-chaussée.

Ouvert du lundi au vendredi, 10h00 à 17h00.  
Fins de semaine sur rendez-vous. 844-9341

Le Cours Le Royer  
60, rue de Brésolas, Vieux Montréal.

MIEUX VOUS SERVIR

DEUX LIBRAIRIES UN MÊME BUT

VENTE D'OUVERTURE

20% à 50% DE RÉDUCTION

LIBRAIRIE LE GOÉLAND  
Librairie Générale, Sciences Humaines, Cuisine, Nouveautés, Best Seller, etc.

LIBRAIRIE PUBLINATURE  
Vaste choix de livres sur la nature. Aussi microscope, loupes, trousse à dissection, matériel d'herbier, etc...

4900/4906 AVENUE VERDUN (Angle de la 4e avenue)  
Verdun 761-7567 / 761-7578

GRANDE NOUVEAUTÉ  
AUX ÉDITIONS SÉLECT



Une traduction du "Best Seller" aux Etats-Unis  
THE THORN BIRDS  
de Colleen McCullough  
**LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR**

Un livre de 536 pages, format 15 X 24 cm.

\$16.95

L'éditeur américain a donné une avance sur les droits d'auteur de \$1,900,000, pour publier ce grand roman en format poche aux États-Unis.

Il y a des livres-événements, des livres qui marquent une époque, qui rayonnent au-delà de toutes les frontières et combient de bonheur des millions de lecteurs et de lectrices. Ce fut le cas, avant-guerre, pour *Autant en emporte le vent*. C'est le cas, aujourd'hui, pour *Les oiseaux se cachent pour mourir*.

Un jour, obligatoirement, *Les oiseaux se cachent pour mourir* sera porté à l'écran. Cependant, le plus beau film sera toujours, celui que chacun de nous aura imaginé seul à seul, avec le livre. Car les heures passées en compagnie du pathétique roman d'amour de Colleen McCullough sont de celles que l'on ne peut oublier.

EN VENTE PARTOUT

ou commandez directement chez l'éditeur.

Presses Sélect Ltée, 1556 ouest, rue de Louvain, Montréal, Qué. H4N 1G6

Ci-joint le paiement de \$16.95 pour recevoir par retour du courrier, tous frais inclus, le livre: *Les oiseaux se cachent pour mourir*.

NOM: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code: .....

(pas de C.O.D.)

20-5-78-D

# Correspondance Mauriac-Blanche

A mes yeux, Jacques-Emile Blanche était déjà un peintre "littéraire", le peintre des grands écrivains français de la première moitié du 20e siècle. Quel lecteur un peu fervent de Gide, de Proust ou de Mauriac ne pourra retrouver dans son musée imaginaire tel portrait de Gide encore André Walter, tel autre où, devenu Ménalque, il apparaît aux côtés du fameux Athman, retrouver la silhouette très "prince 1900" de Marcel Proust, ou le visage du jeune François Mauriac? Parallèlement à son oeuvre de peintre, Blanche poursuivait une carrière proprement d'écrivain: mémoires, romans, oeuvre de critique d'art, surtout, dans les chroniques "L'Art et la vie", de la Revue de Paris, ou dans ses Arts plastiques. C'est, pourrait-on dire, un fragment de l'oeuvre littéraire du peintre Blanche que dans cette correspondance avec François Mauriac (1) nous présente M. Georges-Paul Collet, qui a également édité une

par  
LUC MEUNIER-MAILLOUX

correspondance André Gide — Jacques-Emile Blanche. L'intérêt d'une correspondance entre deux écrivains ou deux artistes est souvent qu'elle révèle certains détails très quotidiens de la composition de leur oeuvre. Habitues que nous sommes à voir un écrivain dans sa posture d'éternité, nous aimons qu'une correspondance nous en fasse connaître l'historicité journalière: nous aimerons connaître les difficultés techniques de la composition d'une oeuvre, il nous plaira de découvrir le milieu personnel ou familial, le climat politique dans lequel elle s'insère, nous profiterons de quelques échappées sur des contemporains, brusquement saisis sur le vif dans une pose qui ne les avantage guère. Sans être précisément une

mine de renseignements de ce genre, la correspondance Mauriac-Blanche, dont le côté "Blanche", par le nombre et la longueur des missives, excède le côté "Mauriac", où nous relevons de nombreuses lettres de Jeanne Mauriac, méritait d'être publiée, tant par les traits qu'elle nous livre sur la pensée et la psychologie des auteurs, que par sa valeur de document sur la vie culturelle et politique d'une époque.

Il faut dire que nous sommes bien servis par l'oeil et la main de peintre de Jacques-Emile Blanche, expert à croquer une scène, telle cet instant d'André Gide à Cuverville: "...au retour de la plage d'Étretat, l'auto des M. contourna le domaine du Bolcheviste, qu'ils surprisent sous la

hétéraie, vêtu d'un lourd complet pointu d'astrakan, l'air très vieux, fatigué, se disant malade". On le voit, les sympathies politiques du fils du Docteur Blanche, grand bourgeois d'Auteuil et seigneur de Normandie, s'écartaient vers la droite de celles d'un autre seigneur normand, avec lequel, pourtant, il demeurerait assez lié. Une autre attitude politique de Blanche, son antisémitisme certes bénin, apparaît dans une remarque sur l'incessante curiosité de Proust, ce "timoré misérite", sur sa façon de s'insinuer "d'une manière qui le couvrait, lui-même, de ridicule, ce que l'on appelait sa "bassesse juive". Le lecteur des lettres de Blanche sera peut-être irrité par un ton trop souvent récriminant. Incertain de sa valeur propre et de celle de son oeuvre, le peintre-écrivain semble constamment chercher quelque aspect à critiquer dans l'oeuvre de ses pairs: à Proust, il reproche son "mauvais goût esthét-

que", à Gide, sa préciosité; il ne paraît pas priser l'omission par Mauriac d'une correction infime qu'il lui avait suggérée pour Préséances, ce qui ne l'empêche pas de louer le talent de l'auteur. Ses rapports avec des contemporains, tels Jeanne Nühlfeld et François Le Grix, sont parfois empreints de rancune. Son alarmisme politique, aussi, qu'il s'agisse de la hantise du bolchevisme, la crainte de l'Amérique, la peur de l'Allemagne réarmée, les doléances contre la France ou l'Angleterre décadentes, alourdit maintes missives. Mais sans doute la suite de l'histoire suturelle lui donner raison: Blanche octogénaire, en pleine Occupation, désespérant des alliés anglo-saxons, confiné à sa propriété d'Offranville, près de Dieppe, s'écrie, au lendemain du fameux raid du 19 août 1942, quelques semaines avant sa mort: "Pour moi ce serait une belle fin que d'être tué par des balles anglaises!" Ce Blanche, pourtant, qui aimait tant l'Angleterre où il avait des amitiés et pour qui, rappelant Larbaud, Londres demeurait "l'endroit sur terre qui vous prenne par tous les côtés, tête et corps, et ne vous déçoive jamais".

Cette correspondance ne révèle aucun secret. Elle est avant tout un recueil de jugements littéraires et politiques présentés avec la chaleur d'une amitié qui fut une émulation créatrice — Mauriac n'écrivit-il pas ses premiers essais dramatiques en collaboration avec Blanche? — entre deux bourgeois cultivés, unis, malgré la différence d'âge, par la même curiosité de l'art et du monde, le même culte du perfectionnement.

(1) François Mauriac - Jacques-Emile Blanche, Correspondance (1916-1942), établie, présentée et annotée par Georges-Paul Collet. Paris, Grasset, 1976, 267 pages. Nous signalons aux lecteurs que M. Collet vient de fonder, à Montréal, une section nord-américaine des "Amis de François Mauriac". Les intéressés pourront s'adresser au professeur Collet, Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 3460 McTavish, Montréal H3A 1X9.

## S/F / Soudain, la catastrophe

Une centrale nucléaire explose! Un bâtiment est détruit, les ouvriers sont retenus de force, le maire serait impliqué. Dans le journal local, il y avait une photographie aérienne de la centrale. C'était un mauvais cliché qui semblait avoir été pris au petit jour: une flèche y désignait l'édifice qui était censé avoir explosé. Le lecteur conjecturerait seulement sur ce qui s'était passé, le journaliste n'en savait pas plus. Pas étonnant qu'on ait saisi tous les exemplaires du journal...

par  
MICHEL LEFÈVRE

rait encore sauver la situation mais, au cours de l'accident, il a été blessé et se trouve enfoui sous des débris radio-actifs. Ce thème donne certes un roman où science-fiction et suspense se disputent le premier rôle.

Mais ce qui est surtout remarquable... ce qui fait l'intérêt aujourd'hui du roman de Lester Del Rey... c'est qu'il a fort clairement posé, par chance ou par coup de génie, ou plus simplement à la suite d'une réflexion pénétrante, toute une part de la problématique actuelle du nucléaire civil.

toire de prospective appliquée de Paris, a, en s'entourant des conseils de spécialistes, rédigé le scénario social d'un accident de grande envergure, donnant de la sorte un pendant actualisé au roman de Del Rey et soulignant ainsi les rapports concrets qui peuvent s'établir entre les oeuvres de science-fiction et les scénarios familiaux aux spécialistes de la prospective; pour sa part, Gérard Klein s'efforce, dans un court essai sur "Les temps du nucléaire", d'accréditer l'idée qu'une telle industrie s'édifie à l'entrecroisement de temporalités distinctes d'ordinaire négligées ou occultées au pro-

fit d'une seule, la temporalité technicienne, et que cela déjà fait problème: enfin, Georges Morlat, probabiliste au Commissariat à l'énergie atomique et à la Direction des études et recherches de l'électricité de France, expose notamment des points de vue énergétiques et économiques, les raisons impérieuses qui conduisent au présent développement du programme électro-nucléaire français.

Comme le suggérait timidement Lester Del Rey il y a plus de trente ans, le nucléaire confronte pour la première fois dans des termes aussi nets nos sociétés et leurs responsables politiques à une énigme qu'elles et eux se sont toujours efforcés d'éluider: celle de l'avenir à long terme.

"Ne pas en décider, conclut Gérard Klein, c'est aussi choisir. Décider trop vite, ce n'est pas choisir".

Crise, une oeuvre remarquable par son aspect visionnaire de Lester Del Rey, qui curieusement n'avait jamais été traduite en français jusqu'à aujourd'hui, nous est enfin révélée par les Éditions Robert Laffont dans la collection Ailleurs et demain.

Le récit de Lester Del Rey prouve certes que, grâce à la science-fiction, il nous est possible d'anticiper sur la naissance et le développement de n'importe quelle situation avant que celle-ci ne nous ait, dans le meilleur des cas, reconstruits sous de nouvelles formes, ou, dans le pire des cas, entièrement détruits.

Ce n'est pas pour sa qualité proprement littéraire que cette nouvelle publiée en 1942 dans la revue Astounding Science-Fiction fait son apparition aujourd'hui sous forme de roman. Bien que l'action y soit habilement menée, l'intrigue en est assez sommaire et le style plutôt neutre. Dans son domaine, Lester Del Rey a déjà fait sensiblement mieux.

C'est surtout en raison de son sujet qui en fait un document d'actualité, trente-six ans après sa première publication. Écrit pendant la dernière guerre, en 1942, le sujet de Lester Del Rey reste en effet d'actualité à notre époque où les centrales et usines atomiques présentent le double risque d'explosion et de pollution atmosphérique.

Dans Crise (Nerves en américain), un accident survient; l'accident qui n'était que de la routine aux yeux de ceux qui travaillaient à la centrale pouvait apparaître à d'autres personnes comme la preuve irréfutable que tout ce qui a trait à l'énergie nucléaire était dangereux et que les centrales devaient être exilées le plus loin possible des centres urbains. La présence d'une commission d'enquête rend les hommes nerveux et favorise les accidents. La peur règne en ville. Un ingénieur, le plus brillant de l'usine, entreprend une réaction qui, mal dirigée peut conduire au déclenchement de l'Isotope R. Soudain, c'est la catastrophe. Une centrale nucléaire géante peut exploser, ce qui risque en passant de détruire la moitié des États-Unis. Un homme pour-

seulement une centrale, mais un accident dans cette centrale, résultant moins d'un défaut technique que de la convergence de circonstances dont des défaillances humaines: les hommes sont pressés, trop accoutumés au fonctionnement d'une usine déjà ancienne; ils sont pressés par les impératifs de la productivité et de la rentabilité; par-dessus le marché, ils sont las et rendus nerveux pour des raisons contingentes, et c'est cela qui contribue à déclencher l'accident. Le médecin d'entreprise dont Del Rey fait son personnage principal et, soit dit en passant, un bel exemple de héros anti-héroïque, appréhende dès le départ que les choses tournent mal. Et qui plus est, Del Rey pose en des termes tout à fait modernes le problème des réactions de l'environnement psychologique, social et même politique, de l'usine nucléaire.

Certains reprocheront sans doute à Lester Del Rey l'issue optimiste qu'il donne à cette crise, qui contraste avec la conclusion sempiternellement apocalyptique de plusieurs romans très récents construits sur le même scénario, et qui fait de lui, en dernière instance, un enthousiaste du nucléaire. "Ils auront tort, répond Gérard Klein, car le pire n'est pas toujours certain ni même probable, et parce que ce n'est pas dans la perspective simpliste et spectaculaire de l'apocalypse que se situent les vrais problèmes."

Gérard Klein, directeur de la collection Ailleurs et demain chez Laffont, aussi économiste, a voulu donner au roman de Lester Del Rey sa pleine dimension de document en lui adjoignant un "dossier", petit il est vrai, mais certes fort intéressant, sur le nucléaire industriel. Ce dossier est composé de trois éléments: André-Clement Découffé, directeur du Labora-

**MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ**  
**CARON LIBRAIRE**  
251 Ste-Catherine E.

**TOUS LES OUVRAGES DES**

- PUL** PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
- PUM** PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
- PQ** PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**VIENNENT DE PARAÎTRE**  
**FIDES**  
aux ÉDITIONS

**VICTOR BARBEAU**  
Hommages et tributs  
Cahiers de l'Académie canadienne-française - 15  
191 pages \$10.00

**CHARLES GUERIN**  
Roman de moeurs canadiennes  
par Pierre-J.-O. Chauveau  
présentation et annotation de Maurice Lemire  
Bibliographie d'Aurélien Boivin  
Chronologie de Luc Lacourcière  
Collection du Nénuphar  
392 pages \$10.00

**EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET A LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE**  
235 est, boul. Dorchester  
Montréal H2X 1N9  
Tel: 861-9621

**LIBRAIRIE DU SCORPION INC.**

Les **LIBRAIRIES** du **SCORPION**

**VOUS INVITENT À LA DERNIÈRE SEMAINE DE LEUR...**

**GRANDE VENTE ANNUELLE**  
"DU PRINTEMPS"  
DU SAMEDI 20 MAI AU SAMEDI 27 MAI

RABAIS DE **20% à 40% ET PLUS**  
ET DES BEST-SELLERS EN QUANTITÉS LIMITÉES

**HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER!**

**6 LIBRAIRIES SCORPION** pour mieux vous servir...

<b>LES GALERIES D'ANJOU</b> 8001 BOUL. DES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU	<b>MAIL CHAMPLAIN</b> 2150 BOUL. LAPINIÈRE BROSSARD	<b>LES TERRASSES</b> 705 OUEST STE-CATHERINE MONTRÉAL	<b>CENTRE LANGELIER</b> 7373 BOUL. LANGELIER ST-LÉONARD	<b>CENTRE DOMAINE</b> 3365 RUE GRANBY MONTRÉAL	<b>CENTRE LAVAL</b> 1600 BOUL. LE CORBUSIER CHOMÉDY LAVAL
---	---	---	---	--	--

**LAPOUGE UTOPIE ET CIVILISATIONS**  
Gilles Lapouge  
310 pages \$4.50

**Le corps sexionné**  
Jean-Thierry Maertens  
192 pages \$11.75

**LA MUTANTE**  
Cécil Saint-Laurent  
352 pages \$13.50

**martine vergne tentatives**  
réchappée d'asie...  
192 pages \$11.50

**LE MOUSSE**  
ou Comment conduire une croisière côtière  
Joseph Harand  
160 pages \$14.95

**PROFESSION PATRON**  
Jean-Pierre Anastassopoulos  
Jean-Paul Larçon  
232 pages \$14.50

**flammarion** L.T.E.

# Diane Dufresne

## Les hauts et les bas d'une chanteuse straight

par  
NATHALIE PETROWSKI



Diane Dufresne

(Photo Jacques Grenier)

Diane Dufresne habite à Outremont. Son appartement, refuge occidental d'Alibaba, est une boîte à surprises où s'accumulent les meubles et les vêtements d'une vie résorbée autour d'une seule chose: le show. Parmi ces cafoùillis d'objets, cet enchevêtrement chronologique de souvenirs, il est parfois difficile de parvenir jusqu'à Diane Dufresne, difficile de trouver la femme, la comédienne, le clown, le personnage multiple et énigmatique, difficile de comprendre ce qu'elle cherche à dire. De la même façon qu'un photographe peut la trouver insaisissable en photo, elle sera tout aussi insaisissable en paroles, accumulant détails contradictoires et sans liens apparents, distribuant ici et là quelques brèves phrases-clics qui permettront à celui qui est attentif de lire entre les lignes et de mettre un peu d'ordre dans le chaos; de faire le tri au sein de ce déversement torrentiel de rêves et d'irrationalités.

Assise par terre dans son salon brun et beige, les jambes croisées à l'indienne, la cravate et la petite veste qui la font tout à coup ressembler à une Annie Hall québécoise, Diane Dufresne passe le test de l'entrevue. Elle raconte la vie qu'elle mène depuis les derniers mois dans un long monologue erratique, qui trace son chemin malgré tout. Elle bouge sans arrêt, envoie ses cheveux en arrière, les renvoie par en avant, se sert énormément de ses mains pour parler quand elle ne se sert pas de son corps en entier. L'important à cet instant-ci reste pour elle de passer le message à travers le rouleau compresseur du magnétophone. L'écoûter parler est un travail laborieux à cause de la vitesse de son débit, à cause des différents détours qu'elle prend pour exprimer une même chose, à cause d'un langage parfois imprécis. Elle dira elle-même, qu'elle éprouve un certain malaise à utiliser la machine qui se nomme langage, sur une scène comme dans la vie. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de poursuivre le long discours qu'elle mène devant le magnétophone comme devant un miroir qu'elle regarde sans regarder. Une chose est certaine: celui ou celle qui est assis en face d'elle et qui l'écoûte parler a nettement l'impression qu'elle est là tout entière, qu'elle se livre sans pudeur et sans retenue. Ce n'est que plus tard, une fois l'entrevue terminée, lorsqu'il ne reste plus que le ruban magnétique comme témoin, que l'on découvre une autre voix, un autre personnage, quelqu'un d'essentiellement prudent dans ses confidences et qui le plus souvent joue "safe", regarde toujours à droite et à gauche avant de traverser. C'est précisément à cet instant-là qu'on se demande où elle veut en venir au juste. La question reste irrémédiablement sans réponse.

Il est dommage que les textes dans ce journal n'aient pas de voix, que les murs n'aient pas d'oreilles et que nous n'ayons été que deux à assister à l'entrevue de Diane Dufresne, car à cette heure-ci, magnétophone ou pas, je demeure convaincu qu'il faut absolument voir, vivre et entendre Diane Dufresne, qu'il ne faut surtout pas la lire, parce que la lecture à ce stade-ci est une activité trop unidimensionnelle et qu'elle ne permet de saisir qu'une infime partie de Dufresne. Comme la technologie de l'imprimerie n'en est pas encore à ce stade de développement, il faudra évidemment se contenter d'imaginer le ton et la couleur d'une drôle de conversation, une conversation à mi-chemin entre Paris et le Québec, à un point tournant dans la vie et le show de Dufresne, la conversation d'une dépaycée de 33 ans qui a encore, malgré tout ce qu'on peut dire d'elle, l'intelligence et la perspicacité de se poser quelques questions.

De retour de Paris, encore sous l'effet presque dévastateur d'un séjour dans la ville lumière et d'un triomphe à l'Olympia, Dufresne vient de réaliser un vieux rêve: "L'Olympia c'est peut-être l'aventure la plus mémorable de ma vie. On a beau dire l'Olympia c'est un vieux théâtre, y'en a des plus beaux, des plus neufs, mais la magie est incontestable et c'est peut-être aussi à cause de cette magie que c'est une salle très drôle. L'Olympia c'est une expérience marquante, qui te transforme; après ça, t'es jamais plus tout

à fait la même personne, c'est comme quand t'arrives à 30 ans. Je rêvais de chanter à l'Olympia depuis que j'étais petite fille, je ne croyais pas vraiment que ça pourrait arriver jusqu'au jour où le rêve s'est réalisé. C'est important pour moi même si je ne dois plus jamais y retourner. Aujourd'hui j'arrive dans ma ville, dans mon Québec, après une expérience qui n'a rien à avoir avec ce que je vis ici. Je suis donc un peu déphasée, je reviens et je trouve cela tout à coup très difficile de vivre chez moi. A Paris, il me semble que je pourrais chanter n'importe où, tandis qu'ici c'est pas pareil; il y a un certain degré de racisme qui agit sur le monde et les empêche de faire ce qu'ils veulent vraiment faire. Par exemple, si je chante sur les Plaines d'Abraham, là aussi on me dit que j'ai tort. Finalement, j'en suis rendue à un point où je ne sais plus trop ce que je devrais faire. Tout est trop politisé au Québec. Il me semble que j'ai suffisamment affiché mes convictions

pour être à l'abri de toutes ces chicanes politiques. J'ai porté une fleur de lys sur les seins parce que je voulais la porter le plus près possible de mon cœur. Il me semble que ce geste avait toute sa signification. Je suis Québécoise, je suis une Américaine-Française et je suis aussi quelqu'un qui aime chanter et monter sur une scène. C'est sur la scène que je retrouve mon équilibre, c'est sur la scène que j'expulse ma folie, sans cela ma tête éclate. Aujourd'hui j'ai enfin compris que je ne suis pas vraiment une chanteuse. Je suis quelqu'un qui a reçu un talent, une voix que je mets au service des gens, c'est tout, c'est juste ça! C'est ma job et elle n'est pas facile. Je ne suis pas une chanteuse dans la mesure où il y a une foule de filles qui ont des meilleures voix que la mienne, une meilleure technique. Ma voix c'est en fait un intermédiaire entre moi et le public; c'est avec ma voix que je montre aux gens où je suis rendue. Je ne cherche pas à montrer

quelque chose de beau quand ça n'existe pas, j'essaie simplement de donner la vérité même si elle est dure à prendre. Comme Janis, Judy Garland, quand on les écoute chanter, ce n'est pas leur voix qu'on écoute, c'est leur âme, on les écoute chanter la douleur. Moi aussi je veux chanter cette même douleur. Les belles, les gadgets dont je m'entoure c'est tout simplement pour enlever de ma pesanteur parce que je suis une fille plutôt heavy. Je provoque le monde non pas pour le simple plaisir de le provoquer mais pour que quelque chose arrive entre nous, pour qu'il y ait une étincelle. En fait, je me vois bien plus comme une artiste que comme une chanteuse.

Le contrat n'est pas nouveau dans la mesure où il a toujours été difficile de ranger Dufresne dans le même tiroir que toutes les autres. C'est précisément à cause de cette différence, que Diane Dufresne a parfois certains problèmes à se faire comprendre des gens autour d'elle: "A la Place des Arts, la dernière fois, on ne m'a pas comprise ou peut-être que je me suis très mal exprimée. Quoiqu'il

en soit, quelque part ça n'a pas cliqué. Pour une fois, par exemple, j'ai compris ce que représentait le système. Le système, c'est payer cher pour une salle qui te revient presque de droit, le système, c'est demander la permission pour accrocher un tableau, demander la permission pour mettre de la couleur dans une salle, pour coucher dans le garage. En faisant cela, je ne cherchais pas à casser le système parce que je sais parfaitement que je ne casse rien mais je voulais simplement connaître et comprendre. Ce que j'ai compris c'est que la PdA c'est le gros gros club et que ça n'est pas ma place. C'est le gros club depuis que Michel Girouard a mis les pieds dedans; c'est une forme de pollution artistique que je trouve très dangereuse. Quand je vois des gars comme Roger Gosselin qui sont en position pour critiquer mon bébé, qu'ils l'ont entre les mains, ça m'inquiète énormément, j'ai peur pour mon bébé et j'ai peur pour le Québec. Mon erreur c'est d'avoir cru, d'avoir eu la prétention de croire qu'on pouvait transformer la Place des Arts. Depuis ce temps-là je me sens un peu écorchée. C'est pour cela aussi que j'ai recommencé à neuf, que je me suis retrouvée au Campus au lendemain de la PdA".

Cherchant le contact direct humain indispensable, après l'échec financier et commercial de Sans Entr'Acte, au Maisonneuve Dufresne a donc laissé tomber orchestre, gadgets, grosses salles pour faire un semblant de vide autour d'elle. Les spectacles du Campus et de l'Outremont présentés cet automne avec une petite formation rock de cinq musiciens, ont peut-être été parmi les meilleurs spectacles de toute sa carrière, ceux en tous les cas où Dufresne semblait la plus présente, intense et palpable. "Mais il ne faut pas se faire d'illusions, dit-elle, l'Outremont c'est peut-être pas la Place des Arts mais c'est un système pareil. Il faut que tu te battes pour d'autres choses. Je rêve d'une immense pyramide, dans laquelle je chanterais. Les gens viendraient y chercher de l'énergie. En fait, j'ai pas encore

trouvé mon théâtre, celui où je me sentirais vraiment à l'aise".

On se demande après de telles déclarations, si Diane Dufresne saura un jour être à l'aise, peu importe le théâtre ou la musique, si elle saura s'arrêter à une image définitive dans le miroir qu'elle se renvoie sans cesse. "Rien n'a vraiment changé, je suis encore et je resterai toujours le clown, le cartoon, une star, quelque chose qui brille comme une étoile, rien de plus, parce que quand tu regardes dans le cosmos, tu te rends compte qu'on est tous à la même page. Aujourd'hui je suis rendue à 33 ans avec ma fatigue de vie et avec bien sûr mon expérience. J'essaie de vivre sainement, de m'aliéner en tant que femme, en tant qu'être humain, de vivre le plus straight possible et d'avoir ma vérité. Je sais que dans ma vie, il me faut à tout prix un stage parce que je me sens mieux sur un stage que dans mon salon ou dans mon lit. Ce qui ne veut pas dire que je vais faire ça pour le reste de ma vie. Je n'ai aucunement l'intention de devenir une vieille chanteuse qui fait ça pour gagner sa vie, j'espère mourir en chantant pendant que je suis encore dans la course. Je sais aussi que j'ai encore beaucoup d'énergie et que je ne suis pas prête à mourir de sitôt.

**Musica camerata montreal**  
PRÉSENTE UN  
**FESTIVAL SCHUBERT**  
CATHÉDRALE DU CHRIST  
rue Sainte-Catherine à l'Université

JEUDI 1 JUIN 20h30	VENDREDI 2 JUIN 20h30	SAMEDI 3 JUIN 20h30
TRIO À CORDES en si bémol "AUF DEM STROM" ADAGIO-RONDO EN FA QUINTETTE "LA TRUITE"	NOCTURNE SONATINE en ré "LE BERGER SUR LE ROCHER" QUINTETTE À CORDES	FANTAISIE en fa ARPEGGIONE SONATE OCTUOR

ENTRÉE LIBRE

**sainte-carmen de la main**

de michel tremblay  
mise en scène  
andré brassard

avec Michelle ROSSIGNOL  
Carmen TREMBLAY  
Amélie GARNEAU  
Pierre DUFRESNE  
Marc LEGALTY  
Louis SAINT-PIERRE  
Gilbert LEPAGE

Decor GUY NEVEU  
Costumes FRANCOIS LAPLANTE  
Eclairages MARIO BOURDAN

tnm 861 0563  
84 quai, rue Ste-Catherine

**Madame de Sade**  
LES CRITIQUES SONT UNANIMES:  
"l'un des plus beaux spectacles de la saison".

de Yukio Mishima  
version française:  
André-Pierre de Mandargues  
mise en scène: Daniel Rousset  
decor/costumes: François Barbeau  
éclairages: Jean-Claude LeBlanc

Louise Marilou  
Françoise Faucher  
Catherine Bégin  
Elizabeth LeSieur  
André St. Laurent  
Sylvie Heppel

27 avril au 27 mai

**ASOUS**  
THEATRE DE QUAT SOUS  
100 EST  
AVENUE DES PINS  
GUILCHET  
845-7277

**Et Casino**  
316, ouest Ste-Catherine  
Metro Place des Arts  
INF: 866-8228

**Bill Evans Trio**  
avec  
**PHILLI JOE JONES**  
Batterie  
**MARK JOHNSON**  
Basse  
**CE SOIR**  
jusqu'à dimanche 21 mai

Le folk-singer américain  
**TOM RUSH**  
lundi 22 et mardi 23 mai

**CKOI-FM** présente  
le super groupe québécois  
**OCTOBRE**  
du mercredi 24  
au dimanche 28 mai

deux soirs seulement  
**PAT METHENY**  
**GROUP**  
la révélation de cette année  
dans le jazz.  
jeudi 29 et mardi 30 mai

le célèbre batteur  
**BUDDY RICH**  
avec un orchestre  
de 15 musiciens  
(billets pour ce spectacle  
seulement en vente chez A et A,  
l'Alternatif et Disco Manie)  
du jeudi 1er au  
samedi 3 juin

**SMC**  
PRÉSENTE  
**LES SPECTACLES**  
à l'**OUTREMONT**

Jeu. 25 mai  
à 8h00 et 10h30  
**Levon Helm and  
The RCO All-Stars**  
Billets: \$5.50 et \$6.50

Ven.-sam. 26-27 mai  
à 10h00  
**Slick and the Outlags**  
Billets: \$5.00

Vendredi 9 juin  
à 8h30  
**Peter Hammill**  
Billets: \$5.50 et \$6.50

Les billets sont en vente au CINÉ-  
MA, À CIEL-MF (Longueuil), à la  
TABAGIE VARIÉTÉS (Centre La-  
val) et chez DISCOMANIE (382  
ouest Ste-Catherine).

**OUTREMONT**  
1248 ouest, Bernard  
277-4145 et 277-2001

**JACQUES MICHEL**  
17 au 28 mai

**Le Patriote**  
1474 est Ste-Catherine  
Réservations: 523-1131  
521-6666

**CE SOIR À 21h30**

**"PANTOUFLE"**  
une comédie d'Alan Ayckbourn  
Mise en scène: Jeanine Beaubien  
Décors: Guy Beaugard

Avec: Béatrice Picard  
Roger Garand  
Catherine Colvey  
Daniel Tremblay

A l'affiche jusqu'au 24 juin  
(en relâche du 24 mai au 7 juin)

Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, 1455 Pél., suite G-20;  
Mt Trust, P.V.M.; Roy's Drugstore, Beaucafé  
**RÉSERVATIONS: 526-0821**

le convention présente  
**LE MAI THÉÂTRAL**

20 mai: Centre d'essai des femmes  
de Québec: "Le feu au cœur"  
20h00 et 22:30h  
21 mai: théâtre pour enfants:  
14:00h. Centre d'essai des femmes  
de Québec: "Ulinam", 20:00h et  
22:30h  
22 mai: Atelier-rencontre contes  
pour enfants 18:00h gratuit.

Prix d'entrée: \$3.00  
1837 Angolais, réservations 284-9332

**OÙ VA HAITI?**  
175 ANS APRES LA CRÉATION DU DÉPARTEMENT  
20 ANS APRES L'INDEPENDANCE D'HAÏTI  
RESTERA-T-ELLE ENCHAÎNÉE À LA  
FAMILLE DUVALIER ET À LA CHARITÉ  
ÉTRANGÈRE?  
SE REVOLTE-T-ELLE CONTRE LA  
BÊTE MACOUTE POUR UNE VIE HUMAINE  
DIGNES ET LIBRE?

La réponse est dans 3 courts-métrages:  
□ **BONJOUR SOLEIL** de Léonard Forest  
□ **OÙ VA-TU HAITI** de Lucien Bonnet  
□ **ART HAÏF ET RÉPRESSION EN HAÏTI**  
de Arnold Antonin, de 10R 18 MA  
Au cinéma **OUTREMONT** 1248 ouest,  
rue Bernard, métro Beaubien, autobus 160  
Vendredi 19 et samedi 20 mai  
à 7h, 9h, 11h  
Entrée 2.

**RISING SUN**  
ALL YOU NEED IS JAZZ

LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS  
CELEBRITY JAZZ CLUB  
Dir. Roué Doudou Boicel

**BUDDY GUY  
et Jr. WELLS**  
Les deux phénomènes de  
**CHICAGO BLUES**  
accompagnés de 6 musiciens

Ce soir  
dernière représentation

du 23 au 28 mai  
**DOLLAR BRAND**

du 30 mai au 4 juin  
**DOWNCHILD BLUES BAND**

du 6 au 11 juin  
**JOHN HAMMOND**

du 13 au 18 juin  
**HORACE SILVER**

du 20 au 25 juin  
**ESTHER PHILLIPS**

du 27 juin au 2 juillet  
**BLUES REVUE**  
avec  
**EDDIE "CLEARHEAD" VINSON**  
et  
**JAY McSHANN**

Heures d'ouverture  
8 P.M. À 3 P.M.  
DATES À RETENIR: 21, 22, 23 JUILLET 1978  
Premier grand festival de jazz à Québec. Pénalité  
de 10 Place des Arts - 1 grand Concerto privé

**SOLEIL LEVANT**  
288 ouest, Ste-Catherine - 861-0657  
Metro Place des Arts (bonne Jeanne)

**RISING SUN**  
**Fest Jazz**  
ETE 78  
JULY 21 22 23 JUILLET  
PLACE DES ARTS  
MONTREAL

**LE PLUS GRAND FESTIVAL DE JAZZ ET DE BLUES JAMAIS RÉALISÉ AU CANADA**

21 Juillet Vendredi, 20h30 Anthologie de Blues John Lee Hooker Willie Dixon Muddy Waters Billets \$6, \$8, \$10, \$12.50 *	22 Juillet Samedi, 22 heures Sarah Vaughan et Dexter Gordon Billets: \$7, \$8, \$10, \$12.50 *
23 Juillet Dimanche, 18h30 Paul Horn, flûtiste Billets: \$5, \$6, \$8, \$10 *	23 Juillet Dimanche/Sunday, 22 heures Anthologie de Blues II B.B. King, guitariste de Blues Billets: \$7, \$8, \$10, \$12.50 *

Réalisé par  
**VISOSONIE INC.** et  
**Roué Doudou Boicel Productions Inc.**  
Tél.: 861-0657  
ou Place des Arts 842-2112

**J'EN VEUX!**  
de Serge Mercier

3 au 28 mai

Mise en scène: Réjean Wagner  
Distribution: Daniel Dubois, Lorraine Gagné, Franco Colliard, Réjean Wagner

Musique: Jean-Philippe Beaudin  
Décor: Marilyn Ann Ranco  
Costume: Michel Delage

**Le Patriote en haut**  
1474 est Ste-Catherine  
Réservations: 523-1131  
521-6666

# De fiers émules de Valentino

par ANGELE DAGENAI

Si les compagnies de ballet ou de danse moderne du Québec ont du mal à remplir leurs salles, il est un groupe dont le guichet est fort occupé, que ce soit au Vélodrome olympique ou au Centre sportif Paul-Sauvage, et ce sont les amateurs de danse sociale du Québec, qui selon des estimés conservateurs, seraient 250,000 dans la "belle province".

Le phénomène est suffisamment important pour qu'on s'y attarde un peu et vient s'ajouter au panorama global de la danse au Québec.

Aujourd'hui et demain par exemple, se tient au centre Paul-Sauvage le Championnat provincial de danse sociale et l'événement n'a aucunement besoin de publicité, les places ayant été vendues depuis belle lurette.

Cet article fera sourire les "puristes" mais quand on apprendra que les champions de danse sociale sont dans la vie des Monsieur et Madame tout-le-monde mais qui pratiquent trois heures par jour, six jours par semaine et toute la journée le dimanche — sans que la danse soit pour autant leur gagne-pain — on commencera sans doute à prendre la chose plus au sérieux.

La danse est pour ceux qui s'y adonnent une passion, une maladie, totalement envahissantes; et les compétitions régionales, provinciales, nationales, internationales, un sport auquel on s'inscrit pas tant pour gagner que pour danser encore plus. Car avec un objectif tel une compétition prochaine, les couples redoublent d'effort et visent à perfectionner davantage leur

technique et leur virtuosité.

Le championnat qui a cours présentement réunit les meilleurs danseurs de la province. On sera étonné de savoir que cette manifestation se tient annuellement depuis dix ans et qu'elle est sanctionnée par la Fédération des Loisirs-Danse du Québec comme l'un des événements importants de l'année. Si ces championnats ne sont pas connus davantage de la population en général, ils sont par contre fort attendus des amateurs qui n'ont pas besoin des journaux pour prendre connaissance des dates de leur tenue. La Fédération, par l'entremise de ses centaines de professeurs et milliers d'adaptes se charge de l'information. Il faut dire toutefois que la danse sociale évolue en milieu fermé (fermé à 250,000!) mais qu'elle frappe ses troupes comme un virus.

Les champions doivent maîtriser dix danses et deux catégories distinctes: moderne (valse, valse viennoise, fox-trot, quick-step et tango) et latine (cha-cha, samba, rumba, pasodoble et jive). Toutes issues du "ballroom dancing" tel que pratiqué aux États-Unis depuis le début du siècle — mis à part la valse, originaire d'Europe germanique et le pasodoble, d'Espagne — ces danses commandent un costume approprié: robes à crinolines largement décolletées, soulées à talons hauts pour les dames, habits à queue pour les messieurs dans la catégorie moderne; robes plus courtes et plus légères, sanda-

lettes à talons hauts pour ces dames et jumpsuit noir à enco-

lure en V avec chemise à manches blousantes pour les hommes, dans la danse latine. Cet accoutrement est réglementaire pour les compétitions et chaque couple rivalise de paillettes, sequins, perles et plumes pour se singulariser et "briller" davantage aux yeux des juges qui sont à peu près tous d'ex-danseurs, champions nationaux ou internationaux. Mais l'habit est loin d'être un critère sélectif pour ce jury imputoyable. Les danseurs doivent faire preuve d'une technique irréprochable, d'un sens musical rigoureux, d'endurance (ils peuvent être en piste pendant plus de deux heures), d'originalité chorégraphique, d'harmonie et de souplesse dans leurs mouvements comme s'ils survolait la piste. Un couple qui donnerait une impression de lourdeur même si tout le reste était parfait serait presque automatiquement éliminé pour le grand prix.

Les danseurs de calibre international font généralement appel à un chorégraphe pour mettre au point leur chorégraphie pour une compétition donnée et ils s'y tiennent rigoureusement, compte tenu des ajustements de plancher auxquels ils ont à faire face parce qu'ils ne sont pas seuls sur la piste qu'ils partagent avec tous les autres concurrents. Les chorégraphes doivent évidemment respecter les rythmes de base de chaque danse pour en conserver l'authenticité distinctive mais

peuvent incorporer une infinité de variations parfois fort complexes et esthétiquement très valables. La danse sociale est envisagée par ceux qui la pratiquent comme un sport et un loisir à la fois, un défi important, lorsqu'ils participent à des compétitions. Le Québec compte, par capita, le plus haut ratio d'amateurs au monde. En Europe, l'Angleterre et l'Allemagne suivent par les pays scandinaves regroupent le plus d'amateurs. En Angleterre, le programme hebdomadaire télévisé qui détient le record de longévité sur les ondes de la BBC est une heure de "ballroom dancing" en compagnie des champions régionaux. Il est jusqu'au Japon — toujours à l'affût des moindres tics occidentaux — à connaître un engouement sans précédent pour cette forme de loisir. On rapporte que des compétitions de danse sociale remplacent désormais les joutes de basketball ou baseball entre travailleurs d'usines concurrentes; à plusieurs endroits. Et la danse a l'avantage d'impliquer des couples, ce



Richard et Janet Gleaves, duo champion du monde chez les professionnels en style moderne international.



## classiques

PIERRE ROLLAND  
a écouté pour vous

**La Cantate Nuptiale: "Weichet nur, betrübte Schatten"** — "Dissipez-vous, tristes ombres", BWV 202 et la Cantate du Contentement: "Ich bin in mir vergnugt" — "Je suis content de mon sort", BWV 204, chantées par Edith Mathis avec l'Orchestre de chambre de Berlin, dirigé par Peter Schreier; Archiv Produktion 2533 363. Edith Mathis est vraiment Glorieuse. Ses qualités vocales et musicales sont dignes des plus grands éloges. Peter Schreier apporte une présence sensible et stylisée de toute première importance, et les musiciens de l'Orchestre de chambre de Berlin jouent avec un très beau contrôle, les difficultés obligatoires qui leur sont dévolues. En passant, j'aimerais attirer l'attention des pères qui auront prochainement une fille à marier: pourquoi ne pas commander vous aussi une cantate nuptiale à quelque compositeur. D'excellents confrères compositeurs se feraient un plaisir d'exaucer vos vœux les plus chers! Une oeuvre aussi fine, aussi délicate que cette cantate BWV 202 de Bach sera peut-être votre pour votre plus grande gloire et celle des heureux époux! Techniquement, prise de son, usinage et gravure forment un tout excellent. En conclusion: le charme d'Edith Mathis.

**La Musique de Piano de Chopin, volume 2, jouée par Vladimir Ashkenazy;** London CS 7022. Sur ce disque se re-

trouvent quelques compositions datant des quatre dernières années de la vie du génial Chopin: les 3 valses de l'opus 64, les 3 mazurkas de l'opus 63, la Polonaise-Fantaisie, opus 61, les deuxième et quatrième mazurkas de l'opus 67, la quatrième mazurka de l'opus 68, les 2 nocturnes de l'opus 62 et la barcarolle en fa dièse mineur opus 60. Il serait fort difficile de trouver un meilleur guide que Vladimir Ashkenazy pour nous illustrer la merveilleuse musique de Chopin. Aucune sentimentalité doucereuse dans le jeu d'Ashkenazy: très beau rubato, très belle technique pianistique et, pour couronner le tout, une musicalité exceptionnelle. La prise de son est très belle. L'usage et la gravure sont de très bonne qualité. En conclusion: on voudrait avoir pu se trouver à l'Abbaye de Westminster en cette fin du 17<sup>e</sup> siècle.

Philippe Entremont dirige l'Orchestre de Chambre de Vienne dans des oeuvres de Mozart. La musique d'orchestre pour les Petits Riens, K. 299b, la musique de Ballet K. 366, et les Symphonies no 28 en ut majeur K. 200 et no 29 en la majeur, K. 201; Columbia MG 34589 (en une pochette contenant deux disques et vendus à prix réduit). Formé, à ce qu'il semble, pour Philippe Entremont, avec l'assentiment de l'Autriche, l'Orchestre de Chambre de Vienne est tout simplement l'un des plus merveilleux que l'on puisse avoir le plaisir d'écouter.

qui, dans les milieux du loisir, est reconnu comme un pas en avant pour intégrer les passe-temps des deux sexes et contre le Monsieur-est-ou-golpendant-que-madame-recontre-son-club-de-tricot-ou-de-bridge... De plus, contrairement à l'idée préconçue que l'on se fait, la danse sociale peut se pratiquer et s'apprendre dans la plupart des centres de loisirs des municipalités pour des sommes très minimes. C'est un loisir fort agréable, nous disent tous ceux qui en font, et qui développe un sens musical et créatif certain, une fois que le 1, 2, 3, 4 est maîtrisé. Et vive la danse!

P.S. On nous informe que le Grand prix international de danse de Montréal, devant l'immense succès que remporta celui de l'an dernier, se tiendra à nouveau au Vélodrome olympique, le 2 décembre prochain et comportera une catégorie additionnelle que couronnera le "Trophée nord-américain disco": hustle, rock'n'roll et Line Dance. On en reparlera.

### FIN DE SEMAINE D'EXPRESSION CORPORELLE POUR ADULTES

— samedi 27 mai de 7h à 10h p.m.  
— dimanche 28 mai de 10h a.m. à 5h p.m.  
Animatrice: Tina Girardin  
Monitrice d'expression corporelle psychologue  
Partir à la découverte du pays de son corps. A travers le mouvement, l'expérimenter comme lieu de jeu, d'invention, de parole, de ressenti, de rêves. Entrer en relation avec soi et avec les autres. 3 ateliers de 3 heures chacun, où alterneront training, relaxation, improvisation à partir de thèmes, proposés par l'animateur ou par les participants.  
Inscriptions et Renseignements: 272-3426

Un spectacle inoubliable de marionnettes pour adultes

## Le Songe

d'August Strinberg

"Le Songe mérite d'être vu partout à l'étranger comme étant l'une des grandes réussites de la scène canadienne."  
Herbert Whitaker, Radio-Canada, Toronto

"Les marionnettes sont superbes... leurs manipulateurs les entourent, les cajolent, et les font se mouvoir avec amour."  
John Lazarus, The Province, Vancouver

présenté par la Compagnie du Centre national des Arts  
mise en scène de Joan Herbert et Felix Mirib

en collaboration avec le Théâtre, le Centre, le Théâtre, le Vancouver East Cultural Centre, avec la collaboration de l'Office des Trésors de l'Ontario, des Arts et des Lettres de l'Ontario.

**Du 24 mai au 3 juin à 20.30h au CENTAURI**  
453 St-François-Xavier  
Vieux-Montréal, station Place d'Armes  
288-1229 \$5.50-\$6.50 Etudiants: \$3.50

sur La Place dans le cadre des **Vendredis de la Pleine Lune**

26 mai 21 heures entrée libre

## PAULINE JULIEN

le Complexe Desjardins au coeur du nouveau centre-ville

**théâtre du rideau vert**

MARDI À SAMEDI 20h, DIMANCHE 19h.

Mise en scène **Janine Sutto**

**Juliette Huot**  
**Edgar Fruitier**  
**Jean-Pierre Chartrand**  
**Richard Niquette**  
**Annette Leclerc**  
**Bertrand Gagnon**  
**André Lacoste**  
**Suzanne Bouchard**  
**Paul Gauthier**  
**Mario Rodrigue**

Comédie de **FÉLIX LECLERC**

## SONNEZ les MATINES

Décor: SERGE JACOB Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

Reservations: 844 1793  
Metro Laurier, sortie Gilford 4664, rue St-Denis

COMPAGNIE DE DANSE **EDDY TOUSSAINT**

18 19 20 21 MAI  
20 heures 30  
PLACE DES ARTS  
THEATRE MAISONNEUVE

**tnm** Bureau d'abonnement  
84 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal H2X 1Z6  
**861-7488**

Bureau ouvert aujourd'hui

Les rustres de Carlo Goldoni. Les fees ont soit de Denise Boucher. Le didot de Georges Feydeau. Le Cid de Pierre Corneille. La nuit des tribades de Olivier Enquist. Chien limier de Anthony Shaffer.

Rodrigue, as-tu ton abonnement?  
Sur mon cœur, Chimène, je le prends!

Pour la saison 78-79, le TNM vous offre 6 spectacles correspondant à vos goûts.

S'abonner au TNM, c'est être certain d'y entrer, même à guichet fermé et de plus, c'est profiter de réductions variant entre 10% et 55%.

Les personnes âgées de 25 ans et moins, ou de 60 ans et plus, bénéficient d'un tarif spécial. Des réductions supplémentaires sont offertes à l'achat de 50 abonnements ou plus.

En vous abonnant au TNM, vous êtes admis au grand concours! Tirez votre chance et gagnez un voyage à deux.

personnes, gracieuseté d'Air Canada et de l'hôtel Méridien, ou une chaîne stéréo offerte par Panasonic. D'autres prix vous attendent!

**AIR CANADA**  
**HOTEL MERIDIEN**  
**Panasonic**

Pour recevoir notre dépliant, téléphonez à 861-7488

En exclusivité  
*la Salle Bonaventure est fière de vous présenter*

## ROGER DOUCET

### "La voix des Canadiens"

Si le dynamisme et l'enthousiasme régnaient au Forum alors que retentissent les premières notes de notre hymne national, il en sera tout aussi émouvant d'entendre la voix chaleureuse et vibrante de Roger Doucet à la magnifique Salle Bonaventure de Reine Elizabeth.

L'homme aux cheveux d'argent et à la voix d'or, celui que l'on surnomme "M.O. Canada", un Montréalais qui a débuté tout jeune comme choriste et qui est maintenant devenu notre chanteur numéro 1 des événements sportifs mondiaux, vous fera revivre des moments inoubliables en interprétant vos mélodies préférées. Deux spectacles par soir, à 21h30 et 23h30 (sauf le dimanche). Cocktails, dîner et pour agrémenter la soirée, la musique de l'Orchestre de Nick Martin et du trio Paul Nator. Du lundi au jeudi, les frais de spectacle sont de \$5.00, le vendredi et le samedi, \$6.50. Pour réserver, composez: 861-3511

## Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

la seule revue consacrée à l'activité théâtrale au Québec

## JEU

CARNIERS DE THÉÂTRE

## MANIFESTES ET TEXTES THÉORIQUES

**QUINZE**

Des textes indispensables pour comprendre l'histoire de notre théâtre.

Jean-Claude Germain, Claude Gauvreau, Maurice Demers, le théâtre Euh!, Opération Déclat, Gilles Derome, etc.

abonnement pour 3 numéros/année 1978: \$12.00   
à l'étranger: \$15.00   
6 numéros/années 1978-79: \$22.00   
à partir du numéro ..... (inclus) nom: ..... adresse: ..... date: ..... téléphone: ..... signature: .....  
la première série de six numéros (1976-77) est toujours disponible au coût de \$22.00  
veuillez m'envoyer jeu 1, 2, 3, ci-inclus \$12.00   
veuillez m'envoyer jeu 4, 5, 6, ci-inclus \$12.00   
paiement (par chèque ou mandat) à l'ordre de jeu, c.p. 1600, succursale E, Montréal, Québec h2t 3b1

## ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

Saison 1978-79  
8 CONCERTS EXCEPTIONNELS  
LES LUNDIS SOIR

25 sept. <b>RICHARD STOLTZMAN</b> Clarinète John Newman, piano Buck Stanzel, harpe Coyland	30 oct. <b>LIONA ROYD</b> Harpes, Tuba, Violon, Cont. espagnols, Brette	27 nov. <b>GERARD SOUZAY</b> Baryton Händel, Bach, Beethoven, Haendel
11 déc. <b>CANADIAN BRASS</b> Cornet, Trompette, Euphonium, Trombone	29 janv. <b>JAVOS STANER</b> Violoncelle Egger, Boccherini, Hindemith, Vivaldi, Britten	26 fév. <b>JEREMY MENDHAM</b> Piano Bach, Beethoven, Schubert
31 mars (samedi) <b>HENRYK SZCZEPANOWICZ</b> Violon CONCERT MOZART Eglise Notre-Dame - sièges réservés	23 avril <b>MARIEEN FORESTER</b> Violoncelle Haydn, Beethoven, Stravinsky	

**ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS!**

ABONNEMENTS (Adultes) ..... \$42.00  
ÉTUDIANTS (Carte d'étudiants) ..... 23.00

Chèque ou mandat-poste à l'ordre de: Orchestre de Chambre McGill, poste avec enveloppe-réponse affranchie à 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7.

**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

# Padre Padrone

## Un film passionné et passionnant

par  
ANDRÉ LEROUX

Alors que le festival international du film de Cannes bat son plein, les cinéphiles d'ici peuvent enfin voir l'admirable **Padre Padrone** qui s'est mérité, l'an dernier, la palme d'or au festival de Cannes et le grand prix de la critique internationale. Récompenses hautement méritées et convoitées qui consacraient le talent et le travail des frères Paolo et Vittorio Taviani dont les films sont fort peu connus en Amérique du Nord. Pourtant, les frères Taviani font des films depuis 1954. Paolo est né en 1931 et Vittorio en 1929. Leurs principaux films de fiction (*Sous le signe du scorpion*, *Les Subversifs*, *Saint Michel avait un coq* et *Padre Padrone*) témoignent de leur engagement artistique et politique et de leur lucidité passionnée. **Padre Padrone** est l'oeuvre maîtresse de deux artistes en pleine possession de leur art et de leurs moyens techniques. Leur vision du monde s'impose avec une clarté qui va directement à l'essentiel et qui atteint une fulgurante poésie cosmique.

Le film est une adaptation stylisée de l'autobiographie de Gavino Ledda, un enfant dominé par l'autorité paternelle et progressivement révolté contre sa situation d'exploité et contre l'état d'ignorance dans lequel il est maintenu. Gavino Ledda introduit lui-même le récit. Les Taviani nous le présentent devant l'école de Siligo, un petit village du nord de la Sardaigne. Il offre un gros bâton à l'acteur (Omero Antonutti) qui interprétera le rôle de son père. Ledda s'efface et est remplacé par un jeune Gavino de six ans (Fabrizio Forte). C'est le jour où le père vient violemment retirer son fils de l'école. Terrifié, l'enfant urine dans l'allée. On peut lire sur le visage de tous les autres jeunes écoliers une peur identique à celle de Gavino. Une menace plane sur eux. L'autorité paternelle risque, à tout moment, d'interrompre leurs études et de les conduire impitoyablement aux travaux des champs. Après avoir dit adieu à sa mère (Marcella Michelangeli), Gavino est emmené, par son père, dans une région montagneuse éloignée où il est chargé de garder les moutons. Le paysage est désertique et hostile. Comment un enfant de six ans ne pourrait-il pas s'y sentir étouffé par la peur et harcelé par le désir de fuir? Lorsqu'il affiche sa peur ouvertement, parle aux enfants des autres bergers et tente de s'échapper,

Gavino est battu impitoyablement et enfermé dans un abri de pierre. Le père exige une soumission inconditionnelle à son autorité. Il se comporte en véritable patron. Les Taviani évitent toutes formes de simplification et de manichéisme en nous faisant merveilleusement comprendre que l'aliénation du père provient directement de l'oppression et de la misère sociale qui façonnent et déterminent ses comportements et ses attitudes envers son fils. C'est toute l'horrible tragédie de l'exploiteur exploité. Tragédie qui se perpétue inexorablement à travers les siècles.

Jusqu'à l'âge de vingt ans, Gavino est forcé au silence et à la résignation. Il est un "enfant sauvage" complètement illettré. Ses rancœurs et son agressivité se déversent sur les pauvres animaux, placés à leur tour dans une situation de victimes. Or, ceux-ci refusent d'obéir et de se plier aux volontés rageuses du jeune berger qui se défoule frénétiquement. C'est alors que **Padre Padrone** décolle du réalisme traditionnel et que les influences du néoréalisme italien s'éclipent. Nous sommes plongés dans un univers où les animaux parlent et où la nature

s'exprime oralement. Comme Gavino n'a pas le droit de prendre la parole, sa vie quotidienne est à l'écoute des sons. Dans **Padre Padrone**, l'individu n'est pas placé en étroite harmonie avec le milieu naturel. Tout y transpire le conflit. Le vieux chène sacré déploie sa présence maléfique. Il la fait même entendre. Les moutons dont les jeunes bergers se servent pour assouvir leurs impétueux désirs sexuels gémissent comme si l'homme était leur pire ennemi. Les lamentations de la nature et les rages stridentes de Gavino percent le silence comme autant de sons urgents et incontrôlables. La bande sonore, extrêmement travaillée et évocatrice, a une puissance expressive qu'on trouve peu fréquemment au cinéma. Les images et le son se heurtent pour déboucher sur une série de hoquets cosmiques contrôlés jusque dans leurs plus infimes frémissements. **Padre Padrone** a une beauté sauvage et barbare qui est contrebalancée par une intelligence toujours aux aguets. La réussite éclatante des Taviani est d'avoir intimement fusionné le spontané et le concerté, le sentiment et la réflexion, la passion et la lucidité, le viscéral et le cérébral. Chez eux, la réflexion provoque l'émotion et l'émotion enrichit et motive toujours plus loin la réflexion.

Les Taviani ont principalement axé le récit sur la révolte de Gavino, sur son long et difficile combat pour accéder à la connaissance. L'armée sera l'institution officielle qui permettra au jeune homme (Saverio Marconi) de briser l'épais mur du silence et de l'ignorance édifée par son père. Son dialecte sardais est banni. Les officiers l'obligent à parler l'italien qu'il est incapable de lire et d'écrire. Il étudiera donc voracement et fougueusement. A la fin de son service militaire, il se portera volontaire afin de parfaire les études qu'il a entreprises. Une chance d'obtenir une bourse se présente. Dans un cours sur la fabrication de radios, les soldats ont tous fabriqué leur poste. Gavino est persuadé que si le sien fonctionne, il pourra faire une demande de bourse pour aller étudier le la-



Saverio Marconi dans Padre Padrone

tin et le grec à l'université. Lorsque l'officier tourne le bouton du poste de Gavino, un court silence pèse lourdement et la valse de Strauss "Fledermaus" s'élève triomphalement. Valse que Gavino avait entendu jouer, au loin, par un accordéon, dans son enfance. Les deux moments où la valse de Strauss emplit l'espace sont gonflés d'une joie et d'un plaisir exaltants. C'est le monde extérieur qui rejoint finalement Gavino. Une brèche se produit dans la nuit du jeune berger et du soldat. Gavino a accès à l'héritage culturel dont il avait été brutalement privé. La valse de Strauss est la superbe concrétisation symbolique de sa quête victorieuse de la connaissance. Gavino Ledda ira à l'université de Sassari où il écrira une thèse sur les dialectes sardes. **Padre Padrone** célèbre le triomphe de la volonté qui se rebelle contre l'ignorance, l'oppression et l'aliénation. Mais les Taviani ne sont pas naïfs. La dernière image nous montre Gavino berçant son corps comme il le

faisait enfant dans la bergerie. C'est le mouvement d'un être emprisonné qui ne s'est pas totalement libéré de la domination paternelle. Gavino ressemble alors à un animal piégé. Sa victoire est réelle mais menacée par un passé qui le poursuit et le hante. On ne se débarrasse pas facilement de son enfance.

**Padre Padrone** est une rigoureuse accumulation de séquences dissonnantes construites avec une simplicité stylisée qui a une grandeur visionnaire. Le souci démonstratif et didactique y pointe peut-être un peu trop le nez mais le style et les préoccupations éminemment modernes des Taviani ont une intensité et une authenticité qui nous concernent tous. C'est un film essentiel que je vous recommande sans réserve. Ce qui m'arrive peu souvent. Il a été réalisé pour la télévision italienne et a coûté \$300,000. (Version française au Parisien: Version originale, sous-titres anglais à La Cité et au Snowdon).

# Juliette et l'air du temps

(par André Leroux) — Dans son quatrième long métrage, le cinéaste français René Gilson a voulu humer l'air du temps. Il n'y a pas réussi. Beaucoup de bonnes intentions ne parviennent nullement à faire oublier que Juliette (Agnès Château) est un cas exceptionnel. On ne comprend jamais comment son existence vide rejoint celle de milliers de jeunes Français et comment sa marginalité est représentative du malaise social d'une époque: la nôtre. Certes, Agnès Château est une comédienne attachante qui conserve devant la caméra nonchalante un naturel et une spontanéité sans apprêts mais l'inexistence du scénario et l'aspect brouillon de la musique en scène ne l'aident aucunement à développer un personnage mou et informe.

Mais qui est Juliette? Une jeune fille qui traîne lamentablement son vide existentiel et qui se laisse emporter à la dérive. Voler dans un supermarché constitue sa façon de

remettre en question l'ordre social. Or, il est bien connu qu'une telle façon d'agir n'ébranlera jamais les structures sociales établies. Juliette se complait dans son existence sans issue et René Gilson est impuissant à prendre ses distances par rapport à ce qu'il observe. Là où il aurait fallu un sérieux recul critique, le spectateur ne trouve qu'une sorte de laisser-aller et de paresse intellectuelle colorés de sentimentalisme et de romantisme. Juliette et l'air du temps ne touche jamais au vif d'une certaine condition juvénile et citadine contemporaine. En se concentrant beaucoup trop sur les malaises existentiels de Juliette, Gilson passe sous silence, par ignorance ou par incompréhension, ce qui obsède et trouble la jeunesse. Les conditions de vie dans les grands ensembles ne sont pas mentionnées. Le problème du chômage est laissé de côté. Le passage de la campagne à la ville est effleuré sans être abordé directement.

Les contradictions sociales dont le film veut tenir compte sont littéralement escamotées au profit de superficielles et gratuites considérations pseudo-sociologiques. Le back-ground social de cette fausse enquête sociologique à caractère romanesque ne dépasse jamais le niveau d'une vision stéréotypée d'une France désespérément étroite de la société française. On a la fâcheuse impression que la réalité n'est, à aucun moment, véritablement explorée.

En quête d'un succès commercial facile, René Gilson n'avait pas la souplesse, l'habileté et l'envergure requises pour faire siens les tics qui contribuent à la fabrication d'un stéréotype à succès. Il se perd et disparaît dans un moule qui ne lui convient pas. Juliette et l'air du temps est un film bâclé, sans forme, qui ne bouscule jamais l'ordre social qui, inconsciemment, hypnotise Juliette. (Complex Desjardins)

# EN CE TEMPS-LÀ.

Tout un passé que vous devez de connaître vous attend au Musée ferroviaire, en banlieue même de Montréal. Voyez notre superbe collection de locomotives, wagons, wagons-lits, tramways. Assistez à des démonstrations. Une visite vous fera découvrir l'époque à la fois élégante et aventureuse où le Canada se bâtissait. Entre la vapeur et les rails d'acier, les wagons-restaurants et les diesels, nous vous réserverons une couple d'heures mémorables.

Le Musée est situé à St-Constant, sur la Rive sud. Prenez la route 132 ouest du pont Champlain ou 132 est du pont Mercier. Le musée est à un mille au sud de la route 139, sur la route 209. Ouvert tous les jours jusqu'à la Fête du travail, et les week-ends jusqu'à la fin octobre. Téléphone: 632-2410.

Venez revivre un peu ce temps-là.

MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

**Ouverture annuelle ce week-end-ci!**

De l'enfance à l'adolescence  
De l'âge du silence à celui de la parole  
De l'obéissance aveugle à... LA RÉVOLTE

POUR TOUS

# PADRE PADRONE

PÈRE ET PATRON

un film de Paolo et Vittorio Taviani  
version française / couleur

Palme d'Or/CANNES 1977  
Grand Prix de la Critique Internationale

AUX 2 CINÉS!

Le PARISIEN 2 486 ST. CATHERINE W. 866-3856  
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25  
LAVAL: SAM., DIM., LUN. 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20, SEMAINE 7.15, 9.15.

CHEZ FRANÇOISE

Esthétique - Mode - Haute coiffure  
CHEMISIERS DE SOIE NATURELLE  
À DEMI-PRIX  
NOUVELLEMENT ARRIVÉS  
6872 St-Denis, 278-7670, 273-7694

POUR TOUS

JANE FONDA  
VANESSA REDGRAVE

# JULIA

VERSION FRANÇAISE

SUJET COURT

(gagnant d'un Oscar pour le meilleur film d'animation: Le château de sable)

BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEREAU 465-5906  
CARREFOUR STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

LE FILM DU SIECLE!  
UN FILM EXTRAORDINAIRE!  
UN TRAVAIL GIGANTESQUE!  
LES CINÉPHILES SE DOIVENT VOIR "1900" DE BERNARDO BERTOLUCCI.

# 1900

14 ANS

Un film de BERNARDO BERTOLUCCI

Version originale Européenne  
317 minutes

Le PARISIEN 4 TOUS LES JOURS A 1.15 ET 7.15  
486 ST. CATHERINE O. 866-3856

# Comment jouir du soleil de La Méditerranée sans quitter Montréal

Un climat reposant, une hospitalité gracieuse, une cuisine dont les mets ont un sourire spécial pour ceux qui s'en régaleront, une musique agréable, c'est tout cela le soleil de La Méditerranée. Et c'est tout cela que nous avons importé pour vous à Montréal, et qu'un si grand nombre de Montréalais ont déjà découvert au restaurant

La Méditerranée

où la cuisine méditerranéenne domine le menu... où l'environnement est agréable... où l'accueil est chaleureux... où les prix sont raisonnables... et où vous obtenez plus pour moins, le tout sous la présidence de notre chef de réputation internationale, Carlo Dell'Olio.

**Le midi:**  
Pour seulement \$6.50, des spécialités différentes du mardi au vendredi, avec hors-d'oeuvre en plus des plats réguliers du menu.  
Mardi: le cuisot de boeuf rôti  
Mercredi: le dindonneau rôti  
Jeudi: le petit cochon de lait farci  
Vendredi: le gigot d'agneau rôti bretonne

**Le soir:**  
Tous les jours, en plus des entrées à la carte, nous vous offrons une sélection complète d'antipasti. Vous choisissez selon votre fantaisie et votre appétit sans ajouter au prix de votre plat principal. Les accents de la guitare accompagnent votre repas dont le coût se révélera parmi les plus abordables à Montréal. Allez conclure la soirée à la discothèque "Au Galop".

**Le dimanche:**  
La vedette de la journée est sans contredit notre brunch, de 11 heures à 14 heures. Il est vraiment extraordinaire.

Adultes: \$7. enfants (12 ans et moins): \$4  
Le restaurant La Méditerranée est ouvert tous les jours, sauf le lundi  
Stationnement \$1

Hôtel Laval La Cité  
LOEWS LACITÉ 3625, avenue du Parc 288-6666

# Gloria

## Un mélo à l'ancienne

(par André Leroux) — En regardant Gloria, on peut très difficilement s'imaginer que Claude Autant-Lara fut, il y a plusieurs années, un cinéaste qui soulevait de passionnées controverses. Son plus récent film n'a absolument rien de provoquant, semble surgir d'une époque lointaine et révoque du cinéma et ne se réfère qu'à une tradition romanesque désuète. Autant-Lara a réalisé un film affreusement sentimental et naïf qui cherche désespérément à se situer en marge des modes et du cinéma contemporain. Ce sont ses seules audaces. Quand un vieux cinéaste a systématiquement recours aux pires clichés psychologiques et narratifs pour lutter contre certains clichés du cinéma contemporain, on est en droit de s'interroger sur la validité et la nécessité d'une telle entreprise. Même les films les plus démodés aujourd'hui de Autant-Lara paraissent cent fois plus actuels que Gloria, une insupportable histoire d'amour que le temps et la guerre viennent subrepti-

vement interrompre. Gloria et Jacques sont deux charmant enfants (trop charmants!) qui, au début du siècle s'aiment d'un amour tendre. Il n'y a que les adultes, tous plus bêtes et aveugles les uns que les autres, pour ne pas prendre au sérieux les sentiments amoureux pourtant bien réels des deux petits. Survient la guerre de 1914. Jacques est emmené en Amérique par son grand-père. Il glisse entre les doigts avant de s'embarquer vers le pays lointain. Il ne peut vivre sans sa chère Gloria. Celle-ci éprouve et confrontée à une mere volage (elle est actrice) dépourvue de sensibilité maternelle est placée dans une institution pour jeunes filles de bonnes familles. Une sorte de Vassar français. Gloria ne pense qu'à Jacques. Heureusement, l'idée de devenir ballerine lui apportera une petite consolation. Toutes les jeunes filles ne rêvent-elles pas de conquérir l'espace par la danse? Autant-Lara y croit dur

comme fer. L'existence et la séparation auraient probablement été supportables à Gloria si les lettres de Jacques lui étaient régulièrement parvenues. On apprendra, dans un retour en arrière archi-conventionnel, que le grand-père du garçon et la mère de la jeune fille s'étaient mis d'accord pour que les lettres ne soient jamais remises à leur destinataire. Comble de malheur: Gloria retrouve, après plusieurs années, Jacques fiancé à une riche américaine. Comme Gloria est un film dans lequel Autant-Lara ne se gêne pas pour faire preuve d'étroit chauvinisme, les Américains sont dépeints sous le jour le moins reluisant. C'est-à-dire: vulgaires, tapageurs et convaincus que l'argent achète tout. Jacques n'a pas été contaminé par l'Amérique. Il est resté pur au plus profond de son cœur. Il abandonnera sa fiancée sans aucun remords et accourra auprès de la malheureuse Gloria qui se meurt d'un mal non identifié. Estimant que Jacques lui

échappe définitivement, elle s'affaisse sans que personne n'y comprenne rien. Seul un bon médecin s'apercevra que son énigmatique maladie a des racines d'ordre affectif. Dans un suprême élan d'amour, Jacques avouera à Gloria son attachement sans bornes. Il place sa vie entre les mains de sa dulcinée. Après tant d'aveux, comment notre héroïne ne pourrait-elle pas revenir à la vie? Tout cela est filmé dans une lumière ouatée qui accentue encore plus le caractère mélodramatique et mielleux de l'histoire. Les comédiens jouent et parlent comme s'ils étaient sur la scène d'un théâtre français du siècle dernier. Chaque phrase littéraire nous lance au visage un message prétendument significatif. Gloria, c'est du cinéma sclérosé qui ne sait plus à quoi se raccrocher pour convaincre. Beaucoup de costumes d'époque. Beaucoup de décors soignés. Pas un filon et pas une touche de veracité. (Complexe Desjardins).

# FM

## Les voies de la pire facilité

(par André Leroux) — FM est le premier long métrage du célèbre directeur de photographie John A. Alonso. Chinatown, The Bad News Bears, Sounder et Conrack; tels sont les titres de quelques films auxquels la photographie de Alonso a apporté des éclats bien particuliers. Comme plusieurs comédiens qui ont accédé à la réalisation après plusieurs années d'expérience et de travail régulier, Alonso a décidé d'assumer la réalisation complète d'un long métrage. Si un bon acteur ne devient pas nécessairement un bon cinéaste, un excellent directeur de photographie n'est pas automatiquement assuré de devenir un excellent cinéaste parce qu'il participe depuis de nombreuses années au processus de la création cinématographique. FM exploite le succès commercial remporté par Saturday Night Fever et American Hot Wax. Malheureusement, il n'arrive pas à la cheville des films de Badham et de Murtux. Le scénario de Erza Sacks est tellement pauvre et inerte qu'on se demande comment Alonso est parvenu à trouver

l'argent nécessaire pour mettre sur pied FM. Il ne suffit pas de montrer une partie d'un concert de Linda Ronstadt, de l'insérer au milieu des déboires d'une populaire station radiophonique, d'injecter de fortes doses d'optimisme à un récit au dénouement aussi invraisemblable que prévisible et d'observer nonchalamment des personnages stéréotypés et inconsistants pour réussir un film destiné à un public d'adolescents. Certes, Saturday Night Fever est une entreprise nettement commerciale mais le réalisateur John Badham a eu la décence de donner une incontestable vitalité et une chatoyante poésie nocturne aux extoires de ses adolescents. Et John Travolta dégage une radiance animale qui nous implique dans ce qu'il fait et dit. On se sent concerné par ce qui lui arrive. Dans FM, rien ne parvient à accrocher le spectateur. Les membres de la station radiophonique QSKY sont aussi terribles les uns que les autres, le rythme languit sans véritable nécessité, la photographie de David Myers est complètement amorphe et la mise en

scène n'est qu'une vague mise en place qui livre les comédiens à eux-mêmes. Ceux-ci entrent et sortent du cadre de l'image sans savoir que faire. Ils se promènent dans les décors comme s'ils étaient à la recherche d'une solution inexistante à une énigme insaisissable. Comment pourrait-on d'ailleurs porter un quelconque intérêt aux joies et aux déboires d'un directeur des programmes (Michael Brando) qui adopte toutes sortes d'attitudes faussement "cool", d'une animatrice qui s'évertue à se forger une voix super-sexy (Eileen Brennan), d'un animateur narcissique et prétentieux (M. Mull) et d'un vétérinaire de la radio qui s'obstine à penser que son charme est toujours opérant (Alex Karras)? Ce quatorze à si bien travaillé que la station radiophonique QSKY s'est hissée au premier rang des stations radiophoniques faisant jouer, à Los Angeles, de la musique rock. Un bel esprit de famille règne au cœur de la station. Serions-nous, par hasard, égarés dans un conte de fée? Le succès de la station sera mis en péril au moment où les

financiers exerceront des pressions pour augmenter les profits au détriment de la qualité de la programmation. Le personnel, enrégé par les politiques étroites mercantiles des financiers, occupera les locaux de la station. L'opinion publique sera alertée. Les auditeurs accourront appuyer leurs animateurs favoris. Impressionné par l'enthousiasme et le soutien des jeunes auditeurs, le grand patron (Norman Lloyd) acceptera que les membres de la station continuent, comme auparavant, leur bon travail et se liguera, sous les applaudissements de la foule en liesse, de leur côté. Tout rentrera dans l'ordre. Le public aura eu son mot à dire dans la résolution finale du conflit. FM a une bonne humeur qui règle tout à l'amiable afin de flatter le public. Or, les conflits y sont aussi peu crédibles et aussi peu vrais que les solutions apportées. John A. Alonso s'est fourvoyé dans les voies de la pire facilité. FM est tellement faux et exsangue qu'il ne rejoindra même pas les adolescents pour lesquels il a été concocté. (Décarie)

## "L'écrivain scénique" de Vaïs

Les recherches de Michel Vaïs vont constamment de l'auteur à la scène et de la scène à l'auteur. Qui réalisera l'unité au théâtre? telle est la question fondamentale que pose l'auteur de L'Écrivain scénique (1). Trois réponses s'offrent à nous: l'auteur (point d'origine de l'oeuvre) ou le metteur en scène (centre de sa mise en acte); l'auteur — metteur en scène; le collectif de troupe qui nécessite la participation créatrice de tous à tout. Michel Vaïs allie une expérience vécue de praticien de théâtre (il a été dans Les Saltimbanques avec Rodrig Mathieu de 1962 à 1969) à une volonté de recherche théorique. La réunion de ces deux attributs en fait un chercheur tout désigné pour une telle question. Il fait porter son étude sur le théâtre contemporain. Son projet va du littéraire dramatique au collectif de création. En lisant l'ouvrage il est aisé de se rendre compte du fait que le collectif ne tient qu'une petite place. L'analyste aborde tour à tour le théâtre littéraire, l'apport des metteurs en scène (tout-puissants au début du siècle), avant d'en arriver à ce qu'il nomme

l'écrivain scénique et dont il situe la venue vers 1950. Traditionnellement, l'auteur dramatique s'est souvent présenté comme un homme de lettres. Questionner la préoccupation moderne du dramaturge pour la scène est une entreprise intéressante, et résolument moderne. La perspective universitaire de Michel Vaïs ne lui permet pas toujours de se détacher du monde du livre au profit de celui de la scène mais en faisant référence, le plus souvent possible, aux productions et aux annotations scéniques, il fait un grand pas en ce sens. Michel Vaïs voit en Jarry, l'auteur d'Ubu, un précurseur de l'écrivain scénique, qui influencera grandement les Vitrac, Ionesco, Beckett et plusieurs autres. Enfin des dramaturges se penchent sur le travail de scène! Ils proposent des jeux, des dispositifs scéniques, bref des spectacles. Le chercheur scrute les directives de scène, les indications scéniques, etc... princi-

palement chez Beckett, Weingarten, Genet et plus loin Ionesco. Il met en évidence le recours intensif à l'indication scénique chez les écrivains actuels. Il en arrive à la conclusion que ces auteurs prévoient, dans leurs annotations, leurs propres mises en scène. C'est donc à un nouvel intérêt pour la scène que conclut le signataire de L'Écrivain scénique. Il précise que le metteur en scène restera vraisemblablement le grand spécialiste du plateau mais que, parallèlement, les auteurs se préoccupent beaucoup de leur médium. Il constate que, parmi les dramaturges les plus écoutés en France aujourd'hui, plusieurs ont un passé d'homme de théâtre. Pensons à des gens comme Jean-Claude Grumberg et Roger Planchon. La thèse de Michel Vaïs est éloquent en dépit du fait qu'il est sans doute aisé de lui trouver des failles. Il restera toujours des auteurs qui s'abstiendront d'adopter des indications scéniques à leurs tex-

tes, qui donneront l'écrit à monter en préférant éviter d'intervenir dans le cours de la production. Par choix tout simplement. Dans sa tentative de décrire l'attitude nouvelle de l'écrivain scénique contemporain face à la création théâtrale, Michel Vaïs aurait pu avantageusement, à mon avis, s'intéresser plus que pour quelques pages à ce nouvel auteur que constitue le collectif de création. Son travail aurait alors quitté le voisinage des grands dramaturges pour entrer dans le terrain plus mouvant, plus difficile à cerner mais aussi fascinant que l'offre cette voie nouvelle. L'ouvrage aurait gagné en originalité et en innovation ce qu'il aurait perdu en rigueur universitaire. Michel Vaïs ne s'est pas aventuré dans ce chemin et pourtant, le lecteur sent régulièrement qu'il s'y intéresse au plus haut point. Cela, peut-être, fera l'objet d'une recherche à venir? Il est permis de l'espérer, d'autant que les prémisses en sont déjà esquissées. (1) Michel Vaïs, L'Écrivain scénique, Les Presses de l'université du Québec, Montréal, 1978, 275 pages.

**3e MOIS!**  
**Oscar du Meilleur Film Etranger**  
 Plus de cent mille personnes ont acclamé ce chef-d'oeuvre à Montréal et New-York  
**Simone Signoret**  
 est Madame Rosa...  
 d'après le roman d'Emile Ajar  
**la vie devant soi**  
 Le PARISIEN 3  
 486 STE CATHERINE D. 866-3856  
 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**La Guerre des Sexes éclate dans un film Férocé et Amusant!**  
 (la libération de l'homme... est-elle toujours possible?)  
 La lutte des classes, tel que traité par Line Wertmuller, conduit à la guerre des sexes. Elle entretient les situations d'une façon férocé, sage, drôle, touchante et véridique tout à la fois. Que vous soyez homme ou femme, quelle que soit votre option politique, vous ne pourrez vous empêcher d'adorer ce film.  
 Judith Crist  
 Saturday Review.  
 18 ANS  
**Giancarlo Giannini**  
 • **Mariangela Melato**  
 Un film de **Lina Wertmuller**

**un succès international**  
**un humour violent et libérateur**  
**Vers un destin insolite**  
 sur les flots bleus de l'été  
 Version Française de (Swept Away)  
**le DAUPHIN 2**  
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060  
 LUN. À SAM. 7.20-9.30  
 DIM. 1.10-3.10-5.15-7.20-9.30

**ALYSÉE 1**  
 35 MILTON / 842-6053  
 présente un film de FARDON FILMS  
**Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année.**  
 — David Ansen, Newsweek  
**Fascinant... très beau... un puissant suspense.**  
 — Vincent Canby, New York Times  
**'L'Ami Américain' un des meilleurs suspenses de l'année, il est essentiel de voir ce film.**  
 — Terry Curtis Fox, Village Voice  
**Possiblement un des meilleurs films jamais réalisés.**  
 — Rob Baker, Weekly News  
**Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock.**  
 — Kathleen Carroll, the N.Y Daily News  
**Brillant, envoûtant, fascinant un hommage au thriller américain**  
 — Charles Michener, Newsweek  
**Un meurtre noue une amitié mystérieuse**

**L'AMI AMERICAIN**  
 DENIS HOPPER • BRUNO GANZ  
 un film de WIM WENDERS  
 LISA KREUZER - NICHOLAS RAY  
 GERARD BLAIN - SAMUEL FULLER  
 version originale sous-titres français

**ALYSÉE 2**  
**LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA**  
 Nous nous sommes tant aimés!  
 UN FILM DE ETTORE SCOLA

**cria cuervos**  
 REGARDS D'UNE ENFANCE  
 un film de Carlos Saura  
 avec Germaine Châlon et Ana Torroja  
**Pique-nique à Hanging Rock**  
 La beauté et la finesse d'un grand cinéma australien baignées d'une musique délicate et raffinée.  
**Cinéma 7art**  
 722-0302  
 3180 RUE BELANGER

**MEILLEUR FILM DE L'ANNEE**  
 On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!  
**WOODY ALLEN**  
**"ANNIE HALL"**  
 VERSION FRANÇAISE  
 SUJET COURT AU DAUPHIN  
**(L'AFFAIRE BRONSWICK)**  
**Le Complot du Siècle**  
 DAUPHIN: Lun. à Sam. 7.30 - 9.30  
 Dimanche: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30  
**le DAUPHIN 1**  
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060  
**ST-JÉRÔME** **ST-JEAN**  
 REX CAPITOL  
 AUSSI: 2e FILM AUX REX & CAPITOL

**Les cinémas du Complexe Desjardins**  
 150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1  
 TÉL.: 288-3141  
 Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts  
**L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE**  
**TRINTIGNANT**  
**SCHNEIDER** et **RÉGINE**  
 le nouveau film de **GRANER DE FERRE**  
 12.30 - 2.40 - 4.55  
**SALLE 1** 7.15 - 9.25

**PARCE QUE LE TRAVAIL C'EST LE DEBUT DE LA REPRESSION.**  
**LE MARIAGE LE DEBUT DE L'ESCLAVAGE DOMESTIQUE.**  
**JULIETTE ERRE...**  
**AU FIL DU TEMPS...**  
 Agnès Chateau  
**Juliette et l'air du temps**  
 un film de René Gilson  
**SALLE 2** 12.05 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.35

**La beauté, la tendresse, la pureté d'hier**  
 mis à l'écran aujourd'hui...  
**GLORIA**  
 un film de Claude Autant Lara  
 avec Valerie Jeanne et Maurice Biraud  
**SALLE 3** 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.15

**Après Cousin Cousine le nouveau film de**  
**JEAN-CHARLES TACCHELLA**  
**Le PAYS BLEU**  
 Mettant en vedette **BRIGITTE FOSSEY**  
**SALLE 4** 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

**La rencontre inoubliable des plus grands comédiens dans un film grandiose et exaltant où s'affrontent les puissances de l'amour et les passions humaines**  
**CHARLOTTE RAMPLING**  
**PHILIPPE NOIRET**  
**PETER USTINOV**  
**AGOSTINA BELLI**  
**FRED ASTAIRE**  
**Un Taxi Mauve**  
 un film de YVES BOISSET  
 d'après le chef d'oeuvre de MICHEL DEON. Grand Prix de l'Académie Française  
**12.30 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.05**  
**st-denis 3**  
 1580 RUE ST-DENIS 845-3222

# PICASSO

## l'éternité devant soi

Comme pour rappeler que le maître de Mougins est mort voilà cinq ans (8 avril 1973), Pierre Daix faisait paraître il y a quelques mois une biographie détaillée de Pablo Picasso envisagée à travers les œuvres qui jalonnent quelque soixante-quinze années de production. Le point de vue adopté dans les 48 chapitres qui couvrent chacun deux années en moyenne, tente de maintenir constante la relation entre la production plastique et la vie privée du peintre, c'est-à-dire, en quoi et comment l'homme transcende sa vie dans son œuvre. Se suivent donc un nombre considérable d'œuvres décrites, analysées, restituées parfois dans la chronologie de production, révélant ici des influences qui de Cézanne, d'Ingres ou de Goya, qui des statuettes ibériques primitives, interprétant la le sentiment que lui inspirent les événements de la vie quotidienne. Car au-delà des œuvres charnières, Les demoiselles d'Avignon, Guernica ou Le Charnier, s'inscrivent une multitude de toiles, de dessins, de gravures qui racontent la joie de vivre, le malheur d'un divorce, la guerre civile en Espagne, la tragédie de la vie comme s'il s'agissait d'un journal quotidien.

par  
**JEAN-CLAUDE LEBLOND**

L'homme créateur qui peut de plus en plus difficilement porter cette épithète marquée de son regard, de son empreinte tout ce qu'il touche et le transforme en art. La diversité des moyens s'exerce avec autant de virtuosité chez Picasso: peinture, gravure, sculpture, céramique, tout devient Picasso, comme la montagne Sainte-Victoire est devenue Cézanne sous l'oeil du maître d'Aix. Pourtant si ce dernier a joué d'une réhabilitation à la fin de sa vie, il en est allé autrement de Picasso, universellement connu et collectionné, à peu près totalement incompris.

Avec Picasso se poursuit le procès intenté à la réalité figurative illusionniste et idéaliste du siècle précédent. Pour lui, c'est Cézanne qui est le vrai profaneur, celui qui a fait sortir la peinture de la servilité à l'apparence superficielle du monde. Lui, Picasso, il continue la tradition, mais non plus tant en renversant les valeurs établies, mais en proposant de nouvelles approches de la réalité. Malgré cette ten-

se cantonne dans un dessèchement non figuratif, formaliste, alors que l'enjeu se situe tout à fait dans un autre registre, celui d'une mise en forme multiple du monde. Picasso n'a pas eu de disciples. Son art, son expression se sont arrêtés avec lui comme si pendant un certain nombre d'années, le maître devait subir un effacement salutaire. Serait-ce qu'il est placé trop

haut, ou trop à côté de la pratique quotidienne de l'artiste d'aujourd'hui? L'auteur de l'ouvrage prétend que l'esthétique de Picasso aura une suite. "Avant que Picasso ne prenne sa vraie place, dit-il, il faudra que naisse l'irrespect à son égard, qu'on se serve dans ses tableaux à la manière dont il a donné l'exemple."

L'acte d'art appartient à l'acte de vie. L'intensité de l'un crée l'éternité de l'autre. Reste à savoir si l'œuvre de Picasso a l'éternité devant soi. 1 Pierre Daix: La vie de peintre de Pablo Picasso. Éditions du Seuil 1977.

**GALERIE FREDERIC**  
présente  
**DU COTÉ DE LACHAPELLE**  
du 10 mai au 5 juin 1978  
des peintures, des gravures, des monotypes  
de  
**JEAN-LOUIS COTÉ et**  
**D'ÉDOUARD LACHAPELLE**  
1170, rue Victoria Saint-Lambert 465-3337  
(coin King Edward)  
lun. mar. mer. sam. 9 à 18 h. jeu. ven. 9 à 21 h. dim. 12 à 15 h.

**Galerie d'Art**  
**Les Deux B**  
**RENÉ DEROUIN**  
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459  
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures sauf le mardi.

**Jeunes contemporaines**  
Dessins et eaux fortes  
JUSQU'AU 3 JUIN  
**ELCA LONDON**  
• 770 Lucerne  
• Ville Mont-Royal  
• Québec H3R 2H6  
• Tél.: 731-2537

Galerie d'art  
**LE PATRIMOINE À CHLOË**  
**MAURICE ASSIER**  
PEINTURES  
**RUSDI GENEST**  
BRONZES  
jusqu'au 3 juin  
1257A, rue Amherst 522-8922

**LA GALERIE ZANETTIN**  
28 Côte-de-la-Montagne  
Québec 692-1055  
**réjane SANCHAGRIN**  
huiles récentes  
du 20 mai au 3 juin  
Ouvert du mardi au samedi de 10 à 17h

**BARBARA KUPER**  
SCULPTURES  
BRONZE  
ET  
MARBRE  
JUSQU'AU  
27 MAI  
Mar. au ven. 9 à 5-30  
Samedi 9 à 5 Ferme: dimanche  
et lundi  
**GALERIE DOMINION**  
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans  
la plus grande galerie d'art au Canada  
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

**HELMUT**  
**GRANSOW**  
EXPOSITION  
PAYSAGES DU QUÉBEC  
JUSQU'AU 28 MAI  
**GALERIE BERNARD DESROCHES**  
1194 SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL H3A 1H6 TÉL. 542-8448

**RICHARD MILL**  
jusqu'au 3 juin du mar. au sam. de 13 à 17.30h  
**galerie curzi** 2140 CRESCENT 844-2287

**LE CLUB DES ARTS**  
aquarelles par  
**helmut gerth**  
1410 RUE GUY, SUITE 15-16, 933-6405  
OUVERT TOUS LES JOURS DE 11:00 À 17:00h.

Regards sur Montréal  
**A. LEIMALIS**  
du 24 mai au 11 juin  
**Atelier J. LUKACS**  
1430 rue Sherbrooke, ouest  
Tél.: 933-9877 - 845-4361  
Mardi au samedi: 9h à 17h30  
Dimanche de 13h à 16h.

Galerie  
d'Art  
Alexandre  
exposition  
œuvres récentes de  
Normand  
Judson  
du 24 mai au 3 juin  
Le Mail Cavendish Service d'encadrement  
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc Tel. 482-0175  
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

**JEAN DALLAIRE** (1916-1965)  
"La création du monde" 1959 17 1/4" x 23 3/4"  
Desirons acheter peintures de qualité  
**GÉRARD GORCE BEAUX ARTS inc.**  
1535 ouest, rue Sherbrooke (côté Nord) 934-0413  
Lun. au sam. de 10 à 17h. ou sur rendez-vous.

**L'image**  
La Première Galerie Populaire  
**MARC-AURÈLE FORTIN**  
REPRODUCTIONS  
CHOIX DE 25 SUJETS  
service d'encadrement  
Nous sommes à deux pas du Métro  
809 rue Laurier est 271-2001

**Galerie d'Art**  
**Les Deux B**  
**CÉCILE GAMACHE**  
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459  
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures sauf le mardi.

**atelier galerie**  
**laurent tremblay**  
**RAYNALD CONNOLLY**  
dessins et peintures  
**GRÉGOIRE FERLAN**  
sculptures  
jusqu'au 31 mai  
les dimanches déjeuners "café croissant" de 11h à 18h  
4809 marquette 521-8786  
mar., mer., sam. et dimanche de 13h à 18h; jeu., ven: 13h à 21h.

**EXPOSITION**  
**DE POTERIE**  
Du 20 au 28 MAI  
De 11h. à 19h.  
Wanda Rozynska et apprentis  
Jane Gittens Sydney Rosenstone  
Poterie Rozynska  
Way's Mills, (Ayer's Cliff) Qué.

**DANIEL LAREAU**  
bronzes récents  
**OTTO BOHM**  
aquarelles et pastels récents  
jusqu'au 31 mai  
**galerie l'art français**  
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN  
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.  
Téléphone: (514) 277-2179

**RODOLPHE**  
de BERNÈCHE  
RECUEIL DE BANDES DESSINÉES PUBLIÉES DANS LE  
QUOTIDIEN LA PRESSE ENTRE 1973 ET 1975  
DANS UN FORMAT 8 1/2" X 11" SUR PLAINFIELD 160 M.  
IL RÉUNIT EN 40 PAGES LES MEILLEURES BANDES  
DESSINÉES DU DESSINATEUR BERNÈCHE.  
LE TIRAGE EST LIMITÉ À 500 EXEMPLAIRES  
NUMÉROTÉS ET SIGNÉS.  
PRÉFACÉ PAR MARC FAVREAU.  
DISTRIBUTEUR OFFICIEL:  
ATELIER GALERIE ANDRÉ BÉCOT  
499 RUE ST-JEAN  
QUÉBEC  
PRIX: \$175 (FRAIS D'EXPÉDITION INCLUS)  
REPLIR ET RETOURNER  
NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ CODE \_\_\_\_\_  
ATELIER GALERIE ANDRÉ BÉCOT, 499 RUE ST-JEAN, QUÉBEC  
FAITES VOTRE CHÈQUE À: ATELIER GALERIE ANDRÉ BÉCOT



L'ouvrage n'est pas complaisant, il en manquerait même, qui réussit néanmoins à faire revivre le peintre, à susciter l'admiration pour un individu avant même de toucher à l'artiste. Le temps aidant, les querelles et les malentendus se dissipent, l'auteur dégage des rumeurs et des légendes ce qui se rapporte strictement aux faits et explique sans attendrissements les raisons d'un comportement.

Comprendre Picasso, c'est déjà pouvoir jeter un regard à l'intérieur des processus de la création, sur ce phénomène qui provoque un individu à l'art, qui mesure la trajectoire qui, d'une matière informe, inarticulée, subconsciente, conduit à l'œuvre pleine, autonome, qui n'a pas besoin d'assistance verbale ou visuelle pour exister pleinement. Son rythme forcé de travail s'accélère à mesure que l'homme sent approcher la fin. Citons: "194 dessins entre le 15 décembre 1969 et le 12 janvier 1971, 156 gravures entre 1970 et 72, 172 autres dessins entre le 21 novembre 1971 et le 18 août 1972, 201 peintures entre le 25 septembre 1970 et le 1er juin 1972. À quoi il convient d'ajouter les 57 dessins donnés au Musée d'Arles...". Notons en outre qu'une série de 347 gravures précédait tout cela.

De l'œuvre à l'homme un phénomène d'osmose se produit. La vie prend l'allure d'une peinture, se transforme pour ainsi dire en peinture.

tation de l'abstraction qu'il a toujours combattue, estimant qu'il n'y trouverait guère de solutions, durables en tout cas — piège que les générations suivantes n'ont pas évité — Picasso s'est accroché au réel qu'il s'agissait de redécouvrir, qu'il s'agit toujours de redécouvrir: pas la figuration paysagiste plate, la réalité transcendante avec les subjectivités qu'elle suppose.

Avec Picasso, la peinture cesse de décorer les salons, interrompt son rôle traditionnel de témoin de la vie et devient un intervenant participant elle aussi au devenir du monde. Ce qui m'intéresse chez Picasso comme chez Edouard Pignon à sa façon, ou plus près de nous chez Stini, c'est cette façon qu'ils ont tous de s'approprier la réalité sans sujet, de la vriller pour ainsi dire et d'en montrer des dimensions qui nous étaient jusqu'alors inconnues et d'en faire émaner malgré la rudesse, la rigueur des compositions, une poésie. La technique y est un moyen, non une fin.

Toute la recherche plastique contemporaine nie la réalité et

SCULPTURES  
de ROBERT POULIN  
au MUSÉE D'ARTS  
de JOUETTE  
jusqu'au 21 mai

«L'OEIL»  
en permanence  
**DALI**  
**LEONOR FINI**  
**ANDRÉ MASSON**  
**CASSIGNEUL**  
**J.P. CLEREN**  
**TOBIASSE**  
**MINAUX etc.**  
de 11h à 17h  
du mar. au sam.  
dim. de 14h à 17h  
ou sur rendez-vous  
4427 St. Denis  
282-1756

**jordi bonet**  
du 5 mai au 5 juin  
**galerie environnement**  
585, rue sir wilfrid laurier  
vieux-beloeil, québec  
J3G 4H6  
(514) 464-0246  
heures d'ouverture:  
vendredi de 18 à 22 heures,  
samedi et dimanche  
de 13 à 17 heures

